

ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER

Sous la Haute Protection du Roi

BULLETIN
DES SÉANCES

Publication bimestrielle

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESSE
WETENSCHAPPEN

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN

Tweemaandelijks publicatie

1964 - 6

180 F

AVIS AUX AUTEURS

L'ARSOM publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres (voir Règlement général dans l'Annuaire, fasc. 1 de chaque année du *Bulletin des Séances*).

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin*, tandis que les travaux plus importants prennent place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, 80A, rue de Livourne, à Bruxelles 5. Ils seront conformes aux instructions consignées dans la « Notice de présentation des manuscrits » (voir *Bull.* 1958, 756; 1959, 340; 1960, 422 et 1961, 286), dont un tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

BERICHT AAN DE AUTEURS

De K.A.O.W. publiceert de studies waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden (zie het Algemeen Reglement in het Jaarboek, afl. 1 van elke jaargang van de *Mededelingen der Zittingen*).

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijker werken in de verzameling der *Verhandelingen* opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, 80A, Livornostraat, Brussel 5. Ze zullen rekening houden met de richtlijnen samengevat in de „Nota over de indiening van handschriften” (zie *Meded.* 1958, 757; 1959, 341; 1960, 423 en 1961, 287), waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

Abonnement 1964 (6 num.): 840 F

80 A, rue de Livourne, BRUXELLES 5 (Belgique)

80 A, Livornostraat, BRUSSEL 5 (België)

**CLASSE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES**

**KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 23 novembre 1964

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. G. Malengreau, vice-directeur.

Sont en outre présents: MM. N. De Cleene, A. de Vleeschauwer, J. Ghilain, L. Guébels, J.-M. Jadot, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, R.P. J. Van Wing, M. Walraet, membres titulaires: MM. P. Coppens, E. Coppieters, R.-J. Cornet, A. Durieux, F. Grévisse, J.-P. Harroy, P. Piron, M. Raë, J. Sohier, J. Stengers, les RR. PP. M. Storme, G. Van Bulck, M. F. Van Langenhove, associés; ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Absents et excusés: MM. A. Burssens, V. Devaux, A. Maesen, G. Périer.

Bienvenue

Le *Président* souhaite la bienvenue à M. F. Van Langenhove, associé, qui assiste pour la première fois aux séances de la Classe.

Communications administratives

a) Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que, par arrêté royal du 21 septembre 1964, les membres titulaires ci-après désignés ont été élevés à l'honorariat:

Classe des Sciences morales et politiques: M. A. Burssens;

Classe des Sciences naturelles et médicales: M. L. Hauman;

Classe des Sciences techniques: M. R. du Trieu de Terdonck.

Zitting van 23 november 1964

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de H. G. Malengreau, vice-directeur.

Zijn bovendien aanwezig: de HH. N. De Cleene, A. de Vleeschauwer, J. Ghilain, L. Guébels, J.-M. Jadot, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, F. Van der Linden; E. Van der Straeten, E.P. J. Van Wing, de H. M. Walraet, titelvoerende leden; de HH. P. Coppens, E. Coppieters, R.-J. Cornet, A. Durieux, F. Grévisse, J.-P. Harroy, P. Piron, M. Raë, J. Sohier, J. Stengers, de EE. PP. M. Storme, G. Van Bulck, de H. F. Van Langenhove, geassocieerden, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Afwezig en verontschuldigd: de HH. A. Burssens, V. Devaux, A. Maesen, G. Périer.

Welkomstgroet

De Voorzitter begroet de H. F. Van Langenhove, geassocieerde, die voor het eerst aan de zittingen der Klasse deelneemt.

Administratieve mededelingen

a) De Vaste Secretaris deelt de Klasse mede dat, door koninklijk besluit van 21 september 1964, volgende titelvoerende leden tot het erelidmaatschap verheven werden:

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen: de H. A. Burssens;

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen: de H. L. Hauman;

Klasse voor Technische Wetenschappen: de H. R. du Trieu de Terdonck.

Par ailleurs, et par le même arrêté, les associés dont les noms suivent ont été promus au rang de membre titulaire:

Classe des Sciences morales et politiques: M. M. *Walraet*;

Classe des Sciences naturelles et médicales: MM. N. *Vander Elst* et J. *Van Riel*.

Enfin, par un arrêté ministériel du 21 septembre 1964, M. F. *Van Langenhove*, ambassadeur honoraire, secrétaire général honoraire du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, a été nommé associé de la Classe des Sciences morales et politiques.

b) Le *Secrétaire perpétuel* informe ensuite la Classe que le nouveau règlement général de l'ARSOM a été approuvé par un arrêté ministériel du 6 novembre 1964. Le texte en sera publié dans le fascicule 1 du *Bulletin* 1965 (*Annuaire*).

L'anticolonialisme des économistes libéraux au XIX^e siècle

M. J. *Stengers* résume l'étude qu'il a rédigée sur ce sujet et qui constitue sa contribution à l'ouvrage collectif que l'ARSOM publiera en 1965 à l'occasion du centenaire de la mort de LÉOPOLD I^{er} et de l'avènement de LÉOPOLD II, sous le titre: *L'expansion belge sous Léopold I^{er} (1831-1865). Recueil d'études.*

Après un échange de vues animé auquel participent MM. G. *Malengreau*, P. *Coppens*, F. *Van Langenhove*, J.-P. *Harroy*, J.-M. *Jadot*, A. *Moeller de Laddersous* et J. *Stengers*, la Classe décide la publication du travail de M. *Stengers*.*

« A Belgian Socialist Critic of Colonialism: Louis BERTRAND (1856-1943) »

Se ralliant aux conclusions des rapporteurs, MM. F. *Grévisse* (voir p. 1186) et G. *Malengreau*, la Classe décide de publier le

* Le manuscrit n'étant pas parvenu en temps voulu, ce texte paraîtra ultérieurement.

Anderzijds werden door hetzelfde besluit de geassocieerden wier naam volgt, verheven tot de rang van titelvoerend lid:

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen: de H. *Walraet*;

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen: de HH. *N. Vander Elst* en *J. Van Riel*.

Tenslotte werd door een ministerieel besluit van 21 september 1964, de H. *F. Van Langenhove*, ere-ambassadeur, ere-secretaris-generaal van het Ministerie van Buitenlandse Zaken en Buitenlandse handel, tot geassocieerde benoemd van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen.

b) De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse vervolgens mede dat het nieuw algemeen reglement der K.A.O.W. goedgekeurd werd door een ministerieel besluit van 6 november 1964. De tekst ervan zal gepubliceerd worden in aflevering 1 van de *Mededelingen* 1965 (*Jaarboek*).

« L'anticolonialisme des économistes libéraux au XIX^e siècle »

De H. *J. Stengers* vat de studie samen die hij over dit onderwerp opstelde en die zijn bijdrage uitmaakt voor de gemeenschappelijke publikatie die de K.A.O.W. in 1965 zal uitgeven, naar aanleiding van de honderdste verjaring van het overlijden van LEOPOLD I en de troonsbestijging van LEOPOLD II, onder de titel: *De Belgische uitbreiding onder Leopold I (1831-1865). Verzameling studies*.

Na een levendige gedachtenwisseling waaraan deelnemen de HH. *G. Malengreau*, *P. Coppens*, *F. Van Langenhove*, *J.-P. Harroy*, *J.-M. Jadot*, *A. Moeller de Laddersous* en *J. Stengers*, beslist de Klasse het werk van de H. *Stengers* te publiceren.*

« A Belgian Socialist Critic of Colonialism: Louis BERTRAND (1856-1943) »

Zich verenigend met de besluiten der verslaggevers, de HH. *F. Grévisse* (zie blz. 1186) en *G. Malengreau*, beslist de Klasse

* Daar het handschrift niet tijdig toekwam, zal deze tekst later verschijnen.

travail de M. W.B. NORTON, intitulé comme ci-dessus, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

M. F. Van der Linden rappelle à ce propos quelques souvenirs de son premier voyage au Congo (1907) en compagnie de feu notre éminent confrère *Emile Vandervelde*.

Les impressions de ce dernier furent évoquées dans un ouvrage publié en 1909 (1).

**La politique religieuse de l'Etat Indépendant du Congo.
Documents. I. Léopold II, le Saint-Siège et les missions
catholiques dans l'Afrique équatoriale (1876-1885)**

Le *Secrétaire perpétuel* dépose le manuscrit du R.P. *A. Roeykens*, intitulé comme ci-dessus et que notre Confrère lui a remis après la dernière séance de la Commission d'Histoire le 4 de ce mois, et ce, à la veille même de son départ pour le Congo.

Il s'agit d'une collection de 554 documents qui se rapportent directement ou indirectement à la politique religieuse du Roi-Souverain en Afrique de 1876 à 1885.

La Classe décide de publier ce travail dans la collection des *Mémoires in-8°*. Elle saisit cette occasion pour exprimer sa vive gratitude au R.P. *A. Roeykens* pour son active et précieuse collaboration aux travaux de l'ARSOM et pour lui adresser ses vœux très cordiaux de paisible et fructueux séjour dans la République démocratique du Congo, non moins que de succès dans la délicate mission dont il a été chargé.

Commission d'Histoire

Eclairée par une note préalablement communiquée et sur la recommandation de la Commission d'Histoire, la Classe décide de publier dans le *Bulletin* le travail de Mme Z. FRANK et M. S. STANCIOFF, intitulé: « Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de sources principalement soviéti-

(1) FR. VAN DER LINDEN: *Le Congo, les Noirs et nous* (Paris, Challamel, 1909).

het werk van de H. W.B. NORTON, getiteld als hierboven, te publiceren in de *verhandelingenreeks* in-8°.

In dit verband haalt de H. F. Van der Linden enkele herinneringen op over zijn eerste reis in Congo (1907) in gezelschap van wijlen onze eminente confrater *Emile Vandervelde*. De reisdrukken van deze laatste werden opgenomen in een werk dat in 1909 verscheen (1).

**« La politique religieuse de l'Etat Indépendant du Congo.
Documents. I. Léopold II, le Saint-Siège et les missions
catholiques dans l'Afrique équatoriale (1876-1885) »**

De *Vaste Secretaris* legt het handschrift voor van E.P. A. Roeykens, getiteld als hierboven en dat onze Confrater neerlegde na de laatste zitting van de Commissie voor Geschiedenis, de 4e van deze maand, en dit op de vooravond van zijn vertrek naar Congo.

Het betreft een verzameling van 554 documenten die rechtstreeks verband houden met de politiek op godsdienstig gebied van de Koning-Soeverein in Afrika van 1876 tot 1885.

De Klasse beslist dit werk te publiceren in de *Verhandelingenreeks* in-8°. Zij neemt deze gelegenheid te baat om E.P. A. Roeykens hartelijk te danken voor zijn actieve en kostbare medewerking aan de bedrijvigheid der K.A.O.W. en om hem haar beste wensen over te maken niet minder voor een rustig en vruchtbaar verblijf in de Democratische Republiek Congo dan voor het welslagen van de kiese opdracht waarmee hij belast werd.

Commissie voor Geschiedenis

Voorgelicht door een nota die vooraf werd megedeeld en op aanbeveling van de Commissie voor Geschiedenis, beslist de Klasse de publikatie in de *Mededelingen* van het werk van Mw Z. FRANK en de H. S. STANCIOFF, getiteld: „Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de

(1) F. VAN DER LINDEN: *Le Congo, les Noirs et nous* (Paris, Challamel, 1909).

ques (1964, 1^o série) » (présentée par M. M. *Walraet*) (voir p. 1192).

Par ailleurs, elle décide la publication, à la fois dans le *Bulletin* et dans la *série des fascicules historiques*, des 18 travaux ci-après énumérés, ce qui porte à 25 le nombre des contributions, destinées à l'ouvrage commémoratif intitulé: *L'expansion belge sous Léopold I^{er} (1831-1865). Recueil d'études*, à savoir:

- A. DUCHESNE: Bibliographie générale des tentatives de colonisation et d'expansion belges sous le règne de LÉOPOLD I^{er} (voir p. 1495).
- J. FABRI, (s.j.): Auguste 't KINT (1816-1878), commissaire spécial de la Compagnie belge de colonisation (Rapporteur: M. A. DUCHESNE) (voir p. 1357).
- * B. GILLE: Les Belges et la vie économique française à l'époque du roi LÉOPOLD I^{er} (Rapporteur: M. J. Stengers).
- L. GREINDL (P.B.): Les possibilités de la Belgique de LÉOPOLD I^{er} comme puissance coloniale (d'après un document de 1841) (Rapporteur: M. J. Stengers) (voir p. 1338).
- P. GUILLAUME: Technique belge et mines françaises au XIX^e siècle (Rapporteur: M. J. Stengers) (voir p. 1485).
- * E.A. JACOBS: Le premier voyage du futur LÉOPOLD II en Orient (1854-1855) (Rapporteur: M. A. DUCHESNE).
- * L. JADIN: Les sœurs de Notre-Dame et de Sainte-Marie de Namur en Amérique.
- G. KURGAN-VAN HENTENRIJK: Aspects de l'émigration belge (1831-1846) (Rapporteur: M. J. Stengers) (voir p. 1306).
- P.-H. LAURENT: Commerce, colonies and claims: King LEOPOLD I and Belgian-American Statecraft, 1832-1846 (Rapporteur: M. J. Stengers) (voir p. 1275).
- J.-R. LECONTE: Enrôlements clandestins de Belges dans l'armée argentine (1861-1866) (Rapporteur: M. A. DUCHESNE) (voir p. 1535).

* Texte paraîtra dans le *Bulletin des Séances* 1965, fasc. 2.

sources principalement soviétiques (1964, 1e série)", voorgesteld door de H. M. *Walraet*) (zie blz. 1192).

Anderzijds beslist zij de 18 hierna vermelde werken, bestemd voor het gedenkboek getiteld: *Belgische uitbreiding onder Leopold I (1831-1865). Verzameling studies*, waardoor het aantal bijdragen op 25 komt, te publiceren in de *Mededelingen* en in de *Reeks der Geschiedkundige overdrukken*:

- A. DUCHESNE: Bibliographie générale des tentatives de colonisation et d'expansion belges sous le règne de LÉOPOLD I^{er} (zie blz. 1495).
- J. FABRI, (s.j.): Auguste 't KINT (1816-1878). Commissaire spécial de la Compagnie belge de colonisation (Verslaggever: A. DUCHESNE) (zie blz. 1357).
- * B. GILLE: Les Belges et la vie économique française à l'époque du roi LÉOPOLD I^{er} (Verslaggever: J. Stengers).
- L. GREINDL (W.P.): Les possibilités de la Belgique de LÉOPOLD I^{er} comme puissance coloniale (d'après un document de 1841) (Verslaggever: J. Stengers) (zie blz. 1338).
- P. GUILLAUME: Technique belge et mines françaises au XIXe siècle (Verslaggever: J. Stengers) (zie blz. 1485).
- * E.A. JACOBS: Le premier voyage du futur LÉOPOLD II en Orient (1854-1855) (Verslaggever: A. DUCHESNE).
- * L. JADIN: Les sœurs de Notre-Dame et de Sainte-Marie de Namur en Amérique.
- G. KURGAN-VAN HENTENRIJK: Aspects de l'émigration belge (1831-1846) (Verslaggever: J. Stengers) (zie blz. 1306).
- P.-H. LAURENT: Commerce, colonies and claims: King LEOPOLD I and Belgian-American Statecraft, 1832-1846 (Verslaggever: J. Stengers) (zie blz. 1275).
- J.-R. LECONTE: Enrôlements clandestins de Belges dans l'armée argentine, 1861-1866) (Verslaggever: A. DUCHESNE) (zie blz. 1535).

* Tekst zal verschijnen in de *Mededelingen der Zittingen* 1965, afl. 2.

- F. LENTACKER: Les charbons belges sur le marché français au cours du XIXe siècle (Rapporteur: A. COSEMANS) (voir p. 1392).
- * J. LORETTE: Problèmes de politique étrangère sous LÉOPOLD I^{er}. A propos d'éventuelles participations belges à la guerre de Crimée (Rapporteur: A. DUCHESNE).
- * R. MASSINON: L'entreprise du Rio Nunez (Rapporteur: J. Stengers).
- * Miss O.W. SCHWEMMER: Belgium and the Nicaraguan Canal Project, 1841-1845 (Rapporteur: J. Stengers).
- E.P. M. STORME: Abbé A. HELSEN en zijn plan tot oprichting van een Belgisch Seminarie voor de buitenlandse Missiën (voir p. 1432).
- * E. en M. VAN GRIEKEN: Un témoignage sur l'histoire de la Compagnie belge de colonisation.
- R.P. J.-L. VAN HECKEN: Betrekkingen van België tot China onder LEOPOLD I in de Belgische pers van 1858 tot 1865 (Rapporteur: A. COSEMANS) (voir p. 1238).
- L. WELLENS-DE DONDER: Le premier consul belge à Sydney: Edouard-Hubert WYVEKENS (Rapporteur: J. Stengers) (voir p. 1292).

Revue bibliographique de l'ARSOM

A la lumière d'une note préalablement communiquée, en date du 10 novembre 1964, la Classe approuve les *Directives aux collaborateurs*, telles qu'elles ont été arrêtées par la Commission d'Histoire en sa séance du 4 dito.

Ces *Directives* seront publiées en français et en néerlandais dans le Bulletin (voir p. 1462) et en tirages à part à l'intention des futurs rédacteurs des notices.

Les membres, associés et correspondants de la Classe sont invités à collaborer à cette nouvelle publication de l'ARSOM.

* Voir note infrapaginale p. 1178.

- F. LENTACKER: Les charbons belges sur le marché français au cours du XIX^e siècle (Verslaggever: A. COSEMANS) (zie blz. 1392).
- * J. LORETTE: Problèmes de politique étrangère sous LÉOPOLD I^{er}. A propos d'éventuelles participations belges à la guerre de Crimée (Verslaggever: A. DUCHESNE).
- * R. MASSINON: L'entreprise du Rio Nunez (Verslaggever: J. Stengers).
- * Miss O.W. SCHWEMMER: Belgium and the Nicaraguan Canal Project, 1841-1845 (Verslaggever: J. Stengers).
- E.P. M. STORME: Abbé A. HELSEN en zijn plan tot oprichting van een Belgisch Seminarie voor de buitenlandse Missiën (zie blz. 1432).
- * E. en M. VAN GRIEKEN: Un témoignage sur l'histoire de la Compagnie belge de colonisation.
- E.P. J.-L. VAN HECKEN: Betrekkingen van België tot China onder LEOPOLD I in de Belgische pers van 1858 tot 1865 (Verslaggever: A. COSEMANS) (zie blz. 1238).
- L. WELLENS-DE DONDER: Le premier consul belge à Sydney: Edouard-Hubert WYVEKENS (Verslaggever: J. Stengers) (zie blz. 1292).

Bibliografisch tijdschrift der K.A.O.W.

In het licht van een vooraf, op 10 november 1964, meegedeelde nota, keurt de Klasse de *richtlijnen voor de medewerkers* goed, zoals ze vastgesteld werden door de Commissie voor Geschiedenis, tijdens haar zitting van 4 dito.

Deze *Richtlijnen* zullen, in het Frans en het Nederlands gepubliceerd worden in de *Mededelingen* (zie blz. 1463) en in overdrukken, ten behoeve van de toekomstige opstellers van nota's.

De leden, geassocieerden en correspondenten van de Klasse worden uitgenodigd mede te werken aan deze nieuwe publikatie der K.A.O.W.

* Zie voetnota, blz. 1179.

Prix HAÏLE SÉLASSIÉ

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que S.M. l'Empereur d'Ethiopie a fondé deux prix internationaux. L'un doit consacrer des études sur l'Ethiopie, l'autre des études africaines.

Le prix 1965 pour les études éthiopiennes est de 20 000 dollars éthiopiens (environ 8 000 dollars U.S.). Il sera décerné à la contribution la plus méritoire aux recherches sur l'Ethiopie (histoire, langue, littérature, coutumes, arts, histoire naturelle, ressources naturelles).

Le prix 1965 pour les études africaines est de 70 000 dollars éthiopiens (environ 28 000 dollars U.S.), pour récompenser l'auteur de travaux relatifs à des recherches médicales, vétérinaires, agronomiques, scientifiques, industrielles, sociales, économiques ou culturelles, en vue du développement des nations et peuples africains.

Deuxième congrès international des Africanistes (Décembre 1966)

Le *Secrétaire perpétuel* signale que l'ARSOM a été informée que le deuxième congrès international des Africanistes se tiendra à l'Université de Dakar, en décembre 1966, sous le patronage de l'UNESCO.

Ledit congrès aura pour thème général: *La recherche scientifique dans le développement africain.*

Agenda 1965

Les membres, associés et correspondants approuvent, pour ce qui les concerne, l'agenda dont le projet leur avait été communiqué au préalable et qui sera publié dans le fasc. 1 du *Bull. ARSOM* 1965.

HAÏLE SÉLASSIÉ-Prijs

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat Z.M. de Keizer van Ethiopië twee internationale prijzen instelde. De eerste dient studies over Ethiopië te bekronen, de tweede studies over Afrika.

De prijs 1965 voor Ethiopische studies bedraagt 20 000 Ethiopische dollars (ongeveer 8 000 U.S. dollars). Hij zal toegekend worden aan de meest verdienstelijke bijdrage tot onderzoekingen over Ethiopië (geschiedenis, taal, letterkunde, gewoonten, natuurlijke historie, natuurlijke hulpbronnen).

De prijs 1965 voor de Afrikaanse studies bedraagt 70 000 Ethiopische dollars (ongeveer 28 000 U.S. dollars) om de auteur te belonen van studies betreffende geneeskundige, veeartsenijkundige, landbouwkundige, wetenschappelijke, industriële, sociale, economische of culturele opzoekingen met het oog op de ontwikkeling der Afrikaanse naties en volkeren.

Tweede Internationaal Congres der Afrikanisten (December 1966)

De *Vaste Secretaris* deelt mede dat de K.A.O.W. er over ingelicht werd dat het tweede internationaal congres der Afrikanisten gehouden zal worden in de Universiteit van Dakar, in december 1966, onder de bescherming van de UNESCO.

Dit congres zal als algemeen thema hebben: *Het wetenschappelijk onderzoek in de Afrikaanse ontwikkeling.*

Agenda 1965

De leden, geassocieerden en correspondenten keuren voor wat hen betreft, de agenda goed waarvan het ontwerp hen vooraf werd medegedeeld en die zal gepubliceerd worden in aflevering 1 van de *Mededelingen der K.A.O.W.* 1965.

Comité secret

a) Les membres de la Classe, réunis en comité secret, prennent acte de la vacance d'une place de membre titulaire, de deux places d'associé et d'une candidature de correspondant.

b) Ils délibèrent ensuite sur l'application éventuelle de l'article 9 des statuts (démission) à certains associés et correspondants.

c) Conformément à l'article 8, 2^e alinéa, du Règlement général, ils échangent leurs vues sur la désignation, qui doit être faite à la séance du 14 décembre 1964, du vice-directeur de la Classe pour 1965.

La séance est levée à 16 h 30.

Geheim comité

a) De leden der Klasse, vergaderd in geheim comité, nemen er nota van dat een plaats van titelvoerend lid en twee plaatsen van geassocieerde openstaan, evenals van een kandidatuur voor correspondent.

b) Zij beraadslagen vervolgens over de eventuele toepassing van artikel 9 der statuten (ontslag) op bepaalde geassocieerden en correspondenten.

c) Overeenkomstig artikel 8, 2e alinea, van het Algemeen Reglement, wisselen zij van gedachten over het aanwijzen, dat op de agenda der zitting van 14 december 1964 staat, van de vice-directeur der Klasse voor 1965.

De zitting wordt gesloten te 16 h 30.

F. Grévisse. — Présentation de l'étude du Professeur William B. NORTON: « A Belgian Socialist critic of colonialism: Louis BERTRAND (1856-1943) ».

Le fait que l'année 1885 a vu naître à la fois l'Etat Indépendant du Congo, le Parti ouvrier belge et le journal *Le Peuple* paraît avoir orienté les recherches du professeur W.B. NORTON, de l'Université de Boston. Il s'est proposé d'éclairer l'une par l'autre les deux grandes transformations qui se sont accomplies en Belgique de 1880 à 1920: l'élargissement de la démocratie et l'épanouissement de l'esprit colonial.

S'il a choisi d'aborder les problèmes que la colonisation a posés à tous les démocrates belges du XIXe siècle par le biais de l'attitude socialiste à leur endroit, la raison en est qu'elle a évolué de manière beaucoup plus instructive et radicale que celle des catholiques et des libéraux. Et si pour le guider dans l'étude de cette évolution il s'en est remis à Louis BERTRAND, c'est parce que ce co-fondateur du Parti ouvrier belge et du *Peuple* lui est apparu comme particulièrement représentatif de l'opinion socialiste de son temps, par sa personnalité, ses préoccupations et activités politico-sociales, comme aussi par la limitation d'horizon qui en a résulté. Louis BERTRAND a par ailleurs laissé un ensemble très caractéristique d'écrits et de discours, des souvenirs aussi, qui facilitent la compréhension des attitudes qui furent siennes.

L'étude présentée n'est donc pas une biographie de Louis BERTRAND. Elle vise essentiellement à projeter un éclairage socialiste autorisé sur le développement concomitant de la démocratie et de l'esprit colonial en Belgique.

Comme telle, elle répondra à l'attente de ceux qui estiment que « l'étude de l'opinion ouvrière et socialiste en Belgique, face au problème colonial, reste à faire » (1). C'est dire combien il

(1) Le Socialisme et la question coloniale avant 1914. — Les conflits de tendances dans le parti ouvrier belge au moment de la « reprise » du Congo, par M. RIBÉRIOUX (Dans *Le Mouvement social*, n° 45, oct.-déc. 1963).

serait souhaitable que l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer facilitât l'accès des chercheurs européens aux fruits des travaux du professeur W.B. NORTON.

Le propos même de celui-ci exigeait qu'il consacrat le second chapitre de son étude à l'histoire du développement assez lent des institutions démocratiques belges et le suivant, aux mouvements d'expansion coloniale auxquels des Belges prirent part tout au long des siècles sous des bannières étrangères d'abord, sous l'égide de leur roi LÉOPOLD Ier ensuite.

Au terme de cet inventaire d'une double situation, l'auteur en vient à se poser cette question essentielle: Pourquoi la nation belge, à l'exception de petits groupes et d'individus d'élite, montra-t-elle au début tant d'indifférence pour le drapeau bleu étoilé d'or? Et pourquoi y eut-il ensuite tant d'expressions hostiles allant du doute à la nette désapprobation?

Indifférence puis hostilité ne peuvent s'expliquer par quelque inaptitude fondamentale du peuple belge à coloniser ni par un aveuglement généralisé sur les dangers de suffocation économique du pays à la fin du XIXe siècle. Aussi le professeur NORTON en aperçoit-il les motifs dans une croissante incompatibilité entre le « colonialisme » tel que pratiqué dans l'Etat autocratique de LÉOPOLD II et la démocratie combattant pour se réaliser en Belgique.

Les manifestations de cette incompatibilité, l'auteur les analyse dans un quatrième chapitre consacré à l'évolution de la critique socialiste au cours de quatre phases définies à la fois par des événements se rapportant au Congo et par des saillies dans le mouvement de démocratisation en Belgique, de 1885 à 1920.

Cette analyse découvre à l'auteur — et ce sera là le résumé de ses conclusions — qu'au fur et à mesure que le parti socialiste a atteint ses objectifs dans la métropole, il a mis une sourdine à sa désapprobation des initiatives coloniales. Certains de ses membres en sont venus très tôt à considérer la colonisation comme un phénomène inéluctable et à concevoir que leur devoir était non plus de s'y opposer, mais d'en humaniser les effets d'impact sur les populations des pays pris en charge. Plus tard, nombreux devinrent les socialistes à s'enorgueillir à leur tour de ce que le

Congo était devenu une belle colonie belge. Jusqu'au jour tout proche encore de 1956 où le parti socialiste comme tel prit la responsabilité d'élaborer un « programme » pour assurer l'avenir des territoires africains de la Belgique.

Louis BERTRAND ne participa pas, activement du moins, à cette évolution des idées dans son parti. Après 1908, il remâcha longtemps encore ses griefs initiaux. Ce n'est qu'en 1920 qu'il se plaça dans le fil de l'histoire en assistant, passivement faut-il le dire, au Congrès colonial où le roi ALBERT fit l'éloge de la colonisation et suggéra de la situer à l'avant-plan des préoccupations civilisatrices de la Belgique. Mais à l'heure d'écrire ses souvenirs (parus en 1927), le leader socialiste eut l'occasion de reconsidérer les jugements extrêmement incisifs qu'il avait portés sur LÉOPOLD II et son œuvre. Sereinement, il lui rendit alors cet hommage :

Un homme comme LÉOPOLD II, à la tête d'un grand pays et pouvant agir à sa guise, aurait pu accomplir de grandes choses. D'ailleurs ce qu'il a fait peut compter et l'histoire retiendra son rôle en Afrique et reconnaîtra la puissance intellectuelle de ce fondateur d'Empire.

Dans l'appréciation de cet hommage inattendu, le professeur W.B. NORTON n'ose visiblement pas aller jusqu'au bout des enseignements qu'il a tirés des faits et de leur enchaînement. Est-ce la tardive perception de la sagacité royale dans l'organisation étatique, quasi socialiste, de l'exploitation des richesses du Congo qui a adouci Louis BERTRAND ? Ou serait-ce le sentiment d'une commune défaite essuyée par le Roi dans ses tentatives de ralentir les opérations de reprise du Congo et, par Louis BERTRAND, dans ses efforts pour éloigner de la Belgique le fardeau congolais, qui a rapproché le polémiste survivant de son adversaire royal ? C'est à cette dernière hypothèse que le professeur W.B. NORTON prête le plus d'attention.

Il nous souvient à ce propos de l'enseignement de Th. SIMAR à l'Université coloniale d'Anvers. L'idée directrice en était que tout peuple parvenu à un sommet de sa civilisation vient à éprouver l'impérieux besoin de se répandre au-delà de ses frontières. Il se met à coloniser pour des raisons et dans des formes appropriées à sa situation et à son époque. L'hommage de Louis BERTRAND à LÉOPOLD II ne serait-il pas un signe tangible parmi d'autres de la fin d'une distorsion qui s'était produite dans la

nation belge, entre couches de la population que de flagrantes inégalités avaient rendues incapables de percevoir au même moment l'appel vers l'expansion et d'apprécier également ses complexes motivations? Les inégalités s'étant atténuées, l'unité morale du pays se refit peu à peu à propos du problème colonial. Et la mémoire de LÉOPOLD II fut débarrassée de ce qui l'avait injustement offensée.

L'intérêt même que revêtent les conclusions du professeur W.B. NORTON incite à se demander si, dans le sillage de Louis BERTRAND, il a pu saisir toutes les variantes que présenta l'opinion socialiste en présence du problème colonial et, surtout, si son guide représentait valablement la plus significative d'entre elles, par le nombre de ses partisans tout au moins?

En justifiant le choix de ce guide, l'auteur a souligné la position singulière d'Emile VANDERVELDE qui, très tôt, fit figure de réformiste humanitaire s'accrochant au fait colonial. D'autres socialistes belges, à la manière de TERWAGNE, s'en arrangèrent bien mieux encore, allant jusqu'à lier explicitement le sort de la classe ouvrière belge à celui du capitalisme national, et celui du capitalisme à l'exploitation coloniale (2). Le gros des rangs socialistes fut cependant celui des adversaires résolus de la colonisation. Parmi ses leaders, ANSEELE concluait au « repliement de la classe ouvrière », cependant que L. DE BROUCKÈRE faisait un effort pour au moins « saisir la portée d'une politique indigénophile ». Il est étonnant que M. RIBÉRIOUX (2) ne joigne pas le nom de Louis BERTRAND à ceux des autres leaders de ce groupe important. Il ne le cite qu'à propos de ses interventions en faveur de l'internationalisation du Congo. La dialectique de Louis BERTRAND donne cependant à penser qu'il était de la tendance d'ANSEELE, un porte-parole autorisé des plus nombreux bataillons du mouvement ouvrier belge, d'un

...prolétariat très pauvre, à la conscience politique encore balbutiante, privé aussi de certaines de ces traditions humanitaires que les sectes non conformistes entretenaient dans un pays comme l'Angleterre (3).

(2) M. RIBÉRIOUX: *Op. cit.*

(3) Le Socialisme et la question coloniale avant 1914. - L'attitude de l'Internationale, par M. RIBÉRIOUX et G. HAUPT (Dans *Le Mouvement social*, n° 45, oct.-déc. 1963).

Seul pareil prolétariat est capable d'un « repli sur soi si total », d'un « tel pouvoir de se désolidariser des souffrances d'autrui », qui constituent le fond même de l'argumentation « cartiériste » de Louis BERTRAND et de ses amis politiques les plus proches.

Que cette argumentation ait faibli au fur et à mesure que le progrès politique et social a fait de ce prolétariat un groupe de citoyens à part entière porte à penser qu'elle n'était « cartiériste » qu'en apparence. Les motivations des réticences et refus qui se manifestent de nos jours en Europe occidentale sous le nom de celui qui en a fait une thèse, ne peuvent se comparer avec celles des réactions négatives aux problèmes du Tiers-Monde qui s'y sont produites à la fin du XIXe siècle.

C'est là une opinion qui se vérifie lorsqu'on analyse sommairement le déroulement des mêmes événements dans l'ensemble des pays européens qui étaient en voie d'expansion aux environs de 1900.

Les auteurs de l'étude concernant l'attitude de l'Internationale face au problème colonial, dans une démarche parallèle à celle du professeur W.B. NORTON, « en tenant compte à la fois de l'évolution du fait colonial et de celle du socialisme », mettent en évidence que jusque vers 1904, alors que l'expansion bat son plein, les débats des partis socialistes nationaux et de l'Internationale elle-même soulignent l'indifférence des uns et le volontaire aveuglement des autres.

Les intérêts matériels immédiats de la classe ouvrière, qui souffre de la dépression économique à laquelle s'ajoute la répression politique et policière, préoccupent bien davantage les socialistes que les problèmes soulevés par l'expansion coloniale. Lorsque ceux-ci sont abordés, c'est quasi exclusivement par rapport à ces mêmes intérêts.

C'est malaisément qu'un groupe d'hommes se dégage, avec BERNSTEIN, JAURÈS, VANDERVELDE et VAN KOL, et parvient à percevoir les motivations économiques de l'expansion, puis à pencher vers une politique coloniale positive.

Lors du Congrès de Stuttgart de 1907, l'attitude négative de la base socialiste ne varie pas lors même que des congressistes complètent la justification économique de la colonisation en situant celle-ci dans le cadre de l'expansion globale de la civilisation européenne.

Au cours des années qui suivent, des différences s'accusent dans les attitudes socialistes selon qu'elles se manifestent dans des pays colonisateurs où le régime politique s'applique à intégrer la classe ouvrière, et dans d'autres (comme en Russie) où le socialisme reste banni. Ce qui s'observe surtout, ce sont d'identiques clivages dans les différents partis nationaux.

Les traditions nationales, les cadres historiques pouvaient être divers, les échos que soulevait la colonisation rendre d'un pays à l'autre un son différent, les mêmes courants se décelaient dans les partis allemand, belge, hollandais, italien et même français.

Partout, au fur et à mesure que s'atténuent les inégalités politiques, économiques et sociales, que se rétablissent les équilibres nationaux, le fait colonial se voit toléré et bientôt célébré comme correspondant au but universel de toute civilisation, qui est de s'étendre.

Ainsi sont corroborées les conclusions de l'étude que nous avons eu l'honneur de présenter. Que le professeur W.B. NORTON ait pu les formuler en dépit du caractère assez particulier de la situation que connut la Belgique et des problèmes coloniaux qui lui furent posés confère à son travail un mérite certain.

L'ouvrage comporte les subdivisions suivantes:

RÉSUMÉ

SAMENVATTING

OUTLINE AND ABSTRACT

- I. Introduction
- II. The Broadening of Belgian Democracy
- III. The Awakening of Belgian Colonialism
- IV. The Evolution of Socialist Criticism of Colonialism
 - A. The Heroic Epoch
 - B. The Critical Period
 1. The Crisis of 1895
 2. The Crisis of 1901
 3. The Crisis of 1904-6
 - C. The Climax of the 'Reprise', 1906-8
 - D. After 1908
- V. Conclusion

Le 23 novembre 1964.

Z. Frank et J. Stancioff. — Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de sources principalement soviétiques - Troisième série 1963 *

(Note présentée par M. M. Walraet)

La présente bibliographie, constituée trois fois par an, a pour objet les ouvrages et les articles de source soviétique concernant l'histoire de l'Afrique et plus généralement la colonisation européenne. Les titres relatifs à des publications d'autres pays de l'Est ne sont mentionnés qu'exceptionnellement.

Les titres des livres assemblés se rapportent à tous les ouvrages reçus par la Bibliothèque du Centre d'août à décembre 1963 et à ceux extraits des catalogues reçus également pendant cette période. Pour les ouvrages antérieurs, disponibles en bibliothèque, il y a lieu de se référer aux catalogues du Centre: Fasc. de 1 à 4, 31 mars et 31 décembre 1959; Fasc. 3, 31 décembre 1960 et Fasc. 4, décembre 1961, ainsi qu'aux bibliographies publiées dans les fascicules antérieurs du *Bulletin* **.

I. CLASSIFICATION

Les diverses références bibliographiques ont été classées d'après leur sujet comme suit:

1. Le colonialisme en général
2. Le mouvement de libération nationale
3. L'aide des pays du camp socialiste à l'Afrique
4. Les relations internationales des pays d'Afrique

* Travail réalisé au Centre national pour l'Etude des Etats de l'Est (49, rue du Châtelain, Bruxelles 5), dans le cadre des accords conclus entre ledit Centre et l'ARSOM.

** *Bulletin des Séances*, 1962, p. 658-691; 1963, p. 265-302, 751-790, 1017-1050; 1964, p. 186-220.

5. La politique et la vie intérieures des pays d'Afrique

6. Données générales descriptives et autres sur les pays d'Afrique

a) En général

b) A caractère historique, ethnographique, littéraire

c) A caractère géographique.

Dans chaque rubrique, une distinction a été faite d'après la langue: œuvres en langue russe (exceptionnellement autres langues originales des pays du camp socialiste) et œuvres en langues occidentales. A l'intérieur de ces subdivisions, les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique d'auteur ou de titre en absence d'auteur; deux sous-groupes ont été ainsi constitués.

II. SIGNES CONVENTIONNELS ET SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

a. *La disponibilité en bibliothèque*

Un « b » précédant le titre indique que la publication signalée est disponible auprès de la bibliothèque du Centre. S'il s'agit de livres et de brochures, la cote de bibliothèque est aussi renseignée.

b. *Les livres et brochures*

Les titres des livres et des brochures sont précédés d'un « ° ».

Dans la mesure où cela a été possible pour les livres n'existant pas au Centre, ont été indiquées les sources (S: librairie, catalogues, etc... voir *annexe A*) qui ont permis l'établissement du renseignement bibliographique: ces données sont destinées à faciliter l'acquisition éventuelle de l'œuvre.

c. *Les publications périodiques*

Les titres qui ne sont pas précédés d'un « ° » se rapportent à des articles extraits de périodiques.

d. *La translittération des caractères cyrilliques*

La translittération des caractères cyrilliques russes en caractères romains est celle suggérée par l'Organisation internationale de Normalisation (voir *annexe B*).

e. *Les revues dépouillées*

Les titres de ces revues figurent à l'*annexe C*.

ANNEXE A

LISTE DES ABRÉVIATIONS, CITÉES COMME SOURCES (S)
FIGURANT DANS LA BIBLIOGRAPHIE

- S : L.E.-P., n° 67, 30.11.1961, n° 69.
Lire: Les Livres Etrangers, Paris 15^e, rue Armand-Moisant 10,
Liste n° 67 du 30.11.1961, réf. du livre n° 69.
- S : N.K., 2.1962, p. 6.
Lire: Novye Knigi (Livres nouveaux), n° 2, 1962, page 6.
- S : C., juin 1962, L., A.A. (1), p. 20, n° 314.
Lire: Collet's, Holdings Limited, 44-45 Museum Street, London
W.C.1.; réf. du catalogue A.A. (1), page 20, réf. du livre
n° 314.
- S : Kubon & Sagner, 35/63 Nova, n° 1, p. 1.
Lire: Kubon & Sagner, Munich 13, Hess-str. 39. Liste n° 35/63
Nova, réf. du livre n° 1, page 1.
- S : T.P., 1963, p. 65.
Lire: Tematičeskij Plan, Moscou 1963, page 65. (Catalogue publié
par l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.).

ANNEXE B

TRANSLITTÉRATION DE L'ALPHABET RUSSE EN CARACTÈRES ROMAINS

Système établi par l'Organisation internationale de Normalisation.

Alphabet russe	Translittération	Prononciation
А	A	A
Б	B	B
В	V	V
Г	G	G (dur)
Д	D	D
Е Е	Е Е	Е (io)
Ж	Ž	JE
З	Z	Z
И	I	I
Й	J	I (bref)
К	K	K
Л	L	L
М	M	M

Н	Н	Н
О	О	О
П	Р	Р
Р	Р	Р
С	С	С
Т	Т	Т
У	У	ОУ
Ф	Ф	Ф
Х	Н	КН
Ц	С	ТЗЕ
Ч	Č	ТСН
Ш	Š	СН
Щ	ŠČ	СНТСН
Ъ	"	dur *
Ы	У	І (guttural)
Ь	'	doux **
Э	è	è
Ю	ЈУ	ІОУ
Я	ЈА	ІА

* Signe de détachement.

** Signe indiquant que la lettre précédente se prononce doux.

ANNEXE C

LISTE DES REVUES DÉPOUILLÉES ET CITÉES

1. Agence de presse tchécoslovaque, Prague.
2. Articles et documents, Bulletin d'information et de presse internationale, Paris.
3. *Azija i Afrika Segodnja*, Moscou (L'Asie et l'Afrique d'aujourd'hui).
4. *Den' gi i Kredit*, Moscou (Monnaie et crédit).
5. *Deutsche Aussenpolitik, Sonderheft*, Berlin-Est (Politique extérieure allemande, numéro spécial).
6. *Ekonomičeskaja Gazeta*, Moscou (Le Journal économique).
7. *Etudes soviétiques*, Moscou.
8. *Kommunist*, Moscou (Le Communiste).
9. *Kultura i spoteczenstwo*, Varsovie (Culture et société).

10. *Mirovaja èkonomika i meždunarodnye otnošenija*, Moscou (Economie mondiale et relations internationales).
11. *Narody Azii i Afriki*, Moscou (Les peuples d'Asie et d'Afrique).
12. *La nouvelle Revue internationale*, Paris.
13. *Nove Drogi*, Varsovie (Nouvelles Voies).
14. *Planovoe Hozjajstvo*, Moscou (Economie planifiée).
15. *Problèmes économiques*, Paris.
16. *Revue de la politique internationale*, Belgrade.
17. *Sovetskoe Gosudarstvo i Pravo*, Moscou (L'Etat soviétique et le droit).
18. *Sovetskaja Torgovlja*, Moscou (Le commerce soviétique).
19. *Sprawy Miedzynarodowe*, Varsovie (Affaires internationales).
20. Supplément gratuit à *Etudes soviétiques*, Paris.
21. *Vestnik Moskovskogo Universiteta*, Moscou (Bulletin de l'Université de Moscou).
22. *La Vie internationale*, Moscou.
23. *Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou (Commerce extérieur).
24. *Voprosy Ekonomiki*, Moscou (Problèmes économiques).
25. *Yugoslav Survey*, Belgrade (Etude yougoslave).
26. *Zbior Dokumentov*, Varsovie (Recueil de documents).

BIBLIOGRAPHIE SUR L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE
ET LA COLONISATION EUROPÉENNE DE SOURCES PRINCIPALEMENT
SOVIÉTIQUES

I. LE COLONIALISME EN GÉNÉRAL

A) *Publications en langues originales*

- 1.
- ° — ABRAMOV (A.S.) — Efiopija v bor'be. Italo-èfiopskaja vojna na 1935-1936 gg. (*L'Ethiopie en lutte. La guerre italo-éthiopienne 1935-1936*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1964).
S : N.K., 39.1963, p. 57.

2.

- b – ALEKSANDROV (M.) – O čem pečetsja g-n Bejli ? (*Qu'est-ce qui inquiète M. Bailey ?*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 63).

Concerne des articles parus dans le journal *The Magazine of Wall Street*, destinés aux jeunes Etats. Suivant ces articles, le progrès économique est subordonné à la stabilité politique. En outre, ils recommandent au Gouvernement des États-Unis de punir les pays qui se permettraient de nationaliser les biens des monopoles américains.

3.

- b – ALEKSANDROV (M.) – Pomošč' i biznes (*Aide et business*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 21-22).

Concerne l'aide économique et militaire américaine aux pays sous-développés. Cette aide est accordée uniquement dans l'intérêt des États-Unis. Elle vise à défendre le capitalisme, développer l'exportation et encourager les investissements privés.

4.

- b – BELJAEV (K.) – *New Statesman. The Week-end Review* (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 9, Moscou, 1963, p. 139-143).

Article consacré au 50^e anniversaire du journal anglais. Comptes rendus et critiques, entre autres, des tendances néocolonialistes concernant les deux Rhodésies et le Nyassaland, prônées par ce journal.

5.

- b – BULATOV (B.) – Kartina povtorjaetsja (*Le tableau se répète*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 57-58).

Concerne le projet anglo-hollandais de construction d'une grande digue sur le fleuve Niger. L'étude a débuté en 1951 et on attend toujours le commencement des travaux, supposé en 1964.

6.

- b – BYSTROLETOV (D.) – Katanga, god 1937 (*Le Katanga, an 1937*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 28-31).

Aperçu de la vie à cette époque. L'activité économique et industrielle, plus spécialement de l'Union minière. Le mouvement ouvrier: mécontentement et grèves.

7.

- o – ERMAKOV (N.A.) – «Trojanskij kon» neokolonializma («*Le cheval de Troie*» du néocolonialisme) (Ed. Socekgiz, Moscou, 1964).

S : N.K., 43.1963.

Le livre démontre le véritable but de la politique américaine dans le domaine de la préparation des spécialistes destinés aux

pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine: Une sérieuse menace pour leur indépendance.

8.

- b - ETINGER (JA.) - Bundesver ustremljaetsja v Afriku (*La Bundeswehr s'élançe en Afrique*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 11, Moscou, 1963, p. 92-94).

Concerne :

1. « L'aide militaire » que la R.F.A. désire accorder à certains pays africains comme le Nigéria, le Soudan, la République malgache et certains autres;
2. Les tentatives d'établir des bases militaires en Tunisie et au Kenya.

9.

- b - FEDOROV (V.) - Forma novaja - suščnost' staraja (*La forme est nouvelle, mais la réalité vieille*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 4-8).

Concerne les nouvelles méthodes employées par les néocolonialistes pour maintenir et renforcer les positions du capitalisme dans les jeunes Etats.

10.

- b - FIL'STINSKIJ (S.) - Zapadnogermanskije monopolii protiv industrializacii razvivajuščihsja stran (*Les monopoles ouest-allemands contre l'industrialisation des pays en voie de développement*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 46-47).

Concerne les efforts faits par la R.F. d'Allemagne pour empêcher l'industrialisation des jeunes pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

11.

- b - GAVRILOV (N.) - Rešajuščij factor nezavisimosti (*Le facteur décisif de l'indépendance*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 4-6).

L'Afrique a besoin d'une industrie propre. Les colonialistes, afin d'empêcher tout développement industriel, font valoir que ce continent est pauvre en houille. La voie d'une véritable indépendance réside dans une collaboration étroite entre les Etats africains sur base d'une juste division du travail qui permettra un développement économique complet et rapide.

12.

- GONČAROV (L.V.) - Evropejskij gosudarstvenno-monopolističeskij kapital orudie kolonial'noj ěkspansii v Afrike (*Le capital monopoléur des Etats européens comme instrument de l'expansion coloniale en Afrique*) (*Narody Azii i Afriki* (3), Moscou, 1963, p. 3-15).

La modification des méthodes d'infiltration impérialiste en Afrique; le véritable aspect de l'aide financière fournie par les anciens colonisateurs.

13.

- b – JUR'EV (N.) – « Plan Maršalla dlja Kongo » (*Le « Plan Marshall pour le Congo »*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 10, Moscou, 1963, p. 122-123).

Concerne les missions « d'aide » envoyées au Congo par les Etats-Unis, le Marché commun et l'Angleterre. Le but réel de ces pays est d'accaparer les richesses naturelles du Congo.

14.

- b – KAMARA FANTA – Serdce partizana Victorino (*Le cœur du partisan Victorino*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 31).
Aperçu de la terreur portugaise en Guinée « portugaise ».

15.

- b – KAPITONOV (L.) – Zrja staraetes', g-n Šternberg! (*Vos efforts sont inutiles, monsieur Sternberg!*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 62-63).

L'auteur critique le livre *Hat der Sozialismus eine Zukunft?* de Fritz STERNBERG. Quoi que ce dernier puisse écrire, la deuxième moitié du XX^e siècle verra la domination du socialisme.

16.

- b – KARASEV (L.) – Zolotaja pyl' v glaza (*Poussière dorée dans les yeux*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 58).
Concerne les activités de la « Compagnie lyonnaise » à Madagascar.

17.

- b – KASATKIN (D.) – Nasledniki Sesilja Rodsa (*Les héritiers de Cecil Rhodes*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 51-53).

Concerne l'historique et les activités de la société anglaise « Compagnie britannique de l'Afrique du Sud » en Rhodésies du Nord, du Sud, au Nyassaland et aux territoires voisins. L'exploitation inhumaine qu'a dû subir la population indigène. Actuellement, les magnats financiers changent de tactique: afin de conquérir la sympathie des Africains, ils essayent de jouer le rôle de philanthropes en offrant d'importants emprunts.

18.

- b – KLOČKOVSKIJ (L.) – Amerikanskaja « pomošč' » – ugroza nezavisimosti narodov (« L'aide » américaine est une menace pour l'indépendance des peuples) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 10-12).

L'expansion économique des Etats-Unis se réalise sous forme « d'aide ». Outre qu'une partie de cette « aide » consiste en

fournitures militaires, elle entraîne l'asservissement économique et politique des peuples qui l'acceptent.

19.

- b – KOGAN (M.) – Kornj kongolezkogo krizisa (*Les racines de la crise congolaise*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 53-55).

Aperçu historique et détaillé de « l'empire » de l'Union minière et de la Forminière au Katanga. Les capitalistes belges et anglais, afin de maintenir l'emprise sur les richesses naturelles de cette province, ont soutenu, encouragé et financé les séparatistes katangais. Les capitalistes américains, profitant de la crise congolaise, ont réussi à s'introduire dans « l'empire » anglo-belge; l'Union minière a dû faire certaines concessions, mais dans l'ensemble elle a conservé ses positions.

20.

- b – KOGAN (M.) – « Tangan'ika Konsešns » bastion britanskogo kolonializma v Central'noj Afrike (*« Tanganyika Concessions » – bastion du colonialisme britannique en Afrique centrale*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 10, Moscou, 1963, p. 130-134).

Aperçu des activités de ce trust anglais au Katanga, en Angola, au Tanganyika, en Rhodésie du Nord et en Afrique du Sud.

21.

- b – KURGANCEV (M.) – Radi žizni na zemle (*Pour vivre sur la terre*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 4-7).

Concerne :

- L'offensive idéologique du colonialisme en Asie et en Afrique;
- La diversion des capitalistes pour dissuader les jeunes Etats de suivre la voie socialiste;
- La lutte que les éléments progressistes de ces pays mènent contre le néocolonialisme.

22.

- b – LEONT'EV (L.) – Sovremennaja époha i niščeta buržuaznoj ideologii (*L'époque contemporaine et la misère de l'idéologie bourgeoise*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 12, Moscou, 1963, p. 3-15).

Traite, entre autres, de la faillite du système colonial de l'impérialisme sous les chocs des mouvements de libération nationale. Les anciennes théories bourgeoises de « mission civilisatrice » en Afrique ont été remplacées par des nouvelles, très peu convaincantes, de « liberté donnée » et de « rôle bienfaisant ».

23.

- ° – LJUBSKIJ (M.) – Proniknovenie imperalizma F.R.G. v slaborazvitye strany (*La pénétration de l'impérialisme ouest-allemand dans*

les pays sous-développés) (Ed. Soc. Ekonom. Izdat, Moscou, 1963, p. 180).

S : L.E.-P., n° 55, 15.9.1963, n° 40.

24.

- b – MAJSKIJ (I.) akademik (académicien) – O memuarah Idena (*Au sujet des mémoires d'Eden*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 11, Moscou, 1963, p. 61-75).

Aperçu, entre autres, de la tragédie d'Abyssinie à l'époque de MUSSOLINI.

25.

- ° – MALAHOVSKIJ (K.V.) – Sistema opeki – raznovidnost' kolonializma (*Le système de tutelle – variante du colonialisme*) (Ed. Akad. Nauk, Moscou, 1963).

S : L.E.-P., n° 53, 3.9.1963, n° 32.

26.

- b – MAMIKONOV (P.) – Gonka vooruženij – ugroza progressu i nezavisimosti osvobodivšihja stran (*La course aux armements est une menace pour le progrès et l'indépendance des pays qui viennent de se libérer*) (*Ekon. Gazeta*, n° 41, Moscou, 1963, p. 37).

La politique militariste des impérialistes est une arme dangereuse du colonialisme contemporain. Outre le danger d'une guerre mondiale, celle-ci introduit une tendance destructive dans la vie économique et politique des pays qui viennent de se libérer.

27.

- b – MARKSIZM-LENINIZME – OSNOVA EDINSTVA KOMMUNISTIČESKOGO DVIŽENIJA (*Le marxisme-léninisme est la base de l'unité des mouvements communistes*) (*Kommunist*, n° 15, 1963, p. 13-47).

Traite, entre autres, de l'activité scissionniste de la propagande chinoise en Asie, Afrique et Amérique latine. Les communistes chinois ont inventé une théorie de la « communauté » d'intérêts des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Cette théorie de la communauté d'intérêts des peuples seulement de ces trois continents est en complète contradiction avec le marxisme-léninisme.

28.

- b – NEKRASOVA (L.) – Oblič'e portugal'skogo kolonializma (*La dénonciation du colonialisme portugais*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 63).

Compte rendu du livre *Les colonies portugaises en Afrique* de G. DA SILVA. L'auteur donne un aperçu de la terreur qu'exercent les Portugais dans leurs colonies.

29.

- ° — OBMINSKIJ (E.J.A.) — Imperialističeskaja suščnost' « plana Kolombo » (*La réalité impérialiste du « plan de Colombo »*) (Ed. IMO, Moscou, 1963).

S : N.K., 37.1963, p. 8.

Concerne les nouveaux moyens et méthodes qu'emploient les Etats impérialistes pour placer sous leur contrôle l'économie dans des pays qui viennent de se libérer. Une de ces méthodes est le « plan de Colombo ».

30.

- b — PALINA (Z.) — Put' k ozdorovleniju ékonomiki (*La voie vers l'assainissement de l'économie*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 60).

Concerne « l'aide » capitaliste au Maroc, dont le but est d'asservir l'économie du pays. La seule voie menant à l'assainissement de la vie économique et politique est la libération de l'économie de l'oppression étrangère.

31.

- PALCZEWSKI (S.) — Kongijski weze sprzeczności (*Le nœud de contradictions congolais*) (*Nowe Drogi*, 17 (3), Varsovie, mars 63, p. 73-80).

Le Katanga et ses richesses naturelles; les investissements étrangers, l'activité de Moïse TSHOMBE, la politique des Etats-Unis et de l'ONU au Congo.

32.

- b — POTAPOVSKIJ (B.) — Proščaj, citadel' revanšizma ! (*Adieu citadelle du revanchisme !*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 26-27).

Les colonialistes de Bonn essayent d'attirer la jeunesse afro-asiatique pour faire ses études en Allemagne, afin de former des cadres pour la défense des intérêts coloniaux. Cette tentative est vouée à l'échec à cause des conditions de vie difficiles existant en R.F.A. pour les gens de couleur. Les étudiants d'Asie et d'Afrique, après une expérience personnelle, se persuadent qu'ils peuvent obtenir des connaissances véritables non en R.F.A. — citadelle du revanchisme —, mais dans les pays socialistes.

33.

- b — ROBERTOV (L.) — Alžir i Francija (*L'Algérie et la France*) (*Azija i Afrika Segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 18-19 et 43).

Concerne en général les accords financiers établissant une collaboration entre la France et l'Algérie. La France désire, par ces accords, maintenir l'Algérie sous sa dépendance économique. Le peuple algérien doit mener une lutte opiniâtre pour acquérir son indépendance économique et consolider l'indépendance politique.

34.

- °b – ŠASTITKO (P.M.) – Sto let bespravija (Položenie indijcev v Južno-afrikanskom Sojuze 1860-1960 gg.) (*Un siècle de régime arbitraire*) (*La situation des Indiens en Union sud-africaine 1860-1960*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1963, 165 p.) (b: O.P. 1224).

Déjà signalé comme paru dans notre bibliographie, première série 1963, extrait du *Bulletin des Séances* 1963-6 (Séance du 18 novembre), page 1025, rentré en bibliothèque.

35.

- b – SIDENKO (V.) – Portugal'skaja Gvineja v ogne (*La Guinée portugaise en feu*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 15-17 et 21).

Aperçu politique et sur la terreur portugaise en Guinée.

36.

- ° – TARLE (E.V.) – Očerki po istorii kolonial'noj politiki zapadnoevropejskih gosudarstv (*Aperçus sur l'histoire de la politique coloniale des Etats de l'Europe occidentale*) (Ed. Akad. Nauk SSSR, Moscou, Templan 1964).

S : Sovetskie knigi 1964, Temat. plan 1964 g.

L.E.-P.

Le livre expose la soumission et l'asservissement des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Australie par les pays capitalistes occidentaux depuis l'époque des grandes découvertes géographiques, jusqu'à la conquête de l'Egypte par NAPOLÉON. Le lecteur est éclairé sur les intrigues politiques des milieux dirigeants de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne, et du Portugal pour conquérir et asservir les peuples des pays sous-développés.

37.

- b – TUMANOV (V.A.) – Čto skryvaetsja za lozungom « gospodstvo prava » (*Qu'est-ce qui se cache derrière la devise « Rule of Law »*) (*Sov. Gosud. i pravo*, n° 9, Moscou, 1963, p. 50-61).

Traite, entre autres, de l'aspect néocolonialiste de cette devise: persuader les jeunes Etats indépendants d'adopter les formes et les institutions traditionnelles bourgeoises, afin de les empêcher de suivre une voie de développement économique non capitaliste.

38.

- b – ZABIROV (B.) – Zamorskoe detišče (*L'enfant chéri d'outre-mer*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 56).

Aperçu des activités des monopoles capitalistes, plus spécialement français, en Mauritanie: l'exploitation sans scrupules de la population.

39.

- b – EDINSTVO V BOR'BE (*Unité dans la lutte*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 16-17).

Aperçu chronologique des événements politiques en Guinée portugaise au cours de l'année 1963.

40.

- b – IDEI SVOBODY I UGNENIJA NEPRIMIRIMY (*Les idées de liberté et les oppressions sont incompatibles*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 2-3).

La grandeur et la force du socialisme résident dans l'idéologie d'internationalisme et d'amitié entre les peuples. Les néo-colonialistes, afin de maintenir leur emprise économique, préconisent un développement « harmonieux » entre les pays qui viennent de se libérer et leurs anciennes métropoles en imposant aux jeunes Etats le mode de vie et de pensée occidental.

41.

- ° – KAPITALIZM – VRAG NARODOV. Spravočnik (*Le capitalisme est l'ennemi du peuple*) Vademecum (Ed. Gospolitizdat, Moscou, 1963).

S : N.K., 37.1963, p. 6.

Des chiffres et des faits démontrant que le développement énorme de la force productive du capitalisme est cause de misère pour des millions d'êtres humains. Des documents se rapportant à l'oppression coloniale.

42.

- ° – MEŽDUNARODNYE OTNOŠENIJA NOVOGO I NOVEJŠEGO VREMENI (*Les rapports internationaux de l'époque moderne et contemporaine*) (Ed. Akad. Nauk SSSR, Moscou, Templan, 1964).

S : Sovetskie knigi 1964, T.P., 1964 g.

L.E., P.

Le livre examine, entre autres, les conquêtes coloniales et la lutte des peuples pour leur indépendance nationale.

43.

- ° – NOVYE FORMY KOLONIALIZMA V AFRIKE (*Les nouvelles formes du colonialisme en Afrique*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964).

S : N.K., 39.1963, p. 8.

Aperçu des nouvelles méthodes qu'emploient les impérialistes pour conserver et étendre leurs positions économiques dans les jeunes Etats indépendants d'Afrique. La lutte du peuple africain pour l'indépendance politique et économique complète.

44.

- °b – « OBŠČIJ RYNOK » – ORUDIJE MONOPOLIJ (*Le « Marché commun » – arme des monopoles*) (Ed. IMO, Moscou, 1963, p. 287).

(b: O.P. 1233).

L'influence du socialisme et du communisme augmente parmi les jeunes Etats d'Asie et d'Afrique. La mise en garde contre

l'impérialisme soviétique devient une partie intégrante de l'idéologie anti-communiste des colonisateurs. Mais les peuples africains commencent à se rendre compte que seul le socialisme peut résoudre leurs problèmes nationaux.

45.

- ° — PROTIV FAL'SIFIKACHII ISTORII KOLONIALIZMA (*Contre la falsification de l'histoire du colonialisme*) (Ed. IVL, Moscou, 1962, p. 227).
S : Kubon & Sagner, Lager Katalog n° 2025, n° 223, p. 12.

B) *Publications en langues occidentales*

46.

- b — BABOUROV (V.) — *La main des monopoles (Sabara)* (*La Vie internationale*, n° 12 (36), Moscou, 1963, p. 89-90).

Concerne le conflit frontalier entre l'Algérie et le Maroc, provoqué par les monopoles, afin de faciliter, par le territoire marocain, l'accès au gisement de fer de Gara, qui se trouve en territoire algérien.

47.

- b — FADDEEV (I.) — *Les raids de l'OTAN en Afrique* (*La Vie internationale*, n° 12 (36), Moscou, 1963, p. 78-81).

Aperçu des bases militaires occidentales dans les pays africains. L'infiltration des membres du bloc atlantique dans les forces armées des pays africains.

48.

- ° — HERZOG (R.) — *Die Nubier. Untersuchungen und Beobachtungen zur Gruppengliederung Gesellschaftsform & Wirtschaftsweise* (Berlin, 1957, 218 p.).

S : C., octobre 1963, L., EL/3, 1963, p. 5.

49.

- b — IVANOV (E.) — *Les bases militaires des colonialistes en Afrique* (*La Vie internationale*, n° 9 (33), Moscou, 1963, p. 57-62).

Aperçu des bases militaires impérialistes en Afrique, le maintien desquelles était une condition à l'octroi de l'indépendance par les colonialistes.

50.

- b — IVANOV (Y.) — *Les accords militaires de la France avec les Etats africains* (*La Vie internationale*, n° 11 (35), Moscou, 1963, p. 107-108).

Les accords de « défense » prévoient le maintien en territoire africain de bases militaires françaises qui servent aux menées agressives de l'impérialisme français.

51.

- KAEMMEL (E.) - *Afrikas Währungen im Banne des Imperialismus* (Les monnaies africaines à la remorque de l'impérialisme) II (*Deutsche Ausenpolit.*, 8 (5), Berlin, mai 63, p. 423-427).

La zone franc en Afrique; la prospérité des banques à clientèle privée capitalistes dans les jeunes Etats africains

52.

- b - KOUDRIAVTSEV (V.) - *Inquiétudes et espoirs de l'Afrique* (*La Vie internationale*, n° 11 (35), Moscou, 1963, p. 45-50).

Aperçu politique des Etats africains; les rapports entre ces Etats et leurs anciennes métropoles et le soulèvement des masses populaires pour la liquidation de l'héritage colonial.

53.

- b - MUANDA (I.) - *Le Congo et le néo-colonialisme* (*La Nouvelle Revue internationale*, n° 10, Paris, 1963, p. 169-171).

Aperçu des menées néo-colonialistes au Congo (Léopoldville): ils intriguent, concluent des accords secrets avec les séparatistes, s'attachent à discréditer les organisations nationales déterminées à secouer le joug colonial et se font passer pour les défenseurs du « monde libre », leur principal mot d'ordre.

54.

- b - OGANISSIAN (Y.) - *Le mythe et la réalité* (*La Vie internationale*, n° 10 (34), Moscou, 1963, p. 103-105).

Aperçu politique des colonies portugaises d'Afrique.

55.

- b - PETKOVIC (R.) - *L'heure sidérale du Kenya* (*Revue de la Politique internationale*, n° 328, Belgrade, 1963, p. 7-8).

Aperçu de la terreur britannique, du mouvement de libération nationale, de la libération du pays et de l'avenir politique.

2. LE MOUVEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE

A) Publications en langues originales

56.

- b - ČEPRAKOV (V.) - *Imperializm 60-h godov* (*L'impérialisme à l'année 60*) (*Kommunist*, n° 17, Moscou, 1963, p. 34-48).

Traite, entre autres, de la lutte que les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine mènent contre le néocolonialisme.

57.

- ° - FEDORIN (V.) - voir: PAL'ŠČIKOV (V.).

58.

- ° — GLUHOV (A.M.) — Kenija: ul'timatum kolonializmu (*Le Kenya: ultimatum au colonialisme*) (Ed. IMO, Moscou, 1964).

S : N.K., 39.1963, p. 5.

Aperçu politique, économique et du mouvement de libération nationale.

59.

- b — IGNATENKO (G.V.) — Gosudarstvenno-pravovye aspekty nacional'no-osvoboditel'nogo dvizenija (*Les aspects juridico-étatiques des mouvements de libération nationale*) (*Sov. Gosud. i pravo*, n° 11, Moscou, 1963, p. 24-34).

Examen de la situation résultant du passage du pouvoir des classes dominantes de la métropole aux forces nationales des jeunes Etats indépendants. Les jeunes Etats indépendants, qui ont choisi un droit national, faisant abstraction du droit de l'ancienne métropole, peuvent continuer à lutter avec succès contre le néocolonialisme et les interventions impérialistes.

60.

- b — KABOŠKIN (V.); ŠČIROVSKIJ (JU.) — Alžir: ot nacional'no osvo-boždenija k social'nomu (*L'Algérie: de la libération nationale vers la libération sociale*) (*Kommunist*, n° 16, Moscou, 1963, p. 110-120).

Aperçu politique: application de la voie capitaliste; lutte des communistes algérois pour l'unité nationale et pour la libération sociale.

61.

- b — KADMIN (V.) — « Operacija » v Svazilende (« Opération » au Swaziland) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 57-58).

Aperçu économique et du mouvement de libération nationale. Les troupes britanniques stationnées au Kenya interviennent secrètement au Swaziland contre le mouvement de libération nationale.

62.

- b — KISELEV (V.) — Rabočij klass i nacional'no-osvoboditel'nye revoljucii (*La classe ouvrière et les révolutions de libération nationale*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 10, Moscou, 1963, p. 93-98).

Les mouvements de libération nationale doivent leurs succès surtout au système mondial socialiste. La réussite complète des révolutions de libération nationale est subordonnée à la maturité politique des travailleurs de ces pays. Ceux où la classe ouvrière est à même de jouer un rôle politique et social, s'orientent vers un développement économique socialiste; par contre, les autres continuent à subir, par l'entremise des gouvernements fantoches, l'emprise des monopoles capitalistes.

63.

- b – MALAHOVSKIJ (K.) – Interesnaja diskussija (*Une discussion intéressante*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 10-11).
Concerne la réunion des savants orientalistes au mois d'août 1963 à l'Institut des peuples d'Asie à Moscou. L'énorme importance du rôle joué par le système mondial socialiste dans le développement heureux des mouvements de libération nationale.

64.

- b – MIRSKIJ (G.) – Osnovnoe uslovie dol'nejših poned nacional'no-osvoboditel'nogo dviženija (*Condition fondamentale pour la victoire ultérieure des mouvements de libération nationale*) (*Ekonom. Gazeta*, n° 41, Moscou, 1963, p. 36-37).

Ces pays doivent s'inspirer et se servir des réalisations des pays socialistes et s'appuyer sur le système socialiste mondial.

65.

- ° – PAL'ŠČIKOV (V.); FEDORIN (V.) – Nezavisimaja Gana (*Le Ghana indépendant*) (Ed. IMO, Moscou, 1964).

S : N.K., 39.1963, p. 10.

Aperçu politique de la lutte du peuple ghanéen pour l'indépendance.

66.

- b – ŠČIROVSKIJ (JU.) – voir: KABOŠKIN (V).

67.

- b – MARKSISTSKO-LENINSKAJA PROGRAMMA KOMMUNISTIČESKOGO DVIŽENIJA (*Le programme marxiste-léniniste des mouvements communistes*) (*Kommunist*, n° 17, Moscou, 1963, p. 12-24).

Traite, entre autres, de l'importance historique des mouvements de libération nationale et de l'écroulement du colonialisme. Le but des pays socialistes est de soutenir la lutte que les peuples de ces pays mènent pour acquérir une indépendance complète: économique et sociale.

b) *Publications en langues occidentales*

68.

- b – DIENNE (M.) – *Au Congo* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 11, Paris, 1963, p. 188-189).

Aperçu politique: la lutte des patriotes congolais (Léopoldville) contre l'impérialisme et ses hommes de paille.

69.

- b – KONE (A.) – *Le peuple du Cameroun continue la lutte* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 12, Paris, 1963, p. 78-88).

Aperçu géographique, économique et politique: l'impérialisme français, aidé par l'actuel président de la République, Ahmadou AHIDJO, s'est emparé des richesses du pays et y exerce la terreur.

L'armée de libération nationale lutte contre les forces de la répression. Le parti U.P.C. s'est posé deux tâches principales: le renforcement de l'idéologie et la création d'un puissant mouvement de masse.

70.

- b — *L'ÉTAPE ACTUELLE DU MOUVEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE DES PEUPLES ARABES* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 10, Paris, 1963, p. 109-129).

Trois facteurs constituent la condition principale du renforcement de l'indépendance politique et de la conquête de l'autonomie économique de ces Etats:

1. L'unité des forces nationales au sein de chaque Etat arabe;
2. La solidarité de tous les Etats arabes;
3. L'amitié solide et la collaboration avec les forces du socialisme, de la démocratie et de la paix.

71.

- b — STAROUCHENKO (G.) — *Le mouvement de libération nationale et la lutte pour la paix* (*La Vie internationale*, n° 10 (34), Moscou, 1963, p. 3-8).

Concerne les nouvelles possibilités de la coexistence pacifique, les méthodes de la lutte libératrice, le mouvement de libération nationale et l'internationalisme prolétarien, l'extension énorme du mouvement de libération nationale.

3. L'AIDE DES PAYS DU CAMP SOCIALISTE À L'AFRIQUE

A) Publications en langues originales

72.

- b — ČEREPANOVA (L.); SMOLJANNIKOVA (Z.) — *Vnešnjaia trgovlja SSSR v 1962 godu* (*Le commerce extérieur de l'U.R.S.S. en 1962*) (*Vnešnjaia Torgovlja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 8-17).

Aperçu de commerce extérieur soviétique avec différents pays, dont la R.A.U., le Ghana, le Mali, le Soudan et la Guinée.

73.

- b — DŽORDŽ KLEMENT KAHAMA — *My udovletvoreny vizitom v SSSR (Nous sommes satisfaits de notre visite en U.R.S.S.)* (*Vnešnjaia Torgovlja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 27).

Interview avec le ministre de l'industrie et du commerce de la République du Tanganyika après une visite en Union soviétique.

74.

- b — GAFUROV (B.) — *Mir, nezavisimost', socializm (Paix, indépendance, socialisme)* (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 2-4).

Les peuples africains ont pu lutter avec succès contre l'impérialisme et le colonialisme et acquérir leur indépendance grâce à l'existence et à la puissance du système mondial socialiste. Les pays socialistes continuent à aider les pays d'Asie et d'Afrique pour leur permettre d'affermir l'indépendance.

75.

- b – JUR'EV (K.) – Vystavka sovjetskih priborov v Kaire (*L'exposition des appareils soviétiques au Caire*) (*Vnešnjaša Torgovlja*, n° 12, Moscou, 1963, p. 37).

Aperçu des appareils soviétiques exposés au Caire.

76.

- b – KUZ'MINA (N.); SAPOŽNIKOVA (N.) – Sovetskie vystavki v Afrike (*Les expositions soviétiques en Afrique*) (*Vnešnjaša Torgovlja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 36-39).

Concerne les expositions soviétiques à Mogadiscio, Conakry, Accra, Khartoum, Lagos et Tripoli.

77.

- b – MALOV (JU.) – voir: TARZIMANOV (R.).

78.

- b – ONAN (E.) – Nigetija rvet železnoj zanaves (*Le Nigéria déchire le rideau de fer*) (*Aziša i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 22-23).

Aperçu économique et de l'aide soviétique. Les perspectives de développement économique, grâce à l'aide soviétique, sont remarquables.

79.

- b – SAPOŽNIKOVA (N.) – voir: KUZ'MINA (N.).

80.

- b – SMOLJANNIKOVA (Z.) – voir: CEREPANOVA (L.).

81.

- b – TARZIMANOV (R.); MALOV (JU.) – Livija – naš trgovyj partner (*La Libye est notre partenaire commercial*) (*Vnešnjaša Torgovlja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 43-45).

Aperçu politique et économique du pays et de la situation du commerce entre la Libye et les pays du camp socialiste.

82.

- b – ZANNA BUKAR DIPČARIMA – My hotim sotrudničestva vo vseh oblastjah (*Nous désirons une collaboration dans tous les domaines*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 12, Moscou, 1963, p. 99-100).

Concerne les déclarations du leader nigérien à l'occasion de la conclusion à Moscou du premier accord commercial entre la Fédération du Nigéria et l'U.R.S.S.

83.

- b – POLOŽENIE EKONOMIČESKI SLABORAZVITYH STRAN. OB'EDINENNAJA ARABSKAJA RESPUBLIKA (*La situation des pays économiquement sous-développés*) (*La République Arabe Unie*) (Ekonomičeskoe položenie kapital. stran, priloženie k žurnalu. *Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 8, Moscou, 1963, p. 82-84).

Aperçu de la situation économique et budgétaire, du commerce extérieur de la R.A.U. et de l'aide économique de l'Union soviétique. Chiffres à l'appui.

84.

- b – SOLIDARNOST' NARODOV (*La solidarité des peuples*) (*Azija i Afrika Segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 56).

Concerne l'extension et la consolidation des liens d'amitié entre l'Union soviétique et la République du Mali.

85.

- °b – SSSR I STRANY AFRIKI 1946-1962 gg. Dokumenty i ma'erialy (*L'U.R.S.S. et les pays d'Afrique 1946-1962*) (Ed. Gospolitizdat, Moscou, 1963, Vol. I, 733 p., Vol. II, 766 p.).
(b: O.M. 679/1/).

Déjà signalé comme paru dans notre bibliographie, première série 1963, extrait du *Bulletin des Séances 1963-6* (Séance du 18 novembre), page 1034, rentré en bibliothèque.

86.

- b – TORGOVOE SOGLAŠENIE MEŽDU SOJUZOM SOVETSKIH SOCIALISTIČESKIH RESPUBLIK I RESPUBLIKOJ TANGAN'IKA (*Accord commercial entre l'Union des Républiques soviétiques socialistes et la République du Tanganyika*) (*Vnešnjaia Torgovlja*, n° 12, Moscou, 1963, p. 51-53).

Concerne l'accord commercial signé le 14 août 1963 entre l'U.R.S.S. et le Tanganyika: le texte de l'accord, la liste des produits à exporter du Tanganyika en U.R.S.S. et la liste des produits à exporter de l'U.R.S.S. au Tanganyika.

87.

- b – TORGOVOE SOGLAŠENIE MEŽDU SOJUZOM SOVETSKIH SOCIALISTIČESKIH RESPUBLIK I FEDERACIEJ NIGERIJA (*Accord commercial entre l'Union des Républiques soviétiques socialistes et la Fédération du Nigéria*) (*Vnešnjaia Torgovlja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 56-58).

Concerne l'accord commercial signé le 2 juillet 1963 entre l'U.R.S.S. et le Nigéria: le texte de l'accord, la liste des produits à exporter du Nigéria en U.R.S.S. et la liste des produits à exporter de l'U.R.S.S. au Nigéria.

88.

- b – TORGOVOE SOGLAŠENIE MEŽDU SOJUZOM SOVETSKIH SOCIALISTIČESKIH RESPUBLIK I KOROLEVSTVOM LIVII (*Accord commercial entre*

l'Union des Républiques soviétiques socialistes et le Royaume de Libye) (*Vnešnjaša Torgovlja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 53-55).

Concerne l'accord commercial signé le 30 mai 1963 entre l'U.R.S.S. et la Libye: le texte de l'accord, la liste des produits à exporter de la Libye en U.R.S.S. et la liste des produits à exporter de l'U.R.S.S. en Libye.

89.

b – VO IMJA POLNOJ NEZAVISIMOSTI (*Au nom d'une indépendance totale*) (*Vnešnjaša Torgovlja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 24-25).

Concerne la collaboration économique de l'U.R.S.S. avec les pays d'Asie et d'Afrique: des faits et des chiffres.

b) *Publications en langues occidentales*

90.

b – LIOUBIMOV (A.) – *L'aide amicale aux Républiques d'Afrique* (*Etudes soviétiques*, n° 186, Moscou, 1963, p. 10-13).

Aperçu de l'aide soviétique à la Guinée: la reconstruction de l'aéroport, la construction d'un stade, des hôtels, d'un Institut polytechnique, etc.

91.

b – MIJATOVIČ (L.) – *La coopération économique avec les pays Ouest-africains* (*Revue de la Politique internationale*, n° 322, Belgrade, 1963, p. 31).

Concerne la visite du 25 juillet au 15 août 1963 d'une délégation économique yougoslave au Nigéria, au Dahomey et au Cameroun.

92.

b – R.B. – *Les relations économiques avec les pays de l'Afrique de l'Est* (*Revue de la Politique internationale*, n° 328, Belgrade, 1963, p. 26-27).

Aperçu des relations économiques que la Yougoslavie entretient avec le Tanganyika, le Kénya et l'Ouganda.

93.

b – DEUX ANNÉES D'INDÉPENDANCE DU TANGANYIKA (*Bulletin d'Information*, Agence de Presse tchécoslovaque, n° 4., Prague, 1.63, p. 7).

Aperçu des relations économiques et politiques entre la Tchécoslovaquie et le Tanganyika.

94.

b – AU GHANA SE TROUVERA LA PREMIÈRE USINE DE MONTAGE DE TRACTEURS TCHÉCOSLOVAQUES (*Bulletin d'Information*, Agence de presse tchécoslovaque, n° 48, Prague, 1.63, p. 8-9).

Concerne la signature en décembre 1963 à Prague d'un accord sur l'ouverture au Ghana d'une usine de montage des tracteurs.

95.

- b - LA TCHÉCOSLOVAQUIE CONTRIBUE À L'INDÉPENDANCE COMPLÈTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (*Bulletin d'Information, Agence de presse tchécoslovaque, n° 50, Prague, 1963, p. 6-8*).

Aperçu de l'aide économique et financière de la Tchécoslovaquie aux Pays en voie de développement.

96.

- YUGOSLAV ATTITUDE TO EVENTS IN CONGO (*Yugosl. Surv. 1 (3), oct.-dec. 1960, Belgrade, p. 411-416*).

Accordant son appui à la République du Congo contre l'agression des forces belges, la Yougoslavie contribue activement à la médiation militaire et diplomatique des Nations Unies.

4. LES RELATIONS INTERNATIONALES DES PAYS D'AFRIQUE

A) Publications en langues originales

97.

- b - BEKNAZAR-JUZBAŠEV (B.) - Afrikanske vulkany i pekinskie hlopuški (*Les volcans africains et les pétards pékinois*) (*Azija i Afrika segodnja, n° 11, Moscou, 1963, p. 10-13*).

Aperçu détaillé de la propagande de la R.P. de Chine en Afrique: les efforts déployés pour entraîner le continent dans son orbite. La presse chinoise, entre autres, fait valoir des dogmes qui sont détruits par la vie.

98.

- b - BEZYMENSKY (L.) - voir: SERGEEVA (N.).

99.

- b - BOČKAREV (JU.) - voir: SERGEEVA (N.).

100.

- o - ETINGER (JA.) - voir: KOLONTAJ (V.).

101.

- b - EVDOKIMOV (V.) - Levij oportunizm-vrag marksizma (*L'opportunisme de gauche est l'ennemi du marxisme*) (*Kommunist, n° 15, Moscou, 1963, p. 56-67*).

Traite, entre autres, des théoriciens chinois, qui par opportunisme, déplacent l'épicentre du processus mondial révolutionnaire dans les régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

102.

- b - FEDORENKO (N.), Délégué permanent de l'U.R.S.S. à l'ONU - Čto taitjsja za « finansovym krizisom » OON (*Qu'est-ce qui se cache derrière « la crise financière » de l'ONU ?*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, n° 12, Moscou, 1963, p. 43-52*).

La quatrième session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, mai-juin 1963, a examiné le problème du déficit financier. Ce déficit est dû aux expéditions militaires au Moyen-Orient et au Katanga, qui ont été décidées et réalisées en contradiction avec le statut de l'organisation. Des semblables agissements ouvrent la voie à des violations postérieures du statut de l'ONU.

103.

- ° – FIRSOV (A.A.) – Gvinejskaja Respublika (*La République de Guinée*) (Ed. Vneštorgizdat, Moscou, 1963, 48 p.).

S : N.K., 46.1963, p. 60.

Aperçu économique et du commerce extérieur.

104.

- b – GAVRILOV (N.) – Doroga k edinstvu (*Le chemin vers l'unité*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 12-13).

Le temps travaille pour l'unité des peuples africains. Ces pays ne doivent pas donner prise aux provocations des impérialistes, mais agir; exprimer seulement la volonté d'unité ne suffit pas.

105.

- b – GERASIMOV (G.) – Praga – Afrika (*Prague – Afrique*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 63).

Concerne le journal *Solidarity* qui a paru l'année passée à Prague en langues française et anglaise.

106.

- b – HVOJNIK (P.) – Ustojčivij rost èksporta-važnoe uslovie razvitija èkonomiki molodyh gosudarstv (*L'accroissement stable de l'exportation est une condition importante pour le développement de l'économie des jeunes Etats*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 12, Moscou, 1963, p. 85-96).

L'instabilité économique du capitalisme contemporain exerce une influence néfaste sur les économies des jeunes Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les fonds nécessaires à ces pays pour réaliser le programme de développement économique proviennent surtout des exportations. Ces exportations consistent presque exclusivement en matières premières dont les prix sont instables à cause des pressions exercées par les pays capitalistes en n'envisageant que leur propre intérêt. Les jeunes Etats ne peuvent résoudre le problème de stabilité des exportations qu'en rompant avec le système de l'économie capitaliste. La voie reste ouverte.

107.

- ° – KOLONTAJ (V.); ETINGER (JA.) – « Obščij rynok » i osvobodivšiesja strany (« *Le Marché commun* » et les pays qui viennent de se libérer) (en anglais) (Moscou, 62 p.).

S : L.E.-P., n° 67/69 bis, 27.11.1963, n° 30.

108.

- b – KORIONOV (V.) – Dolg i otvetstvennost' kommunistov pered istoriej (*Le devoir et la responsabilité des communistes devant l'histoire*) (*Kommunist*, n° 15, Moscou, 1963, p. 68-77).

Traite, entre autres, du dédain que les dirigeants chinois manifestent à l'égard du mouvement ouvrier dans les pays capitalistes et les Etats socialistes. Or, les intérêts nationaux des peuples qui viennent de se libérer du colonialisme coïncident entièrement avec ceux des Etats socialistes et de la masse des travailleurs des pays capitalistes.

109.

- b – KUDRJAVCEV (V.) – Kongo i sud'by Afriki (*Le Congo et le sort de l'Afrique*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 3-6).

De l'issue des événements qui se produisent actuellement au Congo, centre du continent africain, dépend non seulement le sort du peuple congolais et de beaucoup d'autres peuples africains, mais peut-être de l'Afrique tout entière :

- a) Le Congo se trouve au seuil des Etats indépendants d'Afrique et de « l'empire blanc » composé des colonies portugaises, de l'Union sud-africaine et de la Fédération des deux Rhodésies et du Nyassaland.
- b) Les Etats-Unis, sous le couvert de l'ONU, ont choisi le Congo comme base de départ, dans le but de s'emparer de la « ceinture de cuivre ».
- c) Les colonisateurs américains s'efforcent de persuader les congolais que sans « l'aide des blancs » en général et sans les capitaux américains en particulier, ils ne parviendront pas à développer leurs richesses.
- d) Les Américains s'efforcent d'affaiblir le pouvoir central de Léopoldville en le forçant, par l'intermédiaire de l'ONU, à créer vingt provinces.

Le sort du Congo est décisif pour l'avenir de tous les peuples africains.

110.

- b – KUDRJAVCEV (V.) – Afrika perehodit v nastuplenie (*L'Afrique passera à l'offensive*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 9-11).

Concerne les conséquences de la conférence d'Addis-Abéba: la lutte contre le néocolonialisme et pour le désarmement, le choix d'une nouvelle voie – la voie du socialisme.

111.

- b – KUPRIJANOV (P.) – Gana na novom puti (*Le Ghana sur la nouvelle voie*) (*Ekonom. Gazeta*, n° 49, Moscou, 1963, p. 40).

Aperçu de la situation économique et du commerce extérieur.

112.

- b – LIL'E (G.) – Leninskaja vnešnjaja politika (*La politique extérieure de Lénine*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 59-60).

Concerne le VII^e volume des éditions *Documents sur la politique extérieure de l'U.R.S.S.*, qui vient de paraître. Ce volume fait, entre autres, l'historique des rapports de l'U.R.S.S. avec les pays d'Asie et d'Afrique.

113.

- b – MIRZO TURSUN-ZADE (Président du Comité soviétique de solidarité des pays d'Asie et d'Afrique) V polnoj izoljacii (*En plein isolement*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 5-6).

La conclusion à Moscou de l'accord sur l'interdiction des expériences nucléaires a apporté une détente de la situation internationale, qui a permis aux peuples opprimés d'étendre le mouvement de libération nationale. Malheureusement, les dirigeants de la R.P. de Chine ne veulent pas comprendre l'utilité de la politique de coexistence pacifique et attaquent furieusement l'Union soviétique.

114.

- b – NAKROPIN (O.) – voir: SERGEEVA (N.).

115.

- b – OGANIS'JAN (JU.) – Narodnaja demokratičeskaja alžirskaja respublika (*La République démocratique algérienne*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 19-24).

Aperçu économique et du commerce extérieur.

116.

- b – ONAN (E.) – Nigerija razoblačaet lovušku (*Le Nigéria démasque le piège*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 7-9).

Le Nigéria, le plus grand et riche Etat africain, est devenu un objectif important pour l'expansion économique accrue des « Six » et en particulier de l'Allemagne occidentale, de l'Italie et de la France. Mais le Gouvernement du Nigéria a rejeté l'offre de participer au « fonds de développement » ainsi que les « avantages » d'une association avec les « Six ». Pour réaliser le plan économique de six ans et protéger l'industrie naissante, le Nigéria a dû restreindre les importations en relevant sensiblement les droits d'entrée sur plusieurs produits. Dans le refus du Nigéria de s'associer au Marché commun on trouve également

des raisons politiques – le pays désire garder sa liberté d'action et est contre la « guerre froide » et les aventures.

117.

- b – PROLETOV (V.) – Dve sistemy – dva tipa trgovli (*Deux systèmes – deux types de commerce*) (*Azija i Afrika Segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 20-22).

Comparaison entre le commerce que la R.D.A. et la R.F.A. font avec les pays arabes. Le commerce de la première s'effectue sur base d'avantages réciproques, celui de la deuxième se fait uniquement à son profit.

118.

- b – PYHTUNOV (N.) – Respublika Čad (*La République du Tchad*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, n° 12, Moscou, 1963, p. 24-29).

Aperçu économique en général et du commerce extérieur en particulier.

119.

- b – SEDIN (L.) – SERGEEVA (N.).

120.

- SE EZNEVA (E.I.) – K karakteristike vnešnej politiki nejtralistiskih gosudarstv Azii i Afriki (*Les caractéristiques de la politique étrangère des pays neutralistes afro-asiatiques*) (*Narody Azii Afr.* (4), 1963, Moscou, p. 3-13).

L'accession à l'indépendance des anciennes colonies; les objectifs de leur politique extérieure; leur résistance contre l'immixtion des pays capitalistes dans la conduite de leur politique pacifique et neutraliste.

121.

- o – ŠEL'NOV (A.K.) – Senegal (*Le Sénégal*) (Ed. Vneštorgizdat, Moscou, 1964).

S : N.K., 52.1963, p. 12.

Aperçu économique en général et du commerce extérieur en particulier.

122.

- b – SERGEEVA (N.); BEZYMENSKY (L.); BOČKAREV (JU.); NAKROPIN (O.); SEDIN (L.) – Tekuščie problemy mirovoj politiki (*Les problèmes courants de la politique mondiale*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 10, Moscou, 1963, p. 78-92).

Examine, entre autres, le problème africain. Au moment où toutes les forces progressistes africaines luttent pour une indépendance économique complète et désirent choisir la voie de développement socialiste, la R.P. de Chine, dans le désir de contrôler le mouvement de libération nationale, incite les Etats africains contre l'Union soviétique. Pékin essaie d'empêcher

toute amitié entre les Africains et l'Union soviétique et, par ce même fait, empêche l'union de toutes les forces progressistes.

123.

- b – STEPANOV (E.) – Solidarnost' – vopreki raskol'nikam (*Solidarité – malgré les scissionnaires*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 7-9 et 43).

Concerne les attaques des dirigeants chinois contre la politique étrangère de l'Union soviétique. Ces attaques qui poursuivent un but de domination, n'ont pas réussi à ébranler la solidarité entre l'Union soviétique et les pays d'Asie et d'Afrique.

124.

- b – VINOGRADOVA (L.) – Ekonomičeskoe edinstvo Afriki – uspehi i trudnosti (*L'unité économique de l'Afrique – des succès et des difficultés*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 9, Moscou, 1963, p. 15-23).

Concerne l'adoption par la conférence d'Addis-Abéba de la « Charte de l'Union africaine » et la décision de créer « L'Organisation de l'unité africaine ». En discutant les problèmes de l'unité politique et économique, deux tendances se sont manifestées: certains délégués désiraient la réalisation rapide et complète de l'unité, d'autres préféraient temporiser et procéder par étapes. Principaux problèmes à résoudre: coordination des économies, stabilisation des prix, création d'un « Marché commun africain » et coordination du programme de développement.

125.

- b – EKSPANSIJA « DZAJBACU » V AFRIKE (*L'expansion « Dzaïbatzu » en Afrique*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 24-25).

Concerne la pénétration japonaise en Afrique qui poursuit deux buts: expansion économique et politique. Cette pénétration n'est pas bien vue par les pays du Marché commun.

126.

- b – KARTA ORGANIZACJI JEDNOSCI AFRYKANSKIEJ UCHWALONA NA KONFERENCJI SZEFOW PANSTW I RZADOW KRAJOW AFRYKANSKICH (*Charte de l'organisation de l'unité africaine adoptée à la conférence des chefs d'Etats et de gouvernements des pays africains*) (*Zbior Dokumentov*, n° 5 (213), Varsovie, 1963 (XIX), p. 561-592).

Communique le texte complet de la charte.

127.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. OAR (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) RAU (*Den'gi i Kredit*, n° 9, Moscou, 1963, p. 88).

Concerne l'accord signé entre les gouvernements de la R.A.U. et des U.S.A., garantissant les investissements américains en R.A.U.

128.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Alžir (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) (*L'Algérie. Den'gi i Kredit*, n° 10, Moscou, 1963, p. 91).

Concerne l'accord signé en 1963 entre la République Arabe Unie et l'Algérie pour la création en Algérie d'une banque et d'une Compagnie d'assurances, dont 61 % du capital appartient à l'Algérie.

129.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Ob Afrikanskom Banke razvitija (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) (*La banque africaine de développement*) (*Den'gi i Kredit*, n° 10, Moscou, 1963, p. 90-91).

Concerne la signature d'un accord à Khartoum le 4 août 1963 par les ministres des finances des 22 Etats africains indépendants et du Kenya, prévoyant la constitution, pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique, de la « Banque africaine de développement ».

130.

- b – LAUREAT MEŽDUNARODNOJ LENINSKOJ PREMII MODIBO KEJTA (*Modibo Keita est lauréat du prix international Lénine*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 9).

Concerne l'attribution à Modibo KEITA du prix international Lénine 1962 « Pour la consolidation de la paix entre les peuples ».

131.

- b – VAŽNEJŠAJA ZADAČA (*La tâche la plus importante*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 2-3).

La coexistence pacifique entre les idéologies bourgeoise et communiste ne peut subsister. La tâche la plus importante est l'utilisation de tous les arguments idéologiques contre la propagation des idéologies hostiles.

132.

- b – VNEŠNJAJA TORGOVLJA EKONOMIČESKI SLABORAZVITYE STRANY (*Le commerce extérieur des pays économiquement sous-développés*) (*Ekonomičeskoe položenie kapital. stran. priloženie k žurnalu; Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 8, Moscou, 1963, p. 135-136).

Tableaux statistiques des exportations et des importations de l'Algérie, du Ghana, de la R.A.U., du Maroc, du Nigéria, de

la Rhodésie et du Nyassaland, du Soudan et de la Tunisie, pour les années 1953, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961 et 1962.

b) *Publications en langues occidentales*

133.

b – BELAI (A.) – voir: YATA (A.).

134.

b – BOURQUIA (A.) – voir: YATA (A.).

135.

b – DABČEVIČ-KUČAR (S.) – *Les problèmes du monde en voie de développement* (Exposé à la 52^e Conférence interparlementaire du 12 au 20 septembre 1963 à Belgrade) (Supplément spécial à la *Revue de la Politique internationale*, n^o 324, Belgrade, 1963, p. 13-14).

Les problèmes du monde en voie de développement doivent être réglés sur une base absolument réaliste avec la collaboration des hommes et des Etats et la coopération économique universelle.

136.

b – DAVIDSON (B.) – *La solidarité afro-asiatique et la Chine* (*Revue de la Politique internationale*, n^o 326, Belgrade, 1963, p. 10-12).

Concerne le rôle joué par la délégation chinoise à la réunion récente à Nicosia du Comité exécutif de l'Organisation de la solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique. Les Chinois ont essayé de montrer qu'ils étaient les seuls défenseurs des peuples qui luttent pour la libération et ont combattu le Traité de Moscou.

137.

b – LAYACHI (A.) – voir: YATA (A.).

138.

b – MARINOVIČ (M.) – *Le dessous d'une campagne* (*Revue de la Politique internationale*, n^o 324, Belgrade, 1963, p. 9-11).

Concerne la propagation des contre-vérités au sujet de la position adoptée par la Confédération des Syndicats de Yougoslavie à l'égard du regroupement régional et inter-régional des syndicats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

139.

b – MESSOUAK (H.) – voir: YATA (A.).

140.

b – MILENKOVIČ (V.) – *Les exportations industrielles et les pays en voie de développement* (*Revue de la Politique internationale*, n^o 328, Belgrade, 1963, p. 19-21).

Concerne les exportations et les importations industrielles des pays en voie de développement: ceux-ci dépendent, dans une large mesure, des importations de produits industriels en provenance des Etats avancés.

141.

- b – OPAČIČ (N.) – *Nouvelles initiatives (Revue de la Politique internationale, n° 327, Belgrade, 1963, p. 4).*

Concerne les entretiens TITO-Hailé SÉLASSIÉ à Belgrade les 2, 3 et 4 novembre 1963.

142.

- b – PETKOVIČ (R.) – *Frontières africaines (Revue de la Politique internationale, n° 329, Belgrade, 1963, p. 12-14).*

Concerne les désaccords et les litiges entre Etats africains autour des frontières, dont certaines sont tracées arbitrairement.

143.

- b – PETKOVIČ (R.) – *Le conflit frontalier algéro-marocain (Revue de la Politique internationale, n° 326, Belgrade, 1963, p. 12).*

Aperçu du conflit: le recours aux armes ne devait pas constituer le moyen de rechercher ou d'imposer une solution.

144.

- b – PETKOVIČ (R.) – *Bamako et Addis-Abéba (Revue de la Politique internationale, n° 327, Belgrade, 1963, p. 7-8).*

Concerne la conférence de Bamako qui arrêta l'effusion de sang au Sahara maghrébin et la conférence d'Addis-Abéba qui devra trouver une solution au conflit frontalier algéro-marocain.

145.

- b – STANOVNIK (I.) – *Les « invisibles » des pays en voie de développement (Revue de la Politique internationale, n° 322, Belgrade, 1963, p. 20-22).*

Aperçu économique, du commerce extérieur et de la balance des « invisibles » – services non commerciaux – qui fait ressortir un déficit au détriment de ces pays.

146.

- b – V.S. – *L'Union africaine et malgache après Addis-Abéba (La Vie internationale, n° 9 (33), Moscou, 1963, p. 89-90).*

Aperçu politique après la conférence de fin juillet 1963, à Cotonou au Dahomey: tendance des Etats africains francophones à se rapprocher de la France.

147.

- b – YATA (A.); BOURQUIA (A.); LAYACHI (A.); MESSOUAK (H.); BELAI (A.) – *Halte à la lutte fratricide (La Nouv. Revue internationale, n° 11, Paris, 1963, p. 164-165).*

Concerne les incidents très graves qui se sont produits aux frontières maroco-algériennes.

148.

- b - *COMMUNIQUÉ CONJOINT SUR LES ENTRETIENS YOUGOSLAVO-ETHIopiENS* (*Revue de la Politique internationale*, n° 327, Belgrade, 1963, p. 22).

Concerne le séjour et les entretiens de l'empereur Hailé SÉLASSIÉ du 2 au 4 novembre 1963 à Belgrade.

149.

- b - *DEMENTI DE L'AGENCE DE PRESSE TCHÉCOSLOVAQUE* (*Bulletin d'information, Agence de presse tchécoslovaque*, n° 36, Prague, 1963, p. 15-16).

Concerne le démenti publié le 6 septembre 1963 par C.T.K. aux fausses informations sur de prétendues livraisons d'armes à la République sud-africaine.

150.

- b - *SEPT ÉTUDIANTS SOUDANAIS DEMANDENT À ÉTUDIER EN TCHÉCOSLOVAQUIE* (*Bulletin d'information, Agence de presse tchécoslovaque*, n° 35, Prague, 1963, p. 6-7).

Concerne la demande faite au mois d'août 1963 par ces étudiants, qui effectuaient leurs études supérieures en R.F.A., de les poursuivre en Tchécoslovaquie.

5. POLITIQUE ET VIE INTÉRIEURES DES PAYS D'AFRIQUE

A) Publications en langues originales

151.

- b - *ALEKSANDROVSKAJA (L.) - Kooperativnoe dviženie (Le mouvement coopératif)* (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 16-17).

Historique du mouvement coopératif dans les pays asiatiques et africains.

152.

- b - *ATIKA GADIRI - Bitva za novyj Alžir (La bataille pour la nouvelle Algérie)* (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 41).

Concerne la situation des femmes en Algérie.

153.

- b - *AUA KEJTA - Edinstvenno plodotvornaja politika (La seule politique bienfaisante)* (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 30-31).

Concerne la nécessité pour la République du Mali de connaître son histoire, son passé et plus spécialement la lutte menée pour conquérir l'indépendance.

154.

- b – BRAGINA (E.) – Rol' planirovanija (*Le rôle de la planification*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 14-16).

Concerne le rôle prépondérant de la planification pour le développement économique des jeunes Etats.

155.

- o – FRIDMAN (L.A.) – voir: GORDON (L.A.).

156.

- b – GARDNER (DŽ.) – Policijskoe gosudarstvo ugrožet miru (*L'Etat policier menace la paix*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 28).

Aperçu de l'oppression exercée contre les gens de couleur par le gouvernement en Union sud-africaine.

157.

- b – GENIN (I.) – Ekonomičeskie meroprijatija alžirckogo pravitel'stva (*Les mesures économiques du gouvernement algérien*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 11, Moscou, 1963, p. 115-121).

Concerne les conséquences de la guerre coloniale, la nécessité de procurer du travail et du pain à la population, les rapports avec la France et la voie que choisira l'Algérie.

158.

- b – GLUŠČENKO (E.) – Kak i sto let nazad (*La même situation qu'il y a cent ans*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 63).

Compte rendu du livre *Cent ans d'injustice* de P.M. ŠASTITKO consacré à la situation pénible des Hindous en République sud-africaine.

159.

- b – GLUŠČENKO (E.) – Konec nenavistnoj « ČITAGAN'I » (federacija) (*La fin de la Fédération exécrée*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 18-20).

Aperçu des événements politiques qui ont amené la fin de la Fédération des deux Rhodésies et du Nyassaland. L'avenir politique de la Rhodésie du sud.

160.

- GORDON (L.A.); FRIDMAN (L.A.) – Osobennosti sostava i struktury rabočego klassa b ekonomičeski slaborazvityh stranah Azii i Afriki (*Particularités de la composition et de la structure de la classe ouvrière dans les pays économiquement sous-développés de*

l'Asie et de l'Afrique) (*Narody Azii Afri.* (2), Moscou, 1963, p. 3-22).

Analyse fondée sur les données sociologiques de l'Union indienne et de la République Arabe Unie; tableaux.

161.

- ° – GUZEVATYJ (JA.) – Klassy i klassovaja bor'ba v ekonomičeski slaborazvityh stranah (*Les classes et la lutte des classes dans les pays économiquement sous-développés*) (Ed. IMO, Moscou, 1963, p. 126).

S : L.E.-P., n° 60, 7.10.1963, n° 9.

162.

- b – HOMJAKOV (V.A.) – Gosudarstvenno-pravovye institu'ty Gvinejskoj Respubliki (*Les institutions juridico-étatiques de la République de Guinée*) (*Sov. Gosud. i pravo*, n° 10, Moscou, 1963, p. 137-142).

Aperçu juridique: la constitution et l'organisation judiciaire.

163.

- ° – JORDANSKIJ (V.B.) – Bereg Slonovoj Kosti (*La Côte d'Ivoire*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1964).

S : N.K., 46.1963, p. 8.

Aperçu géographique, économique et politique (la lutte du peuple pour la liberté) de la République de la Côte d'Ivoire.

164.

- b – KACMAN (V.) – Dva goda nezavisimosti Tangan'iki (*Le Tanganyika après deux années d'indépendance*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 12, Moscou, 1963, p. 106-108).

Aperçu économique.

165.

- ° – KANAEV (G.) – Profsojuznoe dvizenie v Marokko (*Le mouvement syndical au Maroc*) (Ed. Profizd., Moscou, 1962, p. 94).

S : L.E.-P., n° 12/K, 5.10.1963, n° 19.

166.

- b – KORIEV (A.) – Novyj plan razvitija Efiopii (*Le nouveau plan de développement de l'Éthiopie*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 11, Moscou, 1963, p. 87-88).

Concerne le deuxième plan quinquennal de développement de l'Éthiopie (1962-1967) entré en vigueur seulement en 1963.

167.

- b – KOLESNIČENKO (T.) – Katanga, god 1963 (*Le Katanga, an 1963*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 32-34).

Aperçu de la vie. Les activités du Gouvernement katangais. L'intervention de l'Union minière dans la vie politique du pays. Les combats livrés et l'occupation du Katanga par les troupes de l'ONU. Le changement de Gouvernement.

168.

- b – KONOVALOV (E.) – N'jasalend: perspektivy razvitija (*Nyassaland: les perspectives de développement*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 27-30).

Aperçu économique: les difficultés financières, le déficit du budget, l'émigration. Malgré que le pays est relativement pauvre, il parviendra peu à peu à surmonter ces difficultés – séquelles de la domination britannique.

169.

- b – KORNEEV (L.) – « Ni rarini » – sovest' naroda (*La justice est la conscience du peuple*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 56).

Concerne le journal malgache « Ni rarini » (*ni rarini* veut dire en malgache « justice ») qui paraît à Madagascar.

170.

- b – KOROTKIN (L.) – Sostojanie statistiki v Respublike Mali (*La situation de la statistique en République du Mali*) (*Vestnik Statistiki*, n° 11, Moscou, 1963, p. 59-62).

Aperçu géographique et économique. Le développement du mouvement coopératif. La création en 1961 près du Ministère de l'Economie agricole et de la planification d'un département de statistique pour contrôler, entre autres, la réalisation du plan économique de 5 ans. Création des organes locaux de ce département.

171.

- KRIVENCOV (E.M.) – Razvitie sel'skogo hozjajstva Nigerii (*L'évolution de l'agriculture du Nigéria*) (*Narody Azii Afr.* (4), Moscou, 1963, p. 23-33).

La responsabilité des colonisateurs britanniques dans l'état arriéré de la production agricole; les mesures prises par le gouvernement du pays depuis l'indépendance dans l'intérêt de la réforme agraire; tableaux.

172.

- b – NIKOLAEV (JU.) – Pervyj s'ezd profsojuzov Mali (*Le premier congrès des syndicats du Mali*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 56-57).

Concerne le premier congrès de l'Union nationale des travailleurs du Mali, qui s'est tenu au mois de juillet 1963 à Bamako.

173.

- b – PILJACKIN (B.) – Brazzavil'skoe ého (*Echo de Brazzaville*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 11, Moscou, 1963, p. 55).

Aperçu de la situation politique au Congo (Brazzaville), en Républiques de la Côte d'Ivoire et du Tchad.

174.

- b – POPOV (JU.) – Proval profsojuznyh bossov (*L'échec des syndicats des « boss »*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 20-21).

Les travailleurs africains ont compris que « la Confédération internationale des syndicats libres » est une arme docile dans les mains des colonisateurs. Les syndicats ouvriers des jeunes pays africains quittent peu à peu cette Confédération.

175.

- b – SIVCEV (I.) – Fervurd « spasaet » civilizaciju (*Verwoerd « sauve » la civilisation*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 23-25).

Aperçu économique et politique – la terreur exercée en Union sud-africaine contre les gens de couleur, soi-disant dans le but de « sauver » la civilisation.

176.

- b – SOFIN (V.) – Nasledniki geroev Enuga (*Les héritiers des héros de la mine Enuga*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 60-61).

Compte rendu du livre *Our Labour Movement* d'Evo Okon AKAK, consacré au mouvement syndical du Nigéria.

177.

- b – STEPANOV (L.) – Ekonomičeskie problemy osvobodivšijsja stran (*Les problèmes économiques des pays qui viennent de se libérer*) (*Ekonom. Gazeta*, n° 41, Moscou, 1963, p. 35).

Les problèmes économiques sont: exterminer les restes du colonialisme; se débarrasser des monopoles étrangers; s'industrialiser; supprimer l'ordre féodal et promulguer des réformes agraires avec la participation de tous les paysans.

178.

- b – UL'RIH (O.) – Osnova industrializacii (*La base de l'industrialisation*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 13-14).

Toutes les ressources des jeunes Etats doivent être consacrées à la création et au développement d'une industrie nationale. Pour atteindre ce but il faut progressivement renforcer le secteur économique de l'Etat.

179.

- b – VEJRA PERES AKOT – Cego hotjat materi Kenii (*Ce que désirent les mères du Kenya*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 41-42).

Historique des revendications des femmes du Kenya.

180.

- ° – VERIN (V.P.) – Gosudarstvennyi stroi respublik Afromal'gashskogo sojuza (*L'ordre étatique des Républiques de l'Union malgache*) (Ed. IMO, Moscou, 1963, p. 224).

S : C., septembre 1963, L., P.P. n° 4, p. 4.

181.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Tangan'ika (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) Tanganyika (*Den'gi i Kredit*, n° 9, Moscou, 1963, p. 88).

Concerne la constitution de la Compagnie de commerce extérieur et du crédit du Tanganyika, dont 51 % du capital appartiennent au Gouvernement.

182.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Livija (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) Libye (*Den'gi i Kredit*, n° 10, Moscou, 1963, p. 92).

Concerne la nouvelle loi bancaire réglementant les fonctions de la banque centrale et l'activité des banques de commerce.

183.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Gana (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) Le Ghana (*Den'gi i Kredit*, n° 12, Moscou, 1963, p. 79).

Concerne l'abolition à partir du 15 octobre 1963 de l'obligation pour les compagnies étrangères au Ghana, de réinvestir, après déduction des impôts, 60 % de leurs bénéfices.

184.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. OAR (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) RAU (*Den'gi i Kredit*, n° 12, Moscou, 1963, p. 80).

Concerne la décision de l'organisation bancaire de la RAU d'augmenter la puissance des banques commerciales, ainsi que la décision du ministère de l'économie de soumettre à confiscation tous les billets de banque égyptiens introduits dans le pays par des étrangers ou nationaux.

185.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Kongo (Leopol'dvil') (*Brève information au sujet des devises et des banques à l'étranger*) Congo (Léopoldville) (*Den'gi i Kredit*, n° 11, Moscou, 1963, p. 90).

Concerne les deux mesures financières suivantes :

- a) Interdiction à partir du 1^{er} septembre 1963 de transférer les devises à l'étranger, excepté les paiements gouvernementaux et ceux destinés à couvrir les études des étudiants congolais à l'étranger.
- b) Réduction de la part en devises disponibles par suite d'exportation (de 35 % à 25 % en octobre 1963 et jusque 20 % à partir du 1^{er} novembre 1963), que les compagnies étrangères ayant leur activité dans le pays, peuvent laisser à l'étranger.

186.

- b — NARODY VYBIRAJUT PUTI (*Les peuples choisissent leur voie*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 12-13).

Concerné le soutien enthousiaste que les peuples d'Asie et d'Afrique donnent au système mondial socialiste et les luttes menées pour la libération économique.

187.

- b — POLOŽENIE EKONOMIČESKI SLABORAZVITYH STRAN (*La situation des pays économiquement sous-développés*) (*Ekonomičeskoe položenie kapital. stran. priloženie k žurnalu. Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 8, Moscou, 1963, p. 67-70).

Aperçu de la situation économique des pays économiquement sous-développés. L'index de la production industrielle et du commerce extérieur pour les années 1959, 1960, 1961 et 1962.

188.

- b — PROEKTY, NE JAVLJAJUŠČIESJA UTOPIEJ (*Des projets qui ne sont pas des utopies*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 58).

Concerné l'audacieux projet de construire une digue gigantesque sur le cours inférieur du Congo et de créer d'énormes réservoirs d'où l'eau s'écoulera vers la Méditerranée à travers le Sahara.

189.

- RESPUBLIKA MALI NA PUTI SOCIAL'NYH PEROBRAZOVANIJ (*La République du Mali sur le chemin des changements sociaux*) (*Narody Azii Afr. (2)*, Moscou, 1963, p. 23-36).

Vers la création d'une économie planifiée; la politique du Parti de l'Alliance soudanaise; analyse du programme de ce Parti.

190.

- ° — ROBOČIJ KLAS STRAN AZIJ I AFRIKI. Spravočnik (*La classe ouvrière en Asie et en Afrique. Vademecum*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1963).

S : N.K., 52.1962, p. 9.

Données détaillées sur l'importance, le nombre, la composition et la structure de la classe ouvrière de ces pays. Les mouvements communiste et social-démocrate. L'activité des syndicats.

191.

- b – STOIMOST' ŽIZNI I ZARABOTNAJA PLATA. Ekonomičeskoe položenie kapital. stran. priloženie k žurnalu (*Le coût de la vie et les salaires*) (*La situation économique des pays capitalistes*) (supplément au journal) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 8, Moscou, 1963, p. 155-156).

Tableau statistique du coût de la vie, entre autres, du Maroc et du Sénégal pour les années 1961 et 1962.

192.

- b – ZEMLJA OBETOVANNAJA (*Terre promise*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 46).

Aperçu du régime policier arbitraire au Tanganyika.

b) *Publications en langues occidentales*

193.

- b – AHMADI (M.) – *Au Maroc* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 12, Paris, 1963, p. 187-190).

Concerne la répression contre le parti communiste et en particulier l'arrestation arbitraire en octobre 1963 de personnalités communistes.

194.

- b – AMIDOU (A.); DIENNE (M.) – *En Afrique* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 10, Paris, 1963, p. 184-188).

Aperçu de la situation politique des jeunes Etats africains: le progrès de la conscience de classe dans le prolétariat africain, l'africanisation des cadres de l'administration, de l'armée et de la police et les répressions, les persécutions des démocrates.

195.

- b – BORISSOVA (K.) – « *Le Congo modèle* » (*La Vie internationale*, n° 10 (34), Moscou, 1963, p. 92-93).

Aperçu politique du Congo (Brazzaville).

196.

- b – DIENNE (M.) – *Une victoire des partisans de l'unité* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 12, Paris, 1963, p. 135-137).

Concerne la création au Sénégal, en octobre 1963, du Front démocratique national.

197.

- b – DIENNE (M.) – AMIDOU (A.).

198.

- b – DJURAŠKOVIČ (D.) – *La première constitution de l'Algérie* (*Revue de la Politique internationale*, n° 323, Belgrade, 1963, p. 11-13).

Aperçu politique, le système présidentiel, le rôle du F.L.N. et les droits fondamentaux du citoyen.

199.

- b - KHANGA (L.); MELIKIAN (O.) - *Unité, paix, politique de neutralité* (*La Vie internationale*, n° 12 (36), Moscou, 1963, p. 105-107).
Concerne l'activité politique et littéraire de Kwame N'KRUMAH (Ghana).

200.

- b - KORABLEV (V.) - *L'approbation populaire* (*La Vie internationale*, n° 10 (34), Moscou, 1963, p. 93-94).
Aperçu politique de l'Algérie après le référendum du 8 septembre 1963.

201.

- b - MELIKIAN (O.) - voir: KHANGA (L.).

202.

- b - MUSTAFA (I.) - *Au Soudan* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 12, Paris, 1963, p. 192-193).
Concerne la répression contre les communistes par le régime dictatorial installé au Soudan depuis 1958.

203.

- b - NIKOLAIEV (E.) - *Le nouveau gouvernement de l'Algérie indépendante* (*La Vie internationale*, n° 11 (35), Moscou, 1963, p. 116-117).
Aperçu de l'activité politique d'Ahmed BEN BELLA.

204.

- b - OUSSOV (G.) - *Sous l'empire du Moloch capitaliste. La situation de la classe ouvrière dans les pays associés d'Afrique* (*La Vie internationale*, n° 12 (36), Moscou, 1963, p. 38-43).
Aperçu de la situation de la classe ouvrière dans les pays africains de la sphère française: les bas salaires, le chômage, la pénurie de produits alimentaires et le service militaire qui devient une variante de travail forcé.

205.

- b - SHEFFERS (D.) - *En République sud-africaine* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 11, Paris, 1963, p. 193-196).
Aperçu politique: la terreur exercée par le gouvernement de VERWOERD contre les patriotes africains.

206.

- b - VEII (K.) - *Déchaînement de racisme* (*La Nouv. Revue internationale*, n° 9, Paris, 1963, p. 183-185).
Aperçu de la situation économique et politique au Sud-Ouest africain: exploitation et asservissement du peuple par les blancs.

207.

- b - LES DIFFICULTÉS ACTUELLES DU CONGO. Entretien avec Mwamba Mukanya (*La Nouv. Revue internationale*, n° 12, Paris, 1963, p. 114-120).

Concerne le Congo (Léopoldville): le bilan essentiel de l'évolution politique et économique; l'emprise du néocolonialisme; l'activité de l'ONU; le problème de l'intégrité nationale; la répartition des forces de classe; le mouvement de libération; les particularités de la lutte idéologique; la place occupée par la Ligue congolaise de la paix dans la vie politique et les perspectives de révolution nationale et de développement non capitaliste.

208.

- b - LA MÉTALLURGIE NOIRE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (*Bulletin d'information*, Agence de presse tchécoslovaque, n° 45, Prague, 1963, p. 8-9).

Concerne le symposium international sur l'essor de la métallurgie noire dans les pays en développement organisé par le Conseil économique de l'ONU à Prague du 11 au 16 novembre 1963.

6. DONNÉES GÉNÉRALES DESCRIPTIVES ET AUTRES SUR LES PAYS D'AFRIQUE

1° / EN GÉNÉRAL

A) Publications en langues originales

209.

- b - ARKAD'EV (V.) - Ispanskije kolonije v Afrike (*Les colonies espagnoles en Afrique*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 9, Moscou, 1963, p. 126-131).

Aperçu historique, géographique, économique et politique.

210.

- ELENIN (L.) - Trud i byt rabočih Afriki. S'erra - Leone (*Travail et genre de vie des ouvriers en Afrique*) (*Sierra Leone*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 26-28).

Aperçu économique, folklorique et politique.

211.

- b - FAMA NDAO - Senegalu nužen mir! (*Le Sénégal a besoin de paix!*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 41).

Lettre d'une déléguée sénégalaise au Congrès mondial des femmes décrivant la situation économique au Sénégal.

212.

- ° - GEDVIDZ' (JA.) - Afrika (*L'Afrique*) (Traduit du polonais) (Ed. I.L., Moscou, 1964).

S : N.K., 51.1963, p. 4.

Aperçu économique et géographique de l'Afrique centrale et du Sud.

213.

- b – GEJVANDOV (K.) Correspondant particulier de la revue – Respublika nabiraet tempy (*La république acquiert du rythme*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 23-26).

Aperçu politique, économique et culturel de la République du Ghana.

214.

- ° – ISMAGILOVA (R.N.) – Narody Nigerii (*Les peuples du Nigéria*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1963).

S : C., septembre 1963, L., P.P. n° 4, p. 4.

215.

- b – IVANOV (JU.) – Severnaja Rodezija na puti k nezavisimosti (*La Rhodésie du Nord sur la voie de l'indépendance*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 12, Moscou, 1963, p. 101-102).

Aperçu économique et politique.

216.

- b – KULIK (S.) – Oni zavoevali nezavisimost' v 1963 godu (*Ils ont conquis leur indépendance en 1963*) (*Ekonom. Gazeta*, n° 52, Moscou, 1963, p. 40).

Aperçu politique et économique de l'Afrique orientale.

217.

- b – KULIK (S.) – Kontury svobodnogo buduščego Kenii (*Les contours de l'avenir libre du Kenya*) (*Ekonom. Gazeta*, n° 52, Moscou, 1963, p. 40).

Aperçu économique et du lourd héritage de la domination britannique.

218.

- °b – SECOU TOURE – Nezavisimaja Gvineja (Stat'i i reči) (*La Guinée indépendante*) (*Discours et articles*) (Ed. de la lit. étrangère, Moscou, 1960, 188 p.).

(b: O.P. 1131).

Aperçu politique et économique.

219.

- b – SERGEEV (S.) – Adžuma Oginga Odinga (*Adjuma Oginga Odinga*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 11, Moscou, 1963, p. 129-130).

Aperçu de la vie et de l'activité du leader politique du Kenya.

220.

- b – VASIL'EV (I.) – Gvineja: prošloe i buduščee (*La Guinée: le passé et l'avenir*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 10, Moscou, 1963, p. 8-10).
Aperçu historique, politique et économique.

221.

- o – AFRIKA V TSIFRAKH. Stat. Spravochnik (*L'Afrique en chiffres*) Vademecum statistique (Ed. Sotsekgiz, Moscou, 1963).
S : C., septembre 1963, L., P.P. n° 4, p. 4.
Concerne l'économie africaine dans l'ensemble et par pays pour la période d'après guerre.

222.

- o – AZIYA I AFRIKA 1950-1960 gg. Stat. Sbornik (*L'Asie et l'Afrique 1950-1960*). *Recueil statistique* (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1963).
S : C., septembre 1963, P.P. n° 4, p. 4.

223.

- o – EKONOMIČESKOE POLOŽENIE STRAN AZII I AFRIKI V 1961 G. (*La situation économique des pays asiatiques et africains en 1961*) (Ed. I-ta Narod. Azii i Afriki, Moscou, 1963, p. 616).
S : L.E.-P., n° 67, 12.10.1963, n° 38.

- b – GOLOS MAL'GAŠSKIH ŽENŠČIN (*La voix des femmes malgaches*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 40).
Lettre d'une déléguée malgache au Congrès mondial des femmes décrivant la situation pénible de l'instruction à Madagascar.

b) *Publications en langues occidentales*

225.

- b – BARYCHNIKOV (V.) – *Le Kenya acquiert son indépendance* (*La Vie internationale*, n° 11 (35), Moscou, 1963, p. 113-115).
Aperçu politique et économique.

226.

- BITTMANN (O.) – *Kenia auf dem Wege zur Unabhängigkeit* (*Le Kenya en route vers l'indépendance*) (*Deutsche Aussenpolit.* 8 (5), Berlin, mai 63, p. 415-422).
Historique; données géographiques, démographiques, économiques et sociales du pays; ses problèmes politiques actuels.

227.

- b – KLIMOV (A.) – *Après la conférence d'Addis-Abéba* (*La Vie internationale*, n° 10, (34), Moscou, 1963, p. 113-114).
Aperçu politique et économique des Etats africains.

228.

- b – PUBLICATIONS SUR L'AFRIQUE (*Bulletin d'information*, Agence de presse tchécoslovaque, n° 48, Prague, 1963, p. 11-12).

Concerne la publication durant l'année 1963 à Prague de quelques livres importants sur le continent africain: l'Afrique, le Congo 1960, le Ghana est pressé, la Tunisie de long en large, Afrique au 4 et cinq siècles de lutte pour l'Afrique du Sud.

2° / À CARACTÈRE HISTORIQUE, ETHNOGRAPHIQUE, LITTÉRAIRE

A) *Publications en langues originales*

229.

- ° – ABD AR-RACHMAN AL DŽABARTI – Egipet pod vlast'ju Muchamada Ali (1806-1821) (*L'Égypte sous le pouvoir de Mohamed Ali (1806-1821)*) (Ed. I.V.L., Moscou, 1963, 790 p.).

S : Kubon & Sagner, Munich, Nova 84/64.

Aperçu historique.

230.

- b – ABRAMOV (G.) – « Latinskij kvartal » Afriki (*Le « Quartier latin » de l'Afrique*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 34-38).

Aperçu économique et folklorique du Dahomey.

231.

- ° – BELOUSOV (R.) – « V tysjačah ieroglifov » (O knigah i ljudjah) (*« Dans les mille hiéroglyphes » – Au sujet des livres et des hommes*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1963, p. 264).

S : L.E.-P., n° 54, 12.9.1963, n° 5.

232.

- b – BYSTROLETOV (D.) – Tihaja smert' i vol'naja žizn' (*Une mort douce et une vie libre*) (*Azija i Afrika Segodnja*, n° 6, Moscou, 1963, p. 40-43).

L'auteur, au cours d'un voyage en Afrique centrale, décrit la vie et le folklore des régions traversées.

233.

- b – BYSTROLETOV (D.) – Pigmei Kongo (*Les pygmées du Congo*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 42-44).

L'auteur, au cours d'un voyage au Congo, décrit la vie et le folklore des pygmées.

234.

- b – GRAMMATČIKOV (G.) – Oni budut svobodnymi ! (*Ils seront libres !*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 46).

Aperçu folklorique du Togo.

235.

- b – KOI'COV (R.) – My idem po Madagaskaru (*Nous parcourrons Madagascar*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 9, Moscou, 1963, p. 14-15).

Aperçu culturel et folklorique.

236.

- ° – KOROSTOVCEV (M.A.) – Vvedenie v egipetskuju filologiju (*Introduction à la philologie égyptienne*) (Ed. Ak. Nauk, Moscou, 1963, p. 278).

S : L.É.-P., n° 60, 7.10.1963, n° 18.

237.

- ° – RUBINŠTEJN (R.I.) – Novejšie archeol. otkrytija v Egipte (*Nouvelles découvertes archéologiques en Egypte*) (Ed. Vyss. skola, Moscou, 1962, p. 70).

S : Kubon & Sagner, Munich 1963, Lagerkatalog n° 2027, n° 71, p. 4.

238.

- ° – STARININ (V.P.) – Efiopskij jazyk (*La langue éthiopienne*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964).

S : N.K., 39.1963, p. 59.

239.

- b – AFRIKA TANCUET (*L'Afrique danse*) (*Azija i Afrika segodnja*, n° 8, Moscou, 1963, p. 54-55).

Aperçu folklorique du Niger.

240.

- ° – AFRIKANSKIJ ETNOGRAFIČESKIJ SBORNIK. Tom 1. Novaja serija (*Recueil ethnographique africain. Volume 1. Nouvelle série*) (Ed. Akad. Nauk SSSR, Moscou, 1964, p. 286).

S : N.K., 46.1963, p. 57.

241.

- °b – AFRIKANSKIJ ETNOGRAFIČESKIJ SBORNIK. Tom 2. Tom 5. Istorija. Etnografija. Lingvistika (*Recueil ethnographique africain*) (Histoire. Ethnographie. Linguistique) (Ed. Akad. Nauk, Moscou, 1958 et 1963, Vol. 2 – 302 p.; Vol. 5 – 284 p.).

(b: O.G. 176/2 et 5).

242.

- ° – ARABSKIE STRANY. Istorija (*Pays arabes. Histoire*) (Ed. Ak. Nauk., Moscou, 1963, 212 p.).

S : L.É.-P., n° 63, 21.10.1963, n° 2.

243.

- ° – BIBLIOGRAFIJA AFRIKI (*La bibliographie d'Afrique*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964).

S : N.K., 37.1963, p. 69.

Aperçu de l'histoire, de l'ethnographie, des langues, de l'économie, de l'organisation étatique et de la culture des pays africains pendant la période de 1749 à 1961.

244.

°b – ČISLENNOST' I RASSELENIE NARODOV MIRA (*Le nombre et la répartition des peuples dans le monde*) (Ed. Akad. Nauk SSSR, Moscou, 1962, p. 484).

(b: O.G. 231).

L'ouvrage est divisé en trois parties: la première (chapitres I-III) est consacrée à des données générales sur la population du globe terrestre (la séparation, la classification, la définition et certaines caractéristiques des peuples – le processus de migration et la répartition par sexe, âge, race et religion). La deuxième (chapitres IV-IX) est consacrée à la caractéristique ethnique de certains pays et parties du monde. La troisième partie est consacrée à des données statistiques-ethnographiques générales (la composition ethnique générale, le nombre et la répartition de la population dans le monde). Tableaux statistiques.

245.

° – NOVEJŠAJA ISTORIJA STRAN AZII I AFRIKI (*Histoire contemporaine des pays d'Asie et d'Afrique*) Manuel pour les universités (Ed. Mosk. un-ta, Moscou, 1964).

S : N.K., 42.1963, p. 19.

L'ouvrage englobe la période de 1917 à nos jours. Analyse les problèmes fondamentaux des mouvements de libération nationale en se basant sur les ouvrages de V.I. LÉNINE.

246.

° – STRANY I NARODY VOSTOKA. Sbornik statej (*Pays et peuples d'Orient*) (*Recueil d'articles*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964).

S : N.K., 52.1963, p. 11.

Aperçu économique, géographique, ethnographique, historique, littéraire et folklorique.

3° | A CARACTÈRE GÉOGRAPHIQUE

A) Publications en langues originales

247.

° – SIDENKO (V.P.) – Bereg Slonovoj Kosti (*La Côte d'Ivoire*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1964).

S : N.K., 39.1963, p. 11.

Aperçu géographique, folklorique et économique.

248.

- ° — SOVREMENNYE PROBLEMY GOSUDARSTV AZII, AFRIKI I LATINSKOJ AMERIKI (*Les problèmes contemporains des États d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine*) (Ed. Geografiz, Moscou, 1964).
S : N.K., 52.1963, p. 11.
Aperçu géographique et économique.

B) *Publications en langues occidentales*

249.

- b — PAKHOMOV (N.) — *La République sud-africaine (La Vie internationale, n° 9 (33), Moscou, 1963, p. 118-119).*
Aperçu géographique, politique et économique.

23 juillet 1964.

J.-L. Van Hecken (C.I.C.M.). — Betrekkingen van België met China onder Leopold I in de Belgische pers van 1858 tot 1865 *

(Note présentée par M. A. Cosemans)

Het is onder de regering van LEOPOLD I (reg. v. 1831-1865) dat België de basis legde voor economische, diplomatieke en culturele (godsdienstige) betrekkingen met China, betrekkingen die zich onder LEOPOLD II (reg. v. 1865-1909) zo gunstig zouden ontwikkelen, dat zij bij grote natieën naijver verwekten.

De toenmalige Belgische pers (= B.P.) bevestigde de feiten, die aanleiding gaven tot deze betrekkingen en laat ons toe, een eeuw nadien, hier de gebeurtenissen op te roepen in het licht van een verantwoorde kritiek. Weliswaar bezat, onder LEOPOLD I, de B.P. nog niet de technische vaardigheid, waarop ze zich thans beroemt. De meeste bladen hadden in het buitenland geen eigen correspondent. Zij moesten de nieuwsberichten betreffende het buitenland overnemen uit uitheemse bladen, tenware zij toevallig een bericht van „eigen correspondentie” konden aanbieden (1). De lezers werden over tal van buitenlandse vraagstukken slechts onvolledig ingelicht en over complexe toestanden en moeizame onderhandelingen bleef onze pers door de band onwetend.

Toch moeten wij toegeven dat de B.P. onder LEOPOLD I aan haar lezers het ontwikkelingsproces der buitenlandse betrekkingen met China en de strijd voor de godsdienstvrijheid in dit land, in hun hoofdlijnen heeft meegedeeld. Zodanig zelfs dat zij op de Belgische bevolking een zekere invloed uitoefende, die tot deze betrekkingen, vooral de culturele, zo niet aanleiding gaf, dan toch een zekere morele steun bood. Deze bewering wordt gestaafd door een opsparing die wij in de dagbladen van 1858 tot 1865

* Nota opgesteld in het kader der activiteiten van de Commissie voor de Geschiedenis van Congo (*Mededel. K.B.K.I.*, 1952, blz. 1 065-1 067) en voorgelegd tijdens de zitting van 4 november 1964 van voornoemde Commissie met het oog op het *Gedenkboek 1965* (*Mededel. K.A.O.W.*, 1963, afl. 4, blz. 269).

(1) [24, blz. 54]. De cijfers tussen [] verwijzen naar de bibliografie *in fine*.

deden, ons haast hoofdzakelijk beperkend tot *Le Bien Public* (= *LBP*), dat toen het voornaamste katholieke dagblad van België was. Over China geeft dit blad bijna geen andere berichten dan die welke in Franse en Engelse bladen verschenen waren. Nergens vindt men in dit blad een eigen visie op de toestand of de zaken van China. Maar de berichten die onder de titel „Buitenland. China” (2) gegeven worden zijn niet schaars: 90 in 1858, 30 in 1859, 22 in 1860, 35 in 1861, 16 in 1862, 15 in 1863, 13 in 1864 en 12 in 1865. Onder deze artikelen zijn er van enkele honderden, zelfs meer dan duizend woorden. Wij verwijzen naar deze artikelen in de tekst zelf.

Dit onderzoek — wij bekennen het — brengt geen nieuwe feiten aan het licht, maar toont alleen aan dat de uitgevers bezorgd waren om hun lezers over China in te lichten. De berichten die wij aanhalen hebben wij kritisch onderzocht, ons steunend op gegevens van gezagvolle schrijvers of op persoonlijke waarnemingen.

§ I. BERICHTEN OVER CHINA'S HANDELSBETREKKINGEN MET HET BUITENLAND EN DE GODSDIENSTVRIJHEID (1857-1860)

A. *De betrekkingen van België met China van 1831 tot 1857*

Om de lezer met de hier besproken feiten vertrouwd te maken, achten wij het nuttig, de toestand van de buitenlandse handel van België bij de troonsbestijging van LEOPOLD I en de opening van China voor „handel en missie” tot 1858 in korte trekken te schetsen.

Toen LEOPOLD koning van België werd, stond hij dadelijk voor een nijpend probleem: afzetgebieden vinden voor de Belgische nijverheid. „België, zo zegde hij, is een stoomketel die kleppen nodig heeft.” (3) Wat M. GERARD beaamde toen hij schreef:

(2) Onder de rubriek „China” worden dikwijls ook berichten uit Cochinchina en Japan gegeven, die wij niet meerekenden.

(3) [42, blz. 59].

Het productievermogen van onze nijverheid stijgt over het algemeen sneller dan de doeltreffende afzetgebieden, die haar zijn opengesteld (4).

Sedert twee eeuwen leefde de dichte Belgische bevolking grotelijks van de nijverheid. In de 18e eeuw vonden de Belgische voortbrengselen een uitweg naar Indië en China, door de Compagnie van Oostende (1722-1731) (5). Een drukke handel ontstond toen tussen Oostenrijks België en Canton. Maar de protestantse landen, Engeland en Holland, eisten reeds in 1727 de opheffing van de Compagnie. De Belgische handel met China werd stilgelegd en de Compagnie ontbonden op 16 maart 1731 (6). Na de Franse Omwenteling was de oprichting van het Koninkrijk der Nederlanden (1815) voor de Belgische afzetgebieden gunstig: de Hollandse koloniën en markten stonden van 1816 af open voor de Belgische voortbrengselen. Maar in 1830 scheurde België zich van Nederland af en verloor zijn afzetgebieden (7). *LBP* herinnert in 1859 „de heren fabrikanten van Gent” aan deze toestand:

Toen de omwenteling van 1830 de betrekkingen (v. België) zo winstgevend voor u, plotseling afbrak en aan Holland alléén zijn koloniën die met het goud en het bloed van België waren bevrucht geworden, overliet, hadt gij tal van redenen om dit tijdvak van voorspoed te betreuren (2, 30/X).

Een Engelsman, J. BENTHAM, gaf aan LEOPOLD I de raad in China een handelskantoor op te richten.

De Koning der Belgen, schrijft hij, moet voor de Belgische nijverheid een nieuwe markt vinden die gelijk is aan diegene waarvan de revolutie haar beroofd heeft (8).

Canton was toen de enige havenplaats waar China met de buitenwereld handel dreef. Doch deze haven werd in 1834, zo-

(4) Cfr. M.-L. GÉRARD: *L'industrie belge et ses débouchés*, geciteerd door [48], blz. 71.

(5) [30, 290-291] en [33, 109 vlg.].

(6) [32, 218]: Art. V van het II^e verdrag van Wenen deed voor altijd de handel en de scheepvaart van de katholieke Nederlanden in Oost-Indië ophouden. Deze bepaling, die naar de betekenis van Engelsen en Hollanders klaarblijkelijk onrechtvaardig was, is het treffendste bewijs van het zelfzuchtige exclusivisme van de handel in die tijd. Cfr. [31, 501-502].

(7) [42, blz. 65].

(8) [25, blz. 15-16] cfr. [8, 73-74].

niet in rechte, dan toch in feite gesloten (9). De oorlog die Engeland in 1840 aan China verklaarde en die bekend staat als de Opiumoorlog, werd door het verdrag van Nanking (10) het uitgangspunt van nieuwe handelsbetrekkingen, niet alleen met Engeland, maar ook met de V.S. van Amerika (11) en Frankrijk (12). Want China opende voor hen vijf havensteden: Canton, Amoy, Foetsjow, Ningpo en Sjanghai.

Voor België, dat toen in het Verre-Oosten vertegenwoordigd was door twee consuls, M. MOXHET in Singapoer en M. LANNOY in Manila, schenen deze gebeurtenissen een enige gelegenheid te zijn, om in China een afzetgebied voor Belgische waren te openen, in plaats van ze goedkoop aan Engeland te leveren, dat ze met grote winst in China aan de man bracht (13). Door de Kamer van Volksvertegenwoordigers werd de wens uitgedrukt dat België gunstig gebruik zou maken van de nieuwe toestand in China door deze verdragen geschapen. Daarop zond Graaf DE BRIEY, minister van Buitenlandse Zaken, op het einde van 1842, M. MOXHET naar China. Het rapport van deze consul had voor gevolg dat België de heer CRAWFORD KERR tot ere-consul voor België te Canton benoemde, met als hoofdtak de nodige inlichtingen voor de Belgische handel te verschaffen. Daar China zich in 1843 bereid verklaarde handelsvrijheid in de vijf open havensteden te verlenen aan al de landen die het verlangden (14) werd M. MOXHET een tweede maal op verkenning gezonden naar de Chinese havens. Hij ging tot Sjanghai en besloot na al de

(9) Daar de vergunning van de East-Indian Company (sedert 1684) eindigde in 1834, werd de handelsoepziener Lord NAPIER, door Engeland naar China gezonden. Maar hij werd in Canton niet binnengelaten. Cfr. [32, 482].

(10) Het verdrag met Engeland werd gesloten te Nanking op 29 aug. 1842 door Sir H. POTTINGER (1789-1856) enerzijds, TSJI-YING en YI-LI-POE († 1843) anderzijds. Het opende voor de handel met Engeland vijf Chinese havens. Cfr. [32, 130].

(11) Het verdrag met de V.S.A. werd gesloten door Caleb CUSHING op 3 juli 1844 te Wang-sjia (Macao). Cfr. [32, 133, col. a; 25, 33, nota 3 en 40, 148].

(12) De missie van LAGRENÉ kwam op 15 aug. 1844 te Macao aan en sloot op 24 okt. 1844 het verdrag van Wham-poa, havenstad op 12 mijlen van Canton. Dan verlangde LAGRENÉ nog een keizerlijk edict waardoor de katholieke godsdienst in China vrijheid zou verkrijgen. Op 22 dec. 1844 antwoordde TAO-KWANG op vijf punten, voorgelegd door TSJI-YING op 11 nov. 1844. Cfr. [27, 115 en 168].

(13) [25, blz. 22].

(14) Art. VIII van het bijkomend verdrag van Hoe-men-tsjai (Bocca Tigris) (28/VII/1843): „De Keizer van China heeft zich welwillend gewaardigd aan alle vreemde landen die te Canton handel drijven, het voordeel te verlenen van vrijhandel in de vier andere open steden”.

nodige inlichtingen verzameld te hebben, dat de Belgen zich niet moesten haasten, omdat de buitenlandse handel met China zich nog in een beginstadium bevond. Toch drong een groep handelaars van Gent er bij de Koning op aan „handelsagenten aan te stellen, die op gebied van handel en nijverheid, de vreemde landen moesten prospecteren”, zoals dat in Engeland geschiedde. LEOPOLD I, die groot belang stelde in de zaken van China (15), zond, langs de regering om, de zeekapitein EYCKHOLT om nieuwe inlichtingen naar dit land.

Afgezien van de vermelde groep handelaars van Gent, waren de Belgische kooplui, voor de handel met China, moeilijk te winnen (16). Zij moesten immers een groot kapitaal op lange termijn beleggen, zodat hun winsten, naar hun zin, te traag binnenliepen.

Maar Frankrijk zou België in zijn handelsbetrekkingen met China meeslepen. Onze kleine natie was immers een kind van de liberale beweging van 1830, in Frankrijk ontstaan, en zijn bestuur was nauw met Frankrijk verbonden, zo niet afhankelijk. Het Sino-Frans verdrag van Whampoa (1844) deed in aarzelend België de balans naar handelsbetrekkingen met China overhellen. In 1845 werd dit land door België gesolliciteerd alle handelsvoordelen van de nieuwe Chinese wetgeving aan België te vergunnen en in Canton een consulaire residentie toe te laten. M. LANNOY, consul te Manila, bezocht TSJI-YING († 1858), de Chinese gevolmachtigde voor Buitenlandse zaken. Deze wees eerst België's verzoek af, maar Peking, door hem voorgelicht, willigde het in en op 25 juli 1845 werd de handelsvergunning, met al de voordelen der vorige verdragen, plechtig toegekend. Alhoewel dit akkoord zeer voordelig was, oogstte het in België, dat toen met vele Europese landen betrekkingen aanknoopte, weinig bijval. De toestand in Canton had daar grotelijks schuld aan. De verdragen met China hadden immers totnogtoe geen noemenswaardig voordeel opgebracht noch aan Engeland, noch aan Frankrijk, noch aan de V.S.A. De Chinezen meenden dat zij niet gebonden waren door verdragen, die hun door wapengeweld afgedwongen werden. Gedurende tien jaren leefden Chinezen en vreemdelingen in wederzijds wantrouwen en gevaar-

(15) [25, blz. 31].

(16) [48, blz. 19].

lijke spanning, totdat de moord op P. CHAPDELAINE (17) en de aanslag op *The Arrow* (18) Engeland en Frankrijk een nieuwe gelegenheid boden China te dwingen zich voor de vreemdelingen open te stellen. Van dit ogenblik af constateren we in China een snelle evolutie naar de definitieve ontgrendeling van het land. De B.P. zal in deze ontwikkeling het aspect „handel” voor de zakenlui en vooral het aspect „missie” voor de Belgische clerus belichten.

B. *De bezetting van Canton door Engeland en Frankrijk*
(1857-58)

De bezetting van Canton door Engeland en Frankrijk was de eerste faze in deze omwenteling. Engeland nam het initiatief en Frankrijk volgde. Beide landen zonden gevolmachtigden naar China: Engeland Lord ELGIN (19) en Frankrijk Baron GROS (20) om de twee incidenten te regelen. Amerika en Rusland verleenden steun en zonden eveneens hun gevolmachtigden naar China (21). Dit alles deelt LPB in zijn kolommen mede [1, 4/I en 1, 5/I]. Engeland wilde eerst nog op een vreedzame wijze het geschil vereffenen door gezanten naar Peking te zenden, die met het keizerlijk bestuur de opening van het hemels keizerrijk voor alle natiën moesten regelen [1, 5/I]. Van Peking kwam geen

(17) Aug. CHAPDELAINE MEP (1814-1856) werd op 27 feb. met enkele christenen gemarteld te Si-lin in Kwang-si [5, 117-118] niettegenstaande het edict van 1844, dat verbood de in het binnenland aangehouden missionarissen te doden. M. WOE [52, 66] schrijft de moord op CHAPDELAINE toe aan een misverstand! Maar de omstandigheden van de dood sluiten deze veronderstelling uit, zoals blijkt uit [34, 78 vlg.].

(18) Op 8 oktober 1856 voerden Chinese kooplui van Hongkong op een Chinese boot, *The Arrow*, met speciaal voorrecht onder Engelse vlag. Het voorrecht was reeds één maand verstreken, maar dat wist de Chinese gezagvoerder niet. Hij nam de Chinezen gevangen en versmaadde de Engelse vlag. De Engelse consul van Canton, H. PARKES (1823-1885) eiste de vrijstelling der kooplieden en eerherstel aan de Engelse vlag. De Chinezen werden vrijgelaten, maar aan de Engelse vlag werd geen eerherstel gegeven. Voor Engeland was dat een *casus belli*. Cfr. [9, 1,3].

(19) Lord James BRUCE, Earl of Elgin and Kincardine (1811-1863) werd door het Engels bestuur als gevolmachtigde voor de zaken van China aangesteld, toen de tweede opiumoorlog met dit land op uitbreken stond.

(20) Baron J.B. L. GROS (1793-1870) was de gevolmachtigde minister van Frankrijk voor de zaken van China.

(21) W.B. REED (1806-1876) werd tot buitengewoon gezant van de V.S.A. voor China benoemd en kwam op 5 nov. 1857 te Hongkong aan [2,5/V en 23,2518]. Graaf E.V. POETIATINE (1803-1883) was gevolmachtigde voor Rusland [1,5/V].

antwoord. De Engelsen en de Fransen gingen dan tot actie over. Op 27 oktober 1857 bombardeerden zij Canton, op 11 december voer het Frans eskader *Bocca Tigris*, de delta van de Parelrivier binnen [1, 23/I], bezette Whampoa op 16 dec. en begon de blokkade van Canton [1, 1/II]. Een laatste maal eisten ELGIN en GROS van M. YEH (22), onderkoning van Canton en gevolmachtigde voor de betrekkingen met het buitenland, dat de verdragen van 1842 en 1844 zouden uitgevoerd worden, door vrije toegang te verlenen tot de vijf havensteden, in de verdragen vernoemd [1, 3/II]. YEH verwierp het ultimatum [1, 2/II]. Hij antwoordde, niet zonder moedwil, dat hij zonder een keizerlijk decreet niets kon toelaten. Wat hij wel kon, was vergoeding eisen voor al de schade door de Engelsen aan zijn residentie op 27 okt. voordien berokkend [1, 3/II].

Opdat de Westerse lezers het idee van China „de vreemden beslist buiten te houden” zouden begrijpen, publiceerde LBP een artikel over China's opvattingen aangaande de Westerse landen. Zij werden gelijk gesteld met Siam of Burma. Keizer TAO-KWANG (reg. 1821-1850) drukte in een brief aan PI KWI (23), gouverneur van Canton, zijn groot misprijzen voor de Engelsen uit: hij noemde ze „beesten” [1, 8/II]. Deze voorstelling wordt door André CHIH (Tsje) in zijn werk *L'Occident „chrétien” vu par les Chinois* (24) volkomen beaamd.

De vreemdelingen waren anderzijds goed ingelicht aangaande de onbeschrijfelijke warboel die de T'ai-p'ing-rebellen (zie verder) in China geschapen hadden [1, 8/II] en het nijpend gebrek van dit land aan een goed gewapend en gedisciplineerd leger [1, 9/II]. Daarom aarzelden zij niet Canton te bezetten. Op 28 dec. 1857 ontscheepten 4 600 Engelse en 900 Franse soldaten en op 29 dec. werd de stad ingenomen. LBP volgde voor zijn lezers de gebeurtenissen op de voet en wekte hun belangstelling door zijn artikelen te doorspekken met pittige anecdoten over de bezetting [1, 14/II; 1, 18/II; 1, 5/III], de gevangenneming van YEH en de tartaarse generaal MOE [1, 26/II], de briefwisseling tussen ELGIN en YEH [1, 27/II], de heropening van de

(22) YEH MING-TS'ENG (1807-1859) cfr. [32, 904-905].

(23) PI († 1859) was een Mongool.

(24) [20, blz. 13 vlg.].

katholieke kerk, door YEH gesloten [1, 7/III], de komische zijde van de bezetting, waarin de Chinese gezagvoerders YEH, PI en MOE het gelag moesten betalen [1, 9/III], de grote ellende der bevolking, die de rijke familiën noopte de stad te verlaten [1, 26 en 28/III], enz. De Engelsen ontdekten waarom keizer SJIEN-FONG (reg. 1851-1861) geen antwoord op Lord ELGIN's laatste vredespoeding had gegeven: zijn brief aan de Keizer vond hij in het archief van onderkoning YEH! [1, 11/III] YEH was de grote vijand der Verbondenen. Hij werd gearresteerd op de *Inflexible*, maar oefende toch invloed uit op de bevolking, door de weerstand tegen de vreemden te bezielen. De Engelsen zonden hem naar Calcutta en de regering van Peking liet hem in de steek. Maar in zijn vernederende gevangenschap behield YEH nog genoeg zelfbeheersing om met zijn vijanden te schertsen:

Verwittigt de gevolmachtigden, zei hij eens aan zijn bewakers, opdat zij spoedig komen, want ik ga aan wal gaan. Ik ben het beu op hen te blijven wachten in de kajuit van dit schip. [1, 28/III].

LBP geeft nog meer inlichtingen over YEH, tot aan zijn dood [1, 18/IV; 1, 23/IV; 1, 27/IV; 1, 1/V; 1, 3/V; 2, 5/VIII].

Na de bezetting werd Canton onder het gezamenlijk bestuur van Engelsen, Fransen en Chinezen geplaatst [1, 23/IV]. PI KWI verving voorlopig YEH als onderkoning, totdat de Keizer een ander zou benoemen. De plaats ontbreekt om hier al de maatregelen die dit triumviraat te Canton nam, te onderzoeken: de opruiming van alle wapenopslagplaatsen [1, 30/III], de rechtspleging [1, 3/IV], enz. Maar het verblijf in Canton en de inniger omgang met de Chinezen overtuigden de gevolmachtigden der mogendheden dat de bezetting China openstelde noch voor de vrije handel, noch voor de vrije beoefening van de christelijke godsdienst. Hun doel was niet bereikt en daarom schreven zij een nieuwe nota aan SJIEN-FONG [1, 2/IV.] Zij vroegen een gevolmachtigde te zenden, die „met gezag” de opening van China voor handel en missie met hen zou regelen en gaven hem rendez-vous te Sjanghai, op 1 april. Zo niet zouden zij naar Peking gaan om persoonlijk met de Keizer te onderhandelen [1, 2/IV]. De nota werd door L. OLIFANT, secretaris van ELGIN, DE CONTADES, secretaris van GROS en M. FREEMAR te Sjanghai aan HO KWI-TSJING (25) overhandigd [1, 2/VIII]. Te Canton stel-

(25) HO KWI-TSJING (1816-1862) cfr. [32, blz. 620].

den ELGIN en GROS een commissie samen, die op de nieuwe onderkoning moest wachten terwijl zijzelf naar Sjanghai afreisden.

De commissie, schrijft *LBP* [1, 16/IV] wachtte met groot ongeduld op de nieuwsberichten, die de uitslag moesten aankondigen van de nog vriendschappelijke stappen van de vier mogendheden bij het Hof van Peking en van de belangrijke vergunning in het voordeel van de beschaving en de handel van de wereld, die zij aan de vorst van het hemels keizerrijk vroegen.

C. Het aspect „missie” in China van 1844 tot 1858

Zijn talrijke berichten over China, die in België de toestand van de handel met dat land bekend maakten, beletten *LBP* niet het aspect „missie” eveneens te belichten. Toen T. DE LAGRENÉ (1800-1862), de Franse gezant, het verdrag van Whampoa (1844) met China sloot, had hij door de tussenkomst van TSI-YING een edict van keizer TAO-KWANG verkregen, waardoor deze een einde stelde aan de vervolging van de katholieke Kerk in China: geen enkel christen zou voortaan nog gestraft worden, alleen maar omdat hij christen was. Indien de missionarissen, niettegenstaande het verbod, behalve in de vijf open steden, in China te verblijven, toch in het binnenland drongen, mochten zij aangehouden worden, maar noch mishandeld noch gedood, doch moesten aan de consul van de naburige havenstad uitgeleverd worden (26).

Daardoor, schrijft *LBP*, bekleedt Frankrijk in de Chinese kwestie een uitgelezen plaats... De belangen die het verdedigt zijn morele belangen en het handelt uit kracht van formele verdragen. Het verdrag van Whampoa stelt formeel de Chinese katholieken onder de bescherming van Frankrijk." [1, 23/1].

Deze laatste bewering van *LBP* is onjuist. Het verdrag van Whampoa van 24 oktober 1844 houdt zich met het Frans protectoraat niet bezig. De godsdienstvrijheid werd verleend door een edict van TAO-KWANG, van 22 dec. 1844. Maar in dit edict is er geen sprake van de „christenen formeel onder de bescherming van Frankrijk te plaatsen”. LAGRENÉ verklaarde zelf: „Zij zijn de onderdanen van hun keizer en onderworpen aan de wetgeving van hun land.” (27) Bij de Chinese christenen kwam evenmin de

(26) [27, blz. 140].

(27) [52, 495-496].

gedachte op dat zij, omwille van de Franse bescherming, onttrokken werden aan de jurisdictie van hun eigen land. Maar het is de verdienste van LAGRENÉ van, zonder opdracht vanwege zijn landsbestuur, door zijn herhaald aandringen bij TSJI-YING, de godsdienstvrijheid voor de Chinezen te hebben verkregen. Wat de Engelsman POTTINGER, in 1842, te Nanking verwaarloosd had.

De verschijning van P. HUC's *Le Christianisme en Chine* (28) gaf aan *LBP* de gelegenheid, door een lang artikel, dat de katholieke missiën tegen de aanvallen van de Franse bladen *Journal des Débats* en *Le Siècle*, verdedigde, voor de bloedige maar glorievolle missie van China een warme sympathie te verwekken [1, 9/1]. Volgens *LBP* verschilde, na het edikt van TAO-KWANG, de toestand van vrijheid of vervolging voor de christenen en hun instellingen, naargelang de invloed van de Europeanen moest gevreesd worden of niet.

Op enige afstand van de steden waar de Europeanen zich kortgeleden bekend maakten, hebben christenen hun geloof moeten belijden, onder stokslagen. Twee brave bestuurders van christenheden hebben ieder, de ene dertig en de andere twintig slagen van de bamboelat gekregen. Maar zij hebben zich vrijgekocht door enige munstukken te geven. Dit geschiedde echter niet zonder dat zij op hoge toon verklaard hadden dat men hen mocht ter dood brengen, maar hun geloof niet doen afzweren [1, 19/1].

Doch in de open havensteden kenden de katholieke instellingen toch een zekere bloei. *LBP* kon dat aan zijn lezers bewijzen door een artikel te publiceren over de H. Kindsheid in China. Dit moet E.H. T. VERBIST, priester van het Aartsbisdom Mechelen en vurig ijveraar van dit liefdewerk, waarvan hij in 1859 lid werd en in 1860 nationaal bestuurder, een grote belangstelling hebben ingeboezemd.

Ik ben gelukkig, schrijft een Zuster van Liefde uit Ningpo, om de ijver die U bezielt voor het zo bewonderenswaardig en belangwekkend werk van de H. Kindsheid. De vrome haast om U bij dit gezegend werk aan te sluiten, draagt doeltreffend bij tot de uitbreiding van het rijk van God in de schoot van het rijk van de duivel. Hoeveel zielen worden hem ontrukkt door de aalmoes van de kleine

(28) Evarist HUC (1813-1860) was een oud-missionaris in China en Mongolië. Hij had in Europa vermaardheid verworven door zijn boek *Souvenirs d'un voyage*, cfr. [29].

kinderen! Weinige dagen gaan voorbij zonder dat wij het geluk hebben, hoe onwaardig wij ook wezen, op het voorhoofd van een twintigtal, soms nog meer, arme kleine kindjes, het water te doen vloeien, dat hen doet herboren worden tot het bovennatuurlijk leven [1, 10/X].

Dit artikel was van de hand van de katholieke schrijver L. VEUILLOT in de *Univers*, waarin hij een hevige polemiek voerde met *Le Siècle*, dat in een reeks artikelen meende te bewijzen, dat in China de kindermoord niet bestond (29).

Dit liefdewerk was trouwens maar een onderdeel van de grote missie actie door Frankrijk en zijn missionarissen in de 19e eeuw in China ondernomen. L. VEUILLOT schreef heerlijke bladzijden over de missionarissen en hun werk in China. *LBP* nam deze over en was in staat het missievuur der Fransen, in de harten van Belgische priesters te ontsteken. Hij vernoemt de stichting van het Werk voor de Voortplanting van het Geloof door P.-M. JARICOT (30) en van de *Annalen van de Voortplanting* (31), die hij de *acta martyrum* van de 19de eeuw noemt. „Zij verwekken roepingen, schrijft hij, zij zijn de eerste school van de missionarissen.”

Een groot aantal draagt met roem de langdurige marteling van hun bestaan. Van hun jeugd af hadden zij de gedachte opgevat hun leven te offeren en zij zijn aan die opvatting trouw gebleven door het lezen van de *Annalen van de Voortplanting van het Geloof*.

...Deze heiligen, deze apostelen, deze martelaren zijn onze vrienden, onze verwanten, onze broeders, de kroon en de glorie van het vaderland... Reeds nu mag men zeggen dat er een algemene drang bestaat, die onweerstaanbaar zal worden als die welke tot de kruisvaarten deed beslissen. „Wij gaan het bloed van onze missionarissen opeisen”, zei NAPOLEON, toen hij de veldtocht van Canton aankondigde. En nu? Welk zal het doel zijn van de veldtocht naar Peking?... De Franse gevolmachtigde heeft maar één zaak, die rechtvaardig en eerbaar is, te vragen: de vrijheid van de katholieke missionarissen [1, 30/IV; 1, 1/V; 1, 2/V].

(29) Het is nutteloos hier deze discussie te hernemen. Meer dan één Chinees gouverneur of beambte gaf aan zijn onderdanen bevelen om de sociale kwaal van de moord op kleine meisjes ongedaan te maken. Zie *Annalen van Scheut*, 1908, 211-213; [23, 1865-67]; [37, 157-186].

(30) Pauline-Marie J. (1799-1862) stichtte dit werk in 1822.

(31) De *Annales de la Propagation de la Foi* werden gesticht te Lyon in 1825.

D. De toestand in Canton en de eerste veldtocht naar T'ien-tjin

1. De toestand in Canton.

Na de bezetting van Canton in 1857 kwam er aanvankelijk een kentering in de Sino-Westerse betrekkingen. SJIEN-FONG had een nieuwe onderkoning, HWANG TSOENG-HAN gezonden om met de bezetters te onderhandelen [1, 1/V; 1, 2/V]. Maar het optimisme verdween spoedig. HWANG begon met massamoorden van verdachten en christenen. Engelse soldaten waren getuige van de dood van een vrouw die veroordeeld was om levend in stukken te worden gesneden. Toen zij de Engelsen zag smeekte zij hen haar te verlossen.

Deze ongelukkige vrouw maakte menigmaal het kruisteken, zij wendde haar smekende blikken naar hen (de Engelsen) alsof zij hun had willen doen verstaan, dat zij haar moesten bevrijden van de wrede pijniging, die zij ging onderstaan, misschien omwille van haar christelijk geloof [1, 5/V].

HWANG hitte de bevolking op tegen de bezetters [1, 16/VI] en vaardigde een decreet uit, waardoor hij beloningen uitloofde aan hen die een officier, 't zij Engelsman, 't zij Fransman konden gevangen nemen (5 000 Ts), die het hoofd van een barbaar zouden afhakken (50 Ts), die een oorlogschip zouden kapen (10 000 Ts), enz. ⁽³²⁾ [1, 18/IX]. De vreemdelingen voelden zich in de stad niet meer veilig: de Chinezen wierpen met stenen, zo zij zich op straat vertoonden. Te Fasjan organiseerde HWANG een leger van 50 000 „dapperen” om de bezetters te verjagen [1, 2/VII]. De Engelsen waagden tegen hen een aanval, maar werden gevangen genomen. De „dapperen” kraaiden overwinning en de Europeanen liepen groot gevaar [1, 30/VII].

Er blijft ons weinig vrijheid over... Drie Europese kooplui, die per boot vanuit Whampoa reisden werden gekidnapt; een protestants minister werd door het gepeupel op slagen onthaald; drie schildwachten werden neergesabeld of opgeblazen door poederzakken; een Engelsman werd in een ravijn gestort en onder granietblokken voor dood achtergelaten [1, 17/VIII]. Men is nergens meer veilig, tenzij te midden van de troepen der Verbondenen. Op tien passen van hen dreigt het gevaar plots gevangen genomen te worden door middel

(32) Er is een klein verschil in het bedrag der beloningen met [17, 22].

van een net en dan dadelijk het hoofd en de polsen te worden afgesneden. Vier Franse soldaten gingen in de stad provianderen. Zij werden aangevallen en één van hen werd het hoofd afgesneden. De aanvoerder van de zeemacht deed aanstonds zijn troepen oprukken naar de straat waar de sluipmoord had plaats gehad. Op een afstand van 100 stappen werden alle volwassen mannen die zich in hun huizen langs de straat bevonden, meedogenloos gefusilleerd. De zes- en veertig lijken werden ten toon gesteld om tot les te strekken voor de voorbijgangers [1, 6/IX].

Dat er met dergelijke onlusten geen handel gedreven werd in Canton valt licht te begrijpen. De Chinese winkeliers en zakenlui, die zich in de oude factorijen gevestigd hadden, verhuisden naar Macao of Hongkong. Toch hielden vijftien Engelsen koppig vol en beweerden dat zij hun huizen niet zouden verlaten om de Chinezen te beletten ze in brand te steken. „Ik vrees, voegt de correspondent er aan toe, dat de brand hun huizen en ook hen zal verslinden [1, 8/VII; 1, 4/IX].

Alle mensen met gezond verstand, schrijft een ander, zijn het erover eens om te zeggen dat men met de Chinezen nooit hartelijke betrekkingen zal aanknopen, zolang men ze in hun eigen taal niet te woord zal staan [1, 4/VIII].

2. De veldtocht naar T'ien-tjin (april-juni 1858)

Ondertussen waren Lord ELGIN en Baron GROS tegen 1 april in Sjanghai aangekomen. ELGIN was vast besloten het verdrag van 1842 te herzien en China open te stellen.

Het is thans een gunstig ogenblik, schrijft *LBP* om China toegankelijk te maken. Het keizerrijk zal er grote morele en materiële voordelen bij winnen. Het land is overbevolkt en de bevolking staat gedurig blootgesteld aan hongersnood. Zij verlangt vurig dat er betrekkingen aangeknoopt worden met het buitenland. Het zijn de ambtenaren en de hogere klassen, die de vijanden van de Europeanen zijn, omdat zij, omwille van hun invloed, alle contact met onze gedachten vrezen [1, 20/V].

Zoals wij hoger meldden, zond SJIEN-FONG zijn gevolmachtigde niet naar Sanghai maar naar Canton. Hij liet dit aan ELGIN en GROS weten en voegde er bij:

Uwe fouten zullen U edelmoedig vergeven worden en u zult nog kunnen genieten van de zoete gunsten van de hemelse troon. Wat de Russen betreft, die kregen nooit toelating om in de wateren van

onze Oostkust te komen. Hun ruilplaats ligt in het Noorden (33). Dat de gevormachte er spoedig heenga en ginder op onze verdere bevelen wachtte. De Amerikanen die nooit tegen ons durfden opstaan, moeten van onze kant niets vrezen. Dat hun gezant naar het Zuiden weerkere en voortga met orde en vrede onder de handelslui, zijn landgenoten, te handhaven [1, 16/VI].

Deze brief was alles behalve bevredigend voor de Verbonden. Het antwoord op een schrijven van februari gaf geen hoop meer op een vreedzame overeenkomst.

De regering (van Peking) is bereid de verlangens van de nederige petitie der Russen en der Amerikanen in te willigen; maar wat de Engelsen en Fransen betreft, ten gevolge van de geest van oproer die hen bezielt, zal Zijne Majesteit met hen niet onderhandelen en zal ook niet toestaan dat er aan de thans bestaande verdragen iets gewijzigd worde [1, 20/VI, 1, 1/VI, 1, 7-8/VI].

Op 1 april verscheen te Sjanghai geen Chinees gevormachte. De Rus E.-V. POETIATIN verliet de stad op 9 april, gevolgd door ELGIN op 10 april, door de Amerikaan W.B. REED op 11 en door Baron GROS op 14 april [1, 20/VI]. Diezelfde dag bereikte de eerste de monding van de Peiho-rivier. Toen allen op 8 mijlen van de kust hun schepen geankerd hadden, vroegen zij aan de gouverneur van Tsje-li, T'AN T'ING-SJIANG (34) gevormachten naar Ta-koe te zenden [1, 18/VII; 1, 19/VII]. Op 30 april liet T'AN weten dat hij met twee anderen, TSOEN-LOEN, bestuurder van de graanschuren en WOE, een ondersecretaris aangeduid was om „met de natiën die zich in de haven bevonden te onderhandelen” [1, 2/VIII]. Na enkele dagen over en weer gepraat te hebben, bekende T'AN, op 6 mei, dat hij geen geloofsbrieven had. Daarop besloten de Verbonden de forten aan te vallen. Op 19 mei zonden zij een ultimatum (35) en op 20 mei openden zij het vuur. Na één uur waren de forten ingenomen. *LBP* publiceerde een uitvoerig verslag over de strijd om Ta-Koe [1, 2/VIII]. ELGIN en GROS zetten hun tocht voort naar T'ien-tjin. Twee nieuwe gezanten, KWI-LIANG (36) en HWA-SJA-NA (37) (en later nog de oude TSJI-YING) kwamen hen daar tegemoet [1, 16-17/VIII]. De Russen waren de eersten om op 13 juni met

(33) Kiahkta, Selengga en Nertsjink krachtens het verdrag van 21.10.1727.

(34) [32, 428].

(35) [39, 1, 279].

(36) KWI-LIANG (1785-1862) Zie [32, 428-431].

(37) HWA-SJA-NA (1806-1859) was een Mongool. Cfr. [32, 428].

China een nieuw verdrag te sluiten. Dit nieuws werd over Mongolië, Kiahkta, naar St.-Petersburg gedragen en vandaar naar Parijs en Londen geseind. Ook Amerika (38) sloot op 18 juni een verdrag. Ondanks de onvriendelijke houding der bevolking [1, 6, IX] bekwam ELGIN op 26 juni en GROS op 27 juni een nieuw verdrag na moeizame besprekingen met KWI-LIANG. Alhoewel Rusland, Amerika en Engeland bij het sluiten dezer verdragen, vooral handelsbetrekkingen voor doel hadden, hebben zij toch ook de godsdienstvrijheid in zekere mate verbeterd. Doch hun bepalingen bleven zeer vaag, zoals b.v. art. IV van het Amerikaans en art. VIII van het Engels verdrag. Maar wat deed baron GROS ten voordele van de christen godsdienst? Zijn verdrag is op gebied van godsdienstvrijheid heel wat klaarder en zakelijker dan de andere. Art. XIII luidt:

Daar de christelijke godsdienst als essentieel voorwerp heeft, de mensen tot de deugd aan te zetten, zullen de leden van al de christelijke gemeenschappen een volledige vrijheid genieten, voor hun persoon, hun goederen en de beoefening van hun godsdienstuitoefening. En een doeltreffende bescherming zal verleend worden aan de missionarissen die zich op vreedzame wijze naar het binnenland begeven, voorzien van de wettelijke paspoorten, waarover in art. VIII gesproken wordt. Geen enkele hindernis zal door de gezagvoerders van het Chinees keizerrijk gesteld worden aan het recht dat in China aan iedereen toegekend wordt, d.i. zo hij wil, het christendom aan te kleven en de uitoefening ervan te volgen, zonder dat voor dit gedrag enige straf zal opgelegd worden. Al wat vroeger geschreven, afgekondigd of gepubliceerd werd in China op bevel van het landsbestuur tegen de christelijke godsdienst is volledig afgeschaft en blijft zonder waarde in alle provinciën van het keizerrijk.

Een missionaris, P. CHAGOT (39) dankte God voor de grote weldaad.

Baron Gros en admiraal Rigault, zo schrijft hij, hebben juist aan M. Libois (40) geschreven dat door dit verdrag de christelijke godsdienst erkend wordt in gans het keizerrijk en dat de missionarissen overal vrij kunnen rondgaan! Wat een verandering! Van veroordeel-

(38) [44, 426]. In art. IV wordt godsdienstvrijheid verleend, maar in vage termen.

(39) CHAGOT MEP (1824-1896) cfr. [35, 8].

(40) [35, 398]. LIBOIS MEP (1805-1872) vertrok in 1837 naar China en werd in 1842 procureur in Macao, hij was bekend om zijn wijsheid en had betrekking met LAGRENÉ. Hij verlegde de prokuur der MEP naar Hongkong. In 1860 was hij apostolisch prefect van de Twee Kwangs. In 1860 ook stond hij P. DELAMARRE af aan B. GROS en P. DELUC aan C. COUSIN-MONTAUBAN.

den worden wij burgers! Ontlast van talrijke hindernissen die onze ijver versmachtten en ons deden sterven in de akeligste kerkers, zullen wij voortaan in het openbaar onze heilige godsdienst kunnen beoefenen! Hoe moeten wij God niet bedanken [1, 15/IX].

3. Waarde en onmiddellijke gevolgen van de verdragen van T'ien-tjin.

Eindelijk zouden de vreemde landen dan met het zolang gesloten miljoenenrijk in vrede en op wettige basis kunnen handel drijven en de godsdienst verspreiden.

Het bestaan alléén van deze verdragen is een merkwaardig feit. Voor al de contracterende mogendheden betekenen ze de toekenning van een recht en de onderlinge verplichting van dit te doen gelden. Tot nu toe had men dergelijke uitkomst niet bereikt: China is voortaan wettelijk en officieel opgesteld voor handel met de natiën [15,1/IX].

a) *Invloed van dit feit op de handelsbetrekkingen met België:*

In België werd de nieuwe vrijheid, door de verdragen van T'ien-tjin verkregen, ten zeerste gewaardeerd.

De handelsmilieu's hebben het sluiten van een nieuw verdrag tussen China, Frankrijk en Engeland met vreugde vernomen. Men is het er over eens dit traktaat te beschouwen als een uitgangspunt van een nieuw tijdperk dat op een gevoelige wijze de betrekkingen tussen de Europese natiën en China zullen ontwikkelen. Tot nog toe was de Belgische handel met China bijna onbeduidend, maar het moet niet altijd even terughoudend voor verre ondernemingen blijven [15,1/IX]

Het landsbestuur nam het initiatief. De Belgische vertegenwoordigers te Parijs, te Londen, te St.-Petersburg en te Washington kregen opdracht te polsen in hoever de nieuwe verdragen op België toepasselijk waren. Allen gaven een gunstig antwoord. Daarop werd J.-B. d'EGREMONT, consul-generaal te Singapoer, belast met onderhandelingen met China. De Koning bekleedde hem met volmacht (41), maar de regering beperkte de opdracht van de voormelde ambtenaar tot het aanknopen van handelsbetrekkingen. Daarover waren F.A. BRUCE en B. GROS in Hongkong het volledig eens. China scheen echter in het vervolg alleen agenten met diplomatiek karakter te aanvaarden, die geen handel dreven. België wilde het tegenovergestelde. d'EGREMONT

(41) [25, blz. 50].

verlangde daarom met ELGIN te spreken en vertrok naar Sjanghai. De Chinezen lieten hem weten dat zij geen volmacht hadden om met Belgen te onderhandelen: zij verwezen hem naar Canton, waar de onderkoning die macht had. D'EGREMONT keerde weer naar deze stad en schreef aan HWANG TSOENG-HAN. Deze weigerde, onder voorwendsel dat zijn volmacht hem ontnomen was en naar Sjanghai was overgeheveld. Maar het incident van Ta-koe, waarover dadelijk, was de oorzaak van een succesvolle bekroning van EGREMONT's besprekingen: hij bekwam dat België in China een handelsagent, zonder diplomatiek karakter mocht benoemen en verkreeg de commerciële voordelen van de meest bevoordeligste natie (42).

b) *Gevolgen voor de verspreiding van het geloof in China:*

Met grote tegenzin, alleen maar om van de tegenwoordigheid der barbaren verlost te worden, had China de verdragen, die het onhoudbaar vond, ondertekend (43). Weldra kwamen uit dit land tegenstrijdige berichten over de invloed dezer verdragen op de verspreiding van het christendom. Dank zij art. XIII constateerden de missionarissen in de streek van Kiang-an, in Centraal-China en in Pao-ting (Tsjeli) vele nieuwe bekeringen. In Hoe-pei, bij de Chinese priester Jan Tsj'en, werden in november 50 volwassenen gedoopt; elders kwamen 112 catechumenen catechismusles volgen en naar de preek van de priester luisteren [1,23/XII]. Maar in andere plaatsen had het nieuw verdrag geen invloed. In Hoe-nan b.v. werd de bisschop in de gevangenis opgesloten en de christenen verplicht kruisen voor hun deur te plaatsen. De ontrouw van de beampten bewees dat het verdrag van T'ien-tjin zonder gevolg bleef. Zo lang de diplomatieke agenten te Peking geen blijvende residentie hadden, zouden de verdragen met de voeten getreden worden [2, 14/II] (44). Dezelfde toestand heerste in Canton. Er werd verteld dat de Franse gezant in het bezit was van een stuk, afkomstig uit Peking, dat aan de commissarissen in de provincie Canton oplegde te handelen alsof er geen verdrag bestond, doch goed op te letten,

(42) HO KWI-TSJING in brief van 19.10.1859 aan D'EGREMONT, in [25, 66].

(43) [22, 57].

(44) [21, 102-103].

dat zij bij de „*verschrikkelijke duivels*” de „*zoon des hemels*” niet in het gedrang brachten [2, 3/III]. De diplomatische vorm waarin de toegevingen op godsdienstig gebied waren geschied, had geen belang. In de grond beschouwden de Chinezen deze niet alsof zij aanzienlijke gevolgen zouden hebben. Zij wisten wel dat in de afgelegen dorpen de mandarijnen altijd het middel zouden vinden om straffeloos de nieuwe wet te ontwijken, tot groot nadeel van de christenen [2, 25/X]. Maar er was toch hoop dat bij het bekrachtigen van de verdragen de rechten voor de christenen zouden erkend worden.

E. *De tweede veldtocht naar Noord-China (1859-1860)*

1. De overval te Ta-koe (1859):

De verdragen van T'ien-tjin moesten in 1859 bekrachtigd worden. De mogendheden wilden dat hun ministers te Peking resideerden. Maar voor de Mantsjoe-regering betekende dat een ontwijding van de heilige stad! De keizer liet in het geheim de forten van Ta-koe, aan de monding van de Pei-ho, herstellen en verdedigen door zijn beste generaal, de Mongool, SENGERINTSJIN (45). Toen F.A. BRUCE (1814-1867) en A. DE BOURBOULON (°1809), ministers van Engeland en Frankrijk, in april 1859 naar het Noorden voeren om de verdragen te doen bekrachtigen [2, 5/VII; 2, 14/VIII], stootten zij op versperringen in de Pei-ho. Admiraal HOPE wilde er door breken, maar de ganse vloot werd beschoten en moest met grote verliezen wijken [2, 16/IX]. Dat was een top-vernedering voor de Verbondenen [2, 19/IX; 2, 21/IX], die door hen als een schending van internationale wetten beschouwd werd.

Onze lezers zullen gelukkig zijn te vernemen dat de Engelse regering, in overeenstemming met die van Frankrijk, besloten heeft maatregelen te treffen om de Chinezen te straffen en een ruime schadevergoeding te eisen, voor het verraad door het Hof van Peking op de Franse en Engelse onderdanen, aan de monding van de Pei-ho gepleegd. Iedereen verwachtte zich aan dit besluit [2, 18/IX].

(45) SENGERINTSJIN († 1865) was een Mongools prins der Kortsjin banner. Cfr. [32, 632-634].

Een lang artikel van L. VEUILLOT zette de Franse politiek uiteen en besprak de nederlaag van Ta-koe, die, in de opinie van het volk, de tweede veldtocht naar het Noorden tot natuurlijk gevolg had [2, 11/X].

2. De tweede veldtocht naar Noord-China (1860):

China voor de handel met het buitenland openen, was de ware drijfveer van de Verbondenen. Na het Ta-koe incident had LEOPOLD I (mei 1859) aan de Franse gezant in België, M. DE MONTESSUY en later in september aan NAPOLEON III, het verlangen uitgedrukt dat Belgische troepen aan de veldtocht tegen China zouden deelnemen [13, 7/IX in 25, blz. 70]. De koning was ervan overtuigd dat deze deelname de Belgische politieke invloed en de commerciële belangen voordelig zou zijn. Het doel van LEOPOLD was, van de oorlogsomstandigheden gebruik te maken om één van de eilanden in de monding van de Blauwe stroom te bezetten. Want deze stroom was de voornaamste ader van de binnenlandse handel. Dit eiland zou als operatiebasis van de handel dienen en de Belgische handelaars zouden er een steunpunt vinden voor het stichten van handelskantoren op de dichtbevolkte boorden van de stroom. Deze kantoren zouden toegang verlenen tot het binnenland. Een klein aantal lichte schepen en een duizendtal soldaten zouden volstaan om aan de handel met China de onmisbare bescherming te verlenen (46). Maar het Belgische volk bleef onverschillig tegenover de plannen van de Vorst. Dergelijke onderneming zou een te grote last op het budget doen wegen en het nut werd er niet van ingezien. Maar een paar maanden later schreven zeer invloedrijke personen met veel sympathie over een Belgisch expeditiecorps ([12, 1/I] en de brochure *Complément de l'œuvre de 1830*). Er kwam echter niets van. Engeland en Frankrijk benoemden twee legerhoofden, S.J. GRANT (1808-1881) en CH. COUSIN-MONTAUBAN (1796-1878), die op de kusten van China nieuwe legers vormden [2, 18/X; 20/X; 3/XI; 10/XI; 27/XI] om met L. ELGIN en B. GROS naar Peking op te rukken. In België volgden de lezers van *LBP* de gebeurtenissen met spanning:

(46) [42, blz. 65].

De laatste koerier uit China heeft de bijzonderheden van de eerste krijgsverrichtingen, waarnaar op dit ogenblik de ongeduldige nieuwsgierigheid van Europa gericht is, nog niet meegebracht [3, 19/IV, 23 & 29/VIII, 20/IX].

Twee maanden bleef de spanning voortduren, totdat in november het bericht van de inname der forten van Ta-koe (21-22 augustus) en de bezetting van T'ien-tjin (23-26 augustus) toekwam.

SJIEN-FONG, die een afkeer voor Westerlingen had, wilde hen nog beletten naar Peking op te rukken door met hem te onderhandelen. Hij zond twee commissarissen, KWI-LIANG en HENG-FOE (†1862) tot hen om een overeenkomst te treffen... Zij gaven alles toe aan ELGIN en GROS, maar verklaarden tenslotte geen volmacht te hebben om de verdragen te bekrachtigen [3, 20/XI]. De Keizer trachtte een waas van geheimzinnigheid om de Verbonden te weven, om op het onverwachts een grote slag te slaan. Maar ELGIN en GROS trokken op naar Peking [3, 20/XI]. SJIEN-FONG wendde dan een laatste poging aan om dit te beletten: hij zond TSAI-YUAN (†1861) en MOE-YIN, om te T'ien-tjin te onderhandelen. De Verbonden weigerden echter weer te keren en gaven hun rendez-vous in T'oeng-tsjow, op 15 km van Peking. Op 18 september zond ELGIN zesentwintig en GROS dertien parlementairen naar T'oeng-tsjow, maar na twee dagen vernamen zij dat zij allen door SENNGERINTSIN gevangengenomen waren (47). Deze aanhouding van onschendbare parlementairen was een grove fout, die in gans de Westerse wereld grote verontwaardiging verwekte [3, 30/XI, 2/XII]. Op 21 september vielen de Verbonden SENNGERINTSIN aan en versloegen hem bij Pa-li-tsjiao. SJIEN-FONG, die met angst de nederlaag vernam vluchtte de volgende dag uit zijn zomerverblijf, Yuan-ming-yuan (48) naar het paleis Wan-Sjoe-Yuan (49) in Mongolië. Hij had

(47) De hinderlaag van T'oeng-tsjow was onwaardig van China. Er zijn Chinese auteurs die de schuld werpen op de parlementairen zelf. Zie [53, blz. 152]: „M. PARKES et 15 Français furent faits prisonniers dans la zone de la bataille”. Maar FANG CHAO-YING [32, 380-381] schrijft: „But on September 18 TSAI-YUAN and SENG-KO-LIN-CHIN acting on orders from the Emperor WENTSUNG, held as prisoners the British secretaries, Harry S. PARKES and Henry B. LOCH (1827-1900) who had been sent as negotiators”. Cfr. [17, blz. 25].

(48) Werd begonnen in 1703. Onder Tsj'EN-LOENG bouwden de S.J. BENOIT en ATTIRET er paleizen en legden hoven aan in de stijl van het Trianon van Versailles. Cfr. [16, *passim* en 17, blz. 14].

(49) [28, 114 en 193-195]; vgl. [32, 330, 379, 380, 633, 691].

zijn broer I-SHIN (1833-1898), *alias* prins KOENG (50) het geschil met de Verbondenen in handen gegeven. KOENG zat verborgen op 15 km ten Westen van Peking en weigerde de parlementairen vrij te laten. De Verbondenen bezetten dan op 26 september het zomerpaleis en beroofden het van al zijn schatten [3, 18/XII]. Zij zonden een ultimatum aan prins KOENG: „de gevangenen los of wij nemen wraak op Peking”. Op 8 oktober werden eindelijk de nog dertien overlevende Engelsen (van de 26) en de vijf Fransen (van de 13) vrijgelaten. De mishandelingen en het lijden stonden op hun aangezicht te lezen en hun griezelige vertellingen bevestigden die indruk [3, 19/XII]. Eenentwintig parlementairen waren aan de folteringën bezweken. Op 13 oktober trokken de Verbondenen Peking zegepralend binnen en op 18 oktober gaf Lord ELGIN bevel het zomerpaleis in brand te steken. KOENG kwam op 24 oktober uit zijn schuiloord, ondertekende nog dezelfde dag de Conventie van Peking met ELGIN en bekrachtigde het verdrag van T'ien-tjin. De volgende dag werd een nieuw Frans verdrag gesloten en dat van T'ien-tjin bekrachtigd.

3. De verdragen van China met Frankrijk:

Het staat vast dat het bestuur van China aan Frankrijk geen juridische macht over de christenen heeft willen verlenen, toen het op 22 december 1844 en op 27 juni 1858, zich op aanvraag van de Fransen verbond, voortaan aan de Chinese christenen vrijheid van godsdienst te schenken. Maar door het erkennen van dit natuurrecht voor zijn Chinese onderdanen en van de paspoorten door Frankrijk aan Fransen en missionarissen van andere nationaliteiten afgeleverd (art. VIII van 27 juni 1858), schonk China aan Frankrijk een moreel recht over de Chinese christenen (en dus ook een plicht van bescherming) en een burgerlijk recht over de missionarissen die naar het binnenland trokken. Daarin bestond de kern van Frankrijks positief patronaatsrecht tegenover de Kerk in China. LAGRENÉ en GROS hadden waarlijk een succes behaald. Maar dat belette niet dat in kerkelijke kringen GROS' verdrag van 1858 scherp gehekelde werd. Sedert 1724 was de Kerk

(50) [32, 380-384].

in China het slachtoffer van de meest schreeuwende onrechtvaardigheden door het verbeurd verklaren der tijdelijke goederen: gronden en gebouwen. Door een toegeving van TAO-KWANG in 1846 had LAGRENÉ een zekere restitutie der in beslag genomen goederen bekomen. Maar het keizerlijk edict was niet uitgevoerd geworden. De missionarissen betreurden ten zeerste dat in het verdrag van 1858 geen enkel woord gerept werd ten voordele van de teruggave van de katedraal van Peking [2, 16/IV]. Een tweede leemte was het stilzwijgen over het aanwerven van eigendommen, die onmisbaar waren voor het beoefenen van de godsdienst. In zichzelf sloot het begrip „zich in het binnenland vestigen” ook het begrip in van „zich een woning aan te schaffen, hetzij te huren, hetzij te bouwen”. Maar de Chinezen die tegen hun verlangens in aan GROS hun land voor de missionarissen hadden opengesteld, waren in staat dit recht, dat zij impliciet toekenden, expliciet te loochenen.

De Europeanen, had PI KWI met misprijzen gezegd, zijn sterk, maar zijn niet erg slim. Men moet ze bedriegen zoveel men kan. Dat is gemakkelijk, omdat zij alles geloven wat men hun voorschotelt... De Chinezen, voegt LBP er aan toe, zijn zeer behendig in het spelen van deze rol en het is dit wat de opvoeding onzer Europese gevolmachtigden zo moeilijk maakt. Zij begrijpen misschien de noodzakelijkheid niet bij bevoegde mensen te rade te gaan. Daar ze in de goede trouw der Chinezen geloven en deze zeer dikwijls met Europeërs vereenzelvigen, menen zij dat zij de godsdienstige zaken zowel als de andere, naar Europese doenwijze, mogen afhandelen. Vandaar dat in de overeenkomsten en de schoonste verdragen een menigte bijzonderheden, die op het eerste zicht zonder betekenis zijn, maar in China tot het wezen der zaak behoren, weggelaten worden [2, 3/III].

Het verdrag van 1858 diende aangevuld te worden door een meer uitdrukkelijke verklaring van de rechten die China wilde vergunnen door gronden af te staan aan de vreemden. Dit moest tevens een waarborg zijn van de verdragen.

Wij hebben een vast betrouwen, schrijft LBP [3, 20/IV] dat een vollediger verdrag dan het voorgaande zal ondertekend worden, met afdoende waarborgen, over het afstaan van gebieden voor Europese instellingen.

Wij meldden hierboven dat B. GROS, P. DELAMARRE MEP als tolk bij zich had. Deze missionaris kende goed de taal en ook de handelwijzen van de Chinezen. Hij en M. DE MÉRITENS

bekwamen dat het verdrag van Peking (art. VI) voor de katholieke Kerk de gebouwen opeiste, die sedert 1724 geconfisqueerd waren, en reeds volgens het keizerlijk edict van 1846 moesten gerestitueerd worden. De Chinese tekst erkent formeel aan de missionarissen het recht toe woningen te kopen of te huren, of op aangeworven gronden te bouwen (51).

4. De uitvoering van de verdragen:

De verdragen van 1858 en 1860 hadden voor het christendom in China, wat de vrijheid van godsdienst, de kerkelijke eigendommen en de veiligheid der missionarissen betreft, verstrekkende gevolgen. Een onmiddellijk en spectaculair gevolg in China was de restitutie van enkele kerkelijke bezittingen: de kerken van Peking (52), het kerkhof van Sjala (53) en de kathedraal van Canton. *LBP* bericht deze gebeurtenissen met veel bijzonderheden:

Het is Mgr Jozef MOULY, bisschop van Fussulan *in partibus* en apostolisch vicaris van Noord-Tsjeli, die in de oude kathedraal van Peking... een Te Deum van dankbetuiging heeft gezongen [4, 4/I].

Het spoedbericht van B. GROS, die de teruggave van de kerken en kerkhoven aan de christenen van China aankondigde, voegt er aan toe, dat de „lichamen van de zes Franse slachtoffers van de hinderlaag van 18 september met grote plechtigheid op het kerkhof, waar de overblijfselen van de PP. GERBILLON, RICCI, SHAAL (*sic*), e.a. rusten, begraven werden [4, 6/I]. In Canton verkreeg Mgr GUILLEMIN op 28 oktober 1861 de plaats waar het gerechtshof van Yeh Mingtsj'eng gestaan had. Zij was ruim genoeg om

(51) Anticlericalen, vrijdenkers en alle vijanden van de Kerk in Frankrijk huilden in koor met *Le Siècle* dat P. DELAMARRE deze woorden buiten weten van B. GROS in de Chinese tekst had doen inlassen. De heer BOELL, vrijdenker, correspondent van de *Temps* in China, gaf over het Frans protectoraat in China een brochure [N^o 18] uit, waarin hij de aantijgingen van *Le Siècle* beaamt. Maar de heer A.-A. DORLAND weerlegt deze beschuldiging van BOELL [18, 11] door te bewijzen dat B. DE MÉRITENS zelf verklaard had dat die z.g. gefraudeerde tekst van hem was en M. CADY bewijst dat B. GROS zeer goed op de hoogte was van de handelswijze van DE MÉRITENS, maar dat hij om een diplomatieke reden, deze verklaring in de Franse tekst niet heeft willen opnemen. Cfr. [21, 298-299].

(52) Er waren vier kerken in Peking: de Zuidelijke kerk gesticht door RICCI in 1603; de Noordelijke, gesticht door Franse S.J. in 1692; de Oostelijke gesticht door A. SHALL tussen 1650 en 1660 en de Westelijke gesticht door P. PEDRINI C.M. in 1725.

(53) [41, *passim*].

een kerk, een bisdom, een seminarie en een catechumenaat te bouwen [4, 15/I], omdat zij als schadevergoeding gold voor negen katholieke kerken, die de regering te Canton had aangeslagen [4, 2/II, 7, 7/II; 7, 23/IV, 8, 7/VI].

5. De roeping van EE. HH. Th. VERBIST en Al. VAN SEGVELT (1861):

De berichten uit China, die het aspect „missie” uitstippelden, moesten zeker op de talrijke clerus en het diep-christelijk volk van België een levendige indruk maken. Als antwoord van de Belgische clerus op de berichten uit China, publiceerden twee priesters van het aartsbisdom Mechelen, Theofiel VERBIST en Aloïs VAN SEGVELT, een naamloze brochure, waarin zij met grote bescheidenheid hun gevoelens en hun plannen, een Belgische missie te stichten in China, bekend maakten. De verspreiding van deze brochure bleef weliswaar beperkt tot een klein aantal lezers, maar was toch doorgedrongen tot het Koninklijk Hof. De Hertog van Brabant, die een bijzonder belang stelde in de Belgische expansie in het Verre Oosten, werd door de lezing van de brochure aangenaam gebocid.

Z.K. Hoogheid, Monseigneur de Hertog van Brabant, schrijft Z.E.H. COEKELBERGHS, aalmoezenier aan het Hof te Laeken, op 22 november 1861, aan Mgr VAN HEMEL, vicaris generaal te Mechelen, toonde mij zoëven een brochuurtje dat uw goedkeuring draagt en betrekking heeft op de Belgische missie in China. Z.K. Hoogheid gelast mij U te zeggen dat hij het met groot genoegen heeft gelezen en het zeer goed vindt. Monseigneur is ervan overtuigd dat de beschouwingen in dit boekje bevat zullen bijdragen tot een betere kennis en een grotere waardering van de edelmoedige onderneming en het uitmuntend werk van onze dappere missionarissen (53 bis).

Een jaar later liet de *Courrier de Bruxelles* op 31 augustus 1862 (door LBP overgenomen op 2 september) over de Belgische missie in China een nieuwe mededeling verschijnen die wij in zijn geheel hier overnemen:

De gebeurtenissen die de laatste jaren in het Verre Oosten en in het bijzonder in China, plaatsvonden, hebben een volledige omwenteling meegebracht in de eertijds zo moeilijke, ja zo gevaarlijke

(53 bis) Brief door Z.E.P. STORME ontdekt in het Archief van het aartsbisdom Mechelen en ons welwillend meegedeeld (Cfr. [55, blz. 7, kol. 2]).

betrekkingen van Europa met deze verre gewesten. De eeuwenlange afzondering die deze onmetelijke streken beschermde tegen het binnendringen van onze gedachten en onze zeden, heeft opgehouden. China heeft „zijn grote muur” zien instorten, Japan heeft zijn havens geopend. De kusten die zo dikwijls met het bloed van de missionarissen besproeid waren, hebben geleerd hoe zij de gezanten van God, die voor alle mensen gestorven is, vrij tot zich moeten laten komen. Nu dat het christelijk apostolaat aan de volledige bloedige tol die het aan de poorten van deze ontzaglijke rijken moest betalen, heeft voldaan (men mag het tenminste verhoplen); nu Peking, Nagasaki, Nanking en Saïgon, deze oude burchten van het heidens fanatisme, zich op de baan van de missionarissen van het Geloof niet meer als onoverkomelijke hinderpalen verheffen, schijnt de tijd gekomen te zijn, dat het licht van het Evangelie gaat schijnen over deze ontelbare volken en de duisternis verdrijven waarin zij zolang gedompeld waren. Om alleen maar van China te spreken: er is daar een rijk zo groot als Europa, bewoond door meer dan 400 miljoen mensen, die zich overgegeven hebben aan de meest geestdodende afgodendienst (54). Hier en daar ontwaart men enige zeldzame christelijke oasen, lichtpunten die last hebben de nacht van de duisternis, die hen omgeeft, te doorboren. Om deze haarden van propaganda te vermeerderen, om hen breder en doeltreffender te doen uitstralen, om al deze volken voor de Europese beschaving, voor de Kerk te winnen, zouden er geen talrijke legers, onmetelijke kapitalen en verbazend grote inspanningen nodig zijn. Volstrekt niet. Het zou volstaan er jaarlijks een lichte versterking van missionarissen naar toe te zenden. Want het is vooral op deze streken dat het woord van de Zaligmaker toepasselijk is: „De oogst is groot, maar er zijn weinig arbeiders”.

Deze bedenkingen werden ons ingegeven door een oproep tot de clerus en de gelovigen van België voor het stichten van een Belgische Missie in China. Wij rekenen het ons tot plicht, dit nieuwe werk onder de aandacht van het publiek te brengen. Het zal, indien het bij onze medeburgers de medewerking, die het in zovele opzichten verdient, verkrijgt, weldra — wij twijfelen er niet aan — één van de werken zijn, dat aan ons land de grootste eer zal brengen en het een uitnemende plaats zal verzekeren onder alle christelijke natiën. De ontwerpers van dit opzet, alhoewel zij voor alles Gods eer en het heil hunner broeders zoeken, hebben er toch dit vaderlandslievend inzicht niet uitgesloten. Dit inzicht blijkt uit een brief die zij op 5 juli 1861 aan Z.E. Kardinaal-Prefect van de Congregatie voor de Voortplanting des Geloofs, te Rome richtten, brief die wij hier in zijn geheel afdrukken, omdat hij veel beter dan wij het zouden kun-

(54) Het is moeilijk deze woorden te beamen. Zij die het boeddhisme beleefden (zoals bv. de Vasters) leidden een onberispelijk leven.

nen doen, het doel, de inrichting van dit werk, uiteenzet, een werk dat waarlijk geroepen is om een onmetelijk goed te doen.

Dan volgt de brief van Th. VERBIST, aalmoezenier van de Militaire School te Brussel en van A. VAN SEGVELT, onderpastoor van St-Goedele. Zij verklaren dat enkele priesters van België bereid zijn, „nu dat China zijn poorten voor het christendom heeft geopend, er het Evangelie te gaan verkondigen”. De schrijver van dit artikel van *LBP* doet dan een vurige oproep tot de Belgen opdat zij dit initiatief edelmoedig zouden steunen [5, 2/IX].

Het verschijnen van een brochure van EE. HH. VERBIST en VAN SEGVELT, in 1862, gaf aanleiding tot dit schrijven. Welnu, in zijn brochure bekent VERBIST:

Het zal weldra twee jaar geleden zijn dat wij het besluit namen, de jaren die ons nog overblijven te wijden aan de prediking van het H. Evangelie aan de ongelovige volkeren van China (55).

Men mag aannemen dat deze twee priesters hun roeping gevonden hebben rond het einde van 1860, na het sluiten van de verdragen door Frankrijk met China en het openstellen van dit land voor de verkondiging van het Geloof. „Deze gelukkige gebeurtenis, schreef de opsteller van Register II van het Archief van Scheut, (56) besliste zijn (VERBIST) roeping”. — „Het was, zo noteert V. RONDELEZ (57), door berichten in de pers dat men in België op de hoogte van deze gebeurtenissen gebracht werd”.

Ik meen dat wij in de eerste paragraaf door een voldoende illustratie van teksten deze bewering hebben gestaafd. In een tweede willen wij, in 't kort, want de nodige plaats ontbreekt, aantonen hoe VERBIST op de hoogte werd gehouden van het missiewerk in China en hoe tevens, een weinig na het vertrek van de eerste Belgische missionarissen, een verdrag tussen België en China werd gesloten, in de laatste dagen van de regering van LEOPOLD I.

(55) [49, blz. 5].

(56) [43, blz. 43].

(57) *Ib.* blz. 44. Cfr. M. STORME, Honderd Jaar Scheut.

§ II. BERICHTEN OVER CHINA'S GODSDIENSTVRIJHEID
EN HANDELSBETREKKINGEN NA HET SLUITEN DER VERDRAGEN,
TOT AAN DE DOOD VAN LEOPOLD I

A. *Het aspect „godsdienvrijheid” in de pers van 1861 tot 1865*

1. Het centraal gouvernement van China en de verdragen:

Ondanks zijn weerzin voor de opening van China, was het centraal bestuur van Peking vastbesloten de verdragen uit te voeren: de vergoedingen werden betaald, de paspoorten verleend, de residenties van de vreemde ministers in Peking in gereedheid gebracht, enz. [4, 6/IV]. SJIEN-FONG weigerde naar de hoofdstad, „door de aanwezigheid van de Westerse barbaren bezoeeld”, weer te keren [4, 25/V], maar hij stierf in 1861. Zijn zoon T'OEING-TSJE (r. 1862-1874) ondernam een hervorming van het centraal bestuur en richtte een ministerie voor Buitenlandse Zaken op. *LBP* geeft een uiteenzetting van de inrichting en de werkzaamheden van dit ministerie, dat alle buitenlanders ten zeerste aanbelangde [4, 25/V en 28/V]:

Deze instelling, die zeer belangrijk is, zal aan de landsbesturen die met China verdragen hebben, toelaten, ononderbroken diplomatieke betrekkingen met zijn regering te onderhouden... De Franse bisschop van Peking (MOULY) laat weten dat de grootste kalmte heerst in de hoofdstad, dat de vreemdelingen er volledige veiligheid genieten en dat de beoefening van de godsdienst er geheel vrij is. Onze missionarissen hebben er scholen kunnen oprichten die druk bezocht worden [4, 4/V].

KWI-LIANG, die een omzendbrief over de godsdienvrijheid uitgaf, was bijzonder inschikkelijk [4, 28/V]. Hij wilde de vreemde ministers, die op 22 april 1861 te Peking aankwamen, persoonlijk aan de stadspoorten verwelkomen [4, 3/VII]. Prins KOENG, president van het nieuwe ministerie, verklaarde de vriendschapsbanden, die het bestuur van China „met zijn goede en eerlijke bondgenoten” verenigde, verder toe te zullen snoeren [5, 15/VI]. Hij zond een smeekschrift tot de Keizer, om te verkrijgen dat de christenen zouden vrijgesteld worden van bijdragen aan pagoden en offers aan afgoden. Op 4 april 1862 bekrachtigde nogmaals een keizerlijk edict de volledige godsdienvrijheid. Wegens hun groot belang geeft *LBP* beide stukken *in*

extenso, maar de plaats ontbreekt hier om ze over te drukken [5, 20/VII].

2. Het volk en de ambtenaren:

Door het volk verstaan wij de klasse der geletterden, die in iedere gemeente vertegenwoordigers had en grote invloed, ja, macht op de gewone mensen uitoefende. In het Chinees worden zij *sjen-sje* genoemd. De goede Chinese volksklasse was eigenlijk niet tegen de vestiging van vreemde missionarissen in het binnenland, maar die mensen ondergingen de invloed van de *sjen-sje*, die zich eerst en vooral deed gelden door het verspreiden van spotschriften tegen de christelijke godsdienst. Deze geschriften zijn zo vol afschuwelijke laster dat een katholiek uitgever zich zou schamen dergelijke platheden in zijn blad op te nemen (58). Misschien is dit de reden waarom *LBP* over de ondergrond van de gezindheid van het volk tegenover de Kerk niets rept. Maar het blad laat de lezers niet onwetend aangaande de weerstand van volk en ambtenaren tegen de uitvoering van de verdragen. In tegenstelling met het centraal bestuur waren deze klaarblijkelijk vijandig gezind:

Een groot aantal mandarijnen aanziet het verdrag als een dode letter. De trotse klasse van de geletterden, hitst zonder ophouden het volk op tegen de Europeanen. Trouwens, van tijd tot tijd verneemt men dat de Chinezen de Westerse barbaren beledigd hebben, of zelfs tegen hen gewelddaden hebben gepleegd [4, 25/IX] (59).

De Chinezen schenen er moeilijk aan te wennen, Europeanen in hun land te zien rondlopen.

De toeristen die zich in het binnenland wagen worden meermalen op steenworpen onthaald in de dorpen, waar zij doortrekken. Sommigen lopen gevaar door het volk in stukken gehakt te worden. Een consul van Tsjao-tsjow werd gedwongen, de residentie die hij had uitgekozen, te verlaten. In afwachting dat de zaken een betere wending nemen, geven de vreemde machten te Peking thans geen paspoorten meer aan al diegenen die de hoofdstad willen bezoeken [4, 25/IX].

(58) [21, blz. 34-60].

(59) Zinspeling op de moord van J.P. NÉÉL MEP (1832-60). Cfr. [34, 470]. Hij werd op bevel van T' IEN TSJING-TSJOW gemarteld op 17 februari 1862. T' IEN werd gestraft in 1864 [7, 1/XII].

Tal van droevige feiten grepen plaats tussen 1861 en 1865, in Kwi-tsjow, Kiang-si, Hoe-nan, Sse-tsj'wan, Tsje-li, enz. Zonder ieder geval in geuren en kleuren af te schilderen heeft *LBP* door enkele typische artikelen de weerstand van volk en mandarijnen tegen de nieuwe godsdienstvrijheden, in zijn kolommen beschreven.

3. De strijd voor de godsdienstvrijheid van 1861 tot 1865:

Het volk, noch de ambtenaren zijn erin geslaagd de godsdienstvrijheid voor het christendom uit het binnenland te weren. Het is dank zij de welwillendheid van het centraal bestuur en de doeltreffendheid van het Franse recht van bescherming dat de Kerk in China wortel heeft geschoten: „de diplomatie maakte gebruik van al haar waakzaamheid en al hare behendigheid om het verdrag te doen uitvoeren.” [6, 13/VI] *LBP* geeft enkele typische gevallen, zoals dat van Mgr NAVARRO en P. ANOT, die in 1862 in Hoe-nan uit hun missie verdreven werden, terwijl kapellen en woningen van christenen afgebrand werden. Op bevel van prins KOENG werden beiden plechtig naar hun kerken teruggebracht [6, 10/IV] (60). De Franse minister verkreeg dat te Tsj'oeng-tsjing een oude pagode tot bisschoppelijke residentie aan Mgr DESFLÈCHES werd toegewezen. (*Ib.*) In Kwi-tsoew kende de evangelieprediking een ongehoord succes: duizenden bekeerlingen beantwoordden het apostolaat van P. LIONS (1820-1893) (61) door naar het doopsel te verlangen [8, 8/II].

Er gaat geen dag voorbij zonder dat nieuwe bekeerlingen zich aanbieden. Op ieder ogenblik meldt men dat ganse dorpen het geloof wensen te aanvaarden en dat de mandarijnen pagoden ten dienste stellen voor honderdduizenden bekeerlingen [8, 2/VIII].

In de provincie Tsje-li ontstond eveneens een grote bekeringsbeweging. De vrijheid die het katholicisme in het Chinees keizerrijk verworven had wierp daar aanstonds overvloedige vruchten af.

Ondanks mijn ontelbare bezigheden, schrijft Mgr ANOUILH (1819-1869), (62) wil ik U nieuws schrijven over ons... Sedert enige

(60) [21, blz. 94].

(61) [34, blz. 403].

(62) [46, blz. 54; 26, blz. 58, 318].

maanden doorloop ik de steden en de dorpen waar de naam van God nog onbekend is... Helaas, ik heb nog miljoenen ongelovigen, die nooit de naam van God noch die van Jezus en Maria hebben gehoord. Moest ik vrij zijn van alle ambten, ik zou me gans overleveren aan de bekering der ongelovigen... Ik heb gedurende veertien dagen aan ontelbare menigten gepredikt, altijd op de openbare markten, in de straten en maar enkele malen in huizen, omdat deze te klein waren om de menigte, die zich om mij verdrong te bevatten. Tien dorpen zijn gans bekeerd. Een groot aantal familiën in meer dan twintig steden en dorpen verspreid, hebben ook de waarheid erkend en hebben zich op de lijst der catechumenen laten opschrijven. Ik heb thans meer dan zeshonderd tot het christendom bekeerde familiën, die de gebeden en de catechismus aanleren, om dan gedoopt te worden. Is dat niet prachtig? [6, 3/IX]

Enkele maanden later schreef hij:

Ik heb de troost U te kunnen zeggen dat de bekeringen niet enkel voortgaan, maar in de laatste maanden verdubbeld, ja, verdriedubbeld zijn. Men bekeert zich in massa. Sedert tien dagen bekeerden zich twintig dorpen, waarvan sommigen tachtig familiën tellen. Ik sterf van vermoeienis en werk, of om het met meer waarheid te zeggen: ik sterf van vreugde [I b.].

In de provincie Ho-nan kwam ook een kentering:

De godsdienstige zaken zijn sedert enige tijd in een betere fase getreden. In de provincie Ho-nan genieten de christenen een ware vrede: Instructies, vergezeld van afkeuringen, die uitgingen van Peking en gericht waren aan de bijzonderste magistraten van deze provincie, hebben aan de ambtenaren hun gevoelens van plicht opgewekt. Toen in Sjang-tan enige ophitsers de tonelen van wanorde der vorige jaren wilden hernieuwen en dreigden de in opbouw zijnde kapel in brand te steken, werden zij aangehouden en gevonnist. Dat heeft een grote opschudding verwekt, want zij werden tot nogal zware straffen veroordeeld. Dit voorbeeld volstond. De rust werd niet meer gestoord [6, 17/X].

Bij de Jezuïeten in Tsje-li ontbraken geen heidenen, die graag het katholicisme zouden omhelzen, in ruil voor steun tegen de willekeur van de magistraten. Maar dergelijke bekeringen werden door de paters geweigerd [7, 6/VII] (63). Tenslotte willen wij nog een artikel aanhalen dat de stichter der Scheutisten belang moet hebben ingeboezemd. Op 30 en 31 mei 1865 kwamen de leden van het Werk der H. Kindsheid in Parijs te samen en een

(63) Dit bericht in *LBP* wijkt een weinig af van de beweringen van [21, blz. 133], die de missionarissen van ongewenste inmenging in 't bestuur beschuldigt.

lang rapport over de pogingen en de vruchten van dit werk werd voorgelezen [8, 2/VIII]. Het eerste verslag handelde over China: het Werk der H. Kindsheid onder leiding van Mgr MOULY en de Zusters van Liefde. In Mongolië stonden dezelfde strijd en beloning de Scheutisten te wachten. Al die berichten toonden aan dat, niettegenstaande bittere weerstand, toch enig goed in China en Mongolië kon verwezenlijkt worden. Deze overtuiging schonk aan de Belgische priester de moed van het volkomen offer.

4. VERBIST en Scheut: antwoord van België op de persberichten over China:

VERBIST moet in 1861 aangenaam verrast geweest zijn toen hij vernam dat Mgr MOULY in Frankrijk was aangekomen. Volgens hem is deze « een man die de Voorzienigheid schijnt gezonden te hebben, om ons te helpen bij het verwezenlijken van ons werk, misschien om onze activiteit bij de zijne te voegen ».

Het is niet onwaarschijnlijk dat hij aan deze missiebisshop voorstelde een deel van het vicariaat van Mongolië over te nemen. In alle geval kreeg hij van Mgr ten antwoord :

Wij zijn verheugd een groot deel van ons vicariaat Mongolië af te staan aan de zo waardige en verdienstelijke apostolische arbeiders van België (64).

VERBIST zal met veel belangstelling in *LBP* een artikel over een missie in Mongolië (vermoedelijk Si-wan-tzeu) hebben gelezen [5, 2/IV]. Nieuwe helpers uit de Belgische clerus, VRANCKX en VERLINDEN sloten zich bij de stichters aan en op 28 november 1862 verleende Kardinaal STERCKX zijn goedkeuring aan de eerste statuten der nieuwe missiecongregatie. VERBIST werd tevens door hem tot algemeen overste benoemd. De congregatie vestigde zich te Scheut. Op 27 april 1863 werd een oude kapel aldaar heropend (65), en toevertrouwd aan de Heren der Belgische Missie voor China. Een verslag over de plechtigheid werd in de pers gepubliceerd [14, 29/IV; 10, 5/V]. Weldra volg-

(64) [43, blz. 55 en 63].

(65) [19, *passim*].

de op 14 november 1863 het „decreet van lof”, wat een bewijs was van Rome's vertrouwen. VERBIST gaf de tekst uit in een kleine brochure (66) die de goedkeuring van 28 november 1862, zijn benoeming tot alg. overste en de brief van Cardinaal BARNABO met het „decreet van lof”, bevatte.

Deze stukken, schrijft *LBP*, doen de canonische oprichting van de Congregatie kennen, die opgevat werd om Belgische missionarissen aan China te bezorgen. Deze eerste zegen van de Heer zal zonder twijfel de bron van nieuwe genaden zijn, die, door dit werk te doen groeien, het zullen toelaten eensdaags vele en vurige arbeiders te zenden, om in dit uitgestrekt keizerrijk, dat nog in de duisternis van de afgodendienst gedompeld is, te gaan oogsten [7, 2/II].

Was in België voor VERBIST's stichting alles in kannen en kruiken, een arbeidsveld in China was hem nog niet aangewezen. Rome had er eerst aan gedacht de provincie Kan-soe aan de Belgische missie, als arbeidsveld aan te wijzen. Maar tenslotte schonk Cardinaal BARNABO hun door decreet van 1 september 1864, het vicariaat Mongolië (67). VERBIST en gezellen meenden nu startklaar te zijn, toen een misverstand hun vertrek kwam verdagen, zo niet verhinderen. Naar een brief van Mgr MOULY zou de Franse minister van Peking weigeren aan de Belgische priesters paspoorten voor het Chinees binnenland af te leveren. Had de inhoud van deze brief misschien betrekking op het bericht in *LBP* van 25 september 1861 verschenen: „dat geen paspoorten meer afgeleverd werden aan hen die Peking wilden bezoeken”. Tenslotte bleek het bericht van Mgr MOULY een vals alarm, vermits de Franse minister van Peking verklaarde dat bij hem de gedachte van aan Belgische priesters een paspoort te weigeren, nooit was opgekomen (68). Daarop zonden VERBIST en gezellen een bericht aan de B.P.:

Men verzoekt ons mede te delen dat een eerste vertrek van missionarissen voor China zonder uitstel zal plaats hebben. Zullen te Marseille inschepen op 1. september (1865): De HH. T. VERBIST van Antwerpen, A. VAN SEGVELT van Rumpst, F. VRANCKX van Antwerpen en F. HAMER van Nijmegen. Deze Heren zullen zich eerst naar Rome begeven om er de laatste richtlijnen van de H. Stoel te ontvangen en de zegen van de H. Vader over hun apostolische werken

(66) [50].

(67) [51].

(68) [43, 177].

af te smeken. M. VERBIST, algemeen overste, heeft voor de tijd zijner afwezigheid, de belangen van de Missie in België en het bestuur van het noviciaat te Scheut-bij-Brussel, bij de Steenweg op Ninove gevestigd, toevertrouwd aan de Heer J. BAX, lid van het Instituut [11, 6/VIII].

B. Het aspect „handelsbetrekkingen” in de pers van 1861-1865

1. Warboel in China: opstand van de T'ai-p'ing-rebellen:

Op politiek en commercieel vlak hadden de oorlogsjaren 1857-1860 in China een remmende invloed op de betrekkingen met België gehad, zodat de handel tussen beide landen onbenullig was gebleven. Nog groter handicap was de opstand van de T'ai-p'ing-rebellen tegen de Mandsjoe-dynastie. Bij gebrek aan plaats kunnen wij hier de berichten der B.P. niet meer aanhalen. Zonder een volledig verslag van deze burgeroorlog mee te delen, nam zij in haar kolommen toch talrijke berichten op, die de benarde toestand in het miljoenenland enigszins belichtten [1, 7/II, 13/IV, 8/V, 2/VII, 29/IX; 2, 7/XI, 10/IX; 3, 19/IV, 28/VIII; 4, 7/III, 26/III, 17/VIII, 6/XI, 10/XII; 5, 21/VI, 25/VI; 6, 10/XII; 7, 12/IX, 15/X, 8/XI]. Ieder lezer begreep dat in dergelijke warboel „handeldrijven met China” een zeer gewaagde zaak was. Maar met de hulp van de Amerikaan Fr. WARD (1828-1862) [5, 21/VI] en in 1863 met de Engelsman Ch. G. GORDON (1833-1885) [6, 10/XII; 7, 12/IX] die aan het hoofd stond van een Engels-Frans legerkorps, slaagde de regering erin de opstand te onderdrukken [7, 15/X en 8/XI] en kon TSENG KWO-FAN (1811-1872) de laatste T'ai-p'ing-rebellen in Hoe-tsjow verslaan. Sedert 1863 was de handel in sommige havensteden, als Sjanghai, weer opgebloeid en werd voor België het ogenblik om zich in de „Drang nach Osten” te mengen, zeer gunstig. Vooral de Hertog van Brabant stuwde het land in deze richting.

2. Handelsverdrag en diplomatieke betrekkingen met België: 2-11-1865:

In 1859 had J.-B. d'EGREMONT door onderhandelingen met HO KWI-TSJING, toen onderkoning in Sjanghai, verkregen dat

België in China een handelsagent mocht plaatsen. Het werd 1861 vooraleer ons land de rechten, door d'EGREMONT verkregen, kon opeisen. Een gevolmachtigde, Louis BOLS, werd naar China gezonden, om een handelsverdrag, waardoor aan België dezelfde rechten als aan de meest bevoorrechte natie zouden toegekend worden, te sluiten. BOLS bekwam op 8 augustus 1862 een verdrag, dat voor België onaanvaardbaar was en niet bekrachtigd werd. Bols zelf werd op 25 november 1863 naar België weegeroepen door een regering die de handel met China niet gunstig gezind was [3, 29/VIII en 18/XI]. De Hertog van Brabant bleef echter de grote protagonist van de Belgische expansie in het Verre Oosten. In het begin van 1865 ondernam hij een reis naar Indië [8, 21/III] en China (Canton en Hongkong) en wist er een grote hoeveelheid inlichtingen over handelsmogelijkheden op te doen (69). In mei keerde hij weer en wakkerde in de Senaat de belangstelling voor China op. Maar voor de terugkeer van LEOPOLD had de regering de heer Aug. 't KINT DE ROODENBEEK reeds naar China gezonden. Deze landde te Sjanghai op 10 juli 1865, doch reisde naar Peking door, om er in de nabijheid van de Keizer zelf, in naam van België, een nieuw verdrag te sluiten. Het Chinese bestuur delegeerde Tsj'OEING-HOW (1826-1893) (70) en TOENG-SJOENG (1807-1892) (71) om met de Belgische gezant onderhandelingen te voeren. Het ging hard tegen hard. Maar 't KINT was een geslepen diplomaat. Na drie maanden drukke besprekingen, sloot hij een voor België zeer gunstig verdrag, op 2 november 1865 (72). Drie weken later, nl. op 25 november, kwam de eerste groep Belgische missionarissen, onder geleide van H.E.P. T. VERBIST te Peking aan. Deze twee belangrijke gebeurtenissen werden het uitgangspunt van intense economische en diplomatieke betrekkingen en van merkwaardige culturele uitwisselingen tussen België en China.

(69) [42, blz. 70].

(70) [32, 209]. Tsj'OEING-HOW was de zoon van LIN-TSJING, de hersteller van de in Peking vermaarde kunsthof Pan-mow-yuan. In 1947 werd deze hof eigendom van de missionarissen van Scheut [47, 370-371].

(71) [32, 70].

(72) Dit verdrag werd geratificeerd te Sjanghai op 20.10.1866. Art. IV waarborgt de vrijheid van godsdienst voor al de leden van de Belgische Gemeenschap. De Belgische legatie werd daarna te Peking gesticht in een Chinees gebouw, gelegen op de hoek van de San-t'iao-hoe-t'oeng en de Tsoeng-wen-menta-tjiai. Afgebrand op 21.6.1900. Cfr. [8, blz. 48-50 en 60].

De stichter van het Belgisch Vorstenhuis, LEOPOLD I, mocht nog getuige zijn van de inplanting in Chinese bodem van deze twee voorname structuren der Begische expansie onder zijn regering. Hij overleed te Brussel op 11 november 1865.

BIBLIOGRAFIE

- [1] *Le Bien Public*, 1858.
- [2] *Id.* 1859.
- [3] *Id.* 1860.
- [4] *Id.* 1861.
- [5] *Id.* 1862.
- [6] *Id.* 1863.
- [7] *Id.* 1864.
- [8] *Id.* 1865.
- [9] *Le Courrier de Bruxelles*, 1862.
- [10] *Id.* 1863.
- [11] *Id.* 1865.
- [12] *L'Etoile belge*, 1860.
- [13] *La Gazette*, 1898.
- [14] *Le Journal de Bruxelles*, 1863.
- [15] *Le Précurseur*, 1858.
- [16] ADAM, M.: Yuen-ming-yuen (Lazaristes, Peking, 1936, XII + 44).
- [17] BLAND, T.O.P. and BACKHOUSE, E.: China under the Empress Dowager, being the history of the life of Tzû Hsi (Boston, 1914, 322).
- [18] BOELL, P.: Le Protectorat des missions catholiques en Chine et la politique de la France en E.-O. (Institut de la Libre Pensée, Paris, 1899).
- [19] CALBRECHT, J.: Geschiedenis van het Genadeoord van O.L.V. van Gratie te Scheut (Scheut en Brasschaat, 1938, 112).
- [20] CHIH, A.: L'Occident « chrétien » vu par les Chinois vers la fin du XIX^e siècle (1870-1900) (Presses univ., Paris, 1962, 273).
- [21] COHEN, P.A.: China and Christianity (Cambridge, Mass. 1963, 392).
- [22] CORDIER, H.: Histoire des relations de la Chine avec les Puissances occidentales 1860-1900. Dl. I (Alcan, Paris, 1901, 507).

- [23] — : Bibliotheca Sinica. Vier dln. (Guilmoto, Paris, 1905-08, 3236 col.).
- [24] DURNEZ, G.: Spoodbericht (Davidsfonds, Leuven, 1963, 304).
- [25] FROCHISSE, J.-M.: La Belgique et la Chine (Ed. Univ., Brux. 1936, 475).
- [26] GONTHIER, J.: Ephémérides vincentiennes (Laz., Paris, 1960, 415).
- [27] GROSSE-ASCHHOF, A.F.: The negotiation between Ch'i-ying and Lagrené 1844-1846 (Nauwelaerts, Louvain, 1950, 195).
- [28] HEDIN, S.: Jehol. Die Kaizerstadt (Leipzig, 1942, 212).
- [29] HUC, E.: Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844, '45 et '46 (Casterman, Tournai, 1850, 418).
- [30] — : Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet. Vier dln. (Goumé, Paris, 1857, Dl. III, XXI+556).
- [31] HUISMAN, M.: La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende (Bruxelles, 1902, 556).
- [32] HUMMEL, A.: Eminent Chinese (Washington. Dl. I 1943; dl. II 1944, 1103).
- [33] LAUDE, N.: La compagnie d'Ostende et son activité au Bengale (1725-1730) (Falk, Bruxelles, 1944, 260).
- [34] LAUNAY, A.: Missions du Kouang-si (Téqui, Paris, 1903, 447).
- [35] — : Mémorial de la Soc. des M.E., Twee dln. (Paris, 1912 & 1916, 1015+659).
- [36] LEYSSEN, J.: Le triomphe de la charité (Lazar., Pékin, 1943, 236).
- [37] MATIGNON, J.-J. (Dr): Superstition, crime et misère en Chine (Storck, Lyon, 1902, 451).
- [38] MELOTTE DE LAVAUX, A. (DE): Les derniers jours d'une Légation (Liège, 1925, 87).
- [39] OLIFANT, L.: Narrative of the Earl of Elgin's Mission to China and Japan in the years 1857, '58, '59 (London, 1859, twee dln. 492+492).
- [40] PAUTHIER, G.: Histoire des relations politiques de la Chine avec les Puissances occidentales, etc. (Paris, 1859, XX+239).
- [41] PLANCHET, J.-M.: Le cimetière et les œuvres catholiques de Chala (1610-1927) (Lazar., Pékin, 1939, XLIV+382).
- [42] ROBIANO, A. (Cte DE): Le Baron Lambermont. Sa vie, son œuvre (Schepen, Bruxelles, 1905, 246).
- [43] RONDELEZ, V.: Scheut. Zo begon het (Scheut-ed., Brussel, 1860, 479).
- [44] SPEER, W.: China and the United States (Chicago, 1870, 679).

- [45] THOMAS, A.: Histoire de la Mission de Pékin (Tirage privé, dl. II, 768).
- [46] VAN DEN BRANDT, J.: Les Lazaristes en Chine. 1697-1935 (Laz., Pékin, 1936, 321).
- [47] VAN HECKEN, J.L. and GROOTAERS, W.A.: The Half Acre Garden (*Monumenta Serica*, Dl. 18, 1959, 360-387).
- [48] VAN LOO, R.: La Belgique industrielle et la Chine commerciale (Falk, Bruxelles, 1911, 74).
- [49] VERBIST, T. et VAN SEGVELT, A.: Etablissement d'une mission belge en Chine (Goemare, Bruxelles, 1862, 24).
- [50] *Ib.* 1863, 12.
- [51] *Ib.* 1864, 14.
- [52] WEI TSING-SING, L.: La politique missionnaire de la France en Chine (1842-1856) (Nouv. édit. latines, Paris, 1962, 654).
- [53] WOU KIEN-PANG: La Chine et les grandes puissances (Gand, 1926, 414).
- [54] X. — Un mot sur l'œuvre de la mission belge en Chine (Mal'nes, typis Steenackers, 1861, 20).
- [55] (M. STORME): Honderd jaar Scheut (Scheut, 1962, 14).

**P.-H. Laurent. — Commerce, colonies and claims:
King Leopold I and Belgian-American Statecraft,
1832-1846 ***

(Note présentée par M. J. Stengers)

Amongst the many associations with foreign governments and peoples that Belgium commenced in the early years after her independence under King LEOPOLD I was the relationship with the United States and the Americans. The most significant years of the Belgian-American connection were between 1832 and 1846 when commercial, diplomatic, and legal difficulties arose and were subsequently resolved.

Three major problem areas highlighted the first decade and a half of Belgian-American relations. One concerned the basic and essential reason for the international liaison between the two nations: the need for a trade treaty to regulate the commerce between the two states. A second dispute resulted from American claims for indemnification for losses sustained by her merchants during the Antwerp bombardment of 1830. The third disorder involved the Belgian interest and activity in the free Republic of Texas, which the United States increasingly viewed as a semi-protectorate under the recently announced MONROE doctrine. These three points of friction disturbed both governments because they wished to achieve deeper and more friendly diplomatic relations, based on improved and mutually beneficial economic ties. The interaction of these disagreements and their eventual solutions form the important foundation of a meaningful and lasting relationship, and furthermore give insight into Belgium's peculiarly difficult international problems after 1830.

* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1 064-1 066) et présentée à la séance du 4 novembre 1964 de ladite Commission en vue du *Mémorial 1965* (*Bull. ARSOM*, 1963, fasc. 4., p. 268).

Little needs to be reported here concerning the establishment of official relations between the two states in 1830-32 (1). It is necessary however to comprehend that the primary cause behind the reciprocal recognition was the economic factor. Both governments saw the immediate need to define specifically the conditions under which commercial traffic could enter and leave the respective Belgian and American ports (2). Since each nation was rapidly entering the industrialization process aware that the transformation required more than internal development, they both viewed external trade expansion and international commercial treaties as mandatory prerequisites for growth. The newly independent state of Belgium with its manufactured goods, particularly the arms, chemical, and metallurgical products, was extremely attractive to the Americans, as was the agricultural produce of America (tobacco, cotton, cereals, etc.) to the Belgians. Although there was definitely some degree of ideological sympathy in each nation for the other, the basis of the diplomatic relations was the desire to encourage and develop trade. It was plainly advantageous for these small powers to import their respective economic wants and to export their surpluses. For the Americans, Belgium was also a bridgehead into central Europe, a potentially lucrative area to explore commercially. Belgium's wish was to see the healthy flow of American merchandise continued, for as part of the Kingdom of the Netherlands before 1830, she had enjoyed the benefits of many American goods (3).

Within a year after the arrival of diplomatic agents in Brussels and Washington, a commercial treaty was negotiated in the United States (4). The British, however, intercepted the dispatch containing the draft en route to Brussels and formally

(1) LAURENT H.: Les débuts des relations diplomatiques entre la Belgique indépendante et les Etats-Unis, 1832 (*Revue d'Histoire moderne*, janvier-mai 1940). — PFRELMAN S.: Introduction aux relations diplomatiques entre la Belgique et les Etats-Unis (*Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXIV, 1949).

(2) LIVINGSTON to D'AVEZAC, October 15, 1831, USDI-Neth. (United States diplomatic instruction, Netherlands), XIII, NAW (National Archives-Washington); D'AVEZAC to Belgian Foreign Ministry, December 3, 1831, AEB (Archives du Ministère des Affaires étrangères, Belgique), *Mission Etats-Unis*, I.

(3) LEGARÉ to MACLANE, May 12, 1833, USDD-Belg. (United States diplomatic dispatch, Belgium), I, NAW; Belgian Foreign Ministry to BEHR, July 20, 1832, AEB, *CP-EU* (Correspondance Politique-Etats-Unis), I.

(4) LIVINGSTONE to LEGARÉ, March 3, 1833, USDI-Belg., I, NAW.

complained to the Belgian Foreign Ministry, insisting that the treaty did not meet the "public interests of Europe" (5). Baron BEHR, the Belgian Minister Resident, had allowed the Americans certain neutral rights provisions and broken voyage concessions. He was not cognizant that these maritime principles were the crux of an age-old Anglo-American problem which had never been adequately resolved (6). Lacking any direct diplomatic experience, a Belgian diplomat had negotiated a treaty which gravely displeased her prime European benefactor. The American Government was annoyed that such a "fine, liberal, and equitably judicious" treaty could not be signed, but it accepted the multitudinous excuses the Belgians sent to Washington requesting new negotiations (7). The Belgians experienced a painfully swift lesson in international politics.

The American Secretary of State insisted that certain salient trade treaty principles be agreed upon by both governments before any such talks reopened. From 1834 to 1837, the Belgian Foreign Ministry procrastinated, attempting to discover what terms would be acceptable to the "European public interests" as well as worthwhile to themselves. The Belgians were in no position to alienate Lord PALMERSTON and the British, who were struggling to gain an honorable international position for Belgium at the London Conference. LEGARÉ and later MAXCY, the American *chargés d'affaires* in Brussels, soothed the entire matter by relating to Washington the intensive internal and international troubles besetting Belgium (8). Precious and much needed time was gained for Belgium by these reports to the Department of State.

By 1836, two more disagreements sharpened an already unstable diplomatic relationship. BEHR in Washington was asked by the Americans to leave his post because he had authored several inflammatory pamphlets and newspaper articles about the

(5) Obviously meaning British interests, see GOBLET to BEHR, December 18, 1833, AEB, CP-EU, I.

(6) DANGERFIELD D.: The era of good feelings (Harcourt, Brace and Comp., New York, 1952, 95ff). — BEMIS S.F.: John Quincy Adams and the foundations of American foreign policy (Alfred Knopf, New York, 1949, 436-468).

(7) LEGARÉ to MACLANE, March 23, 1834, USDD-Belg., I, NAW.

(8) LEGARÉ to FORSYTH, September 10, 1835, USDD-Belg., I, NAW. — MAXCY to FORSYTH, November 18, 1837, USDD-Belg., I, NAW.

Mexican-American belligerency over Texas. The aristocratically inclined Belgian Minister had not been well suited for his mission in America, where democratic and egalitarian leanings had become fashionable under the Jacksonian administration. The Belgian government recalled BEHR, but the whole incident did not aid the now deepening Belgo-American crisis (9).

On the heels of this diplomatic *mésentente* came the first sign of American uneasiness over the Belgian failure to recognize the indemnification claims of 1830. This highly complex and legalistic issue centered on the American contention that many American merchants had stored merchandise in the government *entrepôt* at Antwerp in the year of the Belgian revolt. The property was either damaged or destroyed as a result of the Belgian-Dutch hostilities in late October, and the United States, along with Britain, France, Prussia, and Austria had officially submitted claims to the Belgian government. Various legal precedents were put forward to prove that Belgium "assumed responsibility for the acts committed... when that nation inherited control of the area after 1830" (10). To this claim that Belgium inherited with the powers and rights of the former (Dutch) government, its obligations also, the Belgian Foreign Ministry steadfastly declined to give an affirmative nod. The legal minds in Belgium retreated to their volumes on international law to find some grounds which would disapprove these contentions.

The Belgians at first did not realize that the United States had a long history of interest in collecting damage claims after 1815, including a major controversy with France in the early thirties. The Americans also sought indemnification from the Russian, Danish, Spanish, Portuguese and Swedish governments because of incidents which originated during the Napoleonic wars or the Hispanic-American revolutions (11). The fact that MAXCY, the new *chargé d'affaires* in Brussels, was assigned the primary task of settling the claim issue, indicated the depth of

(9) FORSYTH to MAXCY, June 12, 1837, USDI-Belg., I, NAW.

(10) MAXCY to FORSYTH, May 8, 1838, USDD-Belg., I, NAW.

(11) BEMIS S.F.: A diplomatic history of the United States (Holt, Rinehart and Winston, New York, 1955, 284-308). — On the French case see H. BLUMENTHAL: A Reappraisal of Franco-American Relations, 1830-1871 (Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1959, 73-77).

interest that the United States attached to such matters. When the Belgians did find sufficient legal justification for refuting the principle of the "inherited responsibility of nations", it not only irritated the American government, but it forced MAXCY to organize a powerful and unified alliance of claimants to influence the Belgian government's position (12).

By 1839, the Belgian-American discord had reached a high point, for the diplomats still stubbornly argued over the treaty articles and the claims. Here, the King of the Belgians, LEOPOLD the First, entered the scene, having been released from his eight-year preoccupation with the crucial London Conference. The King viewed the Belgian situation as extremely grave, particularly since it was complicated by an internal financial crisis. It was his belief that economic development and growth at home was not sufficient; Belgium would need economic expansion abroad, too. The domestic economic sluggishness, stagnation, and even regression of 1839-40 demanded immediate action, in internal affairs and in foreign policy. The influence of LEOPOLD on Belgian-American statecraft was obvious when he advocated two steps which might alleviate the entire predicament (13).

A vigorous reappraisal of the whole claims question was ordered, with a proposal made to the Minister of Justice that new paths of concord be sought. In addition, a new commercial treaty with the United States was to be negotiated under the standards prescribed by Washington. LEOPOLD pointed out that the general American principles should be acceptable to the Belgian nation.

The King's suggestions led only to temporary successes, and failed to close the diplomatic abyss between the Belgians and Americans. SERRUYS, the Belgian *chargé d'affaires* in Washington, hastily agreed to a new treaty, but the proposal ran into unexpected difficulties when Foreign Minister LEBEAU presented it to the Belgian legislature. Resentment arose against several aspects which Belgium believed to be much too favorable to the United States. It was demonstrated that the treaty was marred

(12) MAXCY to FORSYTH, August 23, 1839, USDD-Belg., I, NAW.

(13) MAXCY reports this news in his lengthy dispatch to Washington on March 15, 1840, USDD-Belg., II, NAW.

by the absence of special concessions to Belgian industry, and overly generous to Americans in toll and pilotage dues on the Scheldt, and in the right of *cabotage* (14).

A new review of the indemnities revealed that the dissidence had become more than legal. The Minister of Justice told LEOPOLD and the Foreign Minister that the future implications of recognizing claims appeared to be disastrous. It was his opinion that Belgium could not afford to admit the contested principle without endangering herself, possibly being compelled to receive and admit all claims, public and private, incurred during the 1830 Revolution. How could Belgium recognize a tenuous and debatable point of international law, which granted special privileges to foreigners, and which might eventually open the flood gates for increasing demands from others on similar grounds? The argument was reasonable and so the Belgian government continued to deny the claims (15). A Belgian counter proposal, called the principle of "non-responsibility", was put forth in 1841.

King LEOPOLD's attempt to quicken a Belgian-American accord failed in 1840, and mostly through his own initiative, another Belgian project merely increased the misunderstanding and apprehension in Washington and Brussels.

Belgium's Ministers in London and Paris, VAN DE WEYER and LE HON, had informed the King of the Belgians that a representative of the Texan Republic was in Europe seeking diplomatic recognition, trade treaties, and financial loans (16). LEOPOLD was immediately attentive to the possibilities which might be found in closer ties with this independent nation which had sprung up between Mexico and the United States. At first, the opportunity appeared to be purely commercial, for Texas needed capital, armaments, and further connections with an industrial state. Belgium looked eagerly at the agricultural production of

(14) LEBEAU to SERRUYS, August 24, 1840, AEB, NC-BEU (*Négociations commerciales, Belgique Etats-Unis*), I.

(15) DE THEUX to SEYMOUR, November, 1839, in copies and extracts from the correspondence between Her Majesty's Mission at Brussels relative to claims of British merchants (T.R. Harrison, London, 1842).

(16) VAN DE WEYER to King LEOPOLD, December 29, 1837, AGR (*Archives générales du Royaume*), PVW' (*Papiers S. VAN DE WEYER*), 108. — LE HON to DE THEUX, April 17, 1838, AEB, NAT (*Négociations avec le Texas*).

Texas, especially at her cotton, and on this basis, LEOPOLD decided that limited Belgo-Texan negotiations were both safe and advantageous (17).

The Texan representative in Europe, HENDERSON, was enthusiastic about his Government's potentialities with the Belgians, but he was "frankly astonished" in early negotiations with VAN DE WEYER at Belgium's demands for so many tariff concessions. When talks resumed a year later, they were directly between the Belgian Foreign Minister and a new Texan "Loan Commissioner,, general HAMILTON, who found the Belgians more amenable to modify their demands (18). By late 1841, the loan requirement of Texas has been summarily rejected in several European chancelleries and private banking houses. The prospects were dim everywhere except in Paris and in Brussels. Primarily because of King LEOPOLD's profound interest, the Belgians finally decided to probe more deeply the likely benefits of a Belgo-Texan pact and eventual loan. On November 13, 1841, Captain Victor PIRSON was appointed to "examine and make known to His Majesty the King, the nature and reality of advantages to Belgium, and also the dangers and inconveniences which would result if Belgium made such arrangements", with Texas (19). The young, dynamic artillery captain was well chosen for this mission for he has served in Washington as military attaché, spoke fluent English, and knew the state of the Texan-American dilemma.

Upon his arrival in the United States, PIRSON visited the White House with SERRUYS in order to be greeted by President TYLER. The nature of PIRSON's mission was outlined to the Chief Executive as purely commercial, i.e. evaluating the economic conditions of Texas. TYLER, personally a strong advocate of annexing Texas to the American Union, had not (and could not at that time because of domestic politics) pronounced the official American position on Texas. The President was not therefore conscious of any danger to this nation's wishes which might arise from a seemingly harmless treaty. SERRUYS, who was a keen observer and analyst of Washington doings, believed that some

(17) DE THEUX to LE HON, September 26, 1839, AEB, *NAT.*

(18) CHASE M.K.: *Négociations de la République du Texas en Europe, 1837-1845* (Librairie ancienne Honoré Champion, Paris, 1932, 47).

(19) DE BRIEY to PIRSON, November 13, 1841, AEB *Mission Pirson.*

forthcoming aspects of Belgo-Texan negotiations might further corrode Belgian-American relations (20).

The Belgian *chargé d'affaires* was right, for as the circumstances became more desperate for the Texan Republic, it displayed a willingness to sell large plots of its public lands to foreign colonizing companies. This inducement, the Texans believed, would be especially appealing to King LEOPOLD and the Belgians, but also attractive to the British and French (21). The Belgian Monarch and his Foreign Minister, DE BRIEY, not only took notice of this turn of events, but notified SERRUYS and PIRSON that such an idea could be the basis for a loan to Texas. In an era when the colonial activities of European governments were limited, Belgium and King LEOPOLD had demonstrated a great degree of interest in emigration and imperial projects. Since the mid-thirties, Belgium had thought of buying Cuba (and been told to look elsewhere by PALMERSTON), had established an outpost in Guatemala, and had considered countless schemes on the African Coast and in the Pacific (22).

When the Texan Secretary of State officially offered to cede two large land tracts to Belgium in exchange for a seven million dollar loan, King LEOPOLD was pleased. He did not realize, however, that he was courting danger from London and Washington. To the American government, which first heard of the Texas offer and the Belgian imperial impulse from EVE, the American *chargé d'affaires* in Austin, these Belgian ambitions in Texas gave the appearance of another European effort to block the United States annexation of Texas. The Belgian move was increasingly viewed as the intervention of foreign diplomacy into the American hemisphere in violation of the MONROE doctrine. The annexationist elements in the United States were gaining in strength, utilizing European "encroachments" into Texas as

(20) SERRUYS to DE BRIEY, January 27, 1842, AEB, *Mission Pirson*.

(21) SCHMITZ, J.W.: *Texas Statecraft, 1836-1845* (The Maylor Company, Austin, 1941, 163-169).

(22) GOOCH, B.D.: Belgium and the prospective sale of Cuba (*Hispanic-American Historical Review*, Washington, August 1959, 413-427). — FABRI, J.: *Les Belges au Guatemala* (Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles, 1955). — BRONNE, C.: *Léopold I^{er} et son temps* (Goemaere, Bruxelles, 1947, 204-211). — Also the work of O.W. SCHWEMMER in this volume.

weapons for converting Americans to the cause of "manifest destiny" (23).

To the British, Belgium now represented a growing threat to her imperial plans in the Americas. A rival for colonial power in that part of the world was the last thing that Britain wanted. To the sensitive British mentality, the Belgian design in Texas was the second example of outright competition for hegemony in North and Central America. Belgian activity in Texas and in Santo Tomas represented a direct challenge which dictated a British response in her own vested interests (24).

Power politics had already begun to alter the Belgian conception toward any arrangement with the Texans. The British and the Americans both resolutely protested further Belgo-Texan negotiations ending in a land cession. Mexico entered the controversy by pointing out that she was about to liberalize her trade relations with Belgium, but would not do so if Belgium persisted in her dealings with Texas. These persuasive pressures were abruptly followed by PIRSON's generally unfavorable reports on the economic plight of Texas and her wavering political atmosphere (25).

In early 1843, the Belgian-American and Anglo-Belgian relations had deteriorated to an extremely tenuous level. Although Belgian industrial and manufacturing interests pushed strongly for the recognition of Texas, and for a commercial treaty including a loan-land exchange, the Belgian government held back any final commitment or any definite retreat from the Southern republic in North America (26). The King himself was not convinced that his nation should abandon the Texas affair because of the various international complications.

By late 1843, however, the situation altered radically. The protracted failure of the Belgians to ratify the second Belgian-

(23) REEVES, J.: American diplomacy under Tyler and Polk (Johns Hopkins Press, Baltimore, 1907, 89-95). — Also the monumental achievement of A. WEINBERG: *Manifest Destiny: A study of nationalist expansionism in American history* (Peter Smith, Gloucester, 1958).

(24) VAN DE WEYER to King LEOPOLD, April 1, 1842, AGR, *PVW*. — See also P. RENOUVIN: *Histoire des relations internationales. Le XIX^e Siècle, 1^{re} partie* (Hachette, Paris, 1954, 231 p.).

(25) PIRSON to DE BRIEY, February 22, 1842, AEB, *Mission Pirson*.

(26) DE BRIEY to SERRUYS, May 27, 1843, AEB, *Mission Pirson*.

American treaty of 1840, the Belgian recalcitrance and obstinacy in the claims dispute, and the disturbing Belgian involvement in Texas had greatly tried the patience of the United States Government. Meanwhile, Belgium stood on the threshold of what could be considered a great opportunity. King LEOPOLD had been taken by the idea that Belgian industrial growth required new and even revolutionary thinking in the area of transportation. The North-South and East-West railroad lines which crossed Belgium had been the maximum effort of the early years of the nation-state. LEOPOLD led a group which believed that development was also necessary in Belgian maritime transport, particularly in form of an Atlantic steamship project (27). Early Belgian-American activities by private entrepreneurs in this area had fallen through, usually on the question of capital formation, but LEOPOLD and many ship interests from Belgian port cities continued to battle for the recognition of a Belgian transatlantic line.

When Belgium was involved in assisting in the purchase of a British steamship, *The British Queen*, she inevitably subsidized several New York to Antwerp runs in 1843. The whole experiment turned out to be a financial fiasco, badly organized, improperly advertised, and inadequately supervised. Then, a domestic debate in Belgium over the merits of steam versus sail navigation brought to an end the first Belgian overseas maritime transport plan (28).

Many in Belgium, including King LEOPOLD, were elated when in early 1844, the United States announced the establishment of a New York to the continent steamship line which would also act as the only direct mail carrier between Europe and the United States. Various European ports recognized the meaning of this American move, but Le Havre, Bremen and Antwerp had the inside track from the beginning (29). SERRUYS in Washington

(27) See the graduate thesis of 1954 done for the University of Brussels by M. PAULUS: *La navigation régulière à vapeur entre Anvers et New York. Premières tentatives d'établissements.*

(28) CHASE, M.K.: *Les débuts des relations diplomatiques et commerciales entre la Belgique et les Etats-Unis* (Université libre de Bruxelles, 1927, 95ff.). — VAN DE WEYER to the Belgian Foreign Minister, July 29, 1841, AGR, PVW.

(29) CLEMSON to CALHOUN, October 17, 1844, USDD-Belg., II, NAW. — See also G.R. TAYLOR: *The Transportation Revolution, 1815-1860* (Rinehart, 1951, 115-120).

was among the first to understand that this was an American overture to some European nation which carried with it increased economic collaboration and significantly closer diplomatic ties.

LEOPOLD's chief lieutenant in foreign affairs, NOTHOMB, was the first in Belgium to comprehend the vast implications of the transoceanic line if the Belgians proposed an entry and obtained the coveted European terminal point (30). NOTHOMB persuaded King LEOPOLD to view the acute port rivalry as Belgium's greatest chance in many years. If selected by the Senate committee and the American Postmaster-General, Antwerp could become the focal point of European trade, as it had been more than three centuries before. But, under the present tottering conditions of Belgian-American commercial and diplomatic relations, as SERRUYS had indicated, Belgium had no right to apply and expect to win the competition (31).

SERRUYS assured his King and NOTHOMB that the United States would soon annex Texas, thus nullifying any Belgian agreement with Texas. It was clear that continued Belgian activity in Texas not only injured Belgian odds in the port race, but antagonized the Americans, the Mexicans and the British. Belgium had to resist the temptation in Texas, which was now decidedly nugatory.

When Belgium gave up her interest in Texas, SERRUYS continued, she would be in a fortunate position to negotiate a trade treaty with the Americans, who were about to deviate to a considerable extent from their protectionist tariff policy in 1844. Not only could Belgium benefit from this chain of circumstances, but most importantly, she could solve the basic cause of Belgian-American difficulties as it was viewed by the United States Government. MAXCY satisfied NOTHOMB and LEOPOLD with his argument that the Americans would compromise and *not* force the dangerous principle of responsibility if Belgium *did pay* the claims (32).

(30) CLEMSON to CALHOUN, October 17, 1844, USDD-Belg., II, NAW.

(31) SERRUYS to GOBLET d'ALVIELLA, April 28, 1845, AEB, NTC (Négociations, traités et Conventions, 1842-1848).

(32) SERRUYS' arguments are found in his dispatches of October 12, 1842, AEB, NC-BEU, and MAXCY's statement on the claims on March 21, 1843, USDD-Belg., II, NAW.

Displaying good sense and admirable reliance on their agent on the spot, LEOPOLD and NOTHOMB accepted amity and commerce with the United States as the more realistic and valuable policy line. Texas appeared to be ill-considered and possibly perilous, not only because of its domestic insecurity, but also because of the international balance of power which required a Belgian withdrawal. The once bright prospects of a Belgian colony and profitable trade relations with Texas became a fool-hearty venture.

On the question of indemnities, Belgium had realized that her own citizens had a right to be reimbursed for their losses during the revolutionary epoch. Once she did this, Belgium's legal foundations to refute foreign claims were partially destroyed. The incessant clamor of the five claimants had become, after nine years, nearly unbearable, disrupting all Belgian relations with those powers.

The avenue toward cooperation was opened, according to King LEOPOLD, because now a treaty with the Americans seemed the easiest problem to resolve. Belgium was also in the process of revising her tariff policies downward, mostly to accommodate several possible trade partners. Free trade talk was gaining momentum in European circles, and the Belgians understood more concretely the attractiveness of special reductions to the United States, Mexico, and the *Zollverein* customs union.

To achieve their primary goal of overcoming the Belgian-American differences and eventually of gaining American approbation for Antwerp as the European port, LEOPOLD and NOTHOMB decided to work on several projects simultaneously. Together, they energetically supported the liberal trade bill being debated in the Belgian legislature, and both urged the Ministers of Justice and Foreign Affairs that it was absolutely imperative to pay the claims of all foreigners (33). Success was visible by the late summer of 1844, when a new Belgian tariff law reflected the drift away from protectionism. When Belgium notified the foreign governments involved that she would pay substantiated

(33) DE BRIEY: Sur les indemnités de 1830, no date, AEB, *Incendie de l'entrepôt d'Anvers-Indemnités*.

claims, it appeared that Belgian diplomacy had triumphed again (34). There still remained however the acute Texas issue.

GOBLET D'ALVIELLA, the new Foreign Minister, was approached by the King of the Belgians and finally persuaded to view further Belgian intrigue in Texas as a major encumbrance to future Belgian-good-standing with the Americans and with other powers. To end Belgian dealings with Texas, GOBLET D'ALVIELLA overcame the weighty influence of the domestic industrial community, pointing out the overwhelming international benefits of such a move. The hazards of a small state's diplomacy which committed itself to a prolonged conflict with greater powers was the main theme of the final Foreign Ministry paper on Texas.

Belgium, in the Texas affair, does not have all the liberty of action she desires. Considerations such as the pending negotiations with the Mexican and American Governments dictate the avoidance of potential evils by... abandoning any measures with Texas completely (35).

Further intercourse would jeopardize two promising trade partnerships and GOBLET D'ALVIELLA echoed the sentiments of the King when he said that the international position and prosperity of the Belgian State were at stake over Texas.

Once the intentions of the Belgian government on the Texas and claims matters were announced, the most pressing task became the trade treaty. The *modus vivendi* that had regulated Belgian-American traffic could no longer serve as the basis for any new treaty because many incidents had arisen over undefined areas of commercial trade (36). The recently arrived American *chargé d'affaires* CLEMSON, displayed a willingness to advise NOTHOMB on a new treaty draft, especially in finding ways to avoid possible further Belgian-American dissension. The Belgian policy shapers took advantage of this assistance, because it was now a uphill battle against the clock to overcome the nearest port competitor, Bremen. Since the United States and the Zoll-

(34) *Ibid.*

(35) Belgian Foreign Ministry to the Chamber of Deputies, May 18, 1844, AEB, *Mission Pirson*.

(36) For example, see the VERSTOCKT incident in SERRUYS to DE BRIEY, July 12, 1842, AEB, *NTC*, and the *British Queen* affair in MALI to DE BRIEY, October 2, 1842, AEB, *NTC*.

verein had signed a treaty regulating their trade in 1844, Bremen stood head and shoulders above Antwerp as the possible victor in the race for the transatlantic line. Coached by CLEMSON, NOTHOMB found he could construct an acceptable treaty so that eventually the Belgian bid for the ocean line would have a better chance (37).

A final draft was completed in the early fall of 1845, and King LEOPOLD engaged DECHAMPS, the Belgian Foreign Minister, to guide it through both legislative houses as quickly as possible. The King worked behind the scene, talking to various members of the legislative bodies about the pressing necessity for a swift positive vote. He promised CLEMSON that the measure would pass, and the American *chargé d'affaires* advised Washington that it could count on a fair treaty which regulated commerce between the two states. CLEMSON even filled his dispatches with stirring reports about the port of Antwerp and its brilliant future (38). With the driving force of the monarch behind the treaty, it gained the acceptance of both Belgian houses in early December with a near unanimous vote (39).

The Belgians, however, had not been able to mount a maximum effort in presenting and publicizing their case for Antwerp before the United States Senate committee and the Postmaster-General. Engrossed as it was in transcending the clashing elements in Belgian-American relations, the Belgian Government failed to equal the massive German "lobbying" achievement for the port of Bremen (40). Nevertheless, it would seem that Belgium's eventual loss to the Germans in the steamship-mail carrier line was not entirely or even predominantly the failure of the Belgians. Two abstruse factors worked against Belgium and Antwerp, and for a German port like Bremen. The 1844 Presidential election in the United States had led many people to believe that the "German vote" had greatly augmented the

(37) CLEMSON to CALHOUN, October 28, 1844, USDD-Belg., II, NAW.

(38) CLEMSON to CALHOUN, March 13, 1845, USDD-Belg., II, NAW.

(39) CLEMSON to BUCHANAN, November 29, 1845, and January 29, 1846, USDD-Belg., II, NAW.

(40) SERRUYS to GOBLET d'ALVIELLA, January 29, 1845, AEB, *Navigation à vapeur*.

plurality of James POLK (41). The German immigration flow by early 1846 was interpreted by some politicians and publicists as an element of great importance in the domestic political arena. Furthermore, in the public press and before the Senate Committee, the Bremen representatives had lauded the growth of "German democracy" and its relationship to American ideological, political and cultural values. The crushing blow to Belgian interests was the surprising *coup* dealt by HILLIARD, the former short term American *chargé d'affaires* in Brussels, who testified before the Senate committee that Bremen was in every sense a better locale in Europe for America's future maritime hopes (42).

To win American acceptance of Antwerp, Belgium had put in order her rather complicated affairs with the United States. It is relatively unimportant that Belgium failed to get a major share of the profits involved in a new transatlantic enterprise, because in attempting to do so, she gained a firmer friend in the United States and righted her international posture with several other foreign governments.

In the process of surmounting the serious obstacles to friendly Belgian-American relations, the enduring patience of the Americans and, after 1844, the prudent diplomacy of the Belgians were the instrumental factors. Belgian foreign policy toward the United States was ultimately based on the idea of compromise and accommodation. The chief hope of Belgian diplomacy was to develop her international trade, but sporadic flashes of interest in colonial experiments had unbalanced the state of international politics. Economic progress in this era could not truly be accomplished by impossible, half-hearted and ill-timed expansionist efforts by a small power. Eventual alterations in Belgium's fairly rigid foreign affairs maxims were dictated by her own recognition of her long range interests and by the structure of the

(41) WILTSE, C.M.: *The New Nation, 1800-1845* (Hill and Wang, New York, 1961, 151-152). — See also WALKER M.: *Germany and The Emigration, 1816-1885* (Cambridge, Harvard University Press, 1964).

(42) The Belgian *chargé d'affaires*, BEAULIEU, believed HILLIARD testified to this effect because of the influence of the Bremen representative in Washington. HILLIARD was a boarder in the same rooming house with the German, and the polemic against Antwerp was the result of insidious persuasion, so claims BEAULIEU in note to DECHAMPS, March 24, 1846, AEB, *Navigation à vapeur*.

balance of power. The exigencies of European foreign relations demanded cooperation and fluid diplomatic responses. In her relations with the United States, Belgium realized that restraint, caution, and watchful waiting had to be the paramount axioms, for the Belgian goal had to be security, not impetuous expansion. The sensible and realistic ideal for the liberal bourgeois monarchy became a conservative foreign policy centered on preserving, not creating, and coexisting, rather than competing.

In other cases as well as in Belgian-American affairs, Belgium demonstrated a willingness to sacrifice, subordinate and even de-emphasize her own national ambitions to maintain European and world objectives of peace and prosperity. The coherent principles of a new diplomatic *tactique* emerged, based not on a day-to-day patchwork of maneuvers, but on farsighted durable interests and flexible short term expedients. If the problems that had beset Belgian-American relations illustrate the shortcomings of a zealous and hardfast Belgian diplomacy, the solution of these problems symbolize the growing realization that Belgium was adapting herself to the impact of mid-century power realities.

Belgian diplomacy, led by King LEOPOLD and NOTHOMB by such skilled agents as SERRUYS, finally recognized the pressing need to judge concretely, soberly, and realistically the meaning of the balance of power for a small neutral nation. Commercial allies and/or great powers would not accept impulsive and quixotic Belgian projects such as the Texas venture. In fact, Belgium became reticent and reluctant to oppose her best friends when she understood the international consequences. When it had become clear that the continued economic and political prosperity of Belgium was directly related to a Belgian adjustment of her indemnities position, she once again wisely modified her policy. If Belgium were to gain her prize and serve as the transit for British and American goods into central and eastern Europe, she had to revise her static economic ideas. Belgium's dilatory and even recalcitrant negotiating methods also would require updating.

All of these requisites emerged in Belgium's relations *vis-à-vis* the United States, and they bore the impress of King LEOPOLD

and his diplomatic advisors. The accommodative settlement of the legal dispute, Belgium's pragmatic realization of the risk involved in colonial designs in Texas, and the final recognition of the precious commercial and cultural bonds with the United States all denote the outstanding influence of the King of the Belgians. It is true that LEOPOLD had been a major force motivating Belgium's relations with several nations; yet, LEOPOLD's desire to see Belgium more active in transatlantic transport led directly to the rapprochement between Belgium and the United States. The King saw that early Belgian inaction on the diplomatic-commercial treaty and her incapacity to view with concern her friends' imperial interests was impairing Belgium's future. Belgian neutrality and small power status, and King LEOPOLD's intuitive grasp of international realities were put to the test in the quarrels with the Americans. The King found that Belgium did not have a choice between power politics and other types of foreign policy not tainted by power. It became more evident in the thirties and forties that Belgium depended heavily for her security upon a tranquil international order. The Belgian statesmen saw that diplomacy meant continued friendship and increased trade with nations such as the United States, and that this outlook was far more significant in the long run than unwise, unilateral experiments.

With the guidance of King LEOPOLD and a handful of talented diplomats, Belgium marched toward that goal of international peace and cooperation with strides which only temporarily deviated. Once the shapers of the Belgian foreign policy were conscious of the fact that her national interests were best served by developing political and economic allies, Belgium began to forego intransigent diplomatic attitudes and to limit precarious international schemes.

Le 10 juillet 1964.

**L. Wellens-De Donder. — Le premier consul belge à
Sydney, Edouard-Hubert WYVEKENS ***

(Note présentée par M. J. Stengers)

Après la révolution de 1830, les marchands belges se voient brusquement privés, dans les ports étrangers, des services des consuls du Royaume des Pays-Bas; aussi une des premières préoccupations du gouvernement belge est-elle de nommer des consuls dans les ports fréquentés par nos bateaux. Cependant, comme il fallait aussi songer à étendre notre commerce, on en vint au système des consuls rétribués, envoyés dans certains ports avec mission d'y jeter les premières bases de relations commerciales futures [1]**. Ces agents consulaires étaient chargés également de transmettre des renseignements sur la situation des marchés étrangers. Le gouvernement belge encourage aussi les jeunes gens désireux de se rendre à l'étranger, pour y perfectionner leurs connaissances industrielles et commerciales, ou encore pour y établir des maisons qui entretiendront des relations commerciales avec la Belgique. L'arrêté royal du 21 juillet 1848 institua même des bourses de voyage en leur faveur. Ces boursiers sont chargés d'explorer les marchés étrangers, de les étudier comme centres de fabrication et de consommation et de rédiger des rapports périodiques sur la base de leurs observations. Dans certains cas, le gouvernement leur fait obtenir le passage gratuit sur des navires subsidiés par lui [2]. C'est dans le sens de cette politique qu'il faut envisager le départ de celui qui allait devenir notre premier consul en Australie.

En août 1849, Edouard-Hubert WYVEKENS [3], commis aux écritures au Ministère des Affaires étrangères, reçoit l'autorisa-

* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1 064-1 066) et présentée à la séance du 4 novembre 1964 de ladite Commission en vue du *Mémorial 1965* (*Bull. ARSOM*, 1963, fasc. 4, p. 268).

* Les chiffres entre [] renvoient aux notes *in fine*.

tion du Ministre de ce département de s'embarquer à bord du navire l'*Océanie* qui entreprend un voyage de circumnavigation [4]. Le gouvernement lui accorde également une bourse et le charge de lui envoyer des rapports sur les possibilités et les développements éventuels de relations commerciales, avec les pays visités. L'*Océanie* [5], trois-mâts armé pour la pêche à la baleine, appareille à Anvers le lundi 27 août 1849. Il emporte 51 passagers parmi lesquels deux évêques missionnaires, Mgr POMPALLIER [6], évêque de Maronée et Mgr DEVEREUX, évêque du Cap [7], ainsi qu'un nombreux personnel attaché à leurs missions [8]. Le navire fait un premier arrêt dans la rade d'Austruweel [9] pour compléter son chargement. Le 1^{er} août, il gagne la rade du Doel [10] où il jette l'ancre, pour ranger et disposer les bagages de ses passagers et les provisions de bord. Le 1^{er} septembre, l'évêque du Cap célèbre une messe basse dans l'église de cette commune, puis le navire se met en route vers Flessingue d'où il prend la mer le 5 septembre. Le 19 septembre, il arrive à Santa Cruz [11] et en repart le même jour, il relâche ensuite aux îles du Cap Vert où WYVEKENS réunit déjà quelques observations [12]. Le 30 novembre 1849, l'*Océanie* arrive à Algoa Bay près de Port Elisabeth [13] où il fait escale une quinzaine de jours [14]. WYVEKENS en profite pour se renseigner sur la population, le climat, les produits agricoles, les mines, le commerce, la navigation, les dangers, les avantages des différents ports, les maisons de commerce, les droits et frais divers à l'entrée et à la sortie, les taux du frêt, le cours du change de la colonie du Cap et plus particulièrement sur la partie orientale de cette colonie. Ces observations jointes à celles déjà faites aux îles du Cap Vert lors de la courte escale de l'*Océanie* font l'objet d'un rapport très détaillé, daté du 6 février 1850, que WYVEKENS fait parvenir au Ministre des Affaires étrangères de Belgique. Ce premier travail est très apprécié et est même présenté au roi LÉOPOLD I^{er} [15].

L'*Océanie* quitte Port Elisabeth le 13 décembre 1849 pour Sydney qu'il atteint, après une escale à King George Sound, sur la côte méridionale de l'Australie, le 9 février 1850 [16].

La traversée a été longue et peu agréable et WYVEKENS ne manque pas de se plaindre de la cabine inconfortable et envahie

par les punaises, de la nourriture insuffisante et médiocre, de la monotonie du paysage de même que de la vie à bord du bateau. Il ne s'est d'ailleurs pas lié avec les autres passagers, et semble au contraire avoir eu des démêlés assez vifs avec le capitaine qui lui refusa le droit de correspondre avec son gouvernement; il ne le reconnaît pas non plus comme agent commercial officiel. A cela il faut ajouter que certains passagers français ne ménagent pas leur critiques à l'égard de la Belgique, à la grande indignation de WYVEKENS.

Edouard WYVEKENS reste cinq mois à Sydney pour réunir des renseignements sur le commerce de ce port. Vers la fin de son séjour, au moment de transmettre son rapport sur l'Australie au gouvernement belge, il écrit aussi deux lettres [17], l'une au président d'une société vocale d'Ixelles, à qui il demande de l'appuyer auprès d'Edouard ROMBERG, chef de division, à l'industrie, au ministère de l'intérieur pour qu'il accueille favorablement son rapport pour lequel il n'a, dit-il, épargné aucun effort, et malgré d'inévitables déceptions, il a fait preuve de persévérance et de volonté; le plus souvent, il a été bien accueilli; il a pu s'entretenir avec les gouvernements, se renseigner auprès des douanes et des banques, de sorte qu'il a pu recueillir avec sûreté beaucoup de données utiles au développement du commerce entre la Belgique et l'Australie. La seconde lettre est adressée aux membres de cette même société vocale. Elle fourmille de détails intéressants sur l'Australie, à côté malheureusement de digressions et d'évocations de souvenirs assez fastidieux. Ces deux lettres sont confiées à un *gentleman* anglais qui quitte Sydney le lendemain et regagne l'Angleterre par les Indes. Si tout va bien, WYVEKENS estime que ces lettres écrites le 10 juin 1850 parviendront à leurs destinataires au début de septembre.

Ce qu'Edouard WYVEKENS décrit en premier lieu à ses interlocuteurs et ce qui l'a d'abord étonné en Australie, ce sont les contrastes qui existent entre ce pays et la Belgique: l'hiver qui s'annonce lorsque l'été commence en Europe, les écorces des arbres qui se détachent chaque année et non les feuilles, les cygnes qui sont noirs. Quant à sa description de l'indigène, qu'il a pu observer lors de l'escale du navire à King George Sound, elle mérite d'être retenue: de grosses pommettes, un front haut

de deux centimètres, la lèvre supérieure épaisse, une grande bouche, une barbe crépue, une épaisse chevelure noire tournée en tire-bouchons comme une crinière de lion, presque pas d'épaule, des bras maigres et démesurément long, un corps grêle. Au moral, il l'estime également à un niveau très bas et prédit la disparition rapide de cette race. A King George Sound, WYVEKENS note que les indigènes vivent de serpents, de lézards ou de coquillages et refusent tout commerce avec les blancs.

E. WYVEKENS fait aussi une description vivante mais assez courte de Sydney :

Sydney est bien le Londres du Sud et donne journellement naissance aux plus intéressants bipèdes qui se soient jamais chauffés au soleil. Cette ville est la patrie de toutes les patries, le rendez-vous du commerce, des capitaux, de l'intelligence, des pantalons trop courts, des jupons trop longs, où l'on voit l'esprit public qui se perd, l'intérêt personnel qui envahit tout, les mœurs qui se corrompent, des violons à trois cordes, des rustres qui passent pour des articles, des essuie-mains grands comme des mouchoirs de poche, des draps de lit grands comme des essuie-mains, un ancien marquis italien engagé au théâtre pour danser le menuet; cité endormie au moral mais des plus remuantes au physique, peuplée de bateaux, de réverbères, de chiens, de curés au chapeau rond, de poussière, de filles publiques, de chevaliers de la rosette, d'anciens forçats qui ont fait fortune, de trafiquants, de Chinois, d'Iroquois, de cacatois noirs et blancs, de denrées et de produits de toutes sortes et de tous les pays du monde.

Il décrit plus longuement deux intéressantes excursions qu'il fit pendant son séjour, pour se distraire et qui le menèrent l'une au Nord de Sydney, l'autre à l'Ouest dans les Montagnes Bleues.

Je résolus de me soustraire pour quelques jours aux études commerciales et aux mille ennuis de ma tâche.

Je voulus d'abord voir la jolie ville de Meekland [18] et ses environs, qui passent pour la partie la plus fertile de l'Australie. Cette ville compte 6 000 habitants, elle est située sur la rivière Hunter à 50 lieues de Sydney. Parti en bateau à vapeur à dix heures du soir avec un propriétaire qui m'amenait à sa maison de campagne, nous étions à six heures du matin à New-Castle, bourg situé à l'embouchure du fleuve. La première chose qui frappa ma vue fut un chemin de fer à double voie, partant du haut d'une montagne, où gisent des mines inépuisables de houille. Au bas de la montagne se trouve une assez grande vallée, puis une colline dont la crête est éloignée de la mer de 40 pas. C'est là que vient aboutir ce chemin de fer dont la construction a été si bien étudiée, que le train de waggons chargés vient s'arrêter lui-même sur la colline et cela sans remorqueur et sans machine, tout en faisant remonter un train de

waggon vides. A côté, on voit deux fonderies, plus loin, plusieurs ateliers de tissage de laine; ici les barrages d'un moulin; dans la plaine de longues pyramides de moëllons d'où s'échappe sans cesse une fumée des plus épaisses. Partout enfin, comme dans nos belles provinces de Liège, et de Hainaut, des accidents de la vie active et des choses grandes.

Tout travaille dans ce beau bassin, quand les quartiers de houille ont cédé à la pioche, que les étoffes sont achevées, que le grain est moulu, que le savon et les autres produits sont fabriqués, ils sont immédiatement lancés sur le fleuve, où une flottille est toujours là qui attend pour aller les déposer sur des rives moins fortunées. Ainsi est New-Castle, bourg de travailleurs, bâti en amphithéâtre, tout près de la mer, sur une terre aride et sauvage, mais devenue belle par les confusions bruyantes de l'industrie.

Nous étions partis depuis longtemps que j'étais encore sous le charme de cette activité dont je m'éloignais et qui me rappelait si bien notre bonne Belgique. Il ne fallut rien moins qu'un léger tintement parti de la cuisine pour me rappeler à moi-même. En effet, l'air pur de la mer m'avait énormément creusé. Heureusement le déjeuner était de nature à satisfaire mon appétit de maçon et je repris bien vite mon poste d'observation au dessus des roues du navire. Il faisait un vrai temps d'excursion, un de ces jours qui effacent les regrets du passé et les craintes de l'avenir; un soleil d'Austerlitz, radieux comme il l'est presque toujours dans ces parages, s'était levé; l'eau de la rivière réfléchissait, dans ses profondeurs limpides, un ciel des plus purs; une douce brise nous caressait et nous apportait un parfum jusques là inconnu pour moi [...]. Depuis une heure au moins nous remontions le fleuve sans rencontrer autre chose que des montagnes arides, déchiquetées, rarement couvertes de plantes ou de bois. Mais ici, un terrain plat, une vaste plaine, un horizon immense se déroulaient à notre vue. Le fleuve, au lieu de se rétrécir, s'élargissait et prenait les proportions d'une mer. De nombreux îlots vierges de toute souillure humaine sortaient du sein des ondes. Des légions de canards, cormorans noirs, pélicans, perroquets, mouettes, oiseaux moqueurs et autres, animaient les uns les bords de chaque bouquet de verdure, tandis que les autres perchés sur des branches touffues et cachés par un feuillage des plus épais, se livraient impunément à leurs joyeux ébats. En effleurant un des bouquets d'arbrisseaux, j'abattis un cormoran d'un coup de fusil, et pour la première fois, sans doute, on portait chez eux l'épouvante et la mort, car l'armée entière prit la fuite en poussant des cris sauvages.

Les terres sont tellement basses aux deux côtés du fleuve, qu'à chaque marée un peu capricieuse, les eaux débordent et couvrent le terrain à plusieurs lieues d'étendue. Il en résulte que sur un carré de plus de cinquante lieues, les colons n'ont même pas tenté un défrichement ce qui serait facile cependant au moyen de petits travaux d'irrigation. Pendant une heure encore j'eus donc à contempler le même aspect, les mêmes plantes, les mêmes roseaux, les mêmes arbustes au tronc blanc, et gros

comme un bras, haut comme des pommiers et portant des feuilles à peu près semblables à celles de laurier. J'ai vainement demandé le nom de ces arbustes; aucun voyageur n'a pu satisfaire ma curiosité.

Peu à peu cette mer boisée disparut pour faire place à une nature des plus fécondes, des plus riches, et qu'on appelle à juste titre le grenier de l'Australie. Partout des plaines immenses couvertes d'une herbe fine, nourissante et touffue. Partout des champs ensemencés, des maisons de plaisance, des parcs, des jardins, des fleurs, des fermes, des troupeaux innombrables à l'œil vif, au poil luisant. Ce fut entourés de tous ces apanages d'aisance, de richesse et de santé que nous arrivâmes enfin au beau village de Morpette [19] où le fleuve cesse d'être naviguable, et où une bonne calèche à deux chevaux nous attendait.

Conclusion

Chaos de silence et d'activité, de stérilité et de fécondité, mélange de verdure et de fumée, de chants d'oiseaux et de brouhahas industriels, tel m'apparut le beau fleuve Hunter qui passe à juste titre, en Australie, pour un éternel lingot d'ardent fondu.

Il nous restait trois lieues à franchir pour arriver à Meekland qui est bien la ville de province la plus agréable et la plus propre qu'on puisse rencontrer. On s'y croirait dans le plus riche comté de l'Angleterre. Nous descendîmes à un hôtel magnifique, 4 étages, ornés chacun d'un beau balcon, où nous acquîmes bientôt la certitude en prenant notre second déjeuner que l'art du cuisinier, aux antipodes, avait fait pour le moins autant de progrès que celui de l'architecture.

Après le repas, nous fîmes quelques parties de carambolage sur un billard, dont le bois sculpté et incrusté, témoigne assez, chez le colon, tout le prix qu'il attache aux raffinements du luxe. A quatre heures, nous quittions la ville avec la promptitude que peuvent apporter deux bons chevaux de race qui sentent l'écurie, et à cinq heures après avoir traversé la plus belle des forêts, j'ai presque dit un parc, et fait fuir par notre allure précipitée plusieurs milliers de bœufs et de centaines de chevaux laissés là à l'état sauvage, nous étions arrivés au terme de notre voyage.

Je remets à plus tard, les autres détails, qu'il vous suffise de savoir, mes amis, que l'accueil le plus bienveillant m'a été fait, que les parties de chasse et de pêche ont été des plus récréatives et des plus surprenantes. J'ai racheté enfin en 4 jours plus d'une année de soucis et de misère.

Mais hélas! chaque médaille a un revers. Pourquoi mon ignorance en horticulture est-elle venue troubler un bonheur si pur? Pour tout autre que pour moi, le spectacle qui m'a été offert l'eût ravi, enchanté... Je dois donc avoir fait la plus triste des figures en écoutant pendant quatre heures, des noms de plantes rares. Cependant ce n'était pas sans un juste motif de fierté que mon hôte célébrait les mérites de sa flore. Rien n'avait été épargné pour que ces collections fussent dignes d'un

artiste comme lui et ce château de fleurs, en Europe, vaudrait plusieurs millions. Quoique l'art floral, en Australie, soit encore au régime des essais, tous les amateurs de Sydney savent que Mr BROWN a, dans le croisement des espèces et dans le mélange des couleurs réalisé des merveilles. Mais aussi, il en fait l'objet d'un culte. C'est sa gloire, sa passion, son vrai bonheur. Ses goûts d'artiste ont su donner à ce paradis de plus d'une lieue de circonférence et autour duquel serpente la plus poétique des rivières, un double caractère. Ici l'idéal, là le réel! L'industrie près de la fantaisie. A côté des fleurs et des fruits les plus rares, originaires des tropiques, de la zone équatoriale et de tous les pays du monde, s'encadrent d'une manière admirable la canne à sucre, le caféier, le muscadier, le mûrier, le cotonnier, non pas dans des serres mais en plein air et en floraison, se courbant en arcs gracieux et chargeant l'air d'arômes pénétrants et suaves. Parole d'honneur, mes amis, tout bête que je suis, je restai longtemps confondu à la vue de tant de merveilles.

Je reconnais dans tout cela, une intelligence supérieure, une main exercée et des études consciencieuses. Rien n'y manquait pas même les étiquettes en latin, si chères aux naturalistes.

Il me reste à vous parler de ma seconde excursion beaucoup moins confortable, sans doute, mais assurément aussi intéressante. Je n'avais vu encore que le commerce, un peu d'industrie et d'agriculture, c'est-à-dire ce qu'on pourrait appeler la partie aristocratique des ressources du pays. Quoique les résultats en soient immenses et qu'à eux seuls, ils suffisent pour assurer l'avenir de l'Australie, ils n'occupent, cependant, que la petite part de l'activité coloniale et ce n'est pas là qu'est le mouvement: il se trouve dans les bois, dans les plaines, dans les solitudes au milieu de nombreux troupeaux qu'il faut conduire, surveiller, diriger. En effet, la richesse du pays tient essentiellement à ses paturâges, et tout le monde sait qu'un commerce immense forme un lien entre l'Angleterre et toute la côte sud-est de cette vaste terre, commerce alimenté par les germes les plus féconds et dont la voie progressive menace de détrôner les laines de la Saxe, de la Moravie, de la Silésie et de l'Espagne...

Il s'agissait ni plus, ni moins de se rendre à 150 lieues de Sydney et de traverser les fameuses montagnes bleues que jadis on a eu tant de peine à franchir. Cette fois, plus de voiture ni de bateau à vapeur. Un négociant à qui j'avais été présenté et qui savait tout le prix que j'attachais à visiter l'intérieur du pays, me proposa de l'accompagner. Il allait constater l'état de ses troupeaux et en même temps s'entretenir avec son associé. Il s'était chargé des apprêts du voyage et de commander les chevaux.

Le 8 mai, à 4 heures du soir, nous prenions place dans un omnibus qui nous conduisit à Paramatta [21], ville de 7 000 âmes, située à 5 lieues de Sydney. Le lendemain de bon matin, je vis arriver deux chevaux, il vaudrait mieux dire deux fantômes. Celui qui m'était destiné pouvait certainement être comparé à la bête de l'Apocalypse, encore devait-elle offrir une charpente mieux remplie et des salières moins profondes;

il avait la triste robe d'un animal mal nourri, un blanc qui tournait au jaune; celui de mon compagnon était un cheval pie, et je vous donne aussi ma parole que ce n'était pas, non plus, un Pie IX. A l'aspect de nos montures, un serrement de cœur me saisit; il me semblait que nous ne pourrions jamais faire 300 lieues là-dessus, et qu'il y aurait peut-être de la témérité de notre part, de nous confier à eux [...]

... Il ne fallut rien moins que les vives instances et les prières réitérées de mon compagnon de voyage, qui, après tout était un homme respectable, pour me décider à l'accompagner, il me fit remarquer que mon cheval commençait à prendre la tournure du chameau et que le propriétaire voulait aussi qu'il en eut les qualités. En effet, mes amis, je l'avais non seulement mal jugé, mais aussi calomnié. Une fois en route, il fournit un pas d'autant plus dégagé que l'embonpoint ne le gênait nullement. Je passerai rapidement sur cette belle excursion, car le jour vient et depuis hier soir, je vous écris. Comme le temps passe, bon Dieu, quand on s'entretient avec ce qu'on aime!

Partis de Paramatta à six heures, nous entrions à une heure de relevée dans la ville de Penrith (4 000 habitants), située sur le fleuve Nepian, c'est-à-dire aux pieds des fameuses montagnes bleues, ce temple de verdure qu'on aperçoit à 30 lieues de distance [...] nous n'avons plus qu'une dizaine de milles à faire dans la montagne pour arriver à notre logement [...]. Nous passâmes le fleuve en bateau avec nos chevaux et nous nous engageâmes ensuite lentement dans la montagne par des escaliers agrestes taillés d'abord par les convulsions volcaniques dont l'Australie a été le théâtre, aplanis et rendus plus tard accessibles, par la pioche du condamné, et recouverts depuis, par l'effet d'une nature vigoureuse et puissante de verdure et de plantes. Vers le soir, nous descendions à une auberge, mais les rôles étaient changés. C'était au tour de mon cheval à lever la tête et à être fier; tandis qu'il croquait avec volupté un bon picotin d'avoine, je commandais de la farine de lin. Je ne jugerai plus sur l'apparence. A quatre heures du matin, j'entendis une voix de brigand crier *hope* allons *hope*! Je compris ce que cela voulait dire. C'est dommage, me dis-je car je commençais à dormir.

Une heure plus tard nous étions en route, même aspect que la veille; monter, toujours monter! à une heure de relevée nous atteignîmes enfin le passage tant désiré du mont Victoria [23]. Là, mes amis, le sang-froid n'est plus possible, on est confondu, on admire ou on tremble. Quelle magnificence, quelle solitude, quelle originalité, quelle vue immense, quel panorama magique. Un pont de pierre de cent yards de longueur ayant six arches de 2 à 300 pieds de hauteur, relie à 3 600 pieds au-dessus du niveau de la mer, la crête d'une montagne au versant d'une autre montagne. Ce pont, monument à jamais mémorable et qui atteste de la hardiesse et du génie des hommes est l'ouvrage des condamnés. Quant à l'ouvrage de Dieu, il faut renoncer à le dépeindre. Tout ce qu'on pourrait en dire serait en dessous de la réalité, et cette besogne est, dans tous les cas du domaine de l'homme de génie, du savant ou de l'artiste,

mais non pas d'un rustre de mon espèce. Pour faire comprendre aux autres, il faut comprendre soi-même et je n'avais pas cette faculté. Accoudé à l'embrasure d'un créneau formé dans le rocher et contemplant cet ensemble merveilleux, je tombai dans une méditation profonde... De mon créneau, je dominais bois, campagnes, rivières, vallons et je jouissais à la fois du spectacle offert par les quatre saisons de l'année: ici le printemps avec son parfum, ses fleurs et son gazouillement de perroquets: là l'été avec les moissons en maturité, plus loin au fond du précipice, l'automne avec ses arbres chargés de fruits et sur la crête de la montagne l'hiver avec son linceuil de neige.

A partir du mont Victoria, quoiqu'il ne soit pas le point le plus élevé de la montagne, on descend assez rapidement, pendant une heure au moins jusqu'au village de Clwd [24] (prononcez cloud) au pied duquel coule la rivière Cor et où était le terme de notre 3^e journée. Le 4^e jour il fallut faire une *musk* et dernière ascension de 3 600 pieds. La pente était plus forte, mais les chemins plus accessibles. Après 3 heures de marche, la température s'était beaucoup élevée et nous commençons à rencontrer par-ci par-là quelques bouquets de neige. Bientôt, il fallut dérouler les portemanteaux et y prendre notre couverture. Nous étions alors en Sibérie et quelques arbres suspendus comme par enchantement sur ces champs de pierres et conservant leurs feuilles vertes contrastaient singulièrement avec la blancheur de la neige. A onze heures du matin nous atteignîmes enfin le sommet des montagnes bleues et un cri d'admiration, où se mêlait peut-être un peu de vanité, sortit de ma poitrine. C'était une seconde édition du panorama magique du mont Victoria. Devant nous se déroulaient d'immenses plaines aussi plates que des nappes d'eau et toujours couvertes de verdure. Au bas de la montagne à plus de 4 lieues de nous, nous distinguions la magnifique ville de Batturst [25] qui s'élève comme par enchantement, et qui est bâti sur un plan des plus hardis avec des édifices publics gigantesques qui suffiront longtemps aux besoins de la colonie et du service public. A cinq heures nous faisons notre entrée en ville, après avoir, toutefois, visité d'inépuisables carrières de marbre que la situation du pays, la difficulté des transports et la cherté de la main-d'œuvre ont empêché jusqu'ici d'exploiter. J'avais ainsi traversé les montagnes bleues, mais Dieu sait à quel prix...

.....
Les 5^e, 6^e et 7^e journées, à part les mines de cuivre de Molong et l'établissement fondé par les Jésuites à Wellington dans le but de civiliser les naturels, tentative jusqu'ici restée sans fruit, toujours le même aspect, le même terrain, la même fertilité et partout de nombreux troupeaux.

Vers la fin du 7^e jour nous étions dans le village Montefiores, situé sur le beau fleuve Macquarie. L'auberge où nous étions descendus pourrait par son élégance et ses dimensions passer pour un hôtel. Je vous laisse juger de mon étonnement et de ma joie en rencontrant dans le

maître de la maison, non seulement un compatriote, peut-être le seul qui habite l'Australie, mais presque un voisin. Il se nomme HYERONIMUS, est arrivé il y a dix ans dans le pays comme attaché au service d'un officier de la marine royale anglaise; a été ensuite petit cabaretier, plus tard squatter et aujourd'hui riche propriétaire. Il m'a déclaré être né à Jenappe (Brabant), avoir suivi bien jeune une famille anglaise qui ne faisait que voyager. Il a épousé une charmante personne de Sydney très bien élevée et qui lui a donné deux amours d'enfants que j'ai embrassés de tout mon cœur. Dans quelques années M. HYERONIMUS, qui m'a paru avoir fait sa rhétorique dans une école primaire, compte revenir en Belgique et jouir de sa fortune... L'arrivée d'un cavalier apporta diversion. C'était un indigène vêtu à l'Européenne, bien qu'il n'eût pour tout vêtement qu'un pantalon de toile avec une bretelle; il était porteur d'un billet adressé à mon compagnon, et venait de la part de son associé, pour nous servir de guide. Il nous restait 40 lieues à faire et au-delà du village, à part quelques rares cabanes de bergers, on ne rencontre plus aucun symptôme Européen. Nous devons donc passer une nuit à la belle étoile et le nègre devait nous être d'un grand secours.

Mais il se fait tard, la marée est favorable à la sortie des navires, et la jonque chinoise le *chow-chow* qui doit vous apporter de mes nouvelles pourraient bien prendre le large. Je vous raconterai de vive voix les curieux et nombreux incidents de cette seconde excursion qui fera pour toujours le charme de ma vie. Sachez seulement que les sauvages ne sont pas méchants, ni traître comme on cherche à le faire croire. J'en ai acquis la certitude en vivant plusieurs jours avec eux. Je les ai trouvés au contraire très obligeants et même reconnaissants.

Quelques jours après la rédaction de cette lettre, WYVEKENS quitte l'Australie à bord du trois-mâts barque anglais l'*Oriental* qui fait voile pour Londres; il double le Cap Horn et arrive à Bruxelles en octobre. Dès son retour dans la capitale, il se met en rapport avec le Ministre des Affaires étrangères. Grâce à la diffusion de son rapport qui a été imprimé par ordre du Ministère, il a déjà réussi plusieurs affaires importantes: un navire de 500 tonneaux est en charge à Anvers et plus de trois cent mille francs de produits belges sont déjà achetés pour frêter ce navire. De plus, deux services réguliers de navigation à voile sont aussi demandés pour l'année suivante; ils doivent être dirigés vers Port Adélaïde et Sydney où WYVEKENS compte établir une maison belge de commerce. Suite aux rapports commerciaux qui vont s'établir entre les deux pays, WYVEKENS sollicite le poste de consul, ainsi qu'une indemnité annuelle de « trois à quatre mille francs » indispensable pour couvrir en partie les grands frais qui

sont imposés à de semblables fonctions surtout dans une ville de luxe [26].

Cette demande est favorablement accueillie et le 5 décembre le Ministre présente un rapport au Roi proposant WYVEKENS comme consul à Sydney [27]. Par arrêté royal du 9 décembre 1850, il est nommé à ce poste. Il doit s'engager à favoriser et sauvegarder les intérêts belges, auprès des autorités de Sydney et à tenir le Ministre des Affaires étrangères au courant de tout ce qui, dans son ressort, et même dans l'ensemble de l'Océanie australe, peut intéresser les relations commerciales et industrielles de la Belgique avec ce continent. En même temps que ces instructions, le Ministre lui envoie de nombreux documents; un exemplaire du recueil des arrêtés et des instructions destinées aux Consuls de Belgique; un exemplaire du tarif des droits que les consuls sont autorisés à percevoir; un exemplaire du tarif officiel des douanes belges; un exemplaire du code disciplinaire et pénal de la marine marchande et de la circulaire adressée aux Consuls relativement à cette loi; un exemplaire du recueil des lois, arrêtés et instructions relatifs au service sanitaire des ports de mer de Belgique; un exemplaire de la circulaire adressée aux Consuls concernant l'envoi d'états de navigation, un exemplaire de la loi des droits différentiels et de la circulaire au sujet de l'exécution de cette loi, ainsi que des arrêtés et des circulaires concernant les modifications successives qu'a subies cette même loi. Le Ministre lui annonce également l'envoi prochain de l'écusson, du pavillon, du timbre et du cachet du Consulat. Son brevet de consul a été adressé à Sylvain VAN DE WEYER, ambassadeur de Belgique à Londres pour obtenir l'*exequatur* du gouvernement anglais [28]. WYVEKENS prépare alors son départ pour Sydney; il s'est associé avec Frédéric DETHY, membre d'une des principales familles de Tavier [29] et qui jusqu'alors avait été attaché au gouvernement provincial de Brabant. WYVEKENS le nomme chancelier du nouveau consulat; c'est lui qui le remplacera en cas d'absence ou de maladie [30]. L'Australie suscite un grand intérêt parmi la population. De nombreux jeunes gens, fils de cultivateurs quittent la Belgique et accompagnent WYVEKENS dans le but de se livrer dans ce pays neuf à l'élevage du bétail et à l'exploitation agricole. Ils espèrent après quelque

temps, ramener en Belgique les produits de leur ferme et notamment de la laine [31]. WYVEKENS emmène également avec lui une importante cargaison de marchandises des plus diverses; toiles, chaussures, armes, clous forgés, papier et outils.

Edouard WYVEKENS a frété un navire hambourgeois, le trois-mâts barque *Maria*, sous le commandement du capitaine RATJE. Le navire quitte Anvers le 22 mai 1851 et appareille de Flessingue le 24 mai; il a à son bord quinze passagers parmi lesquels E. WYVEKENS, un des frères du consul et son associé, Frédéric DETHY. Ils atteignent Port Adélaïde le 20 août 1851 après une traversée rapide. Le navire y débarque une partie de sa cargaison et repart le 13 septembre. Quelques jours plus tard, des orages éclatèrent. *Le Maria* fit naufrage, près du Cap Bridgewater à 100 lieues de Sydney. Il n'y eut pas de survivants. Le sinistre fut découvert le 23 septembre. Parmi les débris, on recueillit le pavillon belge, le pavillon hambourgeois, ainsi que des sacs, des objets d'habillements et des débris de la coque du navire. Les causes du naufrage furent attribuées au manque de bonnes cartes [33].

La nouvelle de cette catastrophe ne fut connue en Belgique que cinq mois plus tard, en février 1852 [34].

20 juillet 1964.

NOTES

- [1] Voir au sujet de l'organisation de nos premiers consulats l'article de J. WILLEQUET: Un facteur d'expansion commerciale: le système consulaire sous Léopold I^{er} (*Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, 1964, 805-836).
- [2] Voir le texte de l'arrêté royal du 21 juillet 1848 dans *Le Moniteur belge*, n° 205, 23 juillet 1848, p. 1967, et le rapport du ministre de l'Intérieur Ch. ROGIER sur le crédit alloué par la loi du 18 avril 1848 à la séance du 27 décembre 1849 (Dans *Annales Parlementaires*, session 1849, 1850, p. 496-500).
- [3] Edouard Hubert WYVEKENS naquit à Rebecq-Rognon le 26 septembre 1817; il est le fils de Charles WYVEKENS et de Caroline MARSILLE. En 1825, on constate encore sa présence dans la commune. On ignore la date à laquelle il quitte la commune. Vers 1836, il entre au Ministère des Affaires étrangères en qualité de commis aux écritures; le 30 juillet 1847, il voit son traitement porté à 900 F et le 30 juillet 1847 à 1000 F; il démissionne le 29 juillet 1849 (Extrait de l'acte de naissance de la commune de Rebecq-Rognon; Ministère des Affaires étrangères, Registre matricule du personnel de l'administration centrale).

- [4] WYVEKENS, E.: Rapport sur l'Australie et sur les relations éventuelles de commerce que la Belgique pourrait ouvrir avec les différentes îles de l'Océanie (Bruxelles 1851, p. 5).
- [5] Le trois-mâts *Océanie* ci-devant navire bremois *Bremen*, fut nationalisé belge par arrêté royal du 16 juillet 1849; à la demande de la société des armateurs en participation à Anvers; il a une capacité de 521 tonneaux de mer, et est propre à la navigation transatlantique. Pour ce voyage de circumnavigation, il est confié au capitaine RADOU (*Le Moniteur belge*, 20 juillet 1849, n° 201, p. 2112).
- [6] Mgr POMPALLIER était arrivé à Anvers le 13 août 1849, venant de Londres, par le bateau à vapeur *Antwerpen*. Le 21 août, il célèbre une messe basse à la cathédrale d'Anvers en présence des prêtres et religieuses de sa mission. Il consacre en même temps trois diacres et deux acolytes (*Le Précurseur*, 14 août 1849 et 21 août 1849).
- [7] Ville de l'Union sud africaine, prov. du Cap.
- [8] Mgr POMPALLIER (De Lyon), évêque de Maronée, est accompagné de MM. H. GARNET, de Liverpool; L.C. RAYNAUD, d'Aix; M. PAIRIER, de Mamac (île de Vilaine); J. GARAVEL, de Chambéry; L.T. BOUVEAUD, de Treigny; J.L. SIGALA, de Miriez; J.J. ALLETAG, de Distelhausen; F. CLOSTZ, de Langeringen, T.S. O'BURKE, de Cork; E. CLEARY, de Cork; Rob. CROSKEL, de York; Franç. KUMS, d'Anvers, tous missionnaires; A. BRIGAUD, de la Rochelle, domestique; et de Mmes M.C. THALERS, M.P. DWYERS, M.F. KAUKLIN, M.B. THATERS, M. DEVEROUX, M. HATTERLY, Elis. HUGHES et Eleon. TAYLER, religieuses irlandaises.
- Mgr DEVEREUX, évêque du Cap, irlandais de naissance, est accompagné de MM. J. VAN CAUWELAERT, de Bruxelles, Jean J. DESANG, de Hal, J. HOENDERBERGEN, de Halsteren, Jacq. RIEKERDS, d'Irlande, Jérémie PREIL, de Londres, DUBOIS, de Bruxelles, Jean BISSEAU, de Grammont, et Jean GROOMELS, d'Irlande; tous missionnaires, de Mmes J.A. DE HERMINGREN, française; C. HACOT HARENTHRÉE, anglaise; E. RIELET, de Guadeloupe; Jeanne DEVEREUX, Barbe DEVEREUX; Marguerite O'NEAL, toutes trois irlandaises, Jeanne BORRARD, française, deux sœurs de M. VAN CAUWELAERT, toutes religieuses et d'une sœur converse. Parmi les passagers, le *Précurseur* cite Honora ALLEN et un enfant; MM. Jos. D'HANIS, d'Anvers; PAMART, d'Anvers; HEYVAERT, de Ghistelles; WYVEKENS, de Tubize; Michel D'AMSTERDAM OSLE, de Termonde; BOUVY et KEAL, d'Irlande (*Le Précurseur*, 27 août 1849).
- [9] Hameau d'Anvers.
- [10] Prov. de Flandre orientale, arr. Saint-Nicolas.
- [11] Santa Cruz de Ténériffe (Canaries).
- [12] Voir: *Recueil consulaire*, t. I, années 1839-1855, Bruxelles, 1856, p. 641.
- [13] Ville de l'Union sud africaine, prov. du Cap.
- [14] *Le Précurseur*, 28 août 1849; 30 août 1849; 1^{er} septembre 1849; 2 septembre 1849; 6 septembre 1849; 15 octobre 1849; 28 janvier 1850; 13 février 1850; 21 février 1850.
- [15] Ministère des Affaires étrangères, *Personnel* n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièce n° 1 et 5. Voir: *Recueil consulaire*, t. I, Bruxelles, 1856, p. 548-549 (résumé de la partie du rapport de WYVEKENS relative au Cap de Bonne Espérance) et p. 641 (résumé de la partie du rapport relative aux îles du Cap vert).
- [16] *Le Précurseur*, 21 février 1850; 9 juin 1850. L'*Océanie* continue sa route; il est signalé à Honolulu le 23 juillet 1850 et prend charge à ce port pour San Francisco (*Le Précurseur*, 9 septembre 1850).
- [17] Ces deux lettres sont conservées à la Bibliothèque royale de Belgique, Section des manuscrits, II 4518. Voir F. LYNA: Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, t. II, Renaix, 1927, p. 316 n° 7450.

- [18] Maitland.
- [19] Morpeth.
- [20] Maitland.
- [21] Parramatta.
- [22] Népéan, rivière de Nouvelle Galles (Australie).
- [23] Mont Victoria dans les Montagnes Bleues, chaîne haute d'un millier de mètres.
- [24] En note WYVEKENS signale: « On a donné à ce village le nom de Clwd, en mémoire de la belle vallée du même nom qui est située dans le pays de Galles en Angleterre ». Il s'agit de la vallée de la Clwyd.
- [25] Bathurst.
- [26] Ministère des Affaires étrangères, Pers. n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièce n° 1.
- [27] Ministère des Affaires étrangères, Pers. n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièces n° 2 à 5.
- [28] Ministère des Affaires étrangères, Pers. n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièces n° 8 et 9.
- [29] Prov. et arr. de Namur.
- [30] Ministère des Affaires étrangères, Pers. n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièce n° 21.
- [31] Ministère des Affaires étrangères, Pers. n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièce n° 24.
- [32] *Le Précurseur*, 22 et 25 mai 1851.
- [33] Ministère des Affaires étrangères, Pers. n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièces n° 26 et 40.
- [34] Ministère des Affaires étrangères, Pers. n° 812, Consulat honoraire à Sydney, pièces n° 25, 26, 40, 59; *Le Précurseur*, 6 février 1852; *Le Moniteur belge*, 22^e année, n° 39, 8 février 1852, p. 393.

Je remercie Monsieur A. DE SMET, conservateur à la Bibliothèque royale de Belgique, d'avoir bien voulu relire cet article et de m'avoir fait d'intéressantes suggestions, ainsi que Monsieur WILLEQUET, conseiller historique au Ministère des Affaires étrangères pour les très intéressants renseignements qu'il a bien voulu me fournir. Ma reconnaissance va également à Messieurs les Bourgmestre et Secrétaire communal de Rebecq-Rognon pour les recherches qu'ils ont bien voulu faire dans les archives de leur administration.

G. Kurgan-van Hentenryk. — Aspects de l'émigration belge (1830-1844)*

(Note présentée par M. J. Stengers)

L'émigration belge n'a pas fait l'objet, jusqu'à présent, d'une étude d'ensemble approfondie. La raison principale en incombe à la rareté et la pauvreté des sources statistiques en ce domaine. Seules des monographies fondées sur d'autres types de documents ont étudié certains mouvements migratoires, notamment vers les Etats-Unis, sans même pouvoir apprécier numériquement leur importance [1].**

Certes, depuis 1841, des publications officielles comme les recueils sur le mouvement de l'état civil, donnent des chiffres relatifs aux personnes sorties de Belgique pour se fixer à l'étranger [2]. Mais ces données ne nous informent pas sur leur âge, leur état civil, leur profession, leur destination, la durée de leur séjour.

Ce dernier facteur, très important d'ailleurs, est l'un des plus difficiles à déterminer. Si le changement de domicile suggère vraisemblablement une intention de se fixer ailleurs pour un temps assez long, il ne permet pas de conclure à une émigration définitive. De plus, il n'y a pas moyen de saisir le moment où l'émigré revient dans son pays natal [3].

On sait toutefois qu'en Belgique, l'émigration avait commencé à prendre une certaine ampleur à l'époque de la crise économique de 1846. La découverte récente aux Archives générales du Royaume d'un dossier du Ministère de la Justice, a révélé l'existence de statistiques fort intéressantes sur l'émigration belge au cours des quinze premières années de notre indépendance [4].

* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1 064-1 066) et présentée à la séance du 4 novembre 1964 de ladite Commission en vue du *Mémorial 1965* (*Bull. ARSOM*, 1963, fasc. 4, p. 268).

** Les chiffres entre [] renvoient aux notes *in fine*.

Quelques mots au sujet de ces documents [5]. Pour des raisons qui nous sont inconnues, le Ministre de la Justice adresse le 23 juillet 1845, une circulaire aux gouverneurs de province leur demandant de lui fournir une documentation « la plus complète possible » sur :

1. Le nombre d'habitants de chaque commune partis depuis 1830 jusqu'au 31 décembre 1844 pour aller s'établir à l'étranger;
2. Les professions auxquelles ils appartenaient;
3. Leur pays de destination.

Aucune directive n'était donnée quant au mode de présentation des renseignements demandés.

Les gouvernements s'adressèrent à leur tour aux administrations communales, mais l'organisation défectueuse des services d'état civil des petites communes rendait la collecte des données fort aléatoire.

Le 2 février 1846, le Gouverneur du Luxembourg ne manqua pas de s'en plaindre en ces termes :

En général, Monsieur le Ministre, on ne se rend pas compte des difficultés que l'administration provinciale éprouve à l'égard des communes disséminées sur une grande étendue de territoire, séparées par des chemins difficiles et à la tête desquelles sont placés assez souvent des hommes plus ou moins illettrés, qui s'occupent naturellement de leurs affaires avant celles de la commune.

Néanmoins, mise à part la province de Namur dont les statistiques n'ont pas été retrouvées, les provinces envoyèrent les documents à l'administration centrale au cours des dix mois suivants.

Comme elles n'avaient reçu aucune instruction précise, elles présentèrent les données selon leur propre convenance et il résulte de ce fait un manque d'homogénéité considérable entre les différentes statistiques.

Ces divergences ne concernent pas seulement la forme mais valent également pour le fond. Nous ne nous étendrons pas sur tous leurs aspects, mais soulignerons ceux qui entachent la qualité des données statistiques.

Trois questions avaient été posées. A la première, relative au nombre d'émigrants, il fut répondu de manière satisfaisante. Notons toutefois qu'aucune distinction ne semble avoir été opérée

au point de vue de la nationalité des personnes; on a seulement tenu compte du fait qu'elles étaient domiciliées dans une commune belge. Dès lors, il s'agit de préciser que notre étude porte sur l'émigration de la population domiciliée en Belgique et non sur les habitants de nationalité belge.

En ce qui concerne les professions, six provinces sur huit, c'est-à-dire les deux Flandres, Anvers, le Brabant, Liège et le Luxembourg ont fourni des chiffres précis mais les rubriques qu'elles ont retenues diffèrent assez souvent.

D'autre part, certaines d'entre elles ont classé dans la rubrique sans profession les femmes et enfants des émigrants sans même distinguer leur nombre respectif. Les deux autres provinces, le Hainaut et le Luxembourg, ont utilisé des catégories très générales. Elles indiquent à côté du nombre total d'émigrants de chaque commune, les professions auxquelles ils appartiennent mais elles ne ventilent pas le chiffre global. Cette méthode rend leurs renseignements inutilisables.

Les réponses à la troisième question relative aux destinations, présentent des inconvénients similaires. A nouveau, cinq provinces ont répondu avec précision tandis que Anvers, le Hainaut et la Flandre Occidentale ont adopté la méthode dénoncée précédemment. Néanmoins, ce défaut de précision est atténué par le fait que dans la plupart des communes, tous les émigrants avaient adopté la même destination.

Au surplus, certaines provinces ont fourni des données supplémentaires: Les unes, comme Liège ou le Luxembourg, ont réuni des renseignements relatifs à l'état civil des émigrants. D'autres, comme la Flandre Orientale, se sont limitées à établir le nombre de femmes et d'enfants. Les provinces de Liège et du Brabant indiquent également l'âge des intéressés.

Enfin, dans le cas de la Flandre Occidentale, du Hainaut, de Liège et du Brabant, un décompte par année a été établi.

* * *

De tous ces éléments, l'étude de la répartition des émigrants par destination et par catégorie professionnelle, présente le plus d'intérêt.

Avant d'y passer, il importe toutefois d'établir par province, en y distinguant les villes et les communes rurales, le nombre de personnes qui quittèrent la Belgique de 1830 à 1844.

Le manque de données complètes nous oblige à exclure la province de Namur. Les statistiques sur le mouvement de l'état civil citées plus haut, fournissent des chiffres uniquement pour la période 1841-1844, chiffres dont il ressort que 877 personnes ont quitté la province pour s'établir à l'étranger [6].

Tableau I. — Emigration des huit provinces examinées.

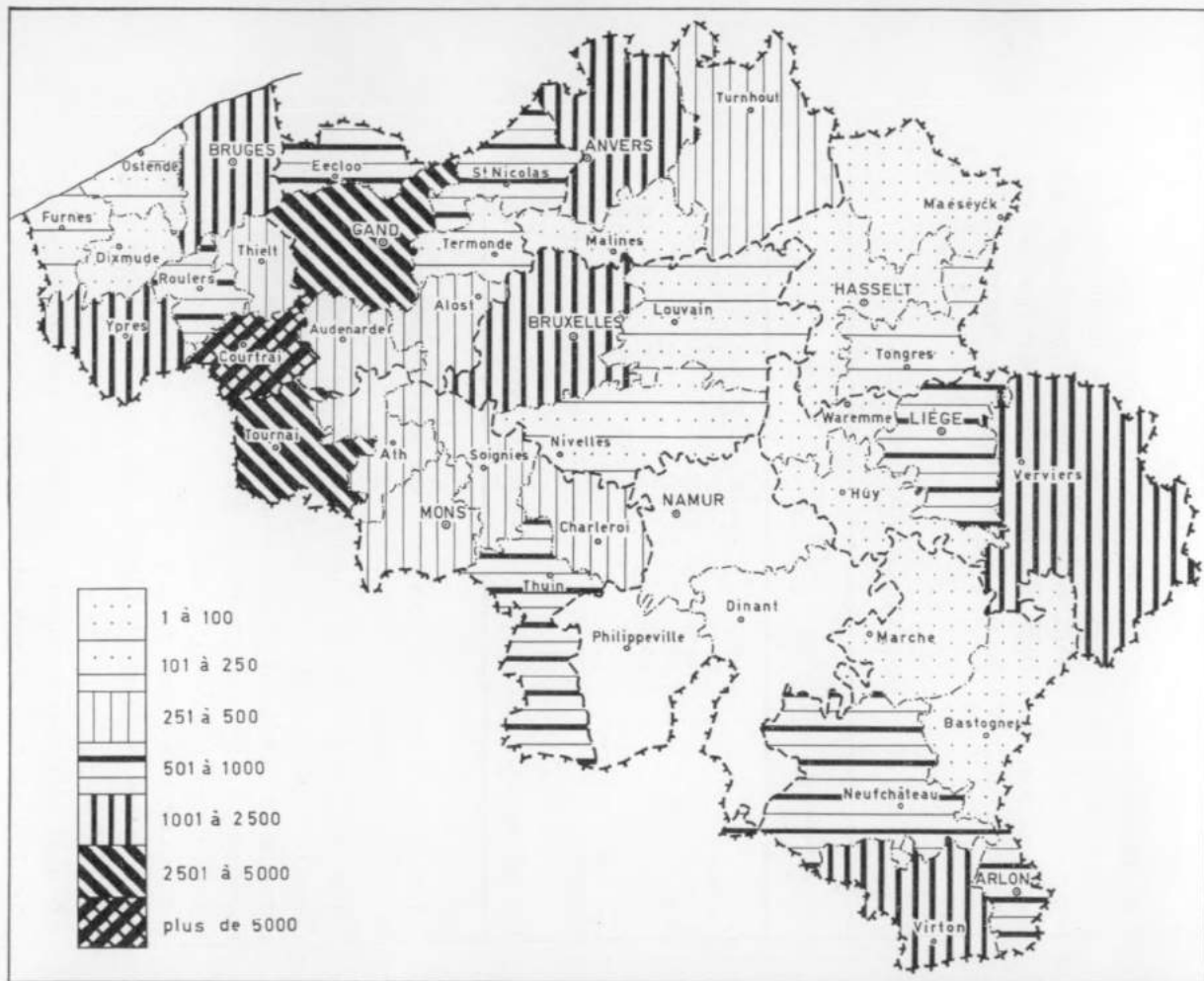
Province	Villes	Communes rurales	Total	%
Anvers	1 003	1 048	2 051	6,7
Brabant	2 048	503	2 551	8,4
Fl. Occ.	3 853	6 392	10 245	33,7
Fl. Or.	2 811	2 192	5 003	16,4
Hainaut	1 487	3 979	5 466	17,9
Liège	504	1 132	1 636	5,4
Limbourg	14	210	224	0,7
Luxembourg	323	2 956	3 279	10,8
Total des provinces	12 043	18 408	30 455	100,0

L'émigration des huit provinces examinées atteint le nombre de 30 455 personnes.

Les chiffres du *tableau I* font apparaître clairement la prédominance des Flandres et du Hainaut en tant que foyers d'émigration, phénomène qui, nous le verrons plus loin, est manifestement lié aux conditions économiques de ces régions. D'autre part, 60 % des émigrants proviennent des régions rurales et dans certaines provinces, la proportion est encore plus élevée, tel est le cas en Hainaut, Flandre Occidentale, à Liège et au Luxembourg.

Notons aussi que l'émigration limbourgeoise est négligeable.

Un examen plus approfondi de la répartition géographique des émigrants révèle que ce phénomène s'est souvent concentré dans une partie des provinces. Aussi la *carte 1* permet-elle de



CARTE 1. — Emigration des habitants des arrondissements belges.

l'illustrer en se fondant sur les chiffres d'émigration par arrondissement.

Constatons tout d'abord que l'arrondissement de Courtrai, plein cœur de la région linière a connu la plus forte saignée démographique. En effet, 5 373 personnes la quittèrent de 1830 à 1844, soit plus de la moitié des émigrants de la Flandre Occidentale et l'équivalent de l'émigration de la Flandre Orientale et du Hainaut.

Pour les autres foyers, il y a lieu de distinguer successivement les arrondissements de Tournai (2 937), Gand (2 542), Bruxelles (2 309), Ypres (1 877), Anvers (1 670), Bruges (1 382), Virton (1 197) et Verviers (1 052).

Tandis que dans les arrondissements de Courtrai, Virton et Verviers les émigrants sont en majorité originaires de communes rurales, dans les autres circonscriptions, ils proviennent surtout de zones urbaines.

Cependant, un examen d'ensemble de la carte fait apparaître la prédominance des régions frontalières par rapport au centre du pays.

Examinons tout d'abord les circonscriptions voisines de la frontière française. Pour la Flandre Occidentale les arrondissements de Courtrai et Ypres comptent ensemble plus de 70 % des émigrants de la province. En Hainaut, les régions de Tournai et de Thuin, de loin les plus importantes, totalisent également 70% des effectifs. De même au Luxembourg, les circonscriptions de Virton et de Neufchâteau ont perdu un pourcentage d'habitant quasi équivalent. Dans la région d'Arlon, limitrophe de deux pays : la France et le Grand-Duché de Luxembourg, la proportion des émigrants de la province s'élève à 25 %.

L'examen de la province de Liège montre le même phénomène. En effet, seuls les deux arrondissements voisins des frontières allemande et néerlandaise ont connu une certaine émigration, soit plus de 90 % des effectifs de la province.

Pour le Nord de la Belgique, et particulièrement la province d'Anvers, 80 % des émigrants viennent de l'arrondissement d'Anvers et surtout de la métropole elle-même. Quant aux

circonscriptions de Flandre Orientale, nous constatons une fois encore que les arrondissements proches des Pays-Bas, à savoir St-Nicolas, Gand et Eekloo, fournissent également plus de 80 % des émigrants.

En conclusion, l'étude de cette répartition des émigrants fait ressortir la conjonction de deux types de foyers d'émigration considérables: les villes, notamment Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, et, d'autre part, les zones frontalières.

Dans le cas des villes, le phénomène peut s'expliquer aisément par la mobilité plus grande de la population urbaine par rapport à celle des campagnes, par la diffusion rapide de la connaissance des pays étrangers. En outre, l'imitation joue un rôle plus important dans la psychologie du citadin.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'en chiffres relatifs, le nombre d'émigrants des grandes villes n'est pas un élément extrêmement important et il est vraisemblable qu'il est plus ou moins compensé par l'immigration.

Quant à l'aspect frontalier de l'émigration, l'étude des destinations fera apparaître qu'il s'agit dans la plupart des cas, d'un glissement de la population au-delà de la frontière, sous la pression des conditions économiques. Rappelons toutefois que les statistiques étudiées concernent les habitants de la Belgique sans distinction de nationalité. L'on peut se demander dès lors s'il ne s'agit pas pour un certain nombre d'émigrants d'un retour au pays natal. Ce phénomène est frappant en 1890 et en 1900, années pour lesquelles on connaît la patrie d'origine des personnes quittant le territoire belge.

* * *

Venons-en donc aux destinations.

Nous avons fait état précédemment de l'imprécision des données de plusieurs provinces. C'est la raison pour laquelle les chiffres du *tableau II* sous-estiment l'émigration réelle qui s'est produite principalement vers la France et les Pays-Bas. Néanmoins, ils font ressortir les grandes tendances de l'émigration belge à l'étranger de 1830 à 1844. En tout premier lieu, il s'agit

d'un mouvement migratoire surtout continental. En effet, 88 % des émigrants se déplacent vers d'autres pays européens, contre 9 % de personnes qui gagnèrent les pays d'outre-mer; la destination du reste des émigrants nous est inconnue.

Comment se présente l'émigration en Europe? Soulignons tout d'abord que la France a attiré plus de 60 % d'habitants de la Belgique, tandis que 13 % d'entre eux partirent pour les Pays-Bas et 4 % pour les territoires de l'Allemagne actuelle.

L'examen de la *carte II* établie d'après la destination principale des émigrants de chaque commune confirme le rôle joué par la frontière dans la plupart des arrondissements.

En effet, les habitants domiciliés dans les arrondissements septentrionaux et plus spécialement ceux des communes voisines de la frontière hollandaise se sont installés aux Pays-Bas. De même dans le pays de Liège, l'Allemagne attire près de 70 % des émigrants de la province. Quant aux régions limitrophes de la frontière française, mis à part le district d'Arlon, elles se vident au profit de notre voisine méridionale. Ce phénomène est particulièrement flagrant en Flandre occidentale et au Hainaut où il concerne plus de 80 % de la population étudiée.

Il reste à examiner l'émigration intercontinentale. C'est vers le continent américain et spécialement l'Amérique du Nord que s'embarquent les émigrants. En dépit de quelques mentions de Santo Thomas, il n'est pas possible de fixer l'effectif d'habitants de la Belgique qui furent attirés pendant cette période par l'œuvre de colonisation tentée dans cette région du Guatemala. Toutefois, on dénombre au moins 276 personnes à destination des différents pays d'Amérique latine. L'émigration belge aux Etats-Unis a fait l'objet de plusieurs études de M. A. DE SMET.

D'après certaines données du Ministère des Affaires étrangères, l'auteur a pu caractériser la nature de cette émigration sans pouvoir estimer le nombre de personnes qu'elle concernait.

En fait, au moins 1 355 émigrants se rendent aux Etats-Unis de 1830 à 1844. 85 % viennent du Luxembourg et 12 % de Flandre Orientale.

Quelques isolés ont quitté les autres provinces.



CARTE 2. — Destination des émigrants.

Tableau II. — Destination des émigrants.

Province	France	Pays-Bas	Allemagne	Grande-Bretagne	Grand-Duché Luxemb.	Pays Européens non précisés (1)	Amérique du Nord	Amérique Latine	Autres pays d'Outre-mer	Indéterminée	Total
Anvers	201	921	12	1		424	6	8	—	478	2 051
Brabant	1 602	427	269	110		65	11	—	29	38	2 551
Fl. Occ.	8 278	101	*	*		1 520	12	46	—	288	10 245
Fl. Or.	2 571	2 038	65	43		28	146	101	11	—	5 003
Hainaut	5 131	7	*	*		87	8	4	—	229	5 466
Liège	248	357	918	1		86	10	16	—	—	1 636
Limbourg	28	134	14	—		47	—	—	1	—	224
Luxembourg	1 695	96	65	—	166	2	1 162	89	4	—	3 279
Total	19 754	4 081	1 343	115	166	2 259	1 355	264	45	1 033	30 455

(1) Comme nous l'avons signalé plus haut, dans les provinces du Hainaut, d'Anvers et de Flandre Occidentale, le nombre des émigrants n'a pas été ventilé selon les destinations. Dès lors, cette rubrique comprend également les pays désignés dans les colonnes précédentes, la France, les Pays-Bas, etc.

* Les astérisques signifient que des émigrants sont partis vers ces pays, mais leur nombre n'a pu être déterminé.

Comment s'est présentée l'émigration luxembourgeoise? Elle a deux foyers importants: la région d'Arlon (725 émigrants) et celle de Virton (326 émigrants).

D'autre part, 91 personnes domiciliées dans les communes de l'arrondissement de Neufchâteau, proches d'Arlon, gagnent également l'Amérique du Nord. Cet exode de la population aurait alarmé les autorités provinciales du Luxembourg. Le 3 juin 1834, le Gouverneur avertissait le Ministre de l'Intérieur de la fréquence des départs de familles de sa circonscription en signalant que certaines d'entre elles étaient fort aisées.

De 1830 à 1840, les Luxembourgeois s'embarquent à destination de la Nouvelle-Orléans d'où ils remontent le Mississipi et la rivière Ohio pour se fixer dans l'Ohio. D'autres s'installent dans le Michigan et l'Illinois.

A partir de 1840, New York devient le principal port d'immigration et nous voyons certaines familles, établies dans l'Etat de New York, y attirer d'autres compatriotes. Bien qu'à cette époque il n'y ait eu aucune tentative d'émigration organisée, il semblerait que le phénomène ait fait tache d'huile parmi les habitants du Sud luxembourgeois. Quant à la Flandre Orientale, le foyer principal est la région d'Alost. Cent vingt-neuf personnes appartenant à des familles de cultivateurs ou de journaliers s'établissent dans le Michigan. En outre, quelques Flamands de la région de Dixmude en Flandre Occidentale se fixent aussi dans cet Etat [7].

Il résulte des travaux de M. DE SMET que cette émigration belge de 1830 à 1844 relève de tendances individuelles. Les familles se sont installées dans le centre nord-est des Etats-Unis où des terres nouvelles étaient mises à bas prix à la disposition des colons et la plupart des émigrants ont vécu isolés les uns des autres sans qu'un effort d'organisation d'une collectivité belge ait été systématiquement tenté.

Au cours des décennies suivantes, le Gouvernement belge et des particuliers essaieront de promouvoir une émigration dirigée et subsidiée vers les Etats-Unis mais celle-ci se heurtera à un échec complet [8].

Ces considérations nous amènent à l'examen de la situation professionnelle des émigrants. Le manque d'homogénéité des différentes provinces rend opportun un examen particulier de chacune d'elles. Toutefois, il a été possible de regrouper certains chiffres en quelques branches d'activité auxquelles appartient la majorité de l'effectif considéré.

Un premier problème se pose lors de l'examen de l'activité de la population. En toute logique, il est nécessaire d'étudier la répartition professionnelle des émigrants par rapport au nombre de personnes actives. Or, l'étude des données statistiques fait apparaître que la notion de profession a dû être comprise différemment, non seulement de province à province, mais surtout d'administration communale à administration communale. Le premier obstacle auquel on se heurte pour éclaircir cette question est le manque d'informations complètes sur la composition de la population selon le sexe, l'âge et l'état civil. Le second est celui de l'interprétation des données relatives au travail des femmes et des enfants. En effet, si l'on admet qu'en général les épouses et les enfants n'exercent pas d'activité professionnelle, — c'est le cas pour la Flandre Orientale où ils ont été nettement distingués —, l'étude des chiffres de personnes réputées sans profession dans d'autres provinces révèle certaines anomalies. Prenons deux exemples en Flandre Occidentale (*tableau III*). Pour la ville de Courtrai, 611 émigrants sont recensés, dont 306, soit la moitié, sont réputés sans profession. Il s'agit probablement d'une majorité d'épouses et d'enfants accompagnant les chefs de famille. Dans les communes rurales de l'arrondissement de Roulers, par contre, 10 personnes sur 633, soit 1 % n'ont pas de profession, c'est-à-dire que 99 % des émigrants sont actifs. Or, il est peu vraisemblable qu'il n'y ait pas eu d'épouses et d'enfants accompagnant les émigrants. Il semblerait dès lors que dans de nombreuses communes de Flandre Occidentale surtout, les autorités aient attribué d'office à l'épouse et aux enfants la profession du chef de famille. La lecture des statistiques du Brabant confirme le fait. Elles ont été dressées nommément et dans certaines localités de l'arrondissement de Louvain, l'on a gratifié des enfants en bas âge de la profession de journalier ou cultivateur. Pour déblayer un peu le problème, il ne manque

pas d'intérêt de tenter de déterminer le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont émigré. Les données les plus précises proviennent de Flandre Orientale. Elles se décomposent en 2 733 hommes, 718 femmes et 1 552 enfants.

Sur 718 femmes, 556 sont recensées comme épouses, les autres sont qualifiées de couturières, repasseuses, prostituées. Plus de 70 % d'entre elles ne sont donc pas dotées d'une profession.

Pour le Brabant, les émigrants se composent de 1 455 hommes, 464 femmes (dont plus de la moitié sont qualifiées de servante ou de couturière) et de 132 enfants. Dans le cas de cette province, nous avons pu déterminer le nombre de personnes sans profession.

Deux autres provinces encore — Liège et le Luxembourg — ont établi des distinctions de sexe et d'état civil, mais il est malaisé de dénombrer exactement les adultes des deux sexes et les enfants.

En effet, à Liège, seuls sont considérés les chefs de famille (y compris les émigrants qui partent seuls) et nous possédons le nombre de personnes qui les accompagnaient sans différenciation aucune quant au sexe ou à l'âge.

Les émigrants se composent de 862 chefs de famille, accompagnés de 774 personnes. Sur les 862 chefs de famille, 653 sont célibataires et 209 sont mariés; 650 d'entre eux appartiennent au sexe masculin et 212 au sexe féminin.

De ces quelques données il est permis d'extrapoler une répartition approximative des épouses et des enfants.

En admettant que tous les chefs de famille mariés soient des hommes et qu'ils soient accompagnés de leur épouse, on peut en déduire une répartition des membres de la famille en 209 épouses et 565 enfants, chiffres extrêmement approximatifs, soulignons-le.

Cette hypothèse une fois émise, il en découle que les 212 femmes recensées comme chefs de famille sont célibataires. La composition des émigrants de la province pourrait s'établir comme suit: 650 hommes, 421 femmes et 565 enfants. La moitié des femmes exerce une profession.

Reste le cas du Luxembourg où une répartition de l'ensemble des émigrés a été faite selon le sexe et l'état civil. Il en découle que 1 727 émigrants appartiennent au sexe masculin et 1 552 au sexe féminin. Au point de vue de l'état civil, 861 personnes sont mariées, les célibataires majeurs sont au nombre de 1 184 et les célibataires mineurs sont au nombre de 1 234. En résumé, il y a 2 045 adultes et 1 234 enfants. Ici se pose à nouveau le problème de savoir si dans toutes les provinces, on a considéré comme enfant toute personne n'ayant pas atteint l'âge légal de la majorité ou si d'autres critères ont été adoptés.

Quant aux autres provinces, aucune d'entre elles n'a collecté des informations susceptibles de nous éclairer sur cette question.

En récapitulant les chiffres qui précèdent, il sera possible de conclure de manière plus générale sur la composition des émigrants:

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Fl. Orientale	2 733	718	1 552	5 003
Brabant	1 455	464	132	2 551
Liège	650	421	565	1 636
Luxembourg	2 045		1 234	3 279

On constate une assez grande disparité du pourcentage des enfants selon les provinces, ce qui confirmerait l'hypothèse selon laquelle la limite d'âge pour la notion d'« enfants » diffère selon les régions.

Quant à l'activité des femmes, nous avons déjà signalé le fait qu'elle était dans certains cas abusivement assimilée à celle du mari. D'autre part, nous avons considéré que les prostituées faisaient partie des émigrants non actifs. Parmi les professions exercées par les femmes, les deux plus souvent mentionnées sont celles de couturière et de servante.

En conclusion, il n'est pas possible de déterminer des taux d'activité comparables entre les provinces. Aussi nous bornerons-nous à étudier dans chacune d'entre elles la répartition profes-

sionnelle des personnes recensées comme actives, répartition qui pourra faire l'objet d'une comparaison plus valable.

De 1830 à 1844, l'économie belge se trouve au début de son industrialisation. Aussi ne pouvons-nous classer les catégories professionnelles signalées par les sources, selon les critères adoptés aujourd'hui d'après la théorie des trois secteurs de Colin CLARK [9].

Deux exemples illustreront cette difficulté. Nous savons qu'au début du XIX^e siècle, la Flandre est le siège d'une industrie linière prospère mais de structure traditionnelle. En effet, jusqu'à l'introduction de la filature mécanique et à la concentration des travailleurs dans les ateliers, le filage et le tissage étaient confiés avant tout à une main-d'œuvre à domicile, dispersée dans les campagnes. Dans un grand nombre de cas, les familles de cultivateurs flamands exerçaient cette activité pendant la morte-saison agricole et ce, à titre d'appoint. Par conséquent, une très grande partie de la main-d'œuvre occupée par l'industrie linière appartient en fait au secteur primaire. A l'époque envisagée, les deux formes d'industrie, l'ancienne et la moderne, se font concurrence et ce sera à la suite de la crise de 1845-1846 que les méthodes modernes l'emporteront définitivement [10]. Or, lors des recensements de population, les personnes interrogées sur la nature de la profession font état de leur activité dans la branche textile mais sans signaler si elle est complémentaire ou non. Dès lors, les données statistiques sur les émigrants occupés dans cette industrie ne permettent pas de déterminer avec précision s'ils appartiennent au secteur primaire ou au secteur secondaire.

Il en est de même de la catégorie des domestiques. M. J. STENGERS a attiré notre attention sur le fait que dans le recensement de 1846, les personnes qualifiées de servante ou domestique étaient en majorité occupées dans l'agriculture en tant que valet ou servante de ferme et non dans le service domestique privé [11]. Dès lors, une grande partie de ces services domestiques ressortit au secteur primaire et non au secteur tertiaire comme on serait tenté de les classer à première vue.

Comme les tableaux suivants le feront apparaître, quatorze catégories sont envisagées.

Sous la mention « agriculture », sont regroupés les cultivateurs et quelques individus pratiquant l'élevage et l'horticulture.

La rubrique « textile » comprend essentiellement des tisserands et des fileurs. Dans celle de l'« habillement » se retrouvent tous les artisans qui s'occupent de la confection des vêtements et des chaussures: tailleurs, cordonniers, chapeliers, couturières etc.

Les rubriques « bois » et « métallurgie » comptent toutes les personnes qui transforment les matériaux, charpentiers, menuisiers, forgerons, fondeurs, etc.

Sous « industries diverses » figurent tous les individus exerçant une activité transformatrice mais dont le nombre n'est pas suffisant pour faire l'objet d'une rubrique spéciale.

Le « commerce » comprend toutes les activités de distribution de gros et de détail, tandis qu'on entend par « professions intellectuelles », les professions libérales, les fonctions d'enseignement et les activités artistiques.

La rubrique « services divers » comprend d'autres types de services tels que les transports, les cabarets, les services de soins personnels, etc.

Le « service domestique » fait l'objet d'une classification distincte et comprend les individus répondant à la qualification de servante ou de domestique.

Quant aux « professions non spécialisées », il s'agit d'une main-d'œuvre composée de journaliers, de manœuvres ou d'ouvriers non qualifiés et dont les activités peuvent se partager entre l'agriculture et l'industrie, si bien qu'il serait hasardeux de les intégrer en bloc à un secteur. Il semblerait toutefois, d'après leur provenance, qu'ils louent surtout leurs services dans l'agriculture.

La catégorie « rentiers » n'offre pas de commentaire sinon quelle comporte également les propriétaires; elle groupe des personnes qui vivent de leurs revenus sans travailler.

Quant à la rubrique « sans profession », elle groupe les personnes qui se sont déclarées dépourvues d'une activité, ainsi

que les femmes et les enfants qui ont fait l'objet d'une classification distincte.

Deux provinces importantes d'ailleurs sur le plan de l'émigration, le Hainaut et le Luxembourg, n'ont pas fourni de chiffres suffisamment précis pour qu'on puisse les inclure dans l'étude des professions. Le seul chiffre qu'on puisse avancer pour le Hainaut est un nombre de 970 personnes appartenant à des familles de journaliers et ouvriers, mais il représente un minimum qui doit être largement dépassé en réalité. Quant au Luxembourg, nous pouvons seulement indiquer que les journaliers, artisans et cultivateurs font l'objet des mentions les plus fréquentes.

Passons à présent aux données détaillées fournies par les autres provinces.

Nous étudierons chacune de celle-ci selon leur ordre d'importance. Il nous a paru intéressant de dégager les différences de répartition entre les villes et les campagnes en examinant la part de la population déclarée active dans les groupes d'émigrants et la composition de celle-ci.

La Flandre Occidentale attirera en premier lieu notre attention (voir *Tableau III*).

On constate d'après les données chiffrées que la profession principale des émigrants urbains s'exerce dans la branche de l'habillement qui compte 30 % des personnes actives, suivie de loin par des individus occupés par le service domestique (14 %) et les professions non spécialisées (12 %).

Pour la seule ville de Bruges, 48 % des émigrants actifs sont tailleurs, couturières et cordonniers. Les activités de type industriel prédominent en région urbaine.

Par contre, dans les campagnes, la répartition des professions s'opère différemment: 37 % pour l'industrie textile, 24 % pour les professions non spécialisées, 17 % pour le service domestique.

Cependant dans les arrondissements liniers de Courtrai et Roulers, le pourcentage des tisserands dépasse la moyenne de la province avec 46 % pour la région de Courtrai et 48 % pour celle de Roulers.

Tableau III. — Profession des émigrants de Flandre Occidentale.

Lieu d'origine	Agriculture	Textile	Habillement	Bois	Métallurgie	Industries diverses	Commerce	Professions intellectuelles	Services divers	Service domestique	Professions non spécialisées	Professions indéterminées	Émigrants actifs	Rentiers	Sans profession	Total
Bruges	—	31	568	169	20	67	1	5	15	37	74	202	1 189	—	129	1 318
Courtrai	—	28	52	10	6	15	2	—	5	58	45	83	304	1	306	611
Menin	6	46	12	6	1	8	8	3	4	24	30	9	157	4	304	465
Ostende	—	—	4	—	3	3	—	—	5	16	7	8	46	—	68	114
Roulers	3	13	15	7	—	3	1	—	1	22	2	10	77	—	51	128
Warneton	26	2	7	1	1	6	10	1	2	70	43	53	222	—	104	326
Wervicq	3	1	11	3	—	8	3	1	1	16	54	32	133	4	138	275
Ypres	5	5	98	7	—	26	1	3	5	117	10	63	310	1	15	326
Autres villes	2	23	32	6	—	26	2	3	9	14	55	22	214	6	70	290
Total	45	149	799	209	31	152	28	16	47	374	320	482	2 652	16	1 185	3 853
Communes rurales																
Arrt: Bruges	15	—	1	3	—	1	—	—	—	7	7	4	38	—	12	50
Courtrai	40	1 531	101	40	9	54	30	8	64	388	810	281	3 356	—	941	4 297
Dixmude	3	3	3	—	—	—	—	—	5	3	16	1	34	—	10	44
Furnes	10	—	5	—	1	10	—	2	18	20	15	7	88	1	23	112
Ostende	—	—	6	—	—	2	—	—	—	7	12	2	29	—	13	42
Roulers	—	299	16	14	—	8	3	3	11	152	75	41	622	1	10	633
Thielt	2	61	40	3	3	9	—	3	20	32	111	22	306	—	22	328
Ypres	121	39	28	7	3	27	11	2	34	293	210	14	789	6	91	886
Total	191	1 933	200	67	16	111	44	18	152	902	1 256	372	5 262	8	1 122	6 392
Province	236	2 082	999	276	47	263	72	34	199	1 276	1 576	854	7 914	24	2 307	10 245

Bien plus, dans trois communes de l'arrondissement de Courtrai, voisines de la frontière française, on assiste à un véritable exode de familles de tisserands. Il s'agit de Mouscron, Rekkem et Herseaux.

Les quelques chiffres ci-dessous illustreront d'ailleurs ce phénomène [12].

Communes	Population au 1.1.1830	Nombre total d'émigrants	Emigrants actifs	Tisserands
Mouscron	5 535	1 151	471	348
Rekkem	2 119	567	560	306
Herseaux	2 172	396	395	352
Total	9 826	2 114	1 426	1 006

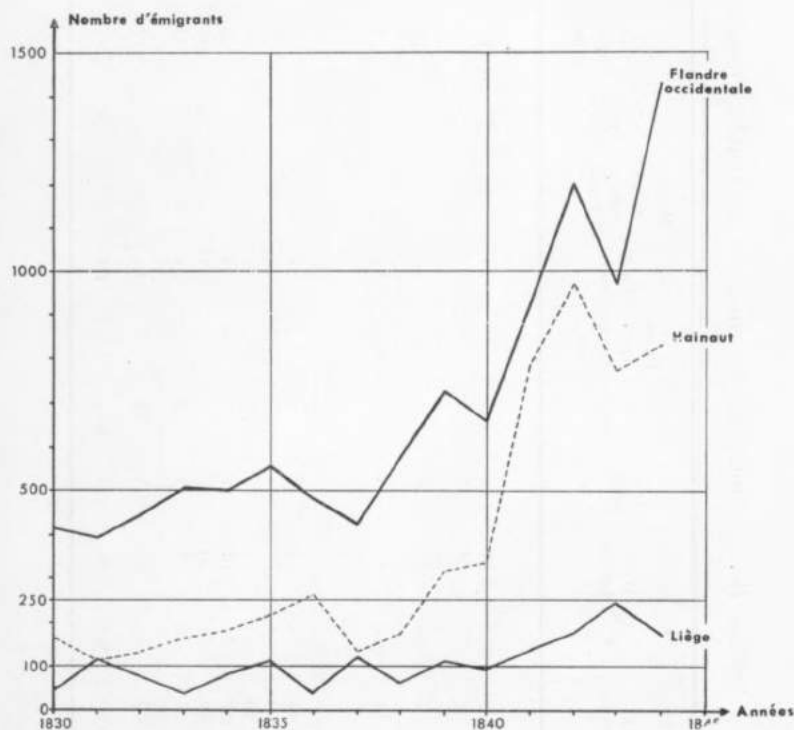
Ces trois communes ont perdu en 15 ans plus d'un cinquième de leur population au 1^{er} janvier 1830. Sur le plan professionnel, il apparaît clairement que 60 à 84 % de la population active sont recensés dans la branche textile.

Cette forte émigration des tisserands de campagnes de Flandre Occidentale doit être mise en relation avec la crise de l'industrie linière du début du XIX^e siècle et les succès remportés par la mécanisation des opérations de filature et de tissage.

La crise des Flandres se noue en 1845-1846 lorsque les récoltes désastreuses réduisent la population flamande à la disette [13]. Néanmoins, les chiffres d'émigration à l'étranger font entrevoir une accélération de la dégradation des conditions économiques à partir de 1841 (voir *graphique I*). De 1841 à 1844, 4 525 personnes quitteront la Flandre Occidentale pour se fixer à l'étranger, soit environ 1 256 personnes par an. Dans la période ultérieure, de 1845 à 1850, le rythme s'accélère: 7 888 émigrants, soit 1 329 personnes par an. Après 1850, comme dans d'autres pays d'Europe le courant d'émigration prendra une ampleur beaucoup plus considérable [14].

Comme les chiffres d'immigration ne sont pas disponibles, il est malaisé de déterminer le rôle joué par l'émigration à l'étranger dans l'évolution démographique de la Flandre Occi-

dentale. D'autre part, les mouvements migratoires interprovinciaux ne sont guère connus pour la période 1830-1844. Constatons néanmoins que 1,7 % de la population au 1^{er} janvier 1830 a quitté la province pour l'étranger pendant ces quinze années. Comme l'accroissement de la population s'est fait à un rythme plus lent que dans la plupart des autres provinces, soit 10 % pour la même période (environ 0,7 % par an) on ne peut nier dès lors une certaine influence de cette émigration à l'étranger.



GRAPHIQUE I. — Emigration des habitants des provinces de Flandre Occidentale, Hainaut et Liège (1830-1844).

Ce fait apparaît de manière plus frappante dans l'arrondissement de Courtrai qui a perdu de la sorte 3,1 % de sa population et dont l'accroissement démographique se révèle particulièrement faible, soit 6 % de 1830 à 1844 ou environ 0,4 % par an [15].

Tableau IV. — Profession des émigrants de Flandre Orientale

Lieu d'origine	Agri- culture	Textile	Habil- lement	Bois	Métal- lurgie	Indus- tries diver- ses	Com- merce	Profes- sions intel- lectuel- les	Ser- vices divers	Ser- vice dome- stique	Profes- sions non spécia- lisées	Emi- grants actifs	Sans profes- sion	Total
<i>Ville</i>														
Gand	7	161	119	34	96	105	29	26	23	192	257	1 049	1 168	2 217
St Nicolas	3	15	6	1	2	6	13	2	3	5	7	63	79	142
Renaix	—	11	9	—	—	3	2	—	1	5	16	47	118	165
Autres villes	1	23	21	10	2	10	8	3	8	11	13	120	167	287
Total	11	210	155	45	100	124	52	31	35	223	293	1 279	1 532	2 811
<i>Communes rurales</i>														
<i>Arrt:</i>														
Alost	32	1	2	7	—	7	1	1	1	7	11	70	124	194
Audenaerde	9	8	1	3	—	2	—	1	—	9	32	65	107	172
Eekloo	40	14	12	15	12	12	2	3	10	227	105	452	267	719
Gand	27	21	10	11	7	18	4	1	3	80	80	262	66	328
St Nicolas	49	21	10	24	4	7	4	2	26	95	161	303	232	635
Termonde	12	16	10	5	8	3	1	—	3	22	6	86	58	144
Total	169	81	45	65	31	49	12	8	43	440	395	1 338	854	2 192
Province	180	291	200	110	131	173	64	39	78	663	688	2 617	2 386	5 003

La situation de la Flandre Orientale (*tableau IV*) se présente de manière très différente. L'émigration urbaine y dépasse l'émigration rurale.

La répartition professionnelle des émigrants urbains actifs, est plus étale qu'en Flandre Occidentale avec une prédominance des journaliers et ouvriers (36 %) suivis par les domestiques et les tisserands (17 et 16 %).

Parmi les émigrants des campagnes, on compte surtout des domestiques et des ouvriers non qualifiés, environ 33 % et 29 % de chaque catégorie contre une part de 13 % de cultivateurs.

Dans l'ensemble, la population qui quitte la Flandre Orientale entre 1830 et 1844 appartient aux couches économiquement faibles de la province. En effet, plus de la moitié des personnes exerçant une profession se recrute parmi les domestiques et ouvriers. La crise linière ne semble pas avoir incité aussi vivement les tisserands ruraux de cette région à l'émigration à l'étranger.

Mais ce mouvement migratoire ne l'a pas affectée aussi durement, puisque l'effectif considéré représente seulement 0,68 % de la population de Flandre Orientale au 1^{er} janvier 1830, laquelle a augmenté de 1830 à 1844 de 9,4 %. La lenteur de cette croissance démographique peut être attribuée plutôt à des phénomènes naturels et à l'émigration vers d'autres provinces.

Comment se présente l'émigration brabançonne? (voir *tableau V*). Sa provenance est surtout urbaine avec près de 80 % de citadins, dont la quasi-totalité est domiciliée à Bruxelles.

Sur le plan rural, la population vient principalement de l'arrondissement de Bruxelles.

Ce qui caractérise la répartition des professions, c'est sa grande diversité et le fait qu'aucune catégorie professionnelle ne semble marquée de manière frappante par l'émigration sinon peut-être les personnes occupées dans l'industrie du vêtement.

En outre, le Brabant est la seule province où on enregistre le départ d'un nombre relativement important de personnes appartenant à des professions intellectuelles et à la catégorie des rentiers.

Tableau V. — Profession des émigrants du Brabant

Lieu d'origine	Agriculture	Textile	Habillement	Bois	Métallurgie	Industries diverses	Commerce	Professions intellectuelles	Services divers	Service domestique	Professions non spécialisées	Professions indéterminées	Émigrants actifs	Rentiers	Sans profession	Total
<i>Ville</i>																
Bruxelles	4	27	282	160	130	307	188	192	206	178	47	42	1 763	137	87	1 987
Autres villes	—	2	2	3	1	—	10	—	1	4	1	18	42	4	15	61
Total	4	29	284	163	131	307	198	192	207	182	48	60	1 805	141	102	2 048
<i>Communes rurales</i>																
<i>Arrt:</i>																
Bruxelles	8	10	28	13	17	40	23	20	16	23	11	17	226	30	65	321
Louvain	26	2	2	—	—	1	—	1	6	6	2	—	46	—	12	58
Nivelles	3	3	3	8	4	10	1	3	4	6	25	—	70	1	53	124
Total	37	15	33	21	21	51	24	24	26	35	38	17	342	31	130	503
Province	41	44	317	184	152	358	222	216	233	217	86	77	2 147	172	232	2 551

Cet élément doit être mis en relation avec le foyer principal de cette émigration, à savoir Bruxelles, la capitale du royaume. De nombreux émigrants se qualifiant notamment d'artistes dramatiques semblent avoir été particulièrement attirés par Paris. En fait, cette émigration à l'étranger ne joue guère de rôle dans l'évolution démographique du Brabant. Premièrement elle représente 0,48 % de la population de 1830, et en second lieu la province a connu un des plus forts accroissements démographiques du pays, soit 19,8 % en 15 ans, ce qui laisse supposer que l'immigration a dû largement compenser des départs à l'étranger.

Qu'en est-il de l'émigration de la province d'Anvers? Dans ce cas, le nombre d'émigrants urbains voisine avec celui des ruraux.

La majorité de la population active urbaine se compose de journaliers et ouvriers; elle est suivie de très loin par un groupe d'émigrants appartenants à la branche du commerce.

Dans la campagne par contre, 39 % des émigrants actifs sont des domestiques, tandis que 20 % et 16 % appartiennent respectivement aux catégories des cultivateurs et des journaliers.

Pour l'ensemble de la province, la population active se recrute pour la plus grande part parmi les domestiques et la main-d'œuvre non qualifiée.

Le taux d'émigration par rapport à la population de 1830 s'élève à 0,57 % et il n'a pu contribuer que dans une mesure restreinte à la lente croissance des 15 années postérieures, qui s'élève à 10 % comme en Flandre Occidentale.

Il nous reste à examiner la province de Liège. Dans ce cas, les villes ont vu beaucoup moins de départs que les campagnes, soit environ 30 % des émigrants. Pour l'ensemble de la province, 51 % des émigrants exercent une activité professionnelle.

Dans les villes, la répartition des professions est assez diversifiée et seule s'en dégage la catégorie des domestiques (30 %).

Par contre, dans les zones rurales, le nombre de cultivateurs vient en premier rang, soit près du tiers de la population active.

Il est suivi de manière assez homogène par les journaliers, les domestiques et les personnes employées dans la métallurgie.

Tableau VI. — Profession des émigrants de la province d'Anvers

Lieu d'origine	Agriculture	Textile	Habillement	Bois	Métallurgie	Industries diverses	Commerce	Professions intellectuelles	Services divers	Service domestique	Professions non spécialisées	Émigrants actifs	Rentiers	Sans profession	Total
<i>Ville</i>															
Anvers	—	1	1	1	1	6	50	12	15	—	352	439	16	478	933
Autres villes	—	4	22	3	5	5	2	5	7	1	—	54	—	16	70
Total	—	5	23	4	6	11	52	17	22	1	352	493	16	494	1 003
<i>Communes rurales</i>															
<i>Arrt:</i>															
Anvers	116	20	19	35	6	26	16	3	27	252	109	629	—	110	739
Malines	5	2	2	2	1	1	—	1	2	2	1	19	—	8	27
Turnhout	58	17	8	6	3	8	—	5	5	87	31	228	—	54	282
Total	179	39	29	43	10	35	16	9	34	341	141	876	—	172	1 048
Province	179	44	52	47	16	46	68	26	56	342	493	1 369	16	666	2 051

Tableau VII. — Profession des émigrants de la province de Liège

Lieu d'origine	Agriculture	Textile	Habillement	Bois	Métallurgie	Industries diverses	Commerce	Professions intellectuelles	Services divers	Service domestique	Professions non spécialisées	Émigrants actifs	Rentiers	Sans prof.	Total
<i>Ville</i>															
Liège	1	9	10	10	7	20	11	3	14	7	7	99	2	142	243
Verviers	2	24	16	7	13	8	10	5	6	78	17	186	1	70	257
Autres villes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	3	1	—	4
Total	3	33	26	17	20	28	21	8	20	88	24	288	4	212	504
<i>Communes rurales</i>															
<i>Arri:</i>															
Liège	19	9	6	2	42	27	3	1	8	12	10	139	2	157	298
Verviers	147	39	17	6	18	23	17	6	4	56	64	397	1	398	796
Huy	1	—	—	—	1	1	1	—	1	—	2	7	—	22	29
Waremme	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	2	—	7	9
Total	167	48	23	8	61	52	21	7	13	68	77	545	3	584	1 132
Province	170	81	49	25	81	80	42	15	33	156	101	833	7	796	1 636

Cette émigration joue un rôle négligeable dans la croissance démographique de la province qui s'élève à 16,4 % alors que le pourcentage des émigrants représente 0,44 % de la population de 1830.

L'émigration limbourgeoise est négligeable (0,15 % de la population de 1830) et un tableau particulier est superflu. Signalons toutefois que les émigrants sont en majorité cultivateurs ou journaliers.

Des considérations précédentes, il importe de dégager les caractères généraux de la répartition professionnelle des émigrants.

Constatons tout d'abord qu'il existe une grande différence entre celle des villes et celle des campagnes. Mais il est normal que la répartition professionnelle des émigrants actifs soit plus diversifiée dans les villes que dans les communes rurales en raison même de l'éventail plus large des activités urbaines.

Le *tableau VIII* présente la récapitulation des statistiques professionnelles par province.

La répartition de la population active s'opère de la manière suivante:

Agriculteurs	5,5 %
Textile	16,9 %
Activités purement secondaires:	24,3 %
Habillement	10,7 %
Bois	4,4 %
Métallurgie	2,9 %
Industries diverses	6,3 %
Activité purement tertiaires:	9,4 %
Commerce	3,2 %
Professions intellectuelles	2,2 %
Services divers	4,9 %
Service domestique	17,7 %
Professions non spécialisées	19,9 %
Professions indéterminées	6,3 %
Total	<hr/> 100,0 %

Tableau VIII. — Récapitulation des professions par province

Province	Agriculture	Textile	Habillement	Bois	Métallurgie	Industries diverses	Commerce	Professions intellectuelles	Services divers	Service domestique	Professions non spécialisées	Professions indéterminées	Emigrants actifs	Rentiers	Sans prof.	Total
Anvers	179	44		47	16	46	68	26	56	342	493	—	1 369	16	666	2 051
Brabant	41	44	52	184	152	358	222	216	233	217	86	77	2 147	172	232	2 551
Flandre Occidentale	236	2 082	317	276	47	263	72	34	199	1 276	1 576	854	7 914	24	2 307	10 245
Flandre Orientale	180	291	200	110	131	173	64	39	78	663	688	—	2 617	—	2 386	5 003
Liège	170	81	49	25	81	80	42	15	33	156	101	—	833	7	796	1 636
Limbourg	31	2	10	7	8	26	2	2	15	13	41	22	179	—	45	224
Total	837	2 544	1 627	649	435	946	470	332	614	2 667	2 985	953	15 059	219	6 432	21 710

Trois grandes catégories ressortent des données qui précèdent, à savoir les professions non spécialisées, les domestiques et les personnes occupées dans la branche textile, surtout les tisserands. Elles groupent près de 60 % des émigrants actifs. Or, il s'agit pour les deux premières d'une main-d'œuvre dont le niveau socio-professionnel est situé à l'échelon le plus bas dans la structure de la population active. Pour la troisième catégorie, la plupart des individus exerçaient leur activité dans une industrie en crise, à savoir l'industrie linière dont le déclin accablait les Flandres.

La part de l'agriculture semble à première vue assez faible, mais si l'on tient compte du fait que la plupart des journaliers, domestiques et tisserands s'occupaient principalement dans cette branche, il y aurait lieu d'en déduire qu'un certain malaise économique commence à régner dans les campagnes entre 1830 et 1844, spécialement en Flandre Occidentale et à Liège et probablement en Hainaut et au Luxembourg.

Le rôle des activités secondaires, qui relèvent d'ailleurs principalement de l'artisanat n'est pas négligeable. Elles sont dominées par la branche de l'habillement dont l'importance se situe immédiatement après celle de l'industrie textile.

Toutefois, certaines réserves doivent être émises quant à la validité des chiffres relatifs à cette branche. En effet, parmi les personnes recensées, figure un grand nombre de femmes qui se sont déclarées couturières. L'on peut se demander si une partie d'entre elles ne sont pas des femmes sans profession fixe, vivant de moyens peu avouables et qui ont préféré se donner une étiquette professionnelle dont, au XIX^e siècle beaucoup de petites prostituées se couvraient.

Les symboles de malaise économique peuvent se confirmer à l'examen du rythme annuel de l'émigration.

Nous disposons en effet des données annuelles précises de trois provinces pour la période de 1830 à 1844. Elles concernent la Flandre Occidentale, le Hainaut et Liège. En outre, les statistiques sur le mouvement de l'état civil comportent des chiffres pour l'intervalle 1841 à 1844. Ceux-ci correspondent à peu près à ceux des tableaux du Ministère de la Justice pour la Flandre Occidentale et le Hainaut. Par contre, on constate une variation

du simple au double pour la province de Liège. Comme les différences ne sont pas explicables, nous nous sommes fiés aux premières estimations, puisqu'elles ont été établies de manière beaucoup plus détaillée. Le *graphique I* présente donc l'évolution de l'émigration annuelle.

Pour la province de Liège, elle a une tendance légèrement croissante sans fortes variations, ce qui confirme que le phénomène migratoire n'a pas joué un rôle important.

Par contre, en Flandre Occidentale et en Hainaut, le graphique met en lumière une tendance à une brusque hausse du nombre d'émigrants annuels à partir de 1837-38 et qui prend un essor particulier à partir de 1841. Elle atteindra un maximum en 1844 pour la Flandre Occidentale, maximum qui sera bientôt dépassé les années suivantes.

Cette évolution montre bien que, dès 1841, les conditions de vie se détériorent spécialement dans les régions occidentales de Belgique, le rythme de l'émigration à l'étranger s'est accéléré.

Pour donner une image générale de l'émigration belge à l'étranger de 1830 à 1844, soulignons qu'elle a particulièrement affecté les trois provinces situées à l'ouest de la Belgique, ainsi que le Luxembourg. L'arrondissement de Courtrai fut particulièrement frappé.

Elle trouve son foyer principal dans les régions rurales, proches des frontières. C'est une émigration continentale qui se caractérise par des déplacements de la population au-delà de la frontière la plus voisine du domicile.

La France a attiré la majorité de ces émigrants. Toutefois, un courant vers les Etats-Unis s'est déjà amorcé à cette époque à partir du Luxembourg [16].

La répartition professionnelle des émigrants fait apparaître qu'il y a eu des départs de nombreuses familles, surtout en Flandre. Elles appartenaient à des classes économiquement faibles ou occupées dans une industrie en déclin.

Le désir d'améliorer leur condition en quittant des régions où les ressources devenaient insuffisantes a accéléré l'émigration des habitants à l'étranger à partir de 1841, phénomène annonciateur de la crise économique de 1846.

5 août 1964.

NOTES

- [1] Il s'agit notamment des travaux de Antoine DE SMET: « L'émigration belge aux Etats-Unis pendant le XIX^e siècle jusqu'à la guerre civile » (Fédération archéologique et historique de Belgique, XXXII^e session Congrès d'Anvers 27-31 juillet 1947, *Annales*, 1^{re} partie Anvers 1950, p. 188-208 et « Agriculteurs belges aux Etats-Unis d'Amérique » (*Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique*, n^o 6, t. I 1957-58, p. 2 à 32).
- [2] *Statistiques de la Belgique, Série Population et état civil*, publié par le Ministère de l'Intérieur, 1841 et suivantes, tableaux relatifs aux mutations de domicile.
- [3] Malgré les progrès de la statistique, il n'est guère possible d'évaluer rigoureusement l'émigration définitive. Aussi doit-on se borner à la calculer en faisant la balance entre l'émigration et l'immigration pendant une période donnée (LANDRY, A. et collaborateurs: *Traité de démographie*, Payot, Paris, 1949, p. 395).
- [4] Nos remerciements les plus vifs s'adressent à Mme DESMEDT-THIELEMANS qui nous a signalé l'existence de ce dossier. D'autre part, nous tenons à exprimer notre gratitude envers le professeur J. STENGERS dont les aimables conseils nous ont permis de mener cette étude à bien.
- [5] Archives générales du Royaume. Ministère de la Justice. Dossier Emigration. C'est dans ce dossier que se trouvent les statistiques des différentes provinces ainsi que la correspondance les concernant.
- [6] Dans l'ouvrage *La Province de Namur 1830-1930* (Namur, 1930), certains chiffres d'émigration sont cités pour les décennies postérieures à 1870 et ils sont empruntés aux publications officielles.
- [7] DE SMET, A.: L'émigration belge aux Etats-Unis pendant le XIX^e siècle jusqu'à la guerre civile (p. 191 à 196) — *Agriculteurs belges aux Etats-Unis* (p. 9 à 11).
- [8] DE SMET, A.: L'émigration belge aux Etats-Unis pendant le XIX^e siècle jusqu'à la guerre civile (p. 189-208).
- [9] Rappelons que dans son ouvrage *The Conditions of Economic Progress*, Colin CLARK a élaboré une théorie sur le développement économique en étudiant notamment la répartition de la population active entre trois secteurs: le secteur primaire comprend l'agriculture et les industries extractives, le secondaire englobe toutes les activités de transformation, tandis que le tertiaire groupe les services.
- [10] JACQUEMYS, G.: *Histoire de la crise économique des Flandres (1845-1846)* (Lamertin, Bruxelles, 1929, p. 29 ss.).
- [11] J. STENGERS se fonde sur des dépouillements de registres de population, dont il publiera prochainement les résultats.
- [12] Les chiffres de population qui vont être cités dans les paragraphes suivants ont été empruntés à QUETELET, A. et SMITS, E.: *Recherches sur la population de la Belgique* (Bruxelles, 1832, p. 82 à 94), pour la situation au 1^{er} janvier 1830. Pour la situation au 31 décembre 1844, les données sont fournies par les *Statistiques de la Belgique*, série population et état civil, citées *supra*.
- [13] G. JACQUEMYS, *op cit.*, p. 113, ss.
- [14] *Ibidem*, p. 384-385. Voir aussi les *Rapports sur l'état de l'administration de la Flandre Occidentale* faits au Conseil provincial publiés annuellement depuis 1842. Dans leur *Tableau annexe n^o 1*, ils donnent par ville et par arrondissement le nombre de personnes ayant quitté leur domicile pour

s'établir à l'étranger au cours de l'année précédente et ils distinguent les hommes et les femmes. Les données de la période 1841 à 1844 peuvent être comparées à celles des statistiques du Ministère de la Justice. Bien que les chiffres diffèrent d'année en année, leur somme pour ces quatre ans est paradoxalement d'ailleurs, identique. Citons à titre d'exemple l'année 1844 où le *Rapport* cite un chiffre de 1 241 émigrants contre 1 425 mentionnés dans l'autre document.

- [15] Il nous faut observer que le lin est l'« âme » de cette région et que celle-ci était déjà sujette à l'émigration temporaire de ses habitants [BLANCHARD, R.: *Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande* (Lille, 1906, p. 518)].
- [16] Les autorités provinciales du Luxembourg n'ont pas manqué de faire rapport sur l'émigration de la province et constataient l'importance de la France et des Etats-Unis comme destinations des émigrants. Elles attribuaient les causes de ce phénomène « au désir d'une amélioration de position et dans la nécessité de trouver ailleurs des ressources qui manquent dans la province » (Province du Luxembourg. *Exposé de la situation administrative, année 1851*, p. 125).

L. Greindl (Père Blanc). — Les possibilités de la Belgique de Léopold I comme puissance coloniale*

(Note présentée par M. J. Stengers)

Dans une étude qu'il a consacrée récemment aux nombreux projets d'expansion de la Belgique dans le monde, M. A. DUCHESNE remarque notamment que

Les projets relatifs à la recherche de débouchés, à l'établissement de colonies belges se multiplient: Guyane, île de Cosumel, côte de Guinée, archipel des Philippines, région du Brésil ou du Guatemala, si bien qu'en 1841 la question est posée et bien posée: est-il de l'intérêt de la Belgique de se créer des établissements coloniaux? [1] **.

C'est à cette question que répond en fait le document que nous allons analyser ici. Le 9 juin 1841, un long *Mémoire sur la question de colonisation* est adressé, depuis notre légation à Londres, au Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles. Son auteur remplit les fonctions de 1^{er} secrétaire de légation: Charles DROUET.

Charles DROUET est né à Virton, le 16 octobre 1805, d'une famille de négociants [2]. Il fait des études supérieures et devient bachelier ès lettres; il suit également un cours complet de théologie. Se destinait-il tout d'abord à la prêtrise? Nous n'avons pu préciser ce point. Il s'oriente vers l'industrie et le commerce, quand les événements de 1830 l'orientent dans une nouvelle direction. Il entre cette année-là au Ministère de la Guerre, comme commis de 1^{ère} classe. En 1837, il demande à entrer dans le corps diplomatique, dans l'espoir d'une carrière plus brillante. Il appuie sa demande de plusieurs titres: outre ses études mentionnées plus haut, il possède une bonne connais-

* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1 064-1 066) et présentée à la séance du 4 novembre 1964 de ladite Commission en vue du *Mémorial 1965* (*Bull. ARSOM*, 1963, fasc. 4, p. 268).

** Les chiffres entre [] renvoient aux notes *in fine*.

sance de l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Il espère obtenir un poste consulaire dans quelque pays éloigné d'Amérique ou d'ailleurs, ou alors dans le bassin méditerranéen; dans ce but, il se livre avec succès à l'étude de la langue turque. Un stage de trois mois à Londres, sous l'œil vigilant de notre ministre Sylvain VAN DE WEYER, s'avère concluant. Nommé le 12 juin 1838 secrétaire de légation de deuxième classe, toujours à Londres, il passera à ce poste le reste de sa carrière diplomatique. Le 25 août 1842, il devient secrétaire de légation de première classe, dont il remplissait les fonctions depuis quatre ans. Conseiller de légation le 17 juin 1848, le voici ministre résident un an plus tard, le 15 juillet 1849. Sans fortune personnelle, il se plaindra souvent de difficultés dans ce domaine. Sa santé également lui cause pas mal de soucis et provoque d'ailleurs sa demande de mise en inactivité, qui a lieu le 26 mai 1855. Il meurt à Paris, le 27 juillet 1863.

Charles DROUET n'a jamais atteint les premiers rôles. Il n'empêche qu'il eut une carrière intéressante et lui-même a joui de l'estime de Sylvain VAN DE WEYER, qui fera souvent son éloge et regrette plus d'une fois les raisons d'économie ou de protocole qui l'empêchent d'obtenir un avancement mérité. A plusieurs reprises, il dirigera la légation de Londres, en l'absence de son supérieur. Il se distinguera tout particulièrement lors de la difficile négociation des vingt-quatre articles en 1839. Plus tard, il se montrera un conciliateur de valeur entre les gouvernements de Londres et de Madrid. Dès 1838, il rédigeait un mémoire sur le commerce: *De l'importance du commerce extérieur en général et de sa situation en Belgique* [3]. Ce mémoire fit impression à Bruxelles et on parla de le publier dans le *Moniteur*, mais on fit objection en haut lieu, car la publication, souhaitable en principe, eût impliqué de fait, la responsabilité du Ministère. Dans ce premier rapport déjà l'auteur touche à la question d'éventuelles acquisitions coloniales, sans s'y étendre cependant.

Il était utile de situer l'auteur avant de passer au document proprement dit. Celui-ci se présente comme un long rapport de 84 colonnes, sur papier ministre, divisé en cinq chapitres dont voici les titres:

1. Quand et en quoi une colonie est-elle utile?

2. Quand et en quoi une colonie est-elle plutôt une charge qu'un avantage?
3. La Belgique est-elle en position de fonder une colonie?
4. Quel est le meilleur système de colonie?
5. En admettant qu'il soit utile pour la Belgique de coloniser, quel emplacement faut-il rechercher?

Quel est l'intérêt d'un tel travail pour l'histoire? Sans doute, cette étude est purement théorique, mais elle nous semble résumer fort bien l'attitude générale de ceux qui à l'époque voyaient d'un œil favorable toute tentative de la Belgique d'étendre son prestige à l'extérieur et d'assurer sa place dans le concert des nations européennes. Parmi les thèses et les arguments de l'auteur, beaucoup restent valables aujourd'hui: ses constatations ne font que reprendre ce qui se savait depuis toujours. D'autres sont plus intéressantes, car elles vont parfaitement dans la ligne de ce qui sera fait en Belgique. On retrouvera notamment des similarités avec les méthodes suivies par LÉOPOLD II. Ce dernier d'ailleurs a pu connaître le document dont nous parlons, et s'en être inspiré.

En 1841, la Belgique indépendante se trouve déjà à un tournant. L'union sacrée et l'esprit qui l'inspirait se sont quelque peu effacés. Chez tous demeure le goût amer d'une défaite et d'une injustice: le traité des vingt-quatre articles nous avait déçus en obligeant à bien des concessions et abandons, en soulevant des questions qu'un *modus vivendi* de plusieurs années semblait avoir résolues définitivement. Ce retour à d'anciennes querelles va de pair avec des difficultés économiques croissantes, surtout dans les milieux ruraux de Flandre. Déjà le pays cherche son deuxième souffle. Un des moyens de parer à ces problèmes consiste à trouver des débouchés nouveaux pour l'industrie, orienter les esprits vers l'extérieur, les détournant du même coup des préoccupations immédiates à l'intérieur du pays, rendre à tous le feu sacré qui fit la révolution et qu'une série de contretemps a fort affaibli. Rien d'étonnant dans ces conditions de voir le Gouvernement et le Roi unir leurs efforts pour intéresser la nation à des projets d'expansion fort nombreux.

Voilà le contexte dans lequel nous devons replacer le rapport de DROUET. S'agit-il de l'œuvre d'un employé zélé ou d'un travail

commandé par le Ministère ou même par le Roi? Nous penchions tout d'abord en faveur de cette dernière hypothèse, mais les hésitations du Ministère concernant un premier rapport de l'auteur, daté de 1838, lorsqu'il s'est agi d'une éventuelle publication, plaident en faveur de l'autre thèse. L'ambition de DROUET, le désir qu'il a de prouver ses capacités, alors qu'il vient de changer de ministère, le ton de l'exorde de son rapport faisant appel à la bienveillance du Ministre, semblent indiquer qu'il ne s'agit nullement d'un travail commandé, mais bien d'une initiative personnelle. Si on lui avait réclamé ce travail, celui-ci eût acquis de nos jours une importance plus considérable; non seulement ce fait eût plaidé en faveur du crédit de l'auteur, mais encore on aurait pu en déduire une importance et une audience plus grande. Malgré cela, le document reste intéressant parce qu'il présente une question importante avec objectivité et pas mal de pénétration. Ce que nous avons dit plus haut de l'auteur indique par ailleurs à suffisance qu'il n'était pas le premier venu.

Nous aurions pu reproduire le texte intégral du document, mais il nous a paru inutile de reprendre certaines parties dont l'originalité paraît douteuse. L'auteur se livre parfois à de longues considérations, cite avec plaisir quelques grands hommes français, en particulier TALLEYRAND. Nous croyons préférable de résumer ce rapport, en citant *in extenso* les passages les plus importants. Aujourd'hui, connaissant les grandes réalisations de LÉOPOLD II, ce qui fut essayé avant lui apparaît sous un jour nouveau; les deux derniers paragraphes sont particulièrement instructifs à cet égard; c'est pourquoi nous les publierons intégralement.

Après une brève introduction, l'auteur entame rapidement le *premier chapitre*: « Quand et en quoi une colonie est-elle utile? »

Nous y retrouvons les grands thèmes de l'époque: stimulation industrielle et commerciale par l'ouverture de nouveaux débouchés aux produits agricoles et manufacturés de la métropole, prestige national et prospérité économique, basés sur l'exemple de pays tels que le Portugal et la Hollande; ceci vaut encore de nos jours, ou tout au moins valait encore, jusqu'à une époque récente. L'auteur insiste également sur le fait qu'une colonie permettrait l'écoulement du trop-plein de la population; on rit

facilement de cette solution aujourd'hui, mais l'argument fut souvent repris et considéré comme probant [4].

Le diplomate prêche en même temps un patriotisme de bon aloi; nous sommes en 1841, à un tournant pour la jeune Belgique, l'enthousiasme des débuts a fait place au réalisme de l'âge mûr; 1839 a laissé pas mal de mauvais souvenir, la nation se cherche et tente de retrouver une ardeur qui s'émousse. Les possessions coloniales constitueront un centre d'intérêt, empêcheront le déclin et l'apathie:

L'expérience nous le montre, les peuples comme les individus qui ne veulent pas rétrograder, doivent savoir se créer un but vers lequel ils tendent; les pères le montrent à leurs enfants; il sert de point de ralliement à l'esprit public, de base à l'éducation nationale.

En bref, les avantages sont de trois ordres: politiques, moraux, sociaux. Les économistes les plus acharnés contre les entreprises coloniales s'en prennent finalement davantage au système qu'à la réalité elle-même. Un tel point de vue provoquerait bien des remous de nos jours: rien sur le bien-être des peuples qu'on va coloniser, rien sur un éventuel développement de la colonie pour elle-même [5]. On se rappellera cependant le point de vue de l'auteur, qui s'interroge sur l'utilité d'une colonie pour la mère-patrie; il faut compter ensuite avec la mentalité de l'époque: nous avons beau jeu de critiquer aujourd'hui le système paternaliste — mot que bien peu comprennent convenablement, — alors que nos parents ne connaissaient rien d'autre pour le compenser avantageusement. Ce que nous qualifions de nos jours d'oppression n'était le plus souvent que la conclusion logique de tout un système de civilisation.

Second chapitre: « Quand et en quoi une colonie est-elle plutôt une charge qu'un avantage? »

Ce chapitre ne présente pas pour nous d'intérêt majeur; l'auteur élimine en quatre points les états pour lesquels une acquisition coloniale serait un fardeau plus qu'un avantage. Comme de juste, la Belgique ne rentre dans aucune des catégories énumérées.

A la première catégorie appartiennent les états isolés au milieu des terres, sans débouchés sur la mer et donc trop facile-

ment les victimes d'événements qu'ils ne peuvent contrôler. Pourtant, ils peuvent également par un contingent régulier d'émigrants qui gardent des contacts avec la mère-patrie, étendre leur zone d'influence et retirer certains fruits de leur expansion limitée.

Vient ensuite le cas des états relativement vastes, à faible densité de population; pour ceux-ci, leur propre territoire, à moins d'être absolument incultivable, représente le champ d'expansion tout indiqué.

Dans la troisième catégorie se rangent entre autres les Etats-Unis. Ici, nul besoin de colonie puisque le pays produit déjà sur place toutes les denrées ou tous les minerais qu'on pourrait importer. Et dans le cas précis des Etats-Unis, les Etats du Nord se trouvent, par rapport à ceux du Sud, dans la même situation que la métropole vis-à-vis de ses possessions d'Outre-Mer. Ces pays possèdent, sans devoir aller la chercher ailleurs, une économie complémentaire.

Remarquons en passant que chez l'auteur du rapport, le point de vue économique a décidément pris le pas sur les autres aspects: quelle que soit l'importance de ces derniers, il est bien évident que les avantages matériels constituent la base de départ de toute tentative colonisatrice.

Dernière exclusive: seule la présence de capitaux disponibles à l'intérieur du pays permettra à celui-ci de fonder une colonie sans y perdre. Dans le cas contraire, la gêne s'installerait fort vite, empêchant le développement harmonieux des affaires. Les obstacles ne pourraient être surmontés sans de lourds sacrifices; en outre, on priverait le pays lui-même de capitaux qui auraient été utilement employés à l'intérieur. Le manque de disponibilités provoquerait d'ailleurs un ralentissement sérieux des opérations, et la circulation monétaire ne se ferait pas avec toute la fluidité nécessaire.

Le *troisième chapitre* s'intitule: « La Belgique est-elle en position de fonder une colonie? »

Si nous préférons nous arrêter davantage aux deux derniers chapitres, celui-ci constitue cependant pour l'auteur le plat de résistance. Il est de loin le plus long et pour cause: il s'agit de convaincre les incrédules et les opposants. Comme toujours, la

Belgique dans son ensemble, son opinion publique en tous cas, a été opposée à toute tentative coloniale. Nous ne parlons pas, bien entendu, de la période antérieure à 1830. Il a fallu les efforts énergiques et la lucidité de nos souverains pour qu'un jour enfin, à son corps défendant et après de multiples échecs, notre pays se voit doté d'un empire colonial. La résistance s'est sans doute durcie avec le temps et nous ne trouvons pas en 1840 cette opposition résolue à laquelle s'opposera victorieusement l'énergie farouche de LÉOPOLD II. Il n'empêche que, dès le début, la Belgique dans son ensemble s'est montrée récalcitrante à toute idée d'expansion. Souci de protéger sa neutralité? Peut-être; mais également une conséquence de deux siècles troublés où étaient venus s'enliser et mourir les derniers vestiges de la gloire et de la grandeur bourguignonne.

L'auteur entame ainsi son chapitre:

Il importe à la Belgique d'augmenter autant que possible sa prépondérance politique, d'utiliser toute sa population, d'utiliser son grand commerce et de s'ouvrir de nouveaux débouchés. Il me paraît donc que pour elle, la fondation d'une colonie serait une entreprise opportune et avantageuse.

Nous sommes tout d'abord renvoyés au glorieux passé de la Belgique, qui depuis les Croisades a manifesté son esprit d'entreprise. Deux siècles d'infortune et d'occupation étrangère ont détruit les mobiles fondamentaux de sa grandeur et de son prestige:

Aujourd'hui il faut que nous reprenions le cours du temps, interrompu par deux siècles d'infortune et d'occupations étrangères, pendant lesquels l'esprit public s'est anéanti, parce que la nationalité belge avait perdu son éclat. Foulée aux pieds par les étrangers, elle est restée sans valeur aux yeux des Belges eux-mêmes. Les deux principaux mobiles auxquels elle avait dû sa gloire, l'orgueil et l'intérêt, avaient disparu.

Et de continuer:

Depuis 1830, la nationalité belge s'est relevée; le gouvernement a des devoirs importants à remplir. Il faut faire revivre les anciens souvenirs et reconstituer les titres que le passé nous donne à notre existence de peuple. Mais en même temps, et c'est peut être la mission la plus essentielle, il faut songer à en créer de nouveaux; il faut concevoir des entreprises qui frappent l'esprit des nations étrangères, en même temps qu'elles émeuvent le peuple belge et le passionnent. Il

faut enfin, pour consolider notre nationalité naissante, multiplier les racines que nous avons jetées au milieu de la diplomatie et de la politique, aussi bien que dans l'estime des autres Etats, afin qu'on ne puisse pas nous faire disparaître sans un grand ébranlement.

L'auteur prend l'exemple de la création d'une ligne de chemin de fer, dont la réalisation doit plus au domaine politique qu'à une nécessité économique. Sa réalisation remplit les Belges de fierté; il serait de bonne politique de développer encore cet amour propre.

Les Belges doivent avoir l'esprit colonisateur, parce qu'ils ont un grand amour de la propriété, parce que, entre toutes les occupations, ils reviennent toujours avec plaisir à la culture de la terre, enfin parce que fermement attachés à leur religion, aucune occasion de la répandre dans les contrées lointaines ne saurait leur être indifférente. De plus, ils ont l'esprit patient; tout dans leur caractère et leurs habitudes est antipathique à l'intolérance, à la tracasserie, à la violence. Si nous les supposons rapprochés pour un moment des peuplades sauvages, ils sauront les attirer à eux, par la force de leur exemple, par l'ascendant que donne une supériorité modeste, par la pratique des occupations qui plaisent le plus à l'homme dans l'enfance de la civilisation, puisqu'elles tendent visiblement à procurer à tous, par l'exploitation des richesses du sol, sinon les douceurs de l'opulence, du moins celles d'une existence paisible. Il ne faut pas craindre que les Belges fassent comme tant d'autres peuples, qui, en mettant le pied sur une terre nouvelle, veulent tout changer à la fois, les hommes et les lieux, imposer leur civilisation avant de l'avoir fait connaître, et qui par trop de précipitation et de turbulence jettent le trouble et la désunion là où il faudrait s'attacher surtout à rassurer et à maintenir l'ordre et l'harmonie. Les Belges songeront avant tout à étudier sans bruit le terrain sur lequel ils descendront; ils s'occuperont dès leur arrivée d'établissements agricoles, ils les embelliront, ils les rendront productifs, et laisseront venir à eux les tribus sauvages établies dans leur voisinage. Ils sauront les accueillir, les aider au besoin. C'est plutôt par le spectacle même des résultats de leur travail et de leurs vertus domestiques que par leur discours, qu'ils sauront fonder leur empire. Cette marche, telle que je me la représente comme la meilleure, est aussi celle qui est le plus en rapport avec notre caractère national.

Les Belges ont toutes les qualités qui font le bon colon. Les circonstances les ont amenés à se replier sur eux-mêmes. Le potentiel actif une fois présent, demeure toujours la possibilité de repartir de l'avant et de prouver que toutes ces valeurs loin d'être mortes, n'attendent que le coup de pouce qui les réveilleront. Après avoir rappelé, à l'appui de sa thèse, quelques-unes de nos

gloires passées, l'auteur s'étend longuement sur le problème de la surpopulation: sa densité atteint deux fois celle de la France, et le rapport monte jusqu'à cinq contre un quand on se limite à la Flandre. De là découle un danger de désœuvrement, de turbulence et finalement de crise et de mécontentement. Un grand nombre de cultivateurs trouveraient dans les colonies la terre qui leur manque à domicile. Le prix des terres a connu en Belgique une hausse incomparablement plus rapide que celle des denrées alimentaires qu'elles produisent. Dans les campagnes, la main-d'œuvre touche moins et vit dans une misère plus noire que jamais.

Il reste à rassurer les propriétaires à qui on enlèverait sans doute une importante source de profit par le départ d'un certain nombre de locataires possibles. Leur surnombre créait une compétition fort profitable aux possesseurs terriens. Le diplomate y voit une politique à courte vue; les pertes d'aujourd'hui seront compensées et au-delà par une plus grande prospérité générale, due à l'existence d'une ou de plusieurs colonies. Ces mêmes propriétaires disposent de capitaux importants; comme la valeur des terres est beaucoup moins élevée dans les territoires d'Outre-Mer, ils présentent une chance unique de se constituer à peu de frais de vastes propriétés bien rentables [6].

L'ouverture de nouveaux débouchés sera pour la Belgique un autre avantage encore. Notre industrie trouvera là un écoulement de ses produits finis, sans que le bénéfice s'arrête à ce stade. En fait, tout notre système économique peut trouver une vigueur nouvelle dans une expansion territoriale. La matière première que nous achetons à l'étranger à prix d'or, nous l'obtiendrions à moindre frais dans les territoires dépendant de la métropole. Un nouvel équilibre se formerait d'où l'on aurait banni tout intermédiaire inutile.

Il serait intéressant de comparer l'attitude de l'auteur et la situation telle qu'elle se présentait, il y a quelques années, au moment de la proclamation de l'indépendance du Congo. L'étranger a été surpris de ne pas assister rapidement à l'effondrement complet de l'économie belge, soi-disant basée sur une exploitation de sa colonie suivant des principes protectionnistes. On a vu bientôt, avec évidence, que le marché belge était en grande partie

demeuré traditionnel; bien qu'affecté par cette réalité nouvelle que constituait pour lui l'acquisition par la Belgique d'une colonie en Afrique, sa structure générale n'a pas subi de modifications profondes. L'auteur d'ailleurs ne s'est pas laissé prendre à des chimères et décrit lucidement le problème:

Ne perdons pas de vue que sur le marché colonial le consommateur nous appartient, tandis que sur les autres marchés nous devons le disputer aux Anglais, aux Hollandais, aux Allemands, aux Français; que sur notre marché nous réglons nous-mêmes les tarifs, tandis que partout ailleurs nous sommes à la discrétion des convenances de l'étranger; qu'ainsi nos rapports stables d'un côté, peuvent être éphémères de l'autre. L'alternative n'est pas douteuse. Mais pourtant je ne vais pas jusqu'à dire que l'établissement d'une colonie nous dispense d'étudier et d'exploiter les autres marchés. *Rien ne doit être négligé sous ce rapport* [7]. Tout peut marcher en même temps; il est utile d'avoir des relations dans toutes les parties du globe, afin d'établir les arrivages directs de tous les articles coloniaux; mais nous y parviendrons d'autant mieux que nous nous assurerons un marché colonial à nous. Les affaires appellent les affaires; et il devient d'autant plus facile de vendre à bon marché et de fournir les meilleurs produits que nous nous créons un mouvement plus vaste et que nos consommateurs sont plus nombreux. En établissant une colonie, nous suivons l'exemple qui nous a été donné par toutes les nations parvenues à une haute prépondérance commerciale.

Revenant alors aux cas d'exception, Charles DROUET signale qu'un simple coup d'œil suffit pour ne pas y ranger la Belgique: elle ne se trouve pas isolée au milieu des terres, elle possède une population dense et un territoire exigu, dispose de capitaux abondants et ne trouve pas chez elle la totalité des matières premières et des produits agricoles qu'elle consomme.

Une autre objection doit être relevée: l'absence d'une marine de guerre pour défendre ses possessions en cas d'agression extérieure. DROUET n'y voit que la conséquence d'un état de fait. La Belgique se trouve en mesure de former et de recruter des marins; l'existence de territoires coloniaux suffira à favoriser l'éclosion de vocations nombreuses de gens de mer.

Notre faiblesse politique n'est pas un argument non plus contre une éventuelle acquisition: l'exemple d'autres petites nations, telles que la Hollande, le Portugal, est là pour le prouver.

La Belgique ne doit pas non plus se croire inféodée à la France, comme beaucoup d'esprits semblent enclins à le penser.

L'auteur réfute cette assertion, tout en y mettant les nuances nécessaires:

...En effet, bien souvent la Belgique aura intérêt à embrasser le parti de la France; mais ce ne sera jamais que pour de justes entreprises. Car, dans tout autre cas, rien n'empêche la Belgique de recourir à l'Angleterre ou à l'Allemagne et de tenir la France en respect par cette démonstration. On pourrait donc soutenir que plus la Belgique aurait intérêt à rester en dehors de toutes les entreprises extravagantes dans lesquelles il arriverait à la France de vouloir se lancer, et plus elle trouverait la force en elle-même pour y refuser son concours. Ainsi, la possession d'une colonie pour la Belgique, peut non seulement augmenter sa prépondérance politique et matérielle, mais contribuer à lui constituer une existence plus distincte et plus indépendante.

A combien de reprises ne reprendra-t-on pas cette objection dans la suite! Toute tentative d'expansion de la part de la Belgique risque de mettre en péril sa neutralité. DROUET se montre partisan d'une politique franchement plus européenne. Mais il faudra attendre LÉOPOLD II pour trouver quelqu'un qui fasse de cette neutralité et de cette faiblesse initiale un des facteurs déterminants du succès. Selon lui, on ne refuserait pas à un petit pays une initiative qui, venue d'une grande puissance, risquerait de rompre un équilibre précaire. Inutile de souligner qu'il ne fut guère suivi! Charles DROUET déjà, quoique moins audacieux, n'aura pas convaincu tout le monde.

L'auteur réfute encore une dernière objection: les trop grandes dépenses qu'impliquerait toute tentative de ce genre. Les guerres furent à la base de la plupart des colonies antérieures; on devrait essayer d'arriver aujourd'hui à des résultats semblables de façon pacifique, en diminuant les frais d'autant. En outre, la main-d'œuvre qui coûte cher en Europe pourrait se recruter sur place pour presque rien. Le chapitre se termine sur une exhortation à la solidarité humaine:

Laisser des terres sans culture en Amérique et garder en Europe un nombre malheureusement très grand d'ouvriers oisifs, c'est ressembler à un grand propriétaire qui, possédant des terres productives, négligerait de faire sa récolte, qui maître de beaux troupeaux ne voudrait traire ses vaches ni tondre ses moutons. C'est pis encore. En effet, quoi de plus précieux au monde que l'instrument intelligent qu'on appelle l'homme? N'est-ce pas la force qui crée, qui exécute et qui dirige? N'est-ce pas en même temps celle qui sait tout utiliser?

Comment donc admettre qu'il n'y ait aucun profit pour la société à déplacer ces instruments précieux et à les rapprocher des lieux où une nature encore vierge offre tant de ressources à la production? Mais tout dépend de la bonne exécution, et ceci nous conduit à la question que nous allons examiner dans le paragraphe suivant.

Cette solidarité humaine, nous l'avouons, ne va guère aussi loin que nous l'eussions souhaité. Au-delà de son caractère d'instrument précieux, l'homme n'est pratiquement pas envisagé sous l'aspect de sa dignité et de sa personnalité. Même s'il ne vise pas à dépasser l'aspect économique du problème, on eût aimé que l'auteur, ne fût-ce qu'en passant, souligne l'importance du facteur humain, manifestant du même coup la conscience qu'il avait de cette question.

Nous arrivons ainsi au *quatrième* paragraphe ou *chapitre*, intitulé: « Quel est le meilleur système de colonie? »

L'auteur distingue trois systèmes possibles: colonisation par l'Etat, par une compagnie, ou enfin par l'Etat et une compagnie simultanément. Comme nous l'avons dit plus haut, nous reproduisons intégralement ce chapitre, ainsi que le suivant.

Plusieurs systèmes se présentent. L'Etat peut coloniser en faisant tous les frais nécessaires. On peut en laisser le soin à une compagnie. De ces trois systèmes, quel est le meilleur? Ils ont tous été employés par l'Angleterre. En France, c'est l'Etat qui a en général colonisé, en ce sens que, propriétaire du terrain, il accorde la concession que les individus lui demandent, en exigeant de chacun des garanties, toujours plus ou moins illusoires. Nous croyons que le vice de ce dernier système se fait de plus en plus sentir. L'insuffisance n'en est que trop attestée par les expéditions si tristement célèbres que la France a tentées au siècle dernier pour coloniser les rives du Mississipi et de l'Oyapock [8]. De 1815 à 1830, deux tentatives nouvelles ont été faites pour développer la colonisation de la Guyane, l'une par le Gouvernement, l'autre par une congrégation religieuse. La première a échoué; la seconde, sans avoir eu un succès complet a cependant présenté des résultats satisfaisants. Aujourd'hui en Angleterre, il existe une vaste association de colonisation qui est l'intermédiaire obligée entre le Gouvernement et les individus isolés, poussés par le besoin de s'expatrier. Cette association me paraît être une institution éminemment utile, et je regarde la création d'une institution semblable en Belgique comme un préliminaire indispensable. Cette association devrait joindre à la puissance financière une grande puissance morale. De cette manière elle encouragerait en même temps l'émigration des individus et des capitaux. Le concours de ses membres offrirait toute

espèce de garanties contre toute espèce de leurres. Des agents délégués pour elle auraient mission spéciale de faire un choix sévère de colons, surtout au début, afin que le nouvel établissement ne reçût que des hommes vraiment utiles et fut défendu contre l'envahissement des agioteurs et des oisifs, et aussi contre la présence d'individus arrivant sans but et sans ressources et ne pouvant que gêner la colonie naissante. Les agents devraient encore s'assurer qu'au moment du départ des colons, toutes les dispositions ont été prises Outre-Mer pour les recevoir, qu'ils y trouveront le logement, les outils, la nourriture; enfin, que des terres susceptibles d'êtreensemencées leur seront immédiatement offertes. De l'accomplissement de ces diverses conditions dépend le succès de la colonie, mais pour que ces conditions puissent être convenablement remplies, il devient nécessaire de faire d'assez fortes avances de capitaux. Il faudrait d'abord, à prix d'argent, acheter d'un gouvernement étranger, une concession territoriale; ensuite pourvoir à tous les premiers frais, tels que déplacement de colons, construction d'un certain nombre de maisons, défrichement et assèchement, ouverture de routes et de canaux, achat d'outils aratoires, de bestiaux, de grains; enfin, approvisionnement de la colonie pendant une année. Je ne veux pas estimer à moins de quinze millions de francs les avances avec lesquelles on pourrait mener à bon terme cette double opération, savoir: dix millions de francs pour l'indemnité qu'il faudrait compter à l'Etat concessionnaire; cinq millions pour la dépense d'installation de cinq mille européens sur le nouveau territoire. Ce n'est pas tout: afin de prévoir toutes les éventualités, tous les obstacles qui pourraient arrêter dans son berceau le nouvel établissement, et aussi dans le désir que cette association commande la confiance par la grandeur de ses ressources, je proposerais de lui assigner une réserve de dix millions de francs, ce qui porterait à vingt-cinq millions de francs le capital primitif. Par là on se trouverait assuré contre les mauvaises chances, contre les erreurs de calcul; on aurait les moyens de travailler de plus en plus à l'agrandissement de la colonie, on attirerait après soi d'autres capitaux; les propriétaires belges n'hésiteraient pas à partager le placement de leurs épargnes entre la métropole et la possession coloniale. On pourrait donc se promettre un élan rapide.

Mais comment réunir les vingt-cinq millions de francs qu'il faut mettre à la disposition de la société pour qu'elle se trouve en état de commencer les opérations? Le prestige seul de la combinaison peut-il séduire les capitalistes? Dans notre pays, cela ne saurait suffire. Les esprits ont été poussés depuis deux siècles hors des voies du commerce maritime et des spéculations lointaines; ils ne sont donc pas mûrs pour de telles entreprises, et ils ne se décideraient pas tout à coup à placer une portion aussi considérable de leurs ressources sur des espérances qui leur paraîtront toujours éloignées et incertaines. Le gouvernement seul peut déterminer la formation de ce capital en

accordant sa garantie pour l'intérêt aux prêteurs. C'est une charge de douze cent mille francs qu'il s'expose à prendre; mais il recueille en échange des avantages moraux, politiques et matériels.

Sous le rapport des avantages matériels, plaçons en première ligne l'acquisition d'une vaste étendue de territoire qui prendra de la valeur en raison du succès de la colonie. Si je calcule que la colonie embrasse dans son enceinte dix millions d'hectares, au prix de dix francs l'hectare, l'Etat aurait en peu d'années une valeur capitale de cent millions de francs; la valeur des terres aurait des chances de s'élever encore. Pour se mettre en possession de ces avantages, il suffit au gouvernement d'accorder sa garantie portant sur une rente annuelle de douze cent cinquante mille francs, afin de décider par là l'émigration des bras surabondants, et nous pouvons ajouter des capitaux souvent sans emploi. Nous ne reviendrons pas sur les avantages moraux et politiques que présente l'entreprise, puisque nous les avons déjà énumérés [9].

L'intervention financière de l'Etat me paraît être une condition sine qua non de l'exécution du projet de colonisation. On a vu dans ces dernières années, des sociétés financières aventurer des sommes aussi fortes dans des opérations promettant des résultats moins brillants et l'on peut ajouter moins lucratifs; mais c'est précisément à cause de ces grands écarts que les capitalistes sont devenus circonspects, et qu'on ne doit pas se flatter d'obtenir leur concours, si l'Etat, qui doit être le premier intéressé dans l'entreprise, et qui en recueillera les plus beaux fruits, commençait par décliner toute responsabilité.

J'ai présenté la création d'une société de colonisation comme un intermédiaire utile entre le gouvernement et les colons; mais si, pour un moment, nous admettions qu'on put s'en passer, le gouvernement devrait faire à l'instant lui-même la part des dépenses que j'ai indiquées; la surveillance des détails retomberait à sa charge; il encourrait une responsabilité immense; jamais il ne pourrait avoir dans l'exécution le coup d'œil aussi exercé, les mouvements aussi actifs qu'une compagnie personnellement intéressée; dans les moments d'embaras, il n'aurait pas la même fécondité d'expédient en cas de succès, les avantages se gaspilleraient sans profit pour personne; en cas d'échec, la perte serait beaucoup plus grande; enfin, si nous voulons tout prévoir, en cas de revers politiques, qui viendraient troubler toutes les combinaisons, les propriétés d'une compagnie seraient encore respectées, alors que celles de l'Etat n'auraient plus droit à l'être.

Il est bien entendu toutefois que le Gouvernement, en échange de son concours financier, aurait sur les actes de l'association, un droit de surveillance, qui, aux yeux du public, deviendrait une garantie de plus. On s'occupera dans un mémoire séparé de l'administration de la colonie par la métropole et du système de travail à organiser.

On remarquera facilement que le système qui l'emporte aux yeux de l'auteur, est celui qui aura le plus souvent tenté LÉOPOLD II. Ce dernier est arrivé à cette solution parce qu'il a été convaincu qu'elle était la seule possible, la seule qui puisse lui laisser autre chose qu'une nouvelle déception. L'auteur se base bien entendu sur les exemples des voisins, mais il met bien en évidence les points faibles; l'exemple de la France lui suffit pour rejeter l'idée d'une colonisation par l'Etat seul et il a parfaitement conscience du manque d'enthousiasme des Belges envers toute entreprise coloniale de grande envergure pour admettre l'impossibilité d'une colonisation par une compagnie sans le concours de l'Etat; la dimension même de la Belgique, tout en acceptant le fait d'une grande disponibilité de capitaux, indique que seule une entreprise envisagée au plan national, c'est-à-dire en l'occurrence avec l'aide effective du Gouvernement, présente des garanties suffisantes, conditions *sine qua non* du succès.

Quelles que soient par ailleurs les différences d'optique entre les projets de LÉOPOLD II et ceux qui furent tentés par son père, ou durant le règne de ce dernier il faut souligner la question de la personnalité même du fondateur de l'Etat Indépendant du Congo. Chez lui, l'ambition personnelle et l'aspect politique jouent un rôle très important. Il ne néglige nullement le point de vue financier, mais celui-ci n'est en fin de compte que le moyen indispensable d'arriver à ses fins: la possession d'un Empire [10]. Il a certes essayé d'y intéresser la Belgique et n'a que trop senti la résistance de celle-ci. Il n'en demeure pas moins que nous découvrons chez lui des rêves de grandeur. Chez DROUET par contre, et nous pensons qu'il reflète assez bien l'attitude générale de son époque, et même dans une certaine mesure de LÉOPOLD I, ce qui est en cause, c'est la Belgique et la grandeur de la Belgique comme nation. Les colonies l'agrandiront moins qu'elles ne lui apporteront une richesse et une stabilité, gages les plus sûrs du maintien de sa neutralité. En y mettant toutes les nuances nécessaires, nous dirions que LÉOPOLD II — Souverain, a-t-on dit, qui se démène sur un trône trop petit pour lui — a visé fort haut: il veut un pays qui joue un rôle important dans le concert des nations européennes. La Belgique de LÉOPOLD I n'a pas encore caressé des rêves aussi vastes; après les traumatis-

mes du début, elle vise à s'installer, à s'assurer dans cette Europe qui l'a à peine adoptée, un avenir de paix et de prospérité.

Si donc les buts diffèrent, surtout dans leur ampleur, les méthodes restent les mêmes. C'est déjà un hommage à la lucidité de notre auteur.

Nous arrivons ainsi au *dernier paragraphe* du mémoire: « En admettant qu'il soit utile pour la Belgique de coloniser, quel emplacement faut-il rechercher? »

Voici ce que DROUET a à nous dire sur cette question:

On peut dire sans crainte d'être accusé d'exagération, qui, si ce n'est l'Europe, toutes les autres parties du monde présentent des emplacements convenables, et sous le rapport de l'étendue aussi bien que sous celui de la fertilité. Mais puisque l'on peut choisir, il faut s'attacher aux lieux qui présentent la plus grande réunion d'avantages.

Dans son mémoire déjà cité, M. DE TALLEYRAND a dit: « On sentira » le besoin de s'établir dans des pays chauds, parce que ce sont les » seuls qui donnent des avances à ceux qui y apportent de l'industrie; » dans des lieux productifs de ce qui nous manque et désireux de ce » que nous avons; car c'est là le premier lien des métropoles et des » colonies. On s'occupera sans doute à faire ces établissements vastes, » pour que les hommes à projets y soient à l'aise, variés, pour que » chacun y trouve la place et le travail qui lui conviennent. »

Toutes ces conditions se recommandent assez d'elles-mêmes pour qu'il soit superflu de rien ajouter à ce passage. Mais il en est deux autres qu'il nous paraît indispensable de mettre en première ligne. Ce sont, d'abord, que la colonie à fonder se trouve sur le passage d'un grand commerce, ou à proximité de marchés fréquentés; et, ensuite, qu'elle se trouve à la plus petite distance possible de la métropole.

Ainsi donc nous devrions peut-être rechercher deux points à la fois pour nous y établir en même temps, parce qu'aujourd'hui le commerce se divise et prend deux routes différentes; l'une est la Méditerranée, l'autre l'Océan Atlantique. Quant à la distance, nous attachons une très haute importance à ce que, dès le principe, on puisse atteindre la nouvelle colonie par le moyen de la navigation à vapeur. Voilà pourquoi nous croyons qu'on devra préférer toujours le revers oriental de l'Amérique, aux côtes de la mer du Sud, aux Iles de l'Archipel Indien, ou à la Polynésie et à l'Océanie. Il faut aujourd'hui s'emparer sans hésitation de ce nouveau progrès dans les communications par mer; et, à ceux que les distances pourraient effrayer encore, on fera voir remarquer (*sic*) que certaines parties de

l'Amérique sont aujourd'hui plus rapprochées de la Belgique que Madrid ne l'était de Bruxelles il y a deux siècles, et qu'Odessa ne l'est encore aujourd'hui pour un Russe qui habite la Finlande ou les frontières de la Pologne. En rapprochant la colonie, nous offrons aux colons des nouvelles fréquentes, des moyens de prompt retour en cas de nostalgie, une défense plus facile contre toute agression, enfin, pour l'administration, une marche plus assurée et plus rapide dans l'expédition des affaires, résultat de communications plus fréquentes entre la colonie et la métropole. Ainsi, à défaut de l'Amérique du Nord, que les Etats-Unis se partagent avec l'Angleterre, nous voudrions que les efforts du gouvernement se tournassent tout d'abord vers quelques provinces de l'Amérique du Sud. Là se trouvent plusieurs gouvernements indépendants, et quelques possessions appartenant à l'Europe; là se trouve une terre féconde et qui reste presque sans culture faute d'habitants. Entre l'Amérique du Sud et la Belgique il existe un premier point de contact qui semble appeler une alliance plus étroite; c'est la communauté de croyance religieuse. Cette circonstance pourrait devenir précieuse pour notre pays, et donner un jour à notre politique et à notre civilisation un adjuvant immense au milieu de ce vaste continent. La Belgique, en versant dans ces contrées quelques milliers de cultivateurs et quelques centaines de ses missionnaires, tous animés des vertus qui caractérisent notre population, le calme et la patience, l'amour de l'ordre et du repos, ramènerait peu à peu dans des voies meilleures ces peuples turbulents, si peu préparés encore aux institutions qui les régissent, parce qu'ils ne comprennent aucun des bienfaits du travail. En choisissant ce continent, la Belgique n'écouterait donc pas seulement ses intérêts matériels, mais elle s'ouvrirait un avenir glorieux comme puissance civilisatrice. A côté d'une pareille carrière, que tant de motifs nous invitent à parcourir, l'importance des possessions hollandaises pourraient un jour décroître, et nous le discuterions en influence aux premières puissances maritimes. Quiconque a étudié le passé de la Belgique et s'est rendu compte de ses ressources industrielles et commerciales, croira sans peine que, pour se faire connaître et s'élever à un plus haut rang parmi les nations, il ne manque aux habitants de ce pays qu'un théâtre plus vaste où leur génie moins comprimé puisse reprendre enfin son essor.

A l'époque où, écrit l'auteur, le canal de Panama n'existe pas, aussi ne s'étonnera-t-on pas de la préférence qu'il porte aux côtes orientales de l'Amérique du Sud — et ceci, un an avant la triste expérience du Guatemala — préférées aux îles de l'Océan Indien. Et pourtant, LÉOPOLD II n'aura guère d'hésitation quand il entreverra, trente ans plus tard, la possibilité de doter la Belgique de territoires tels que Sarawak, Bornéo et les Philippines.

D'après DROUET, tous les territoires sont bons, en dehors de l'Europe, mais on remarquera sans doute qu'au moment du choix, il passe l'Afrique complètement sous silence; celle-ci demeure pour quelque temps encore la grande inconnue, la grande méconnue. Les noms célèbres qui s'illustreront dans la prospection et la découverte de ce territoire vierge sont encore ignorés. Paradoxalement, l'Afrique qui sera vers la fin du dix-neuvième siècle la proie la plus convoitée d'une Europe avide, n'a en attendant pas même droit à une mention.

La Belgique arrivait tard dans la lutte pour des possessions coloniales. Elle n'avait pas le droit de se montrer trop difficile. L'auteur n'avait qu'un sens précis de la réalité quand il écrivait qu'en dehors de l'Europe tous les territoires convenaient. Seules restaient de grosses miettes, qu'on allait d'ailleurs encore se disputer pendant des années, avant de se jeter tous ensemble sur le continent noir.

Qui sait si par son influence, et par ce rapport, l'auteur n'a pas influencé d'une manière ou d'une autre ceux qui étaient chargés de trouver des débouchés pour la Belgique. On se rendra compte de plus en plus que l'œuvre de LÉOPOLD II, l'œuvre d'un homme, somme toute, s'enracine cependant profondément dans tout un passé qui l'a préparée, ne fût-ce qu'en la rendant possible.

31 août 1964.

NOTES

- [1] Cette citation est reprise aux *Cahiers léopoldiens*, série II, n° 20, octobre-novembre 1962, p. 43, d'un article intitulé: *Les cinquante et un projets et essais de Léopold I^{er} pour une expansion belge dans le monde*. On se référera cependant plus utilement à ce sujet à un autre article de cet auteur: *La politique coloniale de Léopold I^{er}*, paru dans la *Revue générale belge*, avril 1954, p. 991-1008.
- [2] Nous empruntons tous ces renseignements au Ministère des Affaires étrangères, où Charles DROUET possède un dossier personnel, n° 92. *La Biographie luxembourgeoise* de NEYEN, donne dans son troisième volume, p. 112, une courte notice sur le diplomate, fort incomplète cependant (Nous nous permettons de remercier à cette occasion M. BOURGUIGNON, conservateur aux Archives de l'Etat à Arlon, qui a bien voulu nous communiquer ce renseignement).

- [3] Ministère des Affaires étrangères, dossier 2040: Colonisation. Nous avons déjà donné précédemment un plan de ce document dans: *A la recherche d'un Etat Indépendant: Léopold II et les Philippines*, p. 45, note 2, continuée à la p. 46. C'est d'ailleurs dès ce moment que nous avons espéré pouvoir parler un jour plus longuement de ce rapport, ne fût-ce que par les similarités qu'il offre avec la méthode de colonisation utilisée plus tard par LÉOPOLD II.
- [4] Trente ans plus tard, LÉOPOLD II tentera de convaincre une éminente personnalité de notre monde politique, par l'intermédiaire d'un émissaire, en tablant sur cet argument. Mais Eudore PIRMEZ — c'est de lui qu'il s'agit en l'occurrence — ne se laissera pas convaincre. (Cfr. L. GREINDL: *A la recherche d'un Etat Indépendant: Léopold II et les Philippines*, p. 62 et 200).
- [5] Notons cependant que l'auteur reviendra plus loin sur ce premier point, sans y insister pourtant comme nous l'aurions voulu de nos jours.
- [6] Il y eut pendant quelque temps une véritable hantise de la surpopulation, à laquelle les doctrines économiques de l'époque n'étaient pas étrangères. C'est pourtant une classe bien particulière de la société que l'on vise d'ordinaire: la classe moyenne. Elle n'est certes pas la plus misérable, mais tout autant que la classe ouvrière elle souffre du marasme économique et la création d'une colonie constituerait ce trop-plein par lequel elle pourrait écouler son surplus de vitalité. Là gît en fait le problème: alors que la classe ouvrière est jugée comme un capital — main-d'œuvre sans plus (et à ce niveau, le langage de DROUET sonne bien désagréablement à nos oreilles), la classe moyenne apparaît comme douée d'un esprit d'initiative et d'une force qui ne trouvent pas à s'employer. D'un côté, un certain nombre de bras, de l'autre, une capacité d'invention dynamique! La classification est sommaire, mais c'est bien cela qui ressort de l'ensemble du rapport concernant ce point: on ne pouvait demander à l'auteur d'être entièrement dégagé des idées de son temps.
- [7] Nous soulignons.
- [8] Oyapock ou Oyapok, fleuve de Guyane, tributaire de l'Atlantique, entre la Guyane française et le Brésil, long de 500 km.
- [9] Cfr. en particulier le premier chapitre, du point de vue général, ainsi que le chapitre III, qui concerne plus directement le cas de la Belgique.
- [10] Nous renverrons pour cette question aux ouvrages du P.A. ROEYKENS, ainsi qu'à la conclusion de notre travail déjà cité, p. 168 et suivantes: on peut y suivre pas à pas l'évolution de la pensée du Roi, qui envisagera en leur temps, les différentes solutions proposées par le rapport DROUET (sans affirmer qu'il ait connu directement ce rapport). Mais qui mettra à jour les motifs profonds: ambition personnelle dès le point de départ, ou nécessité d'agir de la sorte pour atteindre un résultat? Seule cette dernière attitude le mettrait dans une ligne de continuité avec la politique poursuivie sous le règne de LÉOPOLD I et que reflète, fidèlement selon nous, le rapport de Charles DROUET.

**Jos. Fabri, s.j. — Auguste T'KINT (1816-1878),
Commissaire spécial
de la Compagnie belge de colonisation***

(Note présentée par M. A. Duchesne)

Cet article n'est pas un acte de réparation.

Avec un recul de dix ans, après avoir repris, presque pièce par pièce, les documents consultés naguère dans les Archives conservées au Ministère des Affaires étrangères, au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, dans la Compagnie de Jésus, nous avons retrouvé Auguste T'KINT. Et sincèrement, nous croyons n'avoir pas déformé la figure du « grand commis » de LÉOPOLD I^{er}, qui eut sur plusieurs de ses collègues l'avantage de pouvoir poursuivre son œuvre au service du futur fondateur du Congo [1] **.

Déjà, lors de notre première rédaction, avions-nous regretté de ne pas pouvoir présenter, dans des portraits plus nuancés, quelques-uns des personnages qui intervenaient dans notre récit. A côté des deux jésuites WALLE et GENON — ce dernier surtout mériterait une monographie! —, apparaissaient des hommes remarquables: tels le grand BLONDEEL, le colonel Remy DE PUYDT, déjà partisan d'une jonction Meuse-Moselle, l'aimable docteur FLEUSSU, le consul Martial CLOQUET, pour ne point parler des hommes de finance: HOMPESCH, BINCKUM ou OBERT, aux agissements plus douteux.

Une occasion nous était offerte: nous l'avons saisie, de pousser plus avant l'esquisse autrefois ébauchée de l'un d'entre eux.

* * *

Auguste T'KINT est né à Anvers le 22 novembre 1816. Son père Pierre-Joseph T'KINT était courtier près de la Bourse dans la Métropole [2]. Sa mère s'appelait Anne WAUMANS.

* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1 064-1 066) et présentée à la séance du 4 novembre 1964 de ladite Commission en vue du *Mémorial 1965* (*Bull. ARSOM*, 1963, fasc. 4, p. 268).

** Les chiffres entre [] renvoient aux notes *in fine*.

De sa jeunesse, nous n'avons pas cherché à en connaître beaucoup plus. Mais à lire sa correspondance, entièrement rédigée en français, à juger l'homme par ses actes, il devient évident que le futur diplomate dut recevoir une excellente formation dans les dernières années du régime hollandais. Où et comment? Il serait assurément intéressant de le savoir. Mais cela supposerait des archives de famille dont on ne nous a pas signalé la trace.

Dans une lettre du 17 novembre 1841, adressée au ministre de l'Intérieur NOTHOMB, T'KINT rappelait à son chef hiérarchique ses divers états de service. Pas bien longs d'ailleurs! « Pendant huit ans, écrivait-il, j'ai été attaché à des premières maisons de commerce d'Anvers et de Bruxelles où j'ai traité spécialement les affaires de commerce maritime. » A 24 ans, sur la double recommandation du ministre des Finances SMITS et du député d'Anvers COGELS, le 10 octobre 1840, Auguste avait été engagé au Ministère de l'Intérieur dont dépendait alors le bureau des affaires commerciales.

C'est donc à seize ans que, ses études terminées, le jeune homme s'était dirigé vers la carrière qui semble avoir été celle de son propre choix et où d'ailleurs, grâce à son énergie, à un grand savoir-faire et à un esprit d'indépendance assez poussé, il réussit à merveille.

La lettre qu'on vient de citer avait un but bien précis: obtenir une nomination dans la commission d'enquête que la Compagnie belge de colonisation devait mettre sur pied. Ainsi l'avait voulu le Roi. Sans une information préalable sérieuse, rien ne pouvait être exécuté de ses beaux projets: ni l'émission des lots en terre du Vera-Paz ni le recrutement des colons pour le lointain Guatemala.

Etre nommé à ce poste n'était guère chose facile. La Compagnie de colonisation, assez sourcilleuse, avait choisi ses hommes: le colonel DE PUYDT, M. DE BINCKUM et trois officiers. Face à eux, le Gouvernement avait à présenter les siens. Mais quelles influences joueraient pour fournir les trois postes réservés? Auguste T'KINT n'était pas sans appréhensions sur l'esprit d'indépendance de ses chefs en ce domaine.

Déjà, il avait sollicité une audience du ministre NOTHOMB, qui, a-t-on dit, le protégeait. Elle lui avait été accordée mais sans

qu'on eût fixé de date. Le 30 septembre, le jeune employé s'impatienta: il revient à la charge. Dans une lettre de six pages, de « réflexions », comme il disait, l'employé expliquait à son chef le rôle du futur délégué du Gouvernement en lui rappelant quel ensemble de qualités serait nécessaire à l'élu. « Cette nomination, ajoutait-il en terminant, pourrait être d'autant mieux faite par le Gouvernement qu'elle présente un caractère d'utilité nationale. »

Mais précisément, le Gouvernement serait-il assez clairvoyant en cette affaire qui concernait la communauté? T'KINT en doutait.

Que si cependant, ajoutait-il, elle devait être faite par la Compagnie, il serait à désirer que l'agent commercial fût entièrement libre dans la rédaction de son rapport. (La Compagnie ne pourrait s'y refuser si l'on considère le concours que lui prête le Gouvernement).

Que de sagesse dans ces quelques lignes presque prophétiques!...

Il allait de soi que le candidat le plus qualifié pour ce poste délicat n'était autre que le jeune T'KINT lui-même. Pressentiment d'un poète ou d'un génie? Naïveté d'un petit vaniteux? Qui le dira? Mais les faits lui donneraient diablement raison...

Ainsi, surtout grâce à NOTHOMB, T'KINT fut-il nommé à côté du commandant de la *Louise-Marie* PETIT et du docteur DECHANGE. Désignation désinvolte, semble-t-il, puisque très vite les trois délégués gouvernementaux à qui peu ou pas de directives n'avaient été fournies, donnèrent l'impression de « former trois commissions distinctes ». Mais, au Ministère où on se désintéressait à l'avance de tout projet de colonisation, qui avait la compétence voulue pour établir un choix judicieux?

Aussi, les tiraillements commencèrent-ils dès avant le départ. T'KINT, fort de son titre et de sa dignité, avait envoyé une longue lettre, assez impertinente, au commandant PETIT dont il se croyait devenu presque l'égal. Son poste de délégué du Gouvernement lui donnait droit, pensait-il, à une cabine particulière comme à un régime de table ou à un traitement égal au moins à ceux des officiers du bord. Hélas pour lui, toutes les dispositions avaient déjà été prises: Auguste devrait se contenter d'un hamac accroché

dans l'entrepont: il en fournirait même les éléments. On lui permettait de s'isoler derrière une toile tendue à cet effet... De surcroît, la question se posait: à quel budget allait émarginer cet employé du Ministère de l'Intérieur dont le poste devait être du ressort de celui des Affaires étrangères? PETIT ne voulait pas d'imprécision sur ce point [3].

Après de longues tractations, il fut enfin convenu que le Ministère de l'Intérieur allouerait au fonctionnaire en mission un traitement d'environ 1 200 à 1 500 francs, calculé suivant les exigences habituelles d'un voyage maritime.

C'est sur cette relative défaite que le délégué gouvernemental s'en vint affronter le commandant PETIT, « un fanfaron, un peureux qui se donnait contenance en jouant au fort », suivant les dires de DE PUYDT.

Nous possédons un double portrait de T'KINT à son entrée en scène sur la *Louise-Marie*. Dans son rapport au Président de la Compagnie, DE PUYDT écrivait:

M. T'KINT... est un jeune scribe du Ministère, plié aux préjugés de bureaux, infatué de sa prétendue qualité de commissaire du Gouvernement. Il a eu la maladresse de se poser depuis le premier jour en personnage éminent et dès lors, il est devenu le point de mire de toutes les plaisanteries et le plastron de tous les farceurs de l'équipage et des passagers. Mais ce qu'il y a de plus risible dans l'effet produit par ces prétentions, c'est que le commandant PETIT a pris la chose au sérieux et que M. T'KINT, en qui il voit un rival, est devenu son cauchemar...

Et ce fut la persécution! Le lieutenant de vaisseau du COLOMBIER qui ne goûtait guère la manière de son chef, raconte lui aussi dans ses souvenirs que

...parmi les passagers, il y avait un jeune homme timide de chétive apparence, très bien élevé du reste et intelligent, que le mal de mer avait terriblement éprouvé. C'était M. T'KINT DE ROODENBEEK [*sic*] qui avait attiré ma sympathie et que je protégeais au tant que je le pouvais, tandis qu'il était le souffre-douleur des autres passagers qui se moquaient de lui et surtout de notre commandant qui s'ingéniait à lui faire des farces et à le tourmenter. Ce pauvre garçon, qui a toujours fait preuve d'une grande énergie et qui plus tard est arrivé aux plus hauts postes de la diplomatie dans votre pays, en était écrasé et se serait suicidé s'il n'avait trouvé chez nous, pauvres aspirants, l'affection et les encouragements qu'il lui fallait pour supporter ses souffrances. [4]

Chétif mais avec un air de distinction, timide et par là distant, peu capable de donner immédiatement la réplique aux moqueurs, Auguste cachait donc, sous les apparences d'une ombrageuse vanité, de très grandes ambitions que justifiait son intelligence; un grand sentiment de l'honneur aussi. Tel nous apparaît dès les débuts le commissaire du Gouvernement. Si ni lui ni ses coéquipiers n'ont guère reçu de directives précises, personnellement pourtant le jeune employé du Ministère de l'Intérieur a pensé son rôle et se l'est nettement défini. Sa clairvoyance et son dynamisme lui créeront sans doute des rivaux; mais ce sera sa force de se faire apprécier du grand nombre pour finalement les diriger tous sans trop en avoir l'air...

La traversée s'était faite en un temps record, avec une seule escale à Santa-Cruz de Ténériffe. Là, déjà, T'KINT, contrairement aux autres, avait été tout à son affaire. Il sut mettre à profit les heures de détente pour rassembler toute une documentation qu'il transmettrait à ses chefs, sur les tarifs commerciaux et les prix courant des principales denrées. Il l'envoya sans retard à Bruxelles [5].

On a dit ailleurs comment nos voyageurs arrivèrent à Santo Tomas, le futur port privilégié (que la Compagnie devait équiper!) le 6 janvier 1842. Ils n'y trouvaient qu'un misérable hangar au milieu de terrains en friche, quelques indigènes qui leur parlèrent immédiatement du propriétaire, un certain M. PULIERO, alcade d'un village voisin sur le lac d'Izabal... [6].

Après deux semaines passées en excursions de reconnaissance — ou en chasses —, plusieurs membres de la Commission marquèrent quelque impatience de poursuivre leur mission. Le commandant PETIT était porteur d'une lettre émanant du Gouvernement; DE PUYDT était chargé de documents semblables de la part de la Compagnie de colonisation. Tous deux devaient les présenter au chef du Gouvernement guatémalien. Ne convenait-il pas d'arriver ensemble dans la Capitale?

Mais déjà l'atmosphère s'était alourdie entre DE PUYDT et PETIT. Un bâtiment anglais, le *Vera-Paz*, en route pour Omoa, avait promis de prendre les visiteurs à son retour pour les conduire au fond du lac d'Izabal, là où s'amorçait la route de la

Capitale. Mais on ne le voyait pas revenir... D'aucuns soupçonnèrent dans ce retard une manœuvre des Anglais dont, comme on l'avait appris, une mission était arrivée de Londres pour défendre les intérêts de l'ancienne compagnie évincée.

Après une scène violente, DE PUYDT prit tout seul les devants tandis que, quelques jours après, PETIT le suivait mais en compagnie de T'KINT avec qui il semblait réconcilié.

Le Colonel ne vit pas sans un certain dépit le rapprochement du Commandant et de son ancienne victime. N'allait-il pas « devenir son factotum », Ces soupçons devaient prendre corps.

Car, après de nombreuses tergiversations où la naïveté le disputait à l'inconscience, PETIT renonçait subitement à son voyage à Guatémala. Le dimanche 23 janvier, T'KINT se mettait en route pour Guatémala: il était accompagné du docteur DECHANGE et de Guillaume DE PUYDT. Le commandant de la *Louise-Marie* — on le sut bien vite — lui avait de fait confié la lettre du Gouvernement.

Le 27 janvier, les trois voyageurs arrivaient dans la capitale, si on peut dire, de l'ancienne colonie anglaise Abbotsville, une sinistre bourgade. Ils en repartaient déjà le 4 février, pour l'Encuentro [7] où le docteur DECHANGE tomba subitement malade... Que faire? Le jeune DE PUYDT se décida à rester avec le malade, tandis que T'KINT poursuivrait sa route et sa mission: il essaierait même de suppléer le docteur dans les recherches que ce dernier avait promis d'entreprendre.

Ainsi, avec José DE MORA, un des Anglais envoyés par Londres, et arrivé sur ces entrefaites, Auguste fut-il le seul délégué du Gouvernement à gagner Guatémala où il arrivait le 12 février.

Nous ne possédons que peu de détails sur le séjour du jeune commissaire dans la capitale. Il y remit la lettre que lui avait confiée PETIT, mais ne reçut jamais de réponse de la part du Président... Le secrétaire d'Etat, M. FLOREZ le rencontra plusieurs fois: c'était pour exposer les craintes du Gouvernement, alerté par le commandant d'Izabal PAÏS qui avait parlé « d'un navire de guerre belge mouillant dans les eaux guatémaltèques!... » T'KINT n'eut guère de difficultés à lui expliquer les choses et à les mettre au point. Par ailleurs, comme saura l'affir-

mer plus tard DE PUYDT, T'KINT avait été bien accueilli dans tous les milieux: politiques, commerciaux, voire religieux. Sa présence avait excellemment préparé l'arrivée du négociateur [8].

Hélas, les investigations du commissaire à Guatémala seraient de courte durée. Déjà le 5 février, le commandant PETIT lui avait fait envoyer un exprès: la *Louise-Marie* mettrait à la voile le 25 février. Viendrait avec lui qui voudrait! DE PUYDT et ses compagnons pouvaient se payer le luxe de rentrer par leurs propres moyens: la Compagnie financerait leur retour. Mais T'KINT dont la situation dès l'abord avait été précaire, ne pouvait guère compter sur elle: il était un agent du Gouvernement. Le 22 février, après dix jours seulement de négociations, le jeune employé se précipitait vers la côte où l'attendait PETIT. La malchance voulut que, dans sa hâte, il se soit servi d'une voie plus directe, celle que ne suivait pas DE PUYDT. Cependant, le Colonel malgré les divergences de vues, avait ardemment souhaité le rencontrer avant d'aborder les hommes de la Capitale pour l'entretenir et lui confier de plus son quatrième rapport au président HOMPESCH. Car il était souhaitable, pensait-il, de prendre les devants. BINCKUM, DECHANGE, d'autres peut-être allaient parler dès leur retour à Bruxelles. De toute nécessité, il fallait éclairer contradictoirement le public déjà tellement en défiance devant tous les projets de colonisation...

Dès le retour, T'KINT entreprit de rédiger son rapport. Les principes qui devaient y présider, il les avait clairement définis avant son départ. Et Auguste n'était pas homme à se dédire.

Il envoyait un premier projet dès le 23 mai. Le contenu en fut accueilli avec des réactions fort diverses. Sans aucun doute, tout le monde reconnaissait à son travail une grande valeur objective, surtout du point de vue commercial et économique. Mais, question d'opportunité! Il touchait à des personnages qu'il était bon de ménager; toute vérité n'est pas toujours bonne à dire, entre autres sur les Anglais ou à propos des membres de la commission. Le 13 juin, les responsables de la publication se passaient les pages rédigées par Auguste. Une note disait: M. le Ministre a prescrit d'élaguer le rapport de M. T'KINT de tout ce qui serait délicat à présenter. Les passages dignes d'attention sur le séjour ont été lignés au crayon. J'ai mis la note « à retrancher » en regard de

ceux qui m'ont paru devoir l'être; j'ai indiqué l'un ou l'autre comme douteux [9].

Telles étaient encore les directives du Ministère le 13 juin 1842: le public n'avait pas droit à toute la vérité.

Qu'advint-il dans l'entre-temps, quelle influence joua? Le fait est que, en même temps que ceux de BINCKUM et des autres, le rapport de T'KINT parut au *Moniteur* dans les premiers jours d'octobre 1842. Surprise! le journal officiel contenait quasi dans son intégrité le texte primitif du délégué anversoïsi!...

Ce fut un beau tapage dans les bureaux de la direction de la Compagnie de colonisation. De Londres, où il lui avait été communiqué, HOMPESCH écrivait le 15 octobre 1842 à son ami le Ministre pour se plaindre « de la publicité donnée à la partie confidentielle du rapport T'KINT ». « Maintenant que le mal est fait », poursuivait le Comte, il faudrait prendre des mesures rapides. « Si nous ne nous hâtons pas d'occuper le port de Santo Tomas, ne fût-ce qu'avec cinquante hommes armés, dont l'enlèvement deviendrait une infraction au droit des gens, le Gouvernement anglais cherchera des prétextes ». Et le Président insistait dans cette ligne passablement belliciste: « il était nécessaire d'envoyer au plus tôt et avec le moins de bruit possible une première expédition composée d'hommes déterminés et qui puisse offrir quelque résistance. »

D'autre part, comme on le sait, par une insigne indécatesse, on n'avait pas attendu le retour de DE PUYDT et son rapport pour se lancer dans des publicités assez curieuses. Le Colonel, raisonnablement, pouvait donc marquer de l'humeur: il ne s'en fit pas faute. Après avoir rappelé que, de la Commission, aucun des membres n'avait rempli son mandat avec fidélité — T'KINT excepté! —, il ajoutait à l'adresse de ce dernier:

Quant à M. T'KINT, il est parti pour Guatémala à l'effet de prendre des notes sur les affaires commerciales; mais il n'y est resté que quelques jours; ses informations n'ont abouti à rien.

Ailleurs, le Colonel usait de mots plus forts contre le jeune employé; et il promettait, dans sa conclusion, de répondre à certaines allégations du délégué gouvernemental. Ce qu'il ne devait jamais réaliser, on verra bientôt pourquoi.

Auguste laissa dire. Fort de sa valeur personnelle, très calmement, il avait écrit, dès le 2 juin, à son propre chef :

Si le travail que j'ai l'honneur de vous présenter vous engage à croire que j'ai rempli ma mission convenablement, j'ose espérer que dans le cas où une nomination d'un agent du Gouvernement belge à l'étranger devrait encore avoir lieu, soit pour remplir une mission temporaire, soit comme consul, vous daignerez encore une fois me favoriser de votre choix.

Le style de la lettre était embarrassé; il avait l'avantage de dire ce qu'il voulait exprimer: mais le vent avait tourné!

A l'opposé des rapports des autres commissaires, sauf DE PUYDT, celui de T'KINT, malgré de solides réserves, avait été rédigé dans un sens fort favorable à l'œuvre entreprise par la Compagnie. Le commissaire se réjouissait du choix de l'emplacement à Santo Tomas, au bord de l'Océan. Il avait eu l'occasion, très brève, de visiter la colonie d'Abbotsville, perdue au milieu des terres et de causer avec son directeur MURRAY: dans un climat malsain, loin de communications aisées, ce peuplement était devenu un nid de paresse et d'immoralité. Un échec, sans plus. Par contre, les Belges à Santo Tomas pourraient vivre dans une atmosphère plus tonifiante. Loin d'être coupée du reste du monde, grâce à la mer, la colonie entrevue pourrait se maintenir en contact avec l'Europe. Aussi, avouait le rédacteur, aurait-on tout avantage à ignorer et laisser ignorer des futurs colons l'existence de l'exemple, si on pouvait dire, qu'avaient donné les Anglais.

Par ailleurs, dans ces conjonctures plus favorables, il était de nécessité primordiale de prendre de sérieuses garanties. « Il faudrait, écrivait T'KINT, déjà un commencement d'exécution » dès avant le débarquement du premier contingent de travailleurs. Et par là, l'employé du Ministère de l'Intérieur s'opposait nettement aux vues du Comité organisateur, décidé à faire vite.

Ce que cette préparation supposait, T'KINT l'expliquait plus longuement. « Des habitations et des terres défrichées et ensemencées », voilà ce que, à leur arrivée, devaient trouver les premières familles;; et elles ne pouvaient être du « tout-venant ».

Il faudrait que la première expédition soit composée d'hommes courageux, sobres, travailleurs. C'est surtout dans le commencement que le travail sera pénible et le plus nécessaire.

Sans doute, à son avis, les premiers arrivants devaient-ils trouver sur place et comme prêts à l'usage outils et victuailles, somme toute les objets de première nécessité. Mais le jeune homme voyait plus loin, avec un sens de l'humain et un idéal social remarquables.

Il faudra que l'on puisse offrir aux colons des moyens d'encouragement et de distractions de manière à les attacher au nouveau pays qu'ils habitent.

Encore serait-il souhaitable de pourvoir efficacement à une entière sécurité des vies et des biens. Une force publique était nécessaire, assez indépendante pour présenter des garanties. Mais c'était toucher là à des questions brûlantes: la milice et l'obligation, acceptée déjà, de la perte de la nationalité belge [10]. Sans doute, T'KINT ignorait-il les tractations secrètes de DE PUYDT et ses vues sur l'île de Ruattan [11].

Vers quel merveilleux avenir ne se dirigeait-on pas, à condition d'y mettre les hommes et le prix qu'il fallait?

Mais, ces hommes de cœur, qui allait les désigner? Sans doute, DE PUYDT, l'heureux président de la Commission d'enquête s'était-il bien gardé de communiquer à ses collègues la lettre « confidentielle », comme il y en eu tant dans cette affaire, et où le 7 novembre 1841 OBERT, un Français, conseillait à l'officier belge « de ne demander rien en faveur du Gouvernement, mais de demander beaucoup pour la Compagnie ». « Je pense, concluait l'homme de finance, secrétaire de la Compagnie belge de Colonisation, que vous l'obtiendrez. »

C'était net; mais, comme il se devait, toute l'action du Colonel avait trahi les intentions secrètes des hommes de la Compagnie.

Aussi assista-t-on à un véritable duel. Il s'agissait d'agir vite et donc de désigner au plus tôt les chefs de la future expédition. DE PUYDT se croyait sûr de son affaire; il avait déjà préparé le terrain et cherché des alliés pour son futur état-major. Oubliant que « M. T'KINT, dans toute cette affaire, s'est conduit comme un imbécile », devant la concordance de ses propres vues avec celle d'Auguste, il avait écrit au Ministre le 30 août 1842: « A tous égards, c'est M. T'KINT qui convient ». N'était-il pas le seul à avoir réalisé sa mission? Dès lors, il fallait le nommer car

M T'KINT a déjà des connaissances de Guatémala; on y a rendu justice à son activité, à l'intelligence avec laquelle il a mis à profit le très petit nombre de jours dont-il a pu disposer et je suis persuadé que sa nomination sera très agréable aux notables de Guatémala et aux principales maisons de commerce...

Hélas, dans les circonstances nouvelles, cette recommandation de DE PUYDT devait travailler à rebours. A DE PUYDT, pour des raisons difficiles à établir, le Gouvernement préférerait bientôt l'ingénieur SIMONS, le grand homme de nos chemins de fer; le 8 février 1843, officiellement, le Gouvernement préférerait encore Martial CLOQUET à T'KINT que le Ministre, dans une lettre du 4 août, considérait comme zélé et consciencieux [12].

Cela eût pu être un coup dur; mais l'employé sagace avait su prendre ses précautions. Par quels moyens, en faisant jouer quelles influences? Cela reste mystérieux. Mais avant la fin de février, quelques jours après la nomination de son rival CLOQUET, T'KINT recevait de la Compagnie de colonisation cette fois, le titre et la fonction de « Commissaire spécial ». Au début de mars, comme l'avaient été le Comité des Directeurs, le financier anglais SKINNER, les deux jésuites destinés à l'aumônerie de Santo-Tomas, le « commissaire spécial » de la Compagnie belge de colonisation, un jeune homme de 27 ans, était reçu en audience privée par le roi LÉOPOLD I^{er}.

Que dit le Souverain au jeune T'KINT? Nous l'ignorons. Une chose est certaine: le Roi le connaissait déjà pour avoir lu le « petit rapport » qu'Auguste avait eu l'audace de lui faire tenir personnellement le 26 août 1842. Ce furent sans doute des conseils de sagesse et de prudence avec de grands encouragements. Ancien délégué du Gouvernement, rival malheureux de CLOQUET avec qui il sera en perpétuel contact, mis en place par la Compagnie qui avait voulu oublier les frasques du premier rapport: n'y avait-il pas là de quoi faire tourner la tête à un vaniteux?

Mais T'KINT ne l'était pas! Il était ambitieux et d'une ambition désintéressée pour une grande part: il le prouvera à maintes reprises. Hélas! si le jeune commissaire pouvait trouver sa position exaltante, sa promotion devait déplaire au plus grand nombre. Peu avant le départ du premier contingent, le ministre de l'Inté-

rieur NOTHOMB recommandait une nouvelle fois son protégé au Ministre des Affaires étrangères. Ce dernier, le 7 mars 1843, n'accédait que d'assez mauvais gré à la demande de son collègue. « Puisque la Compagnie a jugé bon de se faire représenter par un agent spécial... » il donnerait « ordre au consul de prêter son appui et ses bons offices à M. T'KINT et de lui faciliter l'accomplissement de sa mission ».

Procédés à charge de réciprocité! Qu'en allait-il advenir?

De son côté, le nouveau « Commissaire spécial » recevait de la Compagnie qu'il allait représenter, un volumineux dossier: Pleins pouvoirs, directives générales, directives spéciales, etc. [13].

Deux points sont à souligner dans toute cette littérature à caractère juridique et officiel. D'abord, T'KINT n'a aucun pouvoir de direction sur la colonie elle-même: il est l'agent de Bruxelles pour les affaires générales de la Compagnie. Ensuite, la plus grande liberté de négociation lui est donnée au nom de la même Compagnie plus spécialement dans l'arrangement de l'affaire PULIERO et l'adaptation à des circonstances qui vont se préciser, du contrat primitif, signé avec une certaine hâte quelques mois auparavant par le colonel DE PUYDT.

Pouvoirs assez exorbitants, comme on le remarquera, mais qui nous prouvent à quel haut degré d'estime était passé T'KINT, puisque, seul, sans devoir en référer préalablement à Bruxelles, il est muni de

pleins pouvoirs... de traiter pour et au nom de la Compagnie belge de colonisation, avec les membres du pouvoir souverain de l'Etat de Guatémala pour modifier et expliquer les articles du contrat de concession qui pourraient former obstacle au but commun entre l'Etat de Guatémala et la Compagnie, d'arriver aux résultats avantageux que l'entreprise promet...

Plus intéressantes, du point de vue qui nous occupe, les instructions particulières données à M. T'KINT DE ROODENBEKE.

La mission dont vous êtes chargé, y lit-on, se compose de deux parties:

1° Des négociations relatives au contrat et aux privilèges commerciaux que l'on attend dans l'intérêt de la Compagnie;

2° Des documents et renseignements commerciaux qui puissent mettre la Compagnie à même d'établir des relations avantageuses avec le Guatémala.

Un mot lui était d'abord dit sur l'esprit qui devait le guider dans ses « négociations diplomatiques ». L'important était, avant tout, « de pénétrer les hommes influents de l'Etat de Guatémala des avantages qu'ils peuvent obtenir en attirant les capitaux et l'activité industrielle des habitants de la Belgique ». Ce que les documents expliquaient: il faut

... assurer et garantir aux Belges des terres qui n'auraient pleine valeur qu'après avoir été librement cultivées; par des privilèges commerciaux attirer les capitalistes belges à confier leurs fonds à la Compagnie.

Santo Tomas devait donc devenir port libre; toutes les marchandises importées sous pavillon de la Compagnie devaient être considérées comme amenées par des navires nationaux.

Pour se faire bien accueillir, le commissaire spécial était autorisé à s'engager, au cas où on le demanderait, « à ériger aux endroits où seraient établis les dépôts particuliers, une chapelle et à y envoyer un desservant ».

On lui rappelait en outre que « les tractations devaient être menées avec la plus sage prudence », surtout en prévision des roueries de M. KLEE, le consul de Prusse et de l'opposition certaine des consuls anglais et américain. Aussi,

... cette affaire devrait être conduite avec le marquis d'AYCINENA et le clergé, et enlevée dans une séance clôse, par l'influence de CARRERA, en fesant (*sic*) déclarer la séance permanente jusqu'à décision [14].

C'était la méthode qu'avait déjà employée le caudillo lors de la signature du premier contrat avec DE PUYDT. Le clergé et la méthode forte au service de la Compagnie: qu'en pensait T'KINT?

A part ces instigations fort peu libérales, les documents étaient remplis d'excellents conseils et de nombre d'arguments fort judicieux. T'KINT saurait les employer à bon escient suivant les interlocuteurs: avantages des villes ingénieusement bâties, à l'instar des cités européennes dans un système qui supposait la vente libre des terrains; moyens d'attirer les étrangers par l'appât du bénéfice; conséquences possibles de ces agissements sur la hausse ou la baisse du prix des terrains, etc., bref, tout le code du parfait libéralisme économique.

A côté des conseils, de solides réalités. D'assez larges crédits lui étaient ouverts chez M. KLEE ou chez M. SKINNER: il y

puiserait selon les circonstances, sans devoir trop y regarder. Car la Compagnie, ou du moins son Directeur supposait que le jeune diplomate aurait des loisirs. Ainsi aurait-il à s'intéresser non seulement aux échantillons et aux prix des différents produits commerçables du Guatémala mais encore à collectionner « des objets d'histoire naturelle et de curiosité ». Le secrétaire, rédacteur des instructions, en était fort friand. Et T'KINT disposerait à cet effet d'un montant à toucher « sur le compte personnel » d'OBERT tandis que la note éventuelle serait envoyée pour règlement à la Compagnie.

Plusieurs paragraphes touchaient une autre « éventualité », très fortement redoutée, de la disparition inopinée ou de SIMONS, ou du P. WALLE ou de T'KINT lui-même!... « Vous garderez un double de tous les pouvoirs, notes, instructions, sous enveloppe cachetée, à l'adresse du directeur colonial. » Il faudrait encore « tenir un journal » où seraient consignées toutes les observations, « lequel doit être sous clef, dans une cassette également à l'adresse du directeur colonial ». Par chaque courrier, un rapport devait partir vers l'Europe avec, si nécessaire, des notes confidentielles.

C'est nanti de ces exorbitants pouvoirs que le jeune commissaire spécial de la Compagnie s'embarqua à Ostende, sur la *Louise-Marie* avec l'ingénieur SIMONS, directeur colonial de Santo-Tomas. Il retrouvait, mais dans de bien nouvelles conditions, le commandant PETIT.

On sait comment la traversée, fort mauvaise dans ses débuts, fut encore assombrie par la maladie et puis la mort de SIMONS. A l'escale de Ténérife, l'ingénieur selon son désir recevait les derniers sacrements dans la cabine de la *Louise-Marie*. L'évêque en personne avait tenu à les lui administrer. De la cathédrale, le prélat s'était rendu processionnellement vers le navire, portant le saint Viatique. « L'équipage, en grande tenue » lui faisait escorte; le consul portait la croix qui ouvrait la marche tandis que SINKEL, T'KINT, PETIT et un autre portaient des flambeaux [15]. Malgré les conseils des médecins, SIMONS exigea que le navire poursuivît sa route: bientôt ce fut la mort et l'ensevelissement dans les flots...

Tous ces événements avaient retardé la marche du navire. Contre toutes les prévisions, la *Louise-Marie* n'atteignait Santo-Tomas que le 7 juin 1843, près de trois semaines après le *Théodore*, un jour avant le *Ville de Bruxelles*.

Rendus en Amérique avant le Directeur, les colons s'étaient installés vaille que vaille, sans beaucoup d'ordre. Menés mollement par le capitaine PHILIPPOT, contrariés par les injonctions fantasques du baron DE BULOW, ils avaient peu agi, tandis que le P. WALLE, suivant les instructions reçues avant le départ à Anvers, s'était immédiatement mis en route vers Guatémala. Il y devait annoncer au Gouvernement la prise de possession effective des terrains concédés.

A l'arrivée de la *Louise-Marie* et à l'annonce de la terrifiante nouvelle, ce fut une explosion de tristesse: qu'allait-on devenir?

Un service funèbre fut chanté par le P. GENON auquel tout le monde assista. Puis, encore une fois, suivant les directives, il y eut réunion du Conseil colonial. T'KINT n'y avait rien à voir, semble-t-il; mais il était commissaire spécial et il tint non seulement à y paraître mais encore à y dire son mot. C'est lui qui malgré les avertissements du P. GENON, bien au courant des droits de chacun préconisa un système d'élections. Celles-ci sanctionnèrent somme toute les nominations faites par le P. WALLE, selon ses pouvoirs. Mais soumises à un suffrage — et juridiquement illégales —, elles revêtaient un caractère tout différent! Où résidait de fait l'autorité?

C'est encore T'KINT qui annonça aux colons le résultat des entretiens et des élections.

Il prit la parole, a raconté un témoin dans une lettre au colonel DE PUYDT, il nous donna un discours sur la perte sensible de M. SIMONS et sur notre avenir.

TASSIER ajoutait qu'il ne l'avait guère apprécié: « Il manque à ce jeune homme instruit cette manière de faire ressortir ce que vous êtes à même de faire en pareilles circonstances pour faire voir et comprendre que notre réussite est certaine » [16].

On l'entend: le jeune homme n'avait pas fait trop grande impression. Le lui a-t-on laissé sentir?... Il tenait les cordons de la bourse et sans doute pour un temps s'est-on tenu coi.

Il remit au capitaine PHILIPPOT tous les documents officiels en sa possession. Au baron de BULOW, il confia un billet de 2 000 piastres,

une lettre de crédit sur la maison KLEE, SKINNNER et C^o à Guatémala, sept livrets de bons au porteur et 25 guinées en espèce: 80 000 francs en tout.

C'était quelque chose, mais bien peu en comparaison des fonds qui étaient en réserve à Guatémala, à l'unique disposition de T'KINT pour sa mission.

Sur cette belle distribution, le commissaire spécial songea au départ. Qu'avait-il encore à faire à Santo-Tomas? Et sa mission était avant tout diplomatique. Dès le 15 juin, au lendemain du départ de la *Louise-Marie* qui emportait le découragé TARDIEU et quatre indésirables, T'KINT se mit en route vers la capitale en compagnie du consul CLOQUET et d'un dominicain, aumônier du *Ville de Bruxelles*. Le 24, aux environs de Pablo, les trois voyageurs rencontrèrent le P. WALLE qui, le cœur assez léger, redescendait vers la colonie. Le jésuite n'hésita point: il remonta avec ses compatriotes jusqu'à Zapaca où ensemble avec l'excellent curé, le P. GOMELA, ils célébrèrent la Fête-Dieu.

Dans de longues conversations, le P. WALLE expliqua le résultat de sa propre mission, avec son corollaire inattendu d'un rétablissement possible des jésuites dans un collège à Guatémala même. Puis on parla de Santo-Tomas. Ni T'KINT ni CLOQUET ne marquèrent d'enthousiasme: la situation à Santo-Tomas était déjà critique sans être désespérée... Le directeur ecclésiastique les écouta tous deux, mais en marquant, semble-t-il, une plus nette préférence pour les avis de T'KINT. Ce dont CLOQUET ne lui garda pas rancune [17].

Le 26 juin, les deux groupes se séparaient: Le P. WALLE allait prendre son poste de directeur ecclésiastique; T'KINT, CLOQUET et le P. VASQUEZ montaient vers Guatémala.

Le jeune secrétaire, fort encouragé par l'assurance que lui avait donnée le P. WALLE: « Tout le monde dans la capitale était favorable aux Belges », se mit immédiatement au travail. Il possédait d'énormes avantages sur son collègue, le consul CLOQUET. N'entraît-il pas en pays de connaissances alors que ce dernier n'en était encore qu'aux timides présentations officielles?

Sans tarder, Auguste attaqua le problème des propriétés de PULIERO, ainsi que la mise au point du contrat de la Compagnie.

Déjà le 26 juillet, le malheureux CLOQUET se plaignait au Ministre GOBLET:

Quant aux négociations de l'Agent de la Société auprès du Gouvernement de Guatémala, n'ayant reçu aucune communication ni demande d'appui de sa part, je ne puis vous dire en quoi elles consistent ni à quel point elles sont parvenues.

Et le même jour, il exprimait encore à HOMPESCH ses doléances sur « la manière de se comporter de votre plénipotentiaire qui avait adressé des réclamations au Gouvernement de Guatémala sans lui en donner communication ».

Votre plénipotentiaire! Que le mot eût causé de joie à T'KINT s'il l'avait connu. Plénipotentiaire, il voulait l'être sans se préoccuper de son voisin, le représentant officiel du Gouvernement du Roi. Aussi allait-il de l'avant, bavardant, touchant assez à la légère les sujets les plus brûlants. « Peu d'esprit de réserve, geignait CLOQUET, aucun respect du Consul du Roi... » C'était chez HUET, le consul de France, et peu après chez KLEE, dont pourtant on lui avait dit de se défier, qu'il avait tenu des propos inconsidérés sur l'impossibilité, à son avis, pour les Belges, de perdre leur propre nationalité. Et le consul de citer les mots du comte de COVILLO: « Cet enfant n'entend rien à ses affaires...; c'est une tête dure... ». KLEE, par ailleurs, dans sa colère, aurait encore dit à CLOQUET que « T'KINT ne méritait qu'une chose, c'était de retourner comme il était venu... »

Pour consoler le représentant du Gouvernement, le ministre GOBLET répondait en décembre 1843, qu'il regrettait « que les relations avec M. T'KINT ne soient pas ce qu'il serait désirable qu'elles fussent... » Il ne pouvait que conseiller à son agent, dans sa « position délicate », « de bien préciser la position du Gouvernement vis-à-vis d'une Société privée » en attendant de pouvoir en référer plus longuement avec le nouveau directeur colonial GUILLAUMOT, en instance de départ.

CLOQUET pouvait se plaindre: il n'empêcherait pas T'KINT d'aller et de venir à sa guise. C'est à KLEE qu'Auguste s'adresse dans l'affaire PULIERO. Tout le monde avait trouvé les exigences du propriétaire absolument abusives.

PULIERO, avait écrit le P. WALLE à HOMPESCH le 17 août, montra beaucoup de prévenances à mon égard; mais je ne suis pas entré avec lui dans une explication *sur son affaire*, et cela pour la cause toute simple que je n'en étais pas chargé. Cependant, comme ses prétentions me semblent exagérées, et à cause de cette exagération, peu fondées, j'en écrivis aussitôt à Santo-Tomas pour faire prévenir M. T'KINT de

ne traiter sérieusement cette même affaire qu'après avoir pu prendre connaissance par lui-même auprès du Gouvernement des renseignements convenables.

Et c'est ce que T'KINT avait fort sagement fait. Il obtint, on ne sait comment, les différentes pièces pouvant établir les droits de PULIERO. L'allemand KLEE qui les lui avait copiées, concluait à l'entièreté des droits et des revendications du propriétaire; il écrivait même dans ce sens à Bruxelles...

N'empêche que le 14 octobre, T'KINT pouvait chanter victoire. L'affaire PULIERO était réglée, à l'avantage de la Compagnie. De même que le contrat primitif, dûment corrigé, devait encore être présenté au vote des Chambres: ce qui ne constituait qu'une simple formalité. Et pourtant, ce n'avait pas été sans difficulté! Le 8 septembre, le P. MUNOZ, un ecclésiastique de grande influence à Guatémala, vint présenter certaines observations au consul CLOQUET. Naturellement, le brave homme n'y comprit rien. Cela ne devait sans doute que viser son confrère! Peu de temps après, c'était le ministre AYCINENA qui se plaignait au représentant du Gouvernement belge de l'opiniâtreté de l'agent de la Compagnie: naïvement, il demandait au Consul de vouloir bien intervenir pour engager l'agent de la Compagnie à retirer les articles dont on jugeait les exigences exorbitantes. CLOQUET, encore une fois, fut bien obligé d'avouer qu'il n'était au courant de rien; et que d'ailleurs il se garderait bien de faire la moindre observation à son indépendant compatriote.

Il fallut attendre le 4 décembre pour que ce dernier daignât transmettre au Consul le résultat heureux et définitif de ses propres négociations. Bruxelles avait été averti et le 5 décembre déjà, VAN PRAET, au nom de qui on devine, envoyait au jeune diplomate, un billet de félicitations. A la même date, on apprenait encore que le Président du Guatémala avait nommé, le 15 novembre précédent, M. Laurent VEYDT, d'Anvers, comme consul général de l'Etat Guatémala en Belgique. Nouvelle victoire de la Compagnie dont VEYDT était un des membres fondateurs et nouveau succès du jeune négociateur à Guatémala.

T'KINT pouvait dès lors descendre à Santo-Tomas, où les jésuites l'appelaient depuis deux mois à cor et à cris. Il y rejoignait CLOQUET qui jouissait de plus de loisirs que son confrère!...

Non pas que le P. WALLE ou le P. GENON n'aient pas apprécié les grandes qualités de CLOQUET. En octobre, celui-ci était venu inspecter la colonie: on l'avait trouvé charmant. Et il avait fait de bonne besogne, en dépit du désordre créé par l'insouciance et l'incurie de PHILLIPOT.

Le Consul belge, écrivait le directeur ecclésiastique le 12 novembre, nous a été et nous est encore d'un très grand secours. Il comprend les vrais intérêts de la colonie et il les prend à cœur on ne peut mieux. Aussi l'avons-nous prié officiellement de rester indéfiniment parmi nous, et d'assister à toutes nos délibérations afin de nous entourer en même temps de toutes les garanties vis-à-vis de qui que ce soit.

Et c'est encore à lui que, lors de l'inauguration de la chapelle Saint-Louis, enfin montée, les Jésuites offriront de donner le premier coup de cloche.

Mais on en espérait plus de T'KINT: c'était à lui qu'on confiait ses angoisses, c'était lui qu'on désirait voir venir.

Dans la quinzaine de lettres que nous possédons encore de lui pour cette période, il se livre avec plus d'abandon qu'ailleurs. Correspondance intime, oserions-nous dire: ce qui nous change des correspondances officielles, nombreuses dans les archives.

On le désirait à Santo-Tomas! « Que ne puis-je, écrit-il en P.S. le 4 août, être dans ce moment à Santo-Tomas pour partager vos peines et vos travaux ! » Et le 27 septembre:

Vous me demandez de venir à Santo-Thomas. Je le désirerais beaucoup mais cela est impossible pour le moment. Je ne puis quitter d'un instant les négociations de la Compagnie. — Dans un mois je dois aller dans les Etats de San-Salvador et de Honduras et je crois que cette absence sera de deux mois environ. Si au lieu d'aller à San Salvador, je vais à la colonie, alors je néglige ma mission.

Cependant je vous prie de me dire si ma présence est assez indispensable à la colonie pour que je m'y rende aussitôt que je pourrai quitter la capitale. —

Je dois vous faire remarquer à ce sujet, mon révérend Père, que je n'ai aucun pouvoir auprès de la colonie, comme vous le savez. Et que tout membre du Conseil colonial en a de très étendus pendant la Direction intérimaire.

Il le laissait bien entendre: aucun espoir de visite avant plusieurs mois. Pour lui, c'était une question de conscience professionnelle.

Hier soir, écrivait-il le 14 octobre, les derniers articles de la Convention additionnelle ont été approuvés par l'Assemblée malgré les fortes intrigues que j'ai rencontrées. — Il faut à présent que je travaille avec le Gouvernement pour la ratification définitive du contrat... [A quoi s'ajoutaient la rédaction, la traduction et l'envoi à Bruxelles]. Quitter les affaires aujourd'hui, ... produirait un effet très mauvais et nuirait au crédit de la Compagnie.

Son devoir avant tout; mais il le promettait: « Aussitôt que j'aurai fini, je me rendrai à Santo-Tomas malgré que je doive pour cela négliger ma mission. »

Négliger sa mission? Rendre service? Hésitation profondément humaine et qui nous découvre une nouvelle fois le caractère d'Auguste. Il serait intéressant de soumettre plus spécialement cette partie de la correspondance du commissaire spécial à un examen graphologique: toutes les phrases — à peu d'exception près —, séparées par un point et un tiret: écriture d'une régularité extraordinaire, jusque dans les lettres rédigées « en grande hâte », et tout le reste.

De ces missives que le P. WALLE a précieusement conservées, ne retenons que quelques points, suivant notre dessein. Le « tout dévoué ami » ne manque pas de présenter ses « sentiments distingués et respectueux » quand ce n'est pas « son respect et son affection ». A travers les mille détails administratifs, le ton monte jusqu'à la confiance.

Ces hommes n'ont donc ni cœur ni âme! Et pour contenter leurs passions et leur brutalité, ils ne respectent rien ni l'innocence ni la religion ni l'avenir de la Colonie! Autant je méprise ces hommes, mon révérend père, autant je vous admire, vous qui avez le courage de tenir tête levée au milieu du désordre... [Et ailleurs]: Que ne puis-je être dans ce moment à Santo-Tomas pour partager vos peines et vos travaux! [Et même, dans une compassion compréhensive et intelligente du rôle du prêtre]: J'espère que ce ne sera pas en vain que vous aurez éprouvé à Santo-Tomas tant de privations et de souffrances et que votre espoir se réalisera.

Or, il le savait, c'était un des chapitres sur lesquels le P. WALLE avait été absolument net: son rôle était spirituel. Et T'KINT ne demandait sur ce point qu'à le seconder: l'immixtion du temporel et du spirituel lui déplaisait. Sans doute n'avait-il pas hésité à rappeler au jésuite qu'il devait envoyer au plus tôt les quelques rosaires que de pieuses dames lui avaient demandés, lors de son

séjour à Guatémala. N'avait-il pas également pressé PHILIPPOT de faire parvenir dans la capitale les pièces de porcelaine promises à M. KLEE? Mais ce n'est pas lui qui avait imaginé des aumôneries, à la façon de HOMPESCH, BINCKUM ou OBERT.

Au contraire. Il n'avait guère été enchanté d'apprendre que des pourparlers avaient été engagés en vue de la création d'un collège par les Jésuites à Guatémala. CLOQUET, dans sa lettre du 20 juillet 1843, T'KINT aurait soupçonné dans cette affaire une intrigue anglaise pour faire avorter toute l'entreprise de colonisation. Ce qui aurait prouvé d'une étrange façon que le jésuitisme n'est pas là où on prétend le voir!

Bien plus. C'est sans ambages qu'il avait manifesté au P. WALLE (qui n'y était d'ailleurs pour rien), tout son mécontentement de ce qu'un beau jour le ministre AYCINENA, catholique militant extrêmement favorable aux Belges, lui avait parlé du transport éventuel sur les bateaux de la Compagnie des douze jésuites destinés au futur collège.

Ce que vous me dites de la promesse que j'aurais faite à M. DE AYCINENA, écrit-il le 27 septembre, m'a beaucoup étonné. — Le Ministre lui-même m'a fait la demande dont vous me parlez. Il voulait que je lui écrivisse à ce sujet une lettre qu'il aurait publiée dans la *Gazette officielle*. — J'ai dû refuser en lui faisant [*sic*] remarquer que cela pourrait faire du tort aux négociations de la Compagnie. — Le Ministre a compris les raisons que je lui ai données et n'a pas insisté sur sa première demande. Mais sur une nouvelle demande, je lui ai promis que la Compagnie accorderait toujours dans l'intérêt de l'éducation dans l'Etat de Guatémala tous les services qu'elle pourrait rendre au Collège ou à ses professeurs. —

Je vous prie donc de ne plus croire, mon Révérend Père, que je veux me mêler ici de l'affaire du Collège et la gêner.

Le commissaire de 27 ans savait donc défendre ses principes. Le ton était un peu raide vis-à-vis du jésuite de cinquante ans. Chose amusante; il devenait parfois doctoral quand le jeune homme engageait le religieux « à faire établir régulièrement et à faire examiner par le conseil colonial toutes les affaires de comptabilité » et lui rappelait que « ces transactions doivent se faire par contrat; que l'économie est chose bien nécessaire... »

Mais c'est à propos des difficultés rencontrées dans la mise en train de la colonie qu'on trouve le meilleur de T'KINT: son sens des réalités mêlé à un grand amour de la chose entreprise.

Souvent il regrette le manque de confiance de la Direction qui ne lui donne aucune nouvelle alors que lui-même n'omet aucune occasion de correspondre avec Santo-Tomas. Pareil silence est nuisible à la réputation des Belges. De même, le manque d'économie de PHILIPPOT, toujours à court d'argent, et son impéritie le désolent. Des traites ont été refusées par sa faute; il s'est aliéné tous les financiers de la place par son sans-gêne ridicule. Par ailleurs, les colons aussi ont été imprudents dans leurs paroles, précisément en face de personnes dont il fallait se défier au plus haut point: le général PAÏS par exemple. Et on oubliait que le secret de la correspondance est inexistant dans le pays [18].

Sans s'en douter, c'est lui-même que naïvement T'KINT dépeint dans ses exhortations au P. WALLE:

Il faut plus de persévérance, et si l'homme ne rencontrait jamais ni difficultés ni obstacles, ses travaux n'auraient plus aucun mérite. La Belgique; non! l'Europe entière a les yeux fixés sur la colonie de Santo-Tomas. Honneur à ceux qui la sauveront!

Sauver la Colonie! Hélas! on en parlait déjà... Et ce ne sera pas la faute de T'KINT si elle ne le fut pas. Il allait se dépenser pour elle jusqu'aux limites du possible en Belgique et en Amérique.

Sur la fin de novembre 1843, suivant ses promesses, le commissaire spécial descendait à la colonie. Il ignorait les dernières nouvelles et comment le P. WALLE s'était décidé, avant un retour en Europe, à remonter rapidement vers la capitale. La réputation de la colonie aussi bien que les intérêts du futur collègue l'y appelaient.

Aussi, ce ne fut pas sans étonnement que le 27 novembre, à l'étape d'Izabal, le jeune diplomate rencontrait une nouvelle fois le jésuite. Les deux hommes échangèrent leurs vues sur colonie, colons, affaires financières à Santo-Tomas et à Guatémala [19].

T'KINT espérait ne pas devoir séjourner longtemps au bord de la mer. Mais Bruxelles annonçait fièrement un départ: plus

de cent colons débarqueraient vraisemblablement sous peu. « On manque de tout, constatait Auguste le 9 décembre 1843, on n'est aucunement en mesure de recevoir les 130 personnes annoncées... » Aussi charitablement avait-il accepté de se rendre à La Havane et à la Nouvelle Orléans pour « y remplir, contre son gré, une mission indispensable pour la Colonie ».

Grâce à quelques arrangements qu'il put prendre sur place, le voyage fut remis. L'espoir lui revenait un peu: Bruxelles annonçait de plus l'arrivée de 30 pontonniers.

Nous avons dit ailleurs comment les promesses de Bruxelles n'étaient que leurre. C'est ce que, chargé par T'KINT de négocier des papiers à Guatémala, le P. WALLE ressentait de plus en plus. Les bailleurs de fonds, KLEE et ses amis, commençaient à se défier. Au grand étonnement du commissaire, le jésuite avait essuyé des refus [20].

Bientôt celui-ci revenait dans la colonie où il trouva plus de désordre que jamais. Sa décision n'en devint que plus ferme: il rentrerait en Europe même avant l'arrivée du nouveau directeur colonial GUILLAUMOT.

On l'attendait pour février: il arriva en effet le 29 du mois. Mais dans des circonstances plutôt malencontreuses. Le *Dyle* qui l'avait amené, s'était échoué, à la suite d'une tempête, au cap des Trois Pointes. Aussi le nouveau Directeur ne faisait-il qu'une simple visite avant de retourner vers les naufragés.

On le reçut en une brève cérémonie. BULOW, FLEUSSU, DELWARDE et T'KINT se rendirent sur le pont du navire pour le ramener à terre. Il y eut une brève séance d'accueil, où on apprit que les choses désormais iraient militairement. Là-dessus GUILLAUMOT repartit reprendre le reste des passagers qui arriva le 5 mars vers midi. Stupéfait, il devait y constater que déjà un autre contingent de quelque 200 colons amenés par le *Jean Van Eyck* n'attendaient qu'un ordre pour débarquer, eux aussi.

De son côté T'KINT n'avait pas attendu le retour de GUILLAUMOT pour s'éclipser avec son ami M. PINOL. Hébergés par le P. GENON dans la chambre que le P. WALLE avait laissée libre, ils ne désiraient nullement donner au nouveau directeur l'impression qu'on l'espionnait. Leur présence, loin d'être nécessaire dans des circonstances forcément difficiles, aurait été importune. Et ils étaient repartis vers Guatémala.

Le commissaire spécial allait désormais se consacrer plus entièrement à sa mission d'exploration dans les régions avoisinantes tout en défendant, au gré des circonstances qui devinrent de plus en plus irritantes, les intérêts de Santo-Tomas: affaire de droits d'entrée des marchandises, imposés en dépit du contrat par le président CARRERA, suivant les suggestions du général PAÏS, en mars 1844; démêlés de GUILLAUMOT avec le P. GENON et qui eurent leur retentissement dans la Capitale; anciennes dettes du pays envers les fournisseurs belges: BIOLLEY de Verviers et MALHERBE de Liège.

C'est au retour d'une excursion au San-Salvador que T'KINT fit, lui aussi, une allusion à un retour probable et prochain en Europe. De Santo-Tomas comme de Belgique, les rapports ne le satisfaisaient pas. Où était finalement la vérité?

J'ai reçu des nouvelles, écrivait-il en août 1844 au P. GENON, exilé à Livingston, des nouvelles bien contradictoires, appuyées sur des pièces qui pourraient presque faire douter de la vérité.

Mais déjà, le 18 juillet, il avait communiqué au Président, par l'intermédiaire du secrétaire des Affaires étrangères, une lettre d'adieu. De CARRERA, il reçut un mot de remerciements. Le Président lui disait avoir été « très satisfait de la manière dont il s'était acquitté de ses fonctions ». « Son Excellence le Président, disait Manuel PAVON dans la conclusion, souhaite que vous revinssiez [*sic*] dans ce pays. »

Revenir dans ce pays? T'KINT ne demandait pas mieux. Mais déjà d'autres intérêts que ceux de Santo-Tomas le rappelaient en Europe. Par une dernière habileté, grâce surtout à son crédit personnel, Auguste parvint à sauver la situation financière de la petite colonie. En août 1844, il était à Bruxelles, accompagnant M. CASTELLON, le Ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, venu à Bruxelles pour y traiter de la fameuse jonction interocéanique à laquelle le Gouvernement de GUILLAUME I^{er} avait déjà été mêlé avant 1830. Si l'affaire concernait la Compagnie belge de colonisation, elle intéressait encore au plus haut point LÉOPOLD I^{er}. C'est lui qui chargea T'KINT de suivre le Ministre d'Amérique centrale à Paris où, le 2 décembre 1844 un traité était signé au nom de la Compagnie entre autres par Auguste

T'KINT. Et l'affaire devait être portée devant le Gouvernement anglais [21].

Il n'entre guère dans les limites de ce travail de suivre de plus près l'action de T'KINT sur cette négociation de portée internationale, et qui l'a mis en relations avec Londres et Paris.

C'est au retour de ces tractations importantes en décembre 1844 que le commissaire spécial rédigeait un nouveau rapport sur la viabilité, fort controversée, de Santo-Tomas et sur les moyens à employer pour préserver la colonie.

Comme on le sait, le baron de BULOW était venu à Bruxelles où le Roi l'avait reçu. Il était bon de mettre au point les bavardages du baron prussien, plus soucieux de sa propre réputation et trop bien en cour auprès des dirigeants de la Compagnie.

Car déjà, on s'en souvient, en Belgique, d'importantes décisions avaient été prises en vue de régulariser la situation de la Compagnie et de contrôler les réalisations de Santo-Tomas même. Le 3 septembre M. DE LANNOY, inspecteur des douanes à Anvers, avait été nommé commissaire du Gouvernement auprès de la Compagnie, tandis que le Roi désignait BLONDEEL au poste de consul à Mexico. Le nouvel émissaire devait passer par Santo-Tomas et le Guatémala avant de se fixer au Mexique...

BLONDEEL et T'KINT, suivant les plans du Roi et du Gouvernement, prendraient ensemble le départ. Le 1^{er} mars, le Ministre de l'Intérieur, de concert avec son collègue des Affaires étrangères, avait essayé de provoquer une rencontre entre tous les responsables. Une date pour le départ avait été primitivement fixée qu'on changea en dernière minute pour permettre à T'KINT d'être au rendez-vous. Rien n'y fit: le 25 avril, Auguste s'excusait beaucoup auprès du Ministre: il lui était impossible de partir à la date prévue. Deux motifs le retenaient: l'absence de M. MANIGLIER, un financier alors en mission à Londres et sans qui il ne pouvait s'embarquer; certaines affaires personnelles dont le règlement exigeait sa présence. Il croyait pouvoir déjà préciser que le vapeur de la West Indian Company l'emporterait en mai vers les côtes de l'Amérique.

C'était une illusion! Il ne devait partir que beaucoup plus tard. En fin d'année, il était à Santo-Tomas où, après le triste intérim

de BULOW, la nomination du suisse AGUET au poste de directeur colonial paraissait devoir être une bénédiction. Le docteur FLEUSSU, l'homme le plus méritant de toute la colonie, était des plus enchanté de la présence d'Auguste.

Je cherche à garder M. T'KINT encore quelque temps, écrivait-il à BLONDEEL le 6 janvier 1846... Lui et moi et notre bon AGUET, nous marcherons d'accord avec vous.

Hélas! la joie du docteur devait être de courte durée. T'KINT, comme il le répétera à BLONDEEL, n'avait aucun pouvoir à Santo-Tomas: sa mission était ailleurs. Aussi, le 22 janvier déjà, FLEUSSU se plaignait-il au consul de Mexico:

M. T'KINT part donc et nous laisse! Si je l'ai vu arriver avec bonheur, je le regrette bien sincèrement à son départ. Quelle belle chose qu'un homme tout dévoué à sa mission, marchant toujours dans la voie de l'honneur et de l'intérêt des braves. Il fut, comme vous me l'aviez bien dit, un renfort pour moi qui n'ai que de bonnes intentions, étant un peu faible pour les exécuter seul...

Merveilleux éloge où on ne sait trop qui admirer le plus: FLEUSSU et son humilité ou T'KINT et son énergique loyauté.

Le commissaire de la Compagnie montait donc à Guatémala retrouver son « cher BLONDEEL » à qui, comme le disait FLEUSSU, « il devait contre tout le reste ». Par lui, il apprendrait la vérité.

Désormais, T'KINT ne descendra plus que rarement à Santo-Tomas. Tandis que BLONDEEL cherchera à remplir la mission dont il a été chargé ou se soignera de la fièvre typhoïde qui le clouera longtemps au lit, Auguste excursionnera à gauche et à droite, entretenant encore une correspondance assidue avec Bruxelles: directeurs de la Compagnie et Ministres.

Les nouvelles lui parviennent de plus en plus mauvaises: de Belgique comme de Santo-Tomas où AGUET le déçoit « Il est trop entêté », écrit-il le 8 avril 1846. Mais le désenchantement est réciproque...

Car, à ce moment déjà, T'KINT s'est livré au suprême combat pour la Compagnie qu'il représente et dont bientôt il se croira l'unique champion en Amérique, face à BLONDEEL, à CLOQUET le consul et à AGUET le directeur colonial.

Une lettre du 23 juin 1846 avait marqué le début de ce long duel où les adversaires, convaincus, chacun de son côté, de la justesse de sa cause, lutteront dans la plus loyale politesse et même avec une charmante distinction. T'KINT devait avoir, bien malgré lui, le dessous, écrasé qu'il sera, dans la chute de la Compagnie reniée par le Gouvernement.

Au début de 1847, le commissaire avait encore espoir. FLEUSSU, l'homme le plus méritant de la colonie, avait été promu chevalier de l'Ordre de LEOPOLD. T'KINT exultait:

Le Gouvernement du Roi, écrivait-il le 6 janvier 1847, songe à nous!... Puissent nos espérances ne pas être déçues et le Gouvernement de S.M. reconnaître combien il y a d'avenir pour la Belgique et combien la Colonie mérite une protection efficace...

Et il disait espérer revoir bientôt BLONDEEL à Guatémala même où il lui présenterait ses deux frères, arrivés récemment d'Europe par le *Lesseliers*, pour y établir une maison de commerce belge. Suivant les plans, un des deux, Florent, demeurerait en Amérique tandis que l'autre rentrerait en Belgique, après une brève prospection.

Episode troublant dans la carrière d'Auguste qui aurait cherché à favoriser la fortune des siens en la mêlant aux affaires de la Compagnie? Il est vrai; mais jamais rien ne fut prouvé contre lui; et d'ailleurs les affaires de la famille ne furent sauvées que de justesse par l'appui financier du frère aîné [22].

Quoi qu'il en soit, parallèlement avec la situation de la Compagnie en Europe, celle de Santo-Tomas allait en se dégradant. Partisan à outrance et assez aveuglement des intérêts qu'il représentait, T'KINT provoquait la défiance de ceux qui auraient encore pu être ses collaborateurs. Le 27 février 1847, AGUET écrivait à BLONDEEL:

Je n'ai pas jugé convenable, pour me conformer à vos désirs, de parler à M.T'KINT de l'affaire en question; c'est un bon garçon mais je crains son intervention. [Et un peu plus tard]: Il traite au nom de la

T'KINT avançait toujours que les décisions arriveraient trop tard.

D'autre part, suivant les directives qui lui avaient été données par Bruxelles, BLONDEEL répondait à AGUET: « J'accorderai à

M. T'KINT mon appui officieux et selon mes instructions; mais j'avoue que je n'ai nulle confiance dans le succès de ses négociations. »

Et ce n'était pas du parti pris. Devant les difficultés croissantes, T'KINT donne l'impression d'agir avec plus de fièvre que de calme bon sens. Il rédige des contrats, en demande des signatures immédiates qu'on lui refuse. Une promesse à la rigueur le satisfait: les hommes de gouvernement le paient de bonnes paroles. Bruxelles reçoit force lettres, tandis que BLONDEEL se voit harcelé de demandes par le commissaire aux abois. T'KINT se plaint du peu d'enthousiasme des hommes de Guatémala. Devant le consul du Mexique, il raisonne, démontre, avec des flots d'éloquence. BLONDEEL, dans un superbe calme, démonte tous les arguments et prouve l'absurdité des conclusions. Mais encore sous le coup de sa fièvre typhoïde, il souffre de la présence de son trop enthousiaste compatriote, tout entier à d'imaginaires plans...

Le 4 mars, un coup dur pour le pauvre T'KINT: désormais Santo-Tomas ne dépendra plus du Ministère des Affaires étrangères de Guatémala mais bien, à l'instar de n'importe quel autre district, de celui de l'Intérieur. Où vont les projets de relative indépendance, couchés sur le papier par T'KINT et dont BLONDEEL, stylé par le roi LÉOPOLD aurait dû se faire le défenseur, s'il n'en avait pas déjà constaté l'impossibilité [23].

T'KINT sent d'ailleurs que les choses se détériorent de plus en plus: il tient un double de sa correspondance, en multiplie les copies à l'usage du Ministre et d'autres encore. BLONDEEL, malgré son admiration pour le zèle du diplomate de la Compagnie, ne laisse pourtant pas de se défier. Le 24 avril 1847, il écrit à DECHAMPS: « M. T'KINT a persisté jusqu'au dernier moment par sa robuste confiance ». Mais les illusions finissent par se dissiper. Les « appuis » sur lesquels T'KINT comptait se dérobent? BLONDEEL, qui ne lui a jamais retiré le sien, dans les justes limites qu'on a vues, finit par avouer: « J'ai cru voir dans toute cette conduite un piège prémédité ou involontaire. » Et dans une conversation qu'il avait eue avec lui, en toute franchise et avec la logique qui caractérisait ses discours, il avait parlé en toute fermeté. T'KINT, devant cette argumentation, avait

totalelement perdu pied. « Immédiatement, notait BLONDEEL, j'ai vu son espérance et sa certitude de succès s'évanouir. ».

Ce fut le coup de grâce. Dès le 10 mai, T'KINT faisait part de sa résolution à son collègue et ami: il retournait en Europe; son frère Florent le remplacerait jusqu'à nouvel ordre.

Nous le retrouvons à Bruxelles où il fréquente assidûment les Ministères et rédige, le 23 septembre 1847, un long rapport qu'il adresse à D'HOFFSCHMITT.

Désormais, à Guatémala, la parole sera, pour un temps encore, à BLONDEEL, mais surtout à Martial CLOQUET dont la position s'est de plus en plus affermie et qui s'y maintiendra jusqu'en 1852.

Dans l'entre-temps, à bord de l'*Iéna*, T'KINT était rentré à Santo-Tomas le 25 avril 1848. Il n'y retrouvait que quelque 200 colons belges à qui s'étaient joints une centaine d'indigènes. Tous y vivaient assez convenablement des productions de leurs jardins et de leurs champs. Petit monde fermé, heureux dans sa pauvreté.

Rien ne s'est encore fait sérieusement, notait T'KINT, pour l'ouverture de la voie de communication avec l'intérieur qui doit, en faisant [*sic*] de Santo-Tomas le seul port de commerce de Guatémala sur la mer des Antilles, lui apporter tous les éléments de la prospérité et d'agrandissement.

Le 5 mai suivant, T'KINT se mettait en route pour la capitaie. Encore une fois, en chemin, il rencontrait CLOQUET, le consul, son ancien rival. C'était à Zapaca. Ce dernier se montra dégoûté du rôle qu'il occupait...

Le 11, T'KINT était à Guatémala. Il y trouvait une situation entièrement nouvelle: CARRERA semblait devoir succomber devant le mécontentement général. Le peuple, entraîné par le parti libéral et son chef AYCINENA, s'opposait plus nettement à la politique du dictateur, porté à dépenser le plus clair des revenus de l'État pour payer les soldats de sa garde personnelle, chargée de réprimer dans le sang toutes les tentatives de révolte. Comme le constatait l'ancien commissaire, tout cela faisait la politique des Anglais et des Américains, soucieux plus que jamais de s'infiltrer dans ce pays et de le soumettre à leur économie. La Grande-Bretagne entre autres cherchait à se fixer dans la fameuse île de Ruattan.

La conclusion était simple. Puisque CLOQUET se montrait prêt à l'abandon, il lui faudrait un remplaçant. Dans une lettre du 30 mai, T'KINT, une nouvelle fois présentait à D'HOFFSCHMITT, des services éventuels soit pour le poste de Guatémala soit pour les pays limitrophes. Entre autres le Nicaragua. Là selon les vraisemblances s'opérerait un jour la jonction des deux Océans.

Mais CLOQUET, pour des motifs que nous ignorons, ne fut pas logique avec lui-même jusqu'au bout.

En décembre de 1852 seulement, son départ laisse le poste vacant. T'KINT repose sa candidature. Mais c'est un peu tôt: un échange de lettres entre le ministre des Finances LIEDTS et celui des Affaires étrangères n'aboutit à rien, malgré la longue recommandation de M. Ch. KAMPPF, chaud partisan de la candidature de l'ancien commissaire. « M. T'KINT, écrit-il, actuellement au Guatémala, pays dont il parcourt avec succès les différentes contrées avec son frère depuis quatre ans pour le commerce de l'exportation européenne » serait le candidat idéal. Ne possède-t-il pas « la connaissance parfaite du pays, l'intelligence pratique des affaires commerciales de ces contrées? » A quoi il fallait ajouter « sa qualité de mandataire de différentes sociétés de commerce belges et hollandaises... »

Bien que ROGIER, ancien ministre de l'Intérieur se soit intéressé à sa promotion, T'KINT n'obtint pas immédiatement gain de cause. Mais il sut patienter.

Son heure vint enfin en 1855, le 12 juillet. Auguste était agréé comme consul général au Guatémala avec juridiction sur les sept Républiques de l'Amérique centrale.

Sa nomination fut un instant remise en suspens, à la suite d'une lettre signée par un commerçant de Bruxelles, VAN HALLE avec qui Florent avait eu des démêlés. Dernier écho sans doute des objections qui peuvent avoir été faites en 1852, lors des premières tractations en vue de l'obtention du poste.

L'épître rédigée, semble-t-il, sous le coup de la jalousie et de la rancœur et adressée à VILAIN XIII, ministre de l'Intérieur, n'obtint guère de suite. D'ailleurs, T'KINT qui en avait été informé, n'eut aucune peine à se justifier. Tellement que le rédacteur de la lettre de dénonciation se crut obligé d'adresser coup sur coup deux lettres de rétractation [24].

Le 30 juillet 1855, le Ministre confirmait une dernière fois la nomination de T'KINT et l'invitait à faire avant son départ une exploration commerciale et industrielle en Belgique.

L'ancien commissaire spécial de la Compagnie belge de colonisation partait, la tête haute vers le Guatémala où il serait le représentant officiel du Gouvernement du Roi des Belges.

Désormais il n'appartient plus à la Compagnie de colonisation dont il s'était fait l'ardent défenseur en Amérique.

A d'autres de dire son rôle là-bas. Il s'y fit remarquer, en 1862 par son indépendance en recevant, sur sa propre responsabilité, un certain nombre de Français expulsés par le Gouvernement mexicain. C'est pourquoi le 9 décembre de cette année il recevait une lettre assez raide du Ministre des Affaires étrangères, son supérieur. Il était alors chargé d'affaires à Mexico depuis le 30 novembre 1859.

Mais Auguste était fort bien coté en très haut lieu. Déjà le 9 octobre 1860, GOFFINET écrivait au baron LAMBERMONT une lettre au nom du futur LÉOPOLD II.

Monseigneur le Duc de Brabant me charge de vous transmettre le billet ci-joint et de vous demander en même temps le rapport imprimé fait par M. T'KINT DE RODENBEKE, consul général à Guatémala, sur l'Amérique centrale.

Pourriez-vous me dire où se trouve ledit M. T'KINT?

La réponse, favorable sans doute, lui valut vraisemblablement en 1864, sa nomination au poste de Pékin. Le même LAMBERMONT, chargé de le pressentir, lui dit que le Gouvernement tenait très particulièrement à ce qu'il acceptât cette nouvelle mission [25].

* * *

Ainsi justifie-t-il l'éloge que le *Moniteur*, au lendemain de sa mort, lui décernait dans un article officiel. Il soulignait son intelligence et son zèle autant que son intégrité farouche qui en avait parfois fait un grand isolé.

15 septembre 1964.

NOTES

- [1] La vie d'Auguste T'KINT a été traitée dans la *Biographie nationale*, t. XXV, col. 367-371. Son activité au Guatemala n'a été que brièvement décrite dans J. FABRI: *Les Belges au Guatemala (1840-1845)* (Bruxelles, 1955); son œuvre en Chine par J. FROCHISSE: *La Belgique et la Chine* (Bruxelles, 1936). — Les citations de documents tirés du dossier 2027 des Archives du Ministère des Affaires étrangères (A.E.) ne seront indiquées que par les dates insérées dans le texte; de même celles empruntées au dossier DE PUYDT, conservé au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaires (M.A.), sauf dans les cas douteux: ceci pour éviter la multiplication des notes. — Le dossier personnel de T'KINT se trouve aux A.E. n° 316.
- [2] Auguste T'KINT (et non 't KINT, comme nous l'avons malencontreusement orthographié autrefois) était-il DE ROODENBEKE ? Ni son acte de naissance ni l'acte de décès de son père († 20.8.1827 à Anvers) ne portent autre chose que T'KINT. Dans les débuts de sa carrière, comme aussi dans la plupart des publications officielles ou qui lui sont personnelles, le nom se présente sans aucune addition aux apparences nobiliaires. Serait-ce son application à un poste relevant de la diplomatie qui l'a induit en tentation. Dans sa correspondance, personnellement il signera « DE RODENBEKE ». Beaucoup s'y laisseront prendre peut-être avec quelque arrière-pensée, entre autres ces messieurs de la Compagnie belge. C'est peu après la mort de sa sœur Rosalie († 1865) et en prévision de celle de sa mère († 1866) qu'Auguste, de concert avec sa sœur Eugénie († 1897) décida l'érection d'un monument funèbre pour la famille. Ils y ramenèrent le corps de leur père. Le caveau se trouve au cimetière de Laeken, tombe 301, à l'ombre du mausolée des Rois. Il est à l'abandon...
- [3] On s'excuse de devoir citer pareils faits; mais ils montrent à combien peu tient parfois la carrière d'un homme, dès qu'il s'agit de l'administration. De même aurions-nous honte de terminer notre article par les pénibles discussions dont est plein le dossier de T'KINT, sur le montant de la pension à laquelle il croyait avoir droit et que les défenseurs du trésor public furent bien obligés d'estimer par des normes souvent assez brutales. On ne monnaie pas les mérites (A.E., 316: année 1874 et 1875).
- [4] M.A.O. DU COLOMBIER: *Souvenirs de voyages* (Ms. dactylographié, p. 58).
- [5] M.A. DE PUYDT, III, p. 142.
- [6] PULIERO était l'alcade d'Isabal et en cette qualité, dirigeait, en l'absence du prêtre, les offices religieux. N'empêche qu'il était avant tout homme d'affaires, fort mêlé à la politique. Il avait incontestablement des droits sur les terrains concédés à Santo-Tomas par le gouvernement. On en reparlera. L'adversaire était de taille. DE PUYDT a noté dans son journal au 25 janvier 1842: « PULIERO négociant, tient un magasin général faisant la commission. Sa maison est l'entrepôt des marchandises des deux mondes pour la communication de l'Amérique centrale avec la mer Atlantique ».
- [7] L'Encuetro « était le gué sur la Motagua par où passent les courriers qui conduisent les marchandises venant d'Europe et allant du Golfe du Honduras à Guatemala ». Rapport de l'ingénieur PORTA, rédigé en 1792 et que cite DE PUYDT II, p. 191. On voit l'importance de ce point dans les projets belges puisqu'il s'agissait de drainer tout le commerce et de le faire passer par Santo-Tomas. On songea à s'y établir. SIMONS y voyait une première étape pour son chemin de fer.
- [8] DE PUYDT a noté dans son journal « M. T'KINT est parti hier matin avec José DE MORA. » Remarquons-le: ce n'est que des mois après que DE PUYDT reconnaîtra les mérites de T'KINT!... Détail piquant: DE PUYDT était porteur d'une lettre du Nonce FORNARI et d'un missel splendidement

- relié, envoi de M. DE BINCKUM. Le chapitre de la cathédrale en fut enchanté: il décida de l'employer quatre fois par an...
- [9] Une note du 11 juillet concluait: « Le rapport de T'KINT est beaucoup moins défavorable (que celui de DECHANGE); les deux ont des passages inutiles ou délicats ». On en faisait donc la toilette à l'usage du public.
- [10] Il existe, aux A.E. non datée, une longue consultation juridique à ce sujet. La condition souleva une des plus fortes objections contre l'entreprise de colonisation. Comme on le verra, T'KINT toucha le problème plus d'une fois. On doit y joindre celui des militaires en congé avec solde (Cf FABRI, p. 62, 127, etc.).
- [11] La méchante humeur de DE PUYDT était plus fondée qu'on ne le soupçonnerait. Il y allait de toute la conception inspiratrice de l'œuvre de colonisation. DE PUYDT écrivait le 4 mai 1842 dans son carnet, à la suite d'une conversation avec M. DERIVON chez M. KLEE: « Il croit que l'on pourrait très facilement en faire l'acquisition (de Ruattan), en se plaçant au moyen de négociations entre les Anglais et les Guatémaliens. Cette acquisition pourrait constituer pour le Gouvernement belge une possession de manière à protéger la colonisation du District de Santo-Tomas. — La véritable colonie serait à Santo-Tomas malgré la disposition du contrat qui oblige les colons à renoncer à leur nationalité. Cette clause devenait nulle par le fait, sous la protection du Pavillon belge de Ruattan. L'île de Ruattan est infiniment préférable à Cosumel et Piños. » — Sur ces deux îles et leur importance, cf. J.-R. LECONTE: Les tentatives d'expansion coloniale sous le règne de Léopold I^{er}, p. 28-31. D'après l'auteur, « PETIT n'aurait pas eu le temps de faire cette prospection ». Dès 1842, DE PUYDT s'était inscrit en faux contre cette assertion: le dernier paragraphe de son rapport, qui pourrait paraître un hors d'œuvre, ne sert qu'à démontrer par un calcul serré que PETIT, malgré la *mission* reçue, n'avait pas voulu se déranger. Et pourtant, affirmait NORMAN, en 1838, dans son rapport officiel: « le principe de la cession d'une de ces colonies à la Belgique était admis par l'Espagne. Son Gouvernement ne demandait pas mieux que les Belges lui fassent, — par l'intermédiaire de NORMAN —, des propositions directes. » Cf. A.-E., Dossier 2025 avec encore les rapports du 11 mai 1840 et la lettre de CLOQUET du 20 décembre 1843. — A cela il faut joindre les efforts faits en vue de l'obtention d'un pavillon spécial (Cf. FABRI, p. 71).
- [12] Sur CLOQUET, voir FABRI, p. 73. Peut-être avons-nous un peu noirci la figure de ce consul modèle, dont l'action, calme et réservée, n'a été qu'un long service dans des circonstances difficiles.
- [13] Ces documents, conservés aux archives S.J. sont presque tous des « doubles »; la Compagnie belge a vécu tout un temps dans la hantise de la mort de ses premiers responsables. Aussi leurs pouvoirs étaient-ils comme interchangeables: il leur en fallait à chacun la preuve.
- [14] KLEE joua un rôle important dans l'histoire de Santo-Tomas, mais son attitude est difficile à apprécier. Négociant et consul de Hanovre, il devient aussi consul général de Prusse. Un moment même il sera chargé de l'intérim de la gestion du Consulat de Belgique. Il était venu à Bruxelles et y avait été reçu par LÉOPOLD I^{er}. Depuis le voyage de DE PUYDT à Guatémala, KLEE resta en correspondance fort amicale avec le Colonel. Voir M.-A. DE PUYDT, *farde III^e*, p. 2, 238, 239, 241, etc. Sa maison était grande bailleuse de fonds; T'KINT, on le verra, malgré les conseils de défiance, resta beaucoup en relations avec lui. Déjà le 9 mai 1842, dans son carnet, DE PUYDT notait: « il est essentiel de réserver à Santo-Tomas, une case spéciale pour lui et M. DERIVON. ».
- [15] E. SINKEL, *Ma vie de marin* (Bruxelles, 1872, p. 5 et p. 18) Sinkel raconte de très vieux souvenirs: est-il objectif? Son allusion est suivie d'un couplet sur la religion, les religions et la liberté qui lui est personnel. Nous n'avons jamais pu découvrir de détails vraiment positifs sur l'attitude religieuse de T'KINT; de ce point de vue, force nous est d'être incomplet.

- [16] M.-A. TASSIER à DE PUYDT, 15 juin 1843. DE PUYDT, mis à l'écart, essaya longtemps de se consoler par des compensations; il garda des amitiés et des admirations à Santo-Tomas qui lui racontaient les choses peut-être un peu trop comme il les souhaitait....
- [17] Le 25 juin, le P. WALLE a noté: « Tout le reste du jour avec M. T'KINT ». Sans doute y découvrirent-ils l'identité des vues sur beaucoup de points....
- [18] Voir la lettre de T'KINT dans le rapport de GUILLAUMOT: Affaire de Santo-Tomas. Mémoire justificatif (Bruxelles, 1845, II, p. 16, 4 avril 1844).
- [19] Le 29 novembre 1843, le P. WALLE a noté: « J'arrive à Isabal à 2 h de la nuit. Le soir y arrive également M. T'KINT avec M. PINOL. Le 30: je reste pour m'entretenir avec M. T'KINT ».
- [20] Le P. WALLE était trop cassant pour être habile en affaires. Le brouillon d'une réponse à M. KLEE, le 22 décembre, porte une sorte de mise en demeure de ton déplaisant. Le jésuite « souhaitait une réponse pour le soir afin que l'on sache à Santo-Tomas et à Bruxelles à quoi s'en tenir pour l'envoi de fonds par votre entremise. » En recapitant son projet, le P. WALLE sut-il arrondir les angles? On peut en douter, suivant ce que nous avons dit autrefois (FABRI, p. 80). T'KINT aurait été plus habile.
- [21] Canal interocéanique par le Nicaragua: T'KINT a été fort mêlé aux projets auxquels le roi LÉOPOLD et la Compagnie belge de colonisation se sont intéressés. Voici quelques indications.
- Le dossier A.E. 189 contient les préliminaires amorcés par la brochure: *Principes et Instructions pour servir de base aux négociations.... République du Centre-Amérique.... Royaume des Pays-Bas....*; avec le décret du 21 octobre 1830. Un article avait paru dans la *Bibliothèque universelle des Sciences...* 1823 (t. XXIII) à Genève. La Révolution belge met ce projet à l'arrière plan. En 1835, le colonel D'ARCE, que les Belges retrouveront à Santo-Tomas (FABRI, p. 228), publie un nouveau mémoire. De même RODTCLIFFE (Cf. A.E. doss. 2340 et 2340¹). Deux projets sont communiqués à DE PUYDT avant son départ: celui du français PALLAIS et un autre du malinois TACK (FABRI, p. 42) qui insistera encore auprès de CLOQUET le 17 juin 1848.
- A son arrivée à Livingston, DE PUYDT rencontre M. BAILY, un anglais « doté d'une éducation et d'une instruction plus qu'ordinaire ». Le colonel note le 15 janvier 1842: cet ingénieur « est mécontent de son gouvernement qui n'a pas su apprécier le mérite de son travail et qui n'a aucune force pour le faire exécuter ». (Cf. les réponses du Ministère belge par le truchement de M. VARLET: 4 janvier et 9 mars 1842; dossier DE PUYDT, journal et III, p. 220-238 de août 1843). — Le 9 mai, le colonel dine chez M. KLEE en compagnie de M. DERIVON: ce dernier estime qu'on pourrait acheter le projet BAILY pour 5 000 piastres. — A Bruxelles, le 10 avril 1844, on déclare que la Concession du Canal de jonction par le lac du Nicaragua « fait partie intégrante du traité VITERY... et sera source de prospérité, une page d'éclat dans l'histoire... » (Cf. FABRI, p. 97). Plus tard, le capitaine BOUILLARD reçoit, comme d'ailleurs GUILLAUMOT (27 décembre 1843), des directives précises à ce sujet (FABRI, p. 227). T'KINT, revenu en Europe avec les plans de BAILY, contresignés par M. MERCHERS, est chargé par le roi LÉOPOLD de soutenir l'affaire (Voir aux A.E. les correspondances avec les divers pays: France, Angleterre). T'KINT est présent lors de la visite de CASTELLON à Louis-Philippe. Une brochure paraîtra chez POMMERET et GUENOT avec la traduction du projet BAILY. Notons que la copie des archives M.A. semble un projet français. On sait que le futur NAPOLÉON III s'est intéressé à la chose et publia à son sujet. En Belgique, l'affaire fut mêlée à celle du banquier MILLES dont FLEUSSU rappellera à BLONDEEL le 27 avril 1847 « qu'il est délicat de parler » (Cf. FABRI, p. 252).
- Une fois la Compagnie belge disparue, c'est CLOQUET qui reprendra les pourparlers dont on l'avait déjà entretenu (A.E. 30 mars 1849).

Nous nous permettons de signaler ici quelques éléments bibliographiques, concernant la question et que nous devons en très grande partie, comme d'autres précisions du reste, à M. Alb. DUCHESNE.

O. PETITJEAN: La Belgique au Nicaragua (Dans *Revue générale*, t. CXI, 1924, p. 623-640). — C. BRONNE: Léopold I^{er} (Bruxelles, 1943), p. 194-195). — L. BEYENS: Le second Empire vu par un diplomate belge (Paris s.d., t. I, p. 225) (allusion à la doctrine du futur NAPOLÉON III dans sa brochure: Le Canal du Nicaragua, 1846, rédigée au fort de Ham). — M. VAN DE WIELE: Bruxelles refuge des Conspireurs (Bruxelles, 1939, p. 121-128). — VERNIERS et BONNENFANT: Histoire de Belgique dans le cadre de l'histoire générale (Bruxelles, 1936, t. II, p. 271) (article de P. CROKAERT). — L. HYMANS: Histoire parlementaire de la Belgique (Bruxelles, 1878, t. II, p. 334, session de 1844-45). — F. LAMPE (Dr): Der Mittelamerikanische Kanal (Berlin, 1905, p. 14, 20, 23-24, 35) Collection des thèses de l'Université.

[22] Toute cette affaire est traitée dans le dossier personnel de T'KINT et dans celui de son frère (A.E. 3 993 bis *passim*). Florent remplaça effectivement son frère en août et septembre 1847; il prend même des décisions. Autre fait troublant: le 3 février 1847, T'KINT écrit à Bruxelles à propos d'un chargement de 84 caisses de fusils!!

[23] Ce serait le moment de parler des directives données par le Roi à BLONDEEL. Cf. le dossier des A.E. 2027 [23]. BLONDEEL les rappelle lui-même dans une lettre du 14 octobre 1846: acquisition de la souveraineté, érection d'un Etat indépendant viable grâce à la protection de la Belgique. Dans le document précédent, trouvé naguère parmi les pièces ramenées d'Amérique Centrale et insérées dans le dossier 2027 ou les dossiers 3 993 bis, il est question d'un état indépendant, neutre sous la garantie des Puissances; à son défaut, on aurait cherché une union économique avec des états d'Amérique latine dont la Belgique aurait été le participant européen.

Dans ce même dossier 3 993 bis, on trouve un long rapport de T'KINT sur les possibilités qu'offrent les terres du Guatemala: 26 mai, 31 juillet et 10 septembre 1859. Un peu plus tard, le consul général semble sonner le glas de la Compagnie de Colonisation dans une lettre du 5 décembre 1859, au Ministre DE VRIERE. Il y est question des longues démarches entreprises par le Gouvernement en vue de récupérer les terres autrefois achetées. « Or le Gouvernement du Roi, écrit T'KINT, après avoir obtenu que le Gouvernement guatémalien fit droit à toutes les demandes de la Compagnie et offrit aux intéressés les meilleures conditions pour relever l'entreprise, après avoir fait reconnaître les droits des tiers et obtenu plusieurs délais pour la reprise de possession de leurs terres, le Gouvernement du Roi, dis-je, a atteint les bornes du possible, dans la défense des intérêts belges et étrangers engagés dans l'ancienne entreprise de colonisation... Rien n'ayant été fait, je crois devoir déclarer que l'action du Gouvernement est désormais impuissante pour sauvegarder plus longtemps des intérêts qui ne rencontrent pas la moindre sympathie, même chez la plupart des intéressés... ».

Récemment pourtant, le hasard d'un héritage a mis en branle les autorités pour essayer de récupérer des propriétés dont sans doute on n'avait jamais payé les contributions, mais dont aussi l'état guatémalien est dans l'impossibilité, semble-t-il, de prouver qu'il ait jamais exigé les paiements! *Adbuc sub iudice lis est...*

[24] Ces lettres sont datées du 19 et du 21 juillet 1855. Les réponses de T'KINT se trouvent dans son dossier. On voit là combien loyaux se sont montrés les chefs du consul et en ne lui cachant pas les dénonciations et en lui permettant de se défendre.

[25] Cf. O. PETITJEAN: La Belgique en 1930 (oct.-nov. 1930, p. 6) et J. FROCHISSE: (o.c., p. 97).

F. Lentacker. — Les charbons belges sur le marché français au cours du XIX^e Siècle *

(Note présentée par M. A. Cosemans)

Les premiers effets de la révolution industrielle ont amené la France à faire appel, dès le XVIII^e siècle, aux importations de houilles étrangères et le rôle de celles-ci demeure toujours important de nos jours dans sa vie économique. Un fait aussi permanent recouvre pourtant une évolution commerciale complexe. Une étude récente de M. F. CROUZET [33]** vient de montrer comment l'intervention des charbons anglais sur le marché français, restée longtemps limitée, n'est devenue véritablement essentielle que dans les toutes dernières décennies du XIX^e siècle, en prenant le relai pour ainsi dire des charbons belges. D'autre part, M. L. GIRARD [40] écrit que vers 1840-1850 et jusqu'en 1860, c'est-à-dire lors de la phase initiale mais décisive du développement économique de la France contemporaine, le trafic suivant l'axe de la Belgique à Paris, par voie d'eau ou par chemin de fer, a « empêché l'économie française de périr par manque de charbon ».

Le commerce d'importation des houilles belges en France pendant le XIX^e siècle mérite donc d'être examiné de près: il présente un égal intérêt pour l'histoire économique récente de la France et de la Belgique et peut expliquer aussi certains traits géographiques de l'implantation industrielle de part et d'autre de la frontière franco-belge. L'évolution de ce commerce depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1914 sera précisée dans la présente étude en distinguant les périodes chronologiques imposées par les modifications majeures du régime douanier [1, 22, 62] et en insistant surtout sur les années 1830 à 1860 puisqu'aussi bien la grande

* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1 064-1 066) et présentée à la séance du 4 novembre 1964 de ladite Commission en vue du *Mémorial 1965* (*Bull. ARSOM*, 1963, asc. 4, p. 268).

** Les chiffres entre [] renvoient aux notes *in fine*.

époque des importations charbonnières belges en France correspond au règne de LÉOPOLD 1^{er}.

* * *

A la fin de l'Ancien Régime, le tarif douanier français concernant l'entrée des « charbons de terre » de l'étranger [42] est défini par l'arrêt du Conseil d'Etat du 5 février 1761. Il atteint 30 sols par baril de 250 livres (environ 12 F la tonne) et s'applique aux charbons anglais amenés sur le littoral de la Flandre à la Bretagne, tandis que les charbons des Pays-Bas autrichiens continuent à bénéficier d'un régime de faveur: ils n'ont à régler que 5 sols par baril de 300 livres (environ 1,70 F la tonne) à leur entrée en France par la Flandre et le Hainaut, à condition qu'ils soient destinés à la consommation de ces deux seules provinces (arrêt du 21 décembre 1700 confirmé par le Conseil d'Etat le 9 mai 1761). Toutefois, un droit de transit de 2 sols 6 deniers par baril est prélevé sur ces charbons passant à Condé pour gagner le Nord des Pays-Bas ou voiturés depuis Tournai vers Lille (arrêt du 8 octobre 1723).

Les houillères du pays de Mons [23, 24, 34, 55, 65] constituent alors un ensemble minier sans équivalent en Europe continentale: à peu près 200 charbonnages, peu profonds pour la plupart, sont répartis sur le gisement du Couchant de Mons qui correspond à la région qui sera désignée de plus en plus sous le nom de Borinage; l'extraction, en progrès rapide grâce à l'introduction des « pompes à feu » qui facilitent l'exhaure, y atteint sans doute 4 à 500 000 tonnes par an. C'est beaucoup plus que ce que peuvent produire les mines de Mariemont (le Centre actuel), de Charleroi ou de Liège, lesquelles se trouvent d'ailleurs moins bien servies dans le domaine des transports et n'écoulent guère leurs produits au loin. Les charbons de Mons les plus appréciés en ce temps, et demeurés irremplaçables jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les *flénus* (1), répondent parfaitement aux possibilités techniques de la chauffe à l'époque: ils ne s'agglutinent pas, donnent une longue flamme, s'embrasent vite et permettent de rapides coups de feu, ne rongent pas les grilles et conviennent ainsi tout à fait aux chaudières, aux fours, aux usages domestiques.

(1) Le terme de *flénu* reste largement employé en Belgique et dans le Nord de la France; il équivaut à flambant.

La batellerie permet le transport à longue distance des charbons de Mons: amenés sur la Haine jusqu'à Condé en France, ils sont dirigés de là vers Tournai, la Flandre autrichienne et le Brabant par le bas-Escaut ou vers la clientèle française par la Scarpe et le haut-Escaut. En 1790, la France en reçoit 600 000 barils, soit 90 000 tonnes environ. Bien sûr, le droit de transit prélevé à Condé ainsi que le privilège des bateliers de Condé amenant en principe une rupture de charge (ou le paiement d'une taxe) suscitent à Mons de vives récriminations [63]. Au cours du XVIII^e siècle, les Etats du Hainaut autrichien font construire un ensemble de chaussées reliant Mons à Tournai, à Bruxelles, à Valenciennes, à Maubeuge et projettent même de réaliser un canal de la Haine à l'Escaut en territoire des Pays-Bas pour éviter Condé (le futur canal d'Antoing). Malgré tous ses efforts, le négoce charbonnier montois parvient péniblement à tenir tête à la concurrence anglaise dans le bas-pays flamand et brabançon et à maintenir ses ventes en France face à l'essor des houillères du Hainaut français.

Aux environs de Valenciennes, les mines de la Compagnie d'Anzin ont, en effet, dépassé le stade des débuts difficiles (1730-1740); elles fournissent différents charbons convenant au travail du fer, aux fours de verrerie, aux fours à chaux, à la cuisson des briques, aux foyers domestiques [3, 27, 42, 64]. Les mines d'Aniche entrent aussi en production. En 1790, une quarantaine de fosses assurent une extraction dépassant 300 000 tonnes. Ces charbons français trouvent facilement leurs débouchés sur place d'abord (verreries, forges et consommation domestique), en Flandre française, en Hainaut-Cambrésis, jusqu'en Picardie et en Champagne. La Compagnie d'Anzin fait aussi des exportations vers le Tournaisis, pour les fours à chaux, et jusqu'à Gand, car le droit de transit frappant les charbons de Mons à leur passage à Condé lui donne un léger avantage: il s'agit de 80 000 tonnes selon E. GRAR [42] en contradiction avec le chiffre donné par la Compagnie elle-même, 140 000 barils, soit moins de 25 000 tonnes [12].

Cependant, les consommateurs du Nord de la France continuent à demander des charbons de Mons, se plaignent des prix et des méthodes commerciales que pratique la Compagnie d'Anzin, redoutent son monopole. Si la Compagnie se félicite en 1758 d'avoir « su soutenir une concurrence avantageuse avec les entrepreneurs du pays de Mons dont les ouvrages sont pour

ainsi dire sous le gazon », de les avoir contraints en 1734 à baisser leurs prix « jusqu'à y perdre pour faire tomber la nouvelle entreprise », tout en ayant « le bonheur de se soutenir en économisant sur tous les objets », elle n'en demande pas moins une augmentation de la protection douanière [21]. Et les protestations ne cessent pas : « le prix auquel la Compagnie d'Anzin tient ses charbons contribue plus que toute autre chose à la préférence que l'on donne aux Montois sur les terres de France » [21]. La Chambre de Commerce de Lille précise :

Le commerce du charbon de terre autrichien entretient depuis plusieurs siècles le corps de la navigation de Condé composé d'environ 250 à 300 bateliers français... il passe au dit Condé 5 à 600 bateaux chargés de charbon du Hainaut autrichien, année commune, sans comprendre une quantité prodigieuse de voitures qui nous viennent de Tournai par charrois... la mande de charbon prise dans les mines de Mons revient à 5 patars 6 deniers de notre argent et à Anzin 19 patars 8 deniers... il est de la dernière impossibilité que les mines du Hainaut français fournissent à la consommation du pays [6].

L'application de l'arrêt du 5 février 1761 à la frontière du Nord soulève une telle émotion que, dès le 3 mai de la même année, le Contrôleur Général des Finances décide « de laisser les choses sur le pied qu'ils étaient ci-devant » [6].

A partir de 1782, des marchands de charbon d'Arras, soutenus par les Etats d'Artois, sollicitent en vain la permission de faire venir des charbons de Mons en franchise de tous droits parce que les mines françaises ne parviennent pas à satisfaire la demande [5]. La Compagnie d'Anzin affirme qu'elle livre avec équité mais que sa clientèle répugne à lui acheter certaines qualités de charbon qui lui restent en dépôt et que les marchands d'Arras font passer en Picardie une grande quantité de leurs charbons. En 1785 et 1786, des requêtes du même genre, et sans plus de succès, émanent de Maubeuge et de Cambrai [4] : les houillères d'Anzin font valoir qu'elles fournissent tout le charbon nécessaire et sans délai, autant à Maubeuge d'où l'on peut atteindre ses mines et en revenir en deux jours qu'à Cambrai relié à Valenciennes par l'Escaut canalisé depuis 1783 ; elles assurent que « le mayeur de Maubeuge est intéressé dans plusieurs fosses à charbon situées sur le territoire étranger », sans être démenties ; elles signalent « qu'on embarque à présent du charbon de Mons à la porte de Valenciennes sur le canal de Cambrai... et que ce

charbon qui paie tous les droits n'est pas trop cher puisqu'il se vend en face des mines d'Anzin »; elles déclarent impossible de poursuivre leur extraction si le Gouvernement écoute les doléances de Maubeuge, puis celles de Lille, de Douai, d'Arras, de Cambrai et rappellent que le droit d'entrée sur les houilles de Mons, six fois moindre que celui qui frappe les charbons anglais, n'a pas été établi pour protéger la Compagnie d'Anzin puisqu'il remonte à 1692 [4].

En 1790, devant l'Assemblée nationale cette fois, on propose à nouveau de supprimer les droits d'entrée pour les charbons des Pays-Bas en reprenant d'ailleurs une demande fréquemment formulée par les Cahiers de doléances de 1789. L'enquête effectuée dans le département du Nord [12] auprès des Bureaux de Commerce et des Directoires de Districts enregistre tous les arguments avancés depuis près d'un demi-siècle: une concurrence étrangère plus large doit amener « les propriétaires des fosses nationales à ne plus faire la loi aux consommateurs avec autant d' hauteur », permettre d'épargner le bois devenu si rare, faire baisser les prix et l'Administrateur du département s'interroge sur « les motifs qui peuvent déterminer les spéculateurs français d'aller exploiter des mines étrangères » pour répondre, « c'est qu'elles sont plus productives ou que la prépondérance des entrepreneurs des fosses d'Anzin les rebutait d'entreprendre des exploitations de mines dans leurs voisinages ». Les avis ne sont pourtant pas unanimes et les districts où se trouvent des sièges d'extraction, comme ceux de Valenciennes et de Douai, demandent le maintien de la protection douanière. La Compagnie d'Anzin, dans une brochure largement diffusée, défend sa position sur le ton patriotique qui convient alors: elle soutient que ses prix sont stables et nullement supérieurs à ceux de Mons, que le droit payé par les charbons français aux Pays-Bas est supérieur au droit incriminé, que plusieurs charbonnages montois sont gérés par des capitalistes français qui appuient dans leur intérêt personnel une « demande anti-patriotique ». Elle annonce la ruine des mines françaises si l'Assemblée cède aux instances de ses détracteurs :

L'importation du charbon de Mons en France doublerait et au-delà; l'exploitation des mines françaises diminuerait rapidement parce qu'elles sont plus difficiles à travailler à cause de la profondeur et de la petitesse de leurs filons environnés de plusieurs torrents très rapides alors que les mines de Mons offrent des filons épais, près de la surface de la terre.

sans obstacles... le traité de commerce avec l'Angleterre conclu en 1786 obligerait la France à supprimer aussi les droits d'entrée pour les houilles anglaises.

La compagnie en arrive à conclure que « le Gouvernement ne peut se prêter à la libre importation des marchandises étrangères au sein de la France, tandis que cette importation n'aboutirait qu'à ruiner l'industrie nationale... il ne peut faire déchirer pour ainsi dire les entrailles de la patrie par la main même de ses enfants » [12].

Juste à la veille des guerres révolutionnaires et impériales, les craintes exprimées à l'égard des charbons anglais sont à retenir. En 1788, l'Angleterre exporte 185 000 tonnes de ses charbons vers la France [33]; c'est à peu près le double de ce que fournissent les Pays-Bas. Mais la cherté des transports de pénétration à l'intérieur du pays ne permettent aux houilles importées que de jouer un rôle local, dans les ports maritimes dans un cas, jusqu'à 50 kilomètres de la frontière du Nord au maximum dans l'autre. De nouvelles conditions s'imposent après 1795.

* * *

En 1793, la Convention décrète la prohibition des charbons anglais; celle-ci ne sera pratiquement pas levée avant 1814. En 1795, la Belgique devient française et va le demeurer jusqu'en 1814 : pendant près de vingt ans, aucun cordon douanier ne sépare la Belgique de la France.

En vue d'adapter l'économie nationale à cette situation territoriale, le Consulat puis l'Empire décident de créer une ligne de navigation intérieure apte à supporter un gros trafic pour l'époque de Mons à Paris, avec le canal de Saint-Quentin creusé de 1802 à 1810 et le canal de Mons à Condé commencé en 1807, très avancé en 1814, achevé en 1818. De pareilles réalisations provoquent l'enthousiasme dans les charbonnages des départements du Nord et de Jemappes; pour le passage à Anzin de NAPOLÉON I^{er} le 31 août 1805, on érige un arc de triomphe portant l'inscription « prohibition des charbons étrangers, ouverture du canal de Saint-Quentin » [26].

En fait, ce sont les houillères de Mons qui profitent le mieux des circonstances et connaissent alors un grand développement [44]. Le département de Jemappes, avec 400 fosses, parvient à extraire pour la première fois en 1807 un million de tonnes

[23, 24, 34, 55], à peu près le double de sa production de 1788; le charbonnage du Grand-Hornu, longtemps en difficulté, devient une affaire rentable dont DEGORGE-LEGRAND fait l'acquisition en 1811 [65]. Un écoulement commercial assuré vers le cours inférieur de l'Escaut jusqu'à Anvers et en Hollande, vers les départements voisins de l'ancienne France et déjà vers Paris où aboutissent aussi, mais à gros frais, les charbons du Massif central empruntant le canal de Briare, explique cette prospérité.

Les expéditions de charbons de Mons vers le département du Nord et l'intérieur de la France sont évaluées pour 1814 à 400 000 tonnes [12], quatre fois plus qu'à la fin de l'Ancien Régime.

On comprend qu'en 1816, les trois principaux propriétaires des mines du Hainaut belge puissent éprouver quelque gêne à dialoguer avec le nouveau gouvernement qu'ils prient « de ne pas écouter les conseils de ceux qui avancent à tort que les houillères ont fait d'énormes bénéfices » [35].

Mais en même temps, les Compagnies d'Anzin et d'Aniche traversent une période difficile. Non seulement elles ne se développent plus, mais leur production n'atteint pas le niveau de 1790 et les crises économiques les frappent durement [64]. En 1808, les carreaux de leurs mines sont encombrés au point que les compagnies doivent consentir des crédits au négoce et rechercher de nouveaux débouchés dans le cabotage à partir d'Anvers, de Dunkerque et de Calais vers les côtes de la Manche. D'ailleurs en 1815, elles tirent argument de ce passé tout récent pour revendiquer une protection accrue [12] :

...pendant tout le temps de la réunion de la Belgique à la France, on ne peut se dissimuler que l'extraction des charbons français a été fort restreinte par la concurrence terrible que l'on avait...; depuis vingt ans les mineurs d'Anzin, Fresnes, Vieux-Condé et Aniche n'ont travaillé pendant les deux tiers de l'année que trois jours par semaine.

La période de la Révolution et de l'Empire n'est pas, comme on serait tenté de le croire, un simple épisode de vingt ans pour la question qui nous occupe. Elle donne l'occasion aux houilles belges de s'établir si solidement sur le marché français qu'il faudra plus d'un demi siècle pour changer le sens de l'évolution imposée depuis lors.

Au début de 1815, le Gouvernement de la Restauration prépare un nouveau tarif douanier et s'informe auprès de l'administration préfectorale [12]. Les houillères du Nord indiquent que l'entrée des charbons belges ne donne lieu, pour le moment, qu'à la perception d'un droit dérisoire de 83 cent. la tonne en application de la loi du 19 mai 1793 et qu'un tel état des choses ne peut durer sans aboutir à l'anéantissement des exploitations françaises plus défavorisées que jamais par rapport à leurs concurrents. « Les avantages de la position sont tous en faveur de l'étranger... l'extraction en Belgique est facile et peut permettre la vente à 40 cent. l'hectolitre alors que dans le Nord le prix de revient de l'exploitant est au moins de 1 F » et que les mines françaises ont à payer depuis 1810 une redevance de 6 % sur leur revenu net ainsi que des droits de navigation accrus. « Les propriétaires de mines osent espérer, si toutefois la prohibition ne peut être admise, que le droit d'entrée sera combiné de manière à ce qu'il puisse couvrir les impôts, les frais de transport et ceux qu'entraîne la difficulté de l'exploitation » et ils suggèrent que « les dispositions de 1761 soient au moins rétablies » tout en rassurant le Gouvernement sur les conséquences à prévoir. « Les Belges feront des démarches en affirmant que le commerce français ne peut se passer de leurs charbons... mais le territoire français renferme considérablement de terrains à houille sur lesquels s'élèveraient bien vite des établissements si cette matière devenait rare et si ce genre d'industrie recevait toute la protection qu'il mérite » et puis « les charbons de Fresnes et de Vieux-Condé qui entrent en Belgique n'ont rien à craindre de représailles, ils sont indispensables à la cuisson de la pierre à chaux de Tournai ».

Le Préfet du Nord approuve en principe la position des houillères. L'avis fourni par l'ingénieur des mines présente plus de nuances et s'appuie sur une analyse précise du marché. « Les exploitations de houille ne peuvent actuellement suffire aux besoins et il faut bien se résoudre à importer... C'est du département de Jemappes que provient la majeure partie de la houille qui peut être importée en France par terre ». Ce département, qui a perdu momentanément le canton borain de Dour, « produit environ 800 000 tonnes dont à peu près la moitié est transportée dans nos provinces de l'intérieur par le canal de Mons, l'Escaut et le canal de Saint-Quentin ». « Le département du Nord, dans

l'état actuel de ses exploitations, fournit 400 000 tonnes... La Compagnie d'Anzin pourrait facilement en peu de temps doubler sa production; celle d'Aniche, dirigée dès l'origine de façon inepte, pourrait la quadrupler et le canton de Dour pourrait décupler sa production avec de meilleures voies de communication ». En ce qui concerne l'infériorité des mines françaises, l'ingénieur admet que « les houillères belges, peu profondes, demandent de moindres frais d'établissement » mais pour lui « les houilles belges ont un prix plus modique, 60 cent. à 1 F le quintal à Mons contre 1 F le prix de revient en France et 1,30 F le prix de vente nécessaire, à cause de la concurrence qui s'exerce entre des exploitations multipliées à l'infini ». Il conclut qu'« il faudrait un droit de 50 cent. le quintal pour qu'il y ait parité » et propose « un droit de 60 cent. pour donner la préférence aux houilles françaises » en remarquant qu'il n'y a « pas lieu de redouter le monopole avec ce tarif inférieur de 12 cent. à celui de 1761 ».

Bien que fort sensible aux arguments des houillères du Nord, le Gouvernement doit faire quelques concessions, dans les mois qui suivent, à l'opposition manifestée sur le terrain parlementaire. Il aboutit à la loi douanière du 28 avril 1816 qui instaure le *système des zones* pour l'entrée des charbons étrangers, suivant en cela l'exemple de l'arrêté du 11 Prairial an X qui n'avait concerné que les entrées par mer. Le tarif prévoit les droits suivants (à majorer du décime) : 3 F la tonne pour la frontière de terre depuis Baisieux, où arrive en France la chaussée de Tournai à Lille, jusqu'aux Ardennes; 1,50 F pour la frontière des Ardennes au département de la Moselle sauf au droit de la rivière de Meuse, 1 F seulement; 6 F de Baisieux à la mer et pour toutes les autres frontières terrestres; 11 F pour les entrées par mer, plus 4 F de surtaxe de pavillon si le transport est assuré par un bateau non français. Ces droits, qui ne seront pas modifiés avant 1835, montrent bien que les législateurs ont voulu limiter les introductions de charbons anglais, maintenir la situation acquise par les charbons belges tout en protégeant les houillères du Nord, favoriser les maîtres de forges de Lorraine, de Champagne et des Ardennes.

Dans les Pays-Bas, ce nouveau régime douanier détermine des protestations certes, mais elles ne sont pas trop véhémentes. Le

négoce de Mons [35] se plaint, bien entendu, de la lourdeur du tarif français, du rétablissement du droit de transit à Condé mais il redoute bien davantage le projet de taxe sur les houillères et leurs produits qu'on élabore en 1816. Le Gouvernement de GUILLAUME 1^{er} ne néglige d'ailleurs pas les intérêts industriels et les observations des milieux montois, certains de « l'avenir de la houille, matière première indispensable à l'industrie » [35], sont écoutées: le tarif de 1822 assure aux charbonnages belges une protection plus que confortable, 14 F la tonne, et n'autorise guère la concurrence anglaise.

L'aménagement des voies navigables en France sous la Restauration [32] entraîne l'achèvement et le perfectionnement de la grande ligne de Mons à Paris, dans l'intérêt à la fois des houillères du Nord et du Borinage. Le canal de Mons à Condé, dont la partie française restait inachevée, est complètement ouvert en 1818. Le canal de Saint-Quentin [49] reçoit des améliorations sérieuses de 1826 à 1828, puisque la navigation à la rame dans les souterrains du canal peut enfin être abandonnée. Divers ouvrages sur la basse Meuse française et le creusement du canal des Ardennes réalisé en 1827 ouvrent aux charbons de Liège et de Charleroi quelques perspectives du côté lorrain et champenois. Mais on consacre l'essentiel des efforts aux voies d'eau du Nord (canaux de la haute-Deule, de Neuffossé, d'Aire à la Bassée, de la Sensée), réalisant ainsi, en territoire français, la grande rocade navigable de l'Escaut à la Mer du Nord déjà entrevue sous l'Ancien Régime. Du côté belge, on accorde la priorité aux liaisons Sud-Nord: le canal d'Antoing, réalisé de 1823 à 1826, permet aux charbons de Mons d'échapper au transit par Condé; les travaux du canal de Bruxelles à Charleroi débutent en 1827 et vont s'achever en 1833. La canalisation de la Sambre belge, acquise en 1830, ne peut avoir qu'un intérêt local sans prolongement en France.

Pendant la période considérée, de 1815 à 1835, le développement des houillères dans les deux pays peut être résumé par le *tableau I* (chiffres en milliers de tonnes).

L'essor de la production, un peu plus rapide en France qu'en Belgique, demeure relativement limité pour les charbonnages du Nord et de Mons qui commencent seulement à organiser leurs ventes en fonction du réseau de transport mis à leur disposition.

Tableau I. — Développements des houillères

Année	Production de la France	Bassin du Nord	Production de la Belgique	Bassins de Mons	Bassin de Charleroi	Bassin de Liège
1815	900	220	1 500	1 000	300	200
1830	1 900	430	2 400	1 200	550	450
1835	2 500	600	3 000	1 600	800	600

Les exportations belges vers la France prennent désormais une place capitale; leur volume dépasse en moyenne dix fois celui des importations de charbons anglais. En 1816, sur un peu plus de 300 000 tonnes de houilles étrangères entrant en France, 270 000 viennent de Belgique et 20 000 seulement d'Angleterre; en 1829, ces chiffres sont doublés sans que leur rapport ait varié; en 1834, sur une entrée totale de 750 000 tonnes, 620 000 proviennent de Belgique contre 50 000 de Grande-Bretagne.

Comment l'écoulement des charbons belges sur le marché français est-il alors assuré? Les renseignements procurés par les services de navigation [32, 41], par les documents statistiques [58, 59] et par les études que suscitent les projets de modification du tarif français à partir de 1831 [13, 52] permettent de reconstituer la distribution de ce trafic pour l'année 1834. Sur les 620 000 tonnes de charbons belges introduites en France, 480 000 viennent de Mons par le canal de Condé en direction des centres consommateurs du Nord et du Pas-de-Calais (180 000 t environ), ou pour gagner Dunkerque (60 à 70 000 t) en descendant le cours de l'Escaut et en suivant les canaux des Flandres belges, ou enfin à destination des départements de la Somme, Aisne, Oise, Seine-et-Oise, Paris et des villes de la basse-Seine comme Rouen, Elbeuf et Louviers. Quelque 100 000 tonnes de charbons de Charleroi gagnent d'autre part la région de Maubeuge par l'intermédiaire de la Sambre, ainsi que les centres ardennais et champenois grâce à la circulation sur la Meuse et le canal des Ardennes.

Dunkerque connaît alors un gros trafic de cabotage alimenté par les charbons de Mons et d'Anzin vers Le Havre et les petits ports normands, Brest, Nantes, Bordeaux, Bayonne, voire Marseille et Toulon [13]. L'administration de la Marine achète ces

charbons en grandes quantités, non sans regrets peut-être puisqu'elle déclare, lors de l'enquête de 1833 :

Le charbon de différentes mines d'Angleterre remplacerait avantageusement celui de Mons si l'on ne préférerait recourir à ce dernier parce qu'une part des frais qui constituent son prix aux lieux de destination tourne au profit des bateliers, commissionnaires, journaliers et marins français (52).

Quant au marché parisien, qui représente une consommation de 130 000 tonnes en 1834, les houilles du Nord et de Mons y supplantent à partir de 1829-1830 celles du Centre (Nièvre, Saône-et-Loire et surtout Saint-Etienne), grevées d'un coût de transport trop élevé; elles vont les éliminer peu à peu [52].

* * *

Il faut bien constater, au début de la Monarchie de Juillet, que l'approvisionnement en charbons du marché français répond à peine aux besoins et défavorise trop de régions éloignées des houillères. On commence à dénoncer les conséquences néfastes du système douanier des zones que les libre-échangistes ne vont pas tarder à comparer à un carcan qui étouffe l'économie nationale. Pour répondre aux exigences de la consommation de 1835 à 1860, le Gouvernement entreprend de démanteler pièce à pièce le tarif de 1816, avec bien des précautions sous la Monarchie de Juillet puis sans ménagement sous le Second Empire. La Belgique peut croire, pendant quelque temps, que la révision douanière qu'on prépare va tourner au profit de ses charbonnages. Dès 1831, elle abaisse ses droits d'entrée sur les houilles françaises à 3,50 F la tonne, au lieu de 14 F, et se déclare prête à renoncer totalement à de tels droits si la France lui assure la réciprocité.

Lors de l'enquête ouverte par le Gouvernement français en 1832 [52], la divergence des intérêts et des opinions est très révélatrice. Les houillères, Anzin comme Saint-Etienne, s'opposent à toute réduction du tarif. La Chambre de Commerce de Rouen demande l'abaissement du droit d'entrée par mer au même niveau que celui qui concerne les charbons belges; sa position trouve un large écho dans les ports maritimes, sauf à Dunkerque évidemment. L'Angleterre, qui décide de renoncer à son droit de sortie sur les houilles en 1834 et le supprime définitivement en 1845, fait pression dans le même sens.

Conscient de la portée du débat, le ministre de Belgique à Paris écrit à Bruxelles en octobre 1832 :

Je dois regretter plus que jamais qu'il n'ait été donné aucune suite à la proposition que j'ai plusieurs fois renouvelée depuis un an d'attacher un journal de Paris à la défense de nos intérêts matériels et à l'attaque des monopoles qui favorisent la hauteur du tarif des douanes françaises (17).

Les charbons belges ont pourtant en France des défenseurs. Les Chambres de Commerce de Lille, de Dunkerque, d'Amiens, de Paris soutiennent que les flénus de Mons sont irremplaçables: « Le flénu donne une flamme rapide et une chaleur égale et constante, il est inégalé pour les machines à vapeur et en général pour les usines à chaudières qui demandent un feu vif et flamboyant » [52]. En décembre 1833, la Chambre de Commerce de Lille revendique la diminution du droit sur les houilles belges de 3 à 1 F, tarif déjà obtenu par l'Est pour son approvisionnement par la Meuse, en assurant que « les mines d'Anzin prospéreraient lors même qu'aucun droit ne les protégeait... qu'elles bénéficient d'une prime de distance par rapport à Mons de 2,50 F la tonne... qu'elles accordent une prime de 1,50 F à la tonne de leurs charbons exportés » [28]. De tels arguments, que l'on peut contester pour le premier d'entre eux tout au moins, ont un certain poids: il est évident que les houillères du Nord alignent leurs prix sur ceux des charbons belges rendus en France et la Compagnie d'Anzin attribue effectivement une prime d'exportation de manière à défendre dans le Tournaisis des positions commerciales menacées depuis l'ouverture du canal d'Antoing et la mise en exploitation de nouvelles mines belges bien situées par rapport à ce canal. Mais le corps consulaire lillois pousse plus loin son attaque et s'en prend aux houillères du Centre: « Doit-on maintenir une charge de 2 640 000 F, soit 1 650 000 F pour 500 000 tonnes de houilles belges importées plus 990 000 F pour 300 000 tonnes vendues par Anzin au prix de revient des charbons belges en France, pour assurer au Centre la vente à Paris de 25 000 tonnes de houille ? » En février 1834, il développe encore son argumentation: « Les houilles belges font concurrence aux houilles du Centre et du Midi sur tout le littoral et jusqu'à Marseille tout en ayant à subir les frais de transport jusqu'à Dunkerque plus le fret maritime » pour conclure que « le Nord a le droit de bénéficier du tarif réduit

accordé à l'Est... Nous ne disputons pas à l'Alsace l'avantage du bon marché de la main-d'œuvre que lui donne le voisinage de la Suisse, celui bien plus précieux encore des cours d'eau que lui a donné sa position géographique; pourquoi nous disputerait-elle le bon marché des charbons que peut nous procurer le voisinage de la Belgique ? » [28].

Les représentants de la navigation du Nord, de leur côté, voient dans la requête rouennaise et dans des concessions à l'Angleterre « un système destructeur des navigateurs français » [13]. « Notre trafic atteint non seulement Paris et Rouen, mais aussi les ports de l'Océan et de la Méditerranée par cabotage depuis Dunkerque... Les voies d'eau que nous parcourons depuis Condé seraient en quelque sorte abandonnées... la navigation du Havre à Rouen et le long de la basse-Seine deviendrait toute anglaise ».

Le Gouvernement de LOUIS-PHILIPPE accorde en 1834 l'admission en franchise des charbons étrangers destinés aux navires à vapeur français, puis il prend des décisions qui établissent un savant compromis. Les ordonnances du 10 octobre et du 28 décembre 1835, reprises par la loi du 2 juillet 1836, instaurent un nouveau tarif qui laisse toujours à 3 F (décime en plus) le droit d'entrée par terre, sauf 6 F pour la zone d'Halluin au littoral, 1,50 F pour celle des Ardennes à la Moselle et 1 F pour la rivière de Meuse; le droit d'entrée par mer n'est ramené qu'à 10 F de Dunkerque à Saint-Malo, mais il descend à 6 F de Saint-Malo aux Sables et à 3 F pour les côtes de l'Océan au Sud des Sables et pour la Méditerranée.

L'avantage accordé aux houilles belges demeure décisif. Ce qui n'empêche pas les sociétés charbonnières de Mons de déclarer qu'« un coup mortel a été porté aux houillères de Belgique et à la marine qui sert le commerce de Dunkerque » et que la seule réduction à 3 F du droit d'entrée entre les Sables et Bayonne équivaut à « une perte pour le Hainaut d'un débouché évalué à 30 000 tonnes » [13]. Le Conseil général du Nord [9], pour sa part, considère que « les houillères du département ne suffisent pas aux besoins de l'industrie et à la consommation toujours croissante, que l'intérêt national bien entendu réclame que l'on encourage de préférence en France et particulièrement dans les ports du littoral l'emploi des charbons

belges puisque ceux-ci acquittent des droits de navigation sur nos cours d'eau et que le transport s'en opère tant à l'intérieur que sur mer par des bateaux français ». Il forme le vœu que « les charbons belges s'embarquant dans les ports de France à destination d'autres ports de France ne soient soumis qu'au droit imposé à l'importation de ce combustible par la Moselle », en ajoutant que « cette modification permettrait aux houilles belges d'entrer en concurrence avec les houilles anglaises dans les ports du littoral, fournirait un aliment à la navigation fluviale et maritime que la nouvelle loi de douanes a déshéritée de la plus grande partie du transport des houilles consommées dans les ports du littoral » [9].

La montée continue des prix à partir de 1833 n'incite pas le Gouvernement à écouter ces doléances. La légation de Belgique à Paris relève au début de 1837 que « les industriels français se sont plaints du renchérissement des houilles belges et de l'insuffisance de l'approvisionnement ». Les réserves qu'elle fait à ce sujet ne semblent pas très convaincantes: « On ne saurait désigner une seule usine française faisant usage de charbon belge qui ait chômé faute de combustible... les ateliers d'éclairage au gaz de Paris, les usines de Saint-Gobain, la verrerie de Follembroy, la faïencerie de Creil... ont payé la houille un peu plus cher mais n'en ont pas manqué » [17]. Tout porte à croire que le Nord, marché pour ainsi dire réservé à la Belgique par le tarif de 1836, subit des hausses de prix beaucoup plus sensibles que le littoral de la Manche et de l'Atlantique où l'intervention croissante des charbons anglais a des conséquences bénéfiques pour les consommateurs. C'est ce qui explique l'action de la Chambre de Commerce de Lille dans un sens nouveau pour elle. Le 3 novembre 1837, elle expose au Ministre du Commerce que « la question des houilles a évolué depuis l'enquête de 1833 » et que l'augmentation des prix du charbon belge est moins ressentie sur le littoral que dans le Nord; elle demande « l'admission des houilles de provenance maritime dans la zone de Dunkerque à Saint-Malo aux conditions fixées par l'ordonnance du 28 décembre 1835, 6 F la tonne au lieu de 10, ceci en vue de rendre plus égales les conditions d'admission dans le Nord des houilles belges et maritimes », puis elle propose « une diminution successive et générale des droits pesant

sur les houilles étrangères jusqu'à ce que les prix soient revenus aux niveaux de 1833 » [28].

De telles perspectives ne sont pas sans inquiéter le Ministre de Belgique en France. Il écrit à son Gouvernement, dès mars 1837: « La disposition qui paraît devoir réunir l'assentiment de la Chambre française consisterait à établir sur tout le littoral un droit de 6 F la tonne et sur toute la frontière de terre un droit de 1 F... l'avantage pour la Belgique serait donc réduit de 7 à 5 F et c'est un résultat qu'il faut à tout prix éviter; vu la facilité extrême d'arrivage et le bon marché des charbons anglais, il est de nature à nous enlever non seulement l'approvisionnement de la Normandie, du Pas-de-Calais et encore celui de Paris et de l'intérieur » [17].

Le Gouvernement français trouve à nouveau une solution de compromis qui subsistera jusqu'en 1852. Son ordonnance du 25 novembre 1837, reprise par la loi du 6 mai 1841, met le tarif à 1,50 F pour l'entrée par voie de terre, sauf pour la zone comprenant la rivière de Meuse et le département de la Moselle (1 F) et pour la zone d'Halluin au littoral (5 F), quant à l'entrée par mer, le droit atteint 5 F des Sables à Dunkerque et 3 F ailleurs. Malgré ses sympathies pour les intérêts belges, la Monarchie de Juillet ne peut donc éviter les mesures destinées à ouvrir plus largement le marché français en réduisant la marge de protection assurée par le système des zones aux houilles belges.

La conviction que la France se trouve alors dans l'obligation de recourir à la Belgique pour ses approvisionnements charbonniers influence les discussions que suscitent les projets d'union douanière entre les deux pays [37, 45, 46]. Pour les Belges, l'union donnerait à leurs charbonnages une prospérité inespérée, tandis que « ce serait la mort de nos mines » assure-t-on dans le Nord [10, 19]. Certains exaltés vont même jusqu'à écrire au roi LÉOPOLD I^{er}, tel ce maître de forges de la frontière ardennaise qui proclame en 1845 [17] :

Aux grands maux, les grands remèdes! Si Votre Majesté prohibait le charbon de terre à la sortie en France, ce royaume réclamerait avant deux mois un traité d'union douanière. Sedan et Reims tirent leurs houilles de Belgique sans lesquelles le commerce doit tomber. M. C'UNIN-GRIDAINE ministre du Commerce en France, qui est Sedanais n'attendrait pas huit jours sans réclamer un traité. Un pays qui a les matières premières comme